

Marot, Clément

Oeuvres de Clément Marot Nouv. éd. revue sur toutes celles qui l'ont précédée; avec des notes historiques et un glossaire des vieux mots, / par Pre.  
Rné. Auguis  
Bd.: 1

Paris (1823)

P.o.gall.app. 145-1

urn:nbn:de:bvb:12-bsb10104085-3

## Copyright

Das Copyright für alle Webdokumente, insbesondere für Bilder, liegt bei der Bayerischen Staatsbibliothek. Eine Folgeverwertung von Webdokumenten ist nur mit Zustimmung der Bayerischen Staatsbibliothek bzw. des Autors möglich. Externe Links auf die Angebote sind ausdrücklich erwünscht. Eine unautorisierte Übernahme ganzer Seiten oder ganzer Beiträge oder Beitragsteile ist dagegen nicht zulässig. Für nicht-kommerzielle Ausbildungszwecke können einzelne Materialien kopiert werden, solange eindeutig die Urheberschaft der Autoren bzw. der Bayerischen Staatsbibliothek kenntlich gemacht wird.

Eine Verwertung von urheberrechtlich geschützten Beiträgen und Abbildungen der auf den Servern der Bayerischen Staatsbibliothek befindlichen Daten, insbesondere durch Vervielfältigung oder Verbreitung, ist ohne vorherige schriftliche Zustimmung der Bayerischen Staatsbibliothek unzulässig und strafbar, soweit sich aus dem Urheberrechtsgesetz nichts anderes ergibt. Insbesondere ist eine Einspeicherung oder Verarbeitung in Datensystemen ohne Zustimmung der Bayerischen Staatsbibliothek unzulässig.

The Bayerische Staatsbibliothek (BSB) owns the copyright for all web documents, in particular for all images. Any further use of the web documents is subject to the approval of the Bayerische Staatsbibliothek and/or the author. External links to the offer of the BSB are expressly welcome. However, it is illegal to copy whole pages or complete articles or parts of articles without prior authorisation. Some individual materials may be copied for non-commercial educational purposes, provided that the authorship of the author(s) or of the Bayerische Staatsbibliothek is indicated unambiguously.

Unless provided otherwise by the copyright law, it is illegal and may be prosecuted as a punishable offence to use copyrighted articles and representations of the data stored on the servers of the Bayerische Staatsbibliothek, in particular by copying or disseminating them, without the prior written approval of the Bayerische Staatsbibliothek. It is in particular illegal to store or process any data in data systems without the approval of the Bayerische Staatsbibliothek.







10104085  
L. C. gall. sp. 145.  
Marot. -1

10104085  
L. C. gall. sp. 145.  
Marot. -1





OEUVRES  
DE  
CLÉMENT MAROT.

10104085

---

**IMPRIMERIE DE CONSTANT-CHANTRIE.**





ŒUVRES  
DE  
CLÉMENT MAROT.  
NOUVELLE ÉDITION,  
*Revue sur toutes celles qui l'ont précédée;*  
AVEC  
DES NOTES HISTORIQUES ET UN GLOSSAIRE DES  
VIEUX MOTS;  
PAR M. P<sup>RE</sup>-R<sup>NÉ</sup> AUGUIS.  
TOME PREMIER.

PARIS,  
CONSTANT-CHANTPIE, IMPRIMEUR,  
Rue Sainte-Anne, n. 20.  
M DCCCXXIII.





NOTICE  
SUR LA VIE ET LES ÉGRITS  
DE  
CLÉMENT MAROT.

**J**EAN MAROT, qui, sans doute, s'était marié en poète, avait laissé sa femme à Cahors, où Clément vint au monde en 1495. Il y resta jusqu'à l'âge de dix ans qu'il fut amené en France vers l'an 1505<sup>1</sup>. Ses premières

<sup>1</sup> Voici la preuve de la chronologie que j'établis en cet endroit : Marot fut arrêté l'an 1525, le roi François I<sup>e</sup> étant encore prisonnier en Espagne comme on le voit dans son Enfer : et sur la fin de cette pièce, il marque que tous les biens qu'il a eu le bonheur d'acquérir en France, après vingt ans de séjour, sont la faveur du roi et des princes ; il vint donc à Paris vers l'an 1505, et dans le même

études, qu'il fit selon le goût du temps, avec peu de succès, étoient encore plus mauvaises que celles qu'on fait aujourd'hui.

En effect c'estoyent de grans bestes<sup>1</sup>  
 Que les régens du temps jadiz ;  
 Jamaiz je n'entre en paradiz ,  
 S'ilz ne m'ont perdeu ma jeunesse.

C'est ce qu'il ayoue lui-même. Et comme Jean Marot savoit par expérience que l'emploi d'un poète suivant la cour ne conduit pas même à une fortune médiocre, il crut bien faire, pour l'avancement d'un fils unique, de lui faire suivre la carrière du barreau ; Clément y fut assez long-temps, retenu plus tôt par une inclination qu'il y avoit, que

endroit de son Enfer. il marque qu'il avoit dix ans lorsqu'il fut amené en France, c'est-à-dire à Paris ; ainsi il étoit né vers l'an 1495. Cette remarque montre que Théodore de Beze n'a pas su l'âge de Clément Marot, quand il le fait mourir à soixante ans, il en avoit tout au plus quarante neuf, puisqu'étant mort au mois de septembre 1544, et étant né en 1495, il devoit n'avoir pas cinquante ans.

<sup>1</sup> Epître XLIII.

par aucun goût pour la procédure; il avoit beaucoup de vivacité et très-peu d'expérience: il s'imaginoit qu'il étoit indigne d'un jeune amant de s'en tenir aux sentimens du cœur: il avoit de l'esprit, parloit agréablement; ses sentimens étoient vifs, et ses désirs ardens; il étoit entreprenant, mais cela ne suffit pas; et comme la colère ne rend pas moins poète que l'amour, il s'en vengea sur l'amour même:

Je quitte tout, je donne, je résigne  
Le don d'aymer qui est si cher vendu.

Ce premier refus obligea donc Marot de quitter l'amour et le barreau<sup>1</sup> pour prendre le parti des armes; mais le peu de succès qu'il eut dans cette première inclination lui fit craindre pour l'avenir; et il s'éloigna pour mettre en oubli une maîtresse<sup>2</sup> dont les charms étaient toujours présens lui reprochoient ou son peu de mérite, ou son peu d'amour. Il n'étoit pas assez distingué pour entrer d'abord

<sup>1</sup> Ballade iv.

<sup>2</sup> Voyez le Temple de Cupidon, depuis le vers 35 jusqu'au 60.

dans le service comme officier, il lui fallut subir les premières épreuves qu'il fit auprès de messire Nicolas de Neuville, chevalier seigneur de Villeroy, qui le reçut chez lui en qualité de page. Ce seigneur, qui goûtoit le génie de Marot, le laissa suivre, dans le tumulte des armes, son penchant pour la poésie.

Toute la France étoit en deuil de la mort de Louis XII, quand Marot travailloit à sa *Description du Temple de Cupidon*: ainsi c'étoit en 1515, et ce fut par le commandement de M. de Villeroy<sup>1</sup> que le poète composa la *Queste de ferme Amour*, qui termine cette élégante pièce. Il y représente Louis XII réuni dans le sanctuaire de ce temple avec Anne de Bretagne, pour qui la tendresse du roi avoit toujours été si constante, qu'après s'être vu enfermé long-temps, pour cette princesse, il n'eut pas de plus ardents désirs que de la faire monter sur le trône lorsqu'il y fut parvenu lui-même.

Clément vint à la cour, où Jean Marot, son

<sup>1</sup> Ballade IV.

père, exerçoit auprès de François I<sup>e</sup> la charge de valet-de-chambre. Il y fut sans autre emploi que celui d'étudier la cour, dont il prit toute la politesse. Comme il n'étoit pas savant lorsqu'il y entra, il n'eut pas le temps de le devenir; le désir d'être placé lui fit hasarder quelques pièces où il y avoit plus d'esprit que de savoir.

Marot se confia donc sur la beauté de son génie, et sur l'étude qu'il faisoit de la cour. Il poursuivit un établissement auprès de madame Marguerite, duchesse d'Alençon. Il fut présenté de la part du roi, à cette princesse, par le seigneur de Pothon; et pour s'introduire plus ingénieusement, Marot crut bien faire de ne paroître pas les mains vides devant une princesse qui avoit un goût exquis pour la poésie; ce fut ce qui donna lieu au poète de faire l'épître deuxième, dont l'invention si agréable est susceptible des genres différens de poésie qu'il y a insérés. Clément fut reçu, en 1518, dans la maison de madame Marguerite <sup>1</sup> en qualité de valet-de-

<sup>1</sup> Voyez la note 12, sur l'épître LXVI.

chambre. Mais il lui fallut encore éprouver quelques embarras pour être couché sur l'état de la princesse, ce fut ce qui occasionna même la ballade VIII. Ses occupations n'étoient pas assez grandes pour l'empêcher de suivre le roi, ou de se trouver à l'armée. Il suivit donc François I<sup>er</sup> à Reims et à Ardres en 1520, où il fit les rondeaux V et VI; et le duc d'Alençon au camp d'Attagny, où ce prince avoit, en 1521, le commandement de l'armée de France. De là il écrivit à la princesse l'épître III<sup>e</sup>, pleine de ces louanges respectueuses bien assaisonnées qui plaisent toujours aux princes et aux grands seigneurs, quand même elles ne seroient pas dans l'exacte vérité. La même année il se rendit à l'armée de Hainault, que François I<sup>er</sup> commandoit en personne; et il écrivit la lettre IV<sup>e</sup>, en prose, qui montre bien que le vrai talent de Marot étoit d'écrire en vers. Mais par le peu d'avancement qu'il obtint dans ces différentes occasions, il ne paroît pas qu'il fût né pour la guerre.

Il s'imagina, comme tous ceux qui font

dans le monde une sorte de fortune, qu'il devoit se meubler d'une maîtresse ; et eut tout lieu de s'en repentir. Il s'est peint lui-même dans l'épitre IX, où il parle si joyeusement de son infortune amoureuse. Cependant Marot en revint, plus heureux en cela que ne le fut depuis le roi son maître, qui ne put en réchapper. Il ne fut pas long-temps sans avoir une aventure tout-à-fait inespérée. Diane de Poitiers, qui étoit déjà connue à la cour, eut occasion de s'y montrer encore avec plus d'éclat, lorsqu'elle y parut en larmes, l'an 1525. Jean de Poitiers, comte de Saint-Vallier, son père, étoit complice de la conspiration du connétable de Bourbon : il fut arrêté, jugé et condamné, comme criminel d'état, à perdre la tête sur un échafaud. Diane, sa fille, demanda grâce et eut le bonheur de réussir. C'est ce qu'a insinué Brantôme, le vrai répertoire de toute l'histoire secrète des cours de François I<sup>er</sup> et de Henri II. « J'ai ouï parler d'un grand seigneur, dit-il, qui ayant été jugé d'avoir la tête tranchée, si qu'estant sur

» l'eschaffaut , sa grâce survint , que sa fille ,  
 » qui étoit des plus belles , avoit obte-  
 » nue ; descendant de l'eschaffaut , il ne dit  
 » autre chose sinon : Sauve le bon cas de ma  
 » fille qui m'a si bien sauvé <sup>1</sup> . » Marot étoit  
 assez bien auprès de Diane. Cela fut même  
 jusqu'à une amitié tendre à laquelle peut-être  
 on pourroit donner le nom d'amour , si elle  
 avoit duré plus long-temps.

Ung an y ha que par toy commencée <sup>2</sup>  
 Feut l'amytié : et sachant ta pensée ,  
 Esclave et serf d'amour feuz arresté ,  
 Ce qui devant jamaiz n'avoit esté.

Marot , frappé de la grandeur de cette  
 aventure , employa tout <sup>3</sup> ce qu'un génie  
 aussi facile que fécond peut trouver en soi  
 d'agrémens et de gentillesses pour mériter les  
 faveurs d'une personne , qui ne brilloit pas  
 moins par les grâces de son esprit que par

<sup>1</sup> Brantôme , tome 1 des Dames galantes , dis-  
 cours 1.

<sup>2</sup> Élégie II.

<sup>3</sup> Élégie V.

sa beauté. Il commença donc par lui donner ces leçons d'amour :

Fleur de quinze ans, si Dieu vous saulve et gard,  
J'ay en amours treuvé cinq poincts exprès:  
Premièrement il y ha du regard,  
Puis le deviz, et le baiser après;  
L'attouchement le baiser suit de près,  
Et tous ceulx-là tendent au dernier poinct,  
Qui est, hé quoy! je ne le diray point....

Diane se livroit à tout : ce seul point l'arrêtroit ; et c'étoit malheureusement celui que le poète regardoit comme le plus essentiel et le seul décisif en amour. Cette amitié étoit à peine commencée , que Marot se vit constraint, par son devoir , de s'éloigner de sa maîtresse ; il falloit suivre le roi en Italie. A la bataille de Pavie , il fut blessé au bras, et resta prisonnier comme beaucoup d'autres.

Là feut percé tout oultre rudement,  
Le bras de cel qui t'ayme loyaulment.

C'est ce que Marot écrivit à sa maîtresse , dès qu'il eut été mis en liberté. Mais aussitôt qu'il fut auprès d'elle , il redoubla ses empressemens. Entraînité par son penchant, il ne put ni quitter sa vivacité naturelle , ni

même la modérer. Il ne connoissoit que sa propre satisfaction. Il demandoit, il importunoit, et même, pour y parvenir, il écrivoit des élégies, des rondeaux et des chansons<sup>1</sup>.

Veoicy les jours de l'an les plus plaisans<sup>2</sup>.

Le poète, qui tournoit ses désirs de tant de manières, avoit d'autant plus lieu d'espérer, que Diane lui avoit plus d'une fois promis de le rendre heureux. Marot étoit poète, ainsi trop indiscret pour réussir en amours. Il étoit si sensible aux faveurs de sa maîtresse, qu'il ne pouvoit se contenir : il auroit cru ne pas les avoir reçues, s'il n'en avoit publiquement témoigné sa joie. Nous voyons dans ses chansons<sup>3</sup> avec quelle vitesse il courroit à la félicité. Mais ayant aperçu de l'altération dans la conduite de Diane à son égard, il voulut en prévenir les suites ; et c'est ce qui a produit les élégies VI, VII, VIII et XIII, où il cherche à la ramener, tantôt par un songe ingénieusement trouvé ; tantôt par le souvenir des

<sup>1</sup> Élégies II, III, IV, V, rondeau XXXIV, chanson XIX.

<sup>2</sup> Élégie II.

<sup>3</sup> Chansons III, VIII et IX.

charmes qui sont en elle, et des faveurs préliminaires qu'il en a reçues; tantôt par un éloignement plutôt feint que projeté; tantôt enfin par de tendres reproches. Mais, pour apaiser sa maîtresse, et ne lui pas donner, par trop d'inquiétude, une occasion raisonnable de changer entièrement, il va lui-même jusqu'à paroître tolérer un changement, dont il a depuis été si vivement frappé. Cela n'empêcha point Diane de suivre le penchant de son cœur. Elle se sentoit touchée d'une autre inclination. Marot, qui n'avoit pas plus d'expérience sur la manière de quitter une maîtresse, que de talent pour la conduire à bien, crut faire merveille de s'en venger par des rondeaux et des chansons.

Il se laissa trop facilement aller aux empotemens d'une vengeance à contre-temps; ce n'étoit plus sa chère amie, ce n'étoit plus sa nymphe et sa déesse, ce fut une Isabeau qu'il poursuivoit de ses sarcasmes. Il s'avança jusqu'à dire que c'étoit l'or, les piergeries et les présens <sup>1</sup> qui lui avoient enlevé sa maîtresse.

<sup>1</sup> Chanson xx.

Il n'y eut de supportable dans cette rupture, que le rondeau LXIV, plus agréable par le tour que le poète a su lui donner, que par la circonstance qui le fit naître.

Diane laissa parler le poète ; il étoit juste qu'il se dédommageât du mépris qu'elle commençoit à faire de lui. Il s'avisa de la trouver laide<sup>1</sup>, parce qu'il n'en était plus aimé. Plus il parloit contre elle, plus il montroit à quel point il étoit touché de cette rupture. Sa muse, inépuisable en reproches comme elle l'avoit été en galanteries, n'écouta plus que la haine que lui inspiroit une femme qui n'étoit coupable que d'avoir cessé de l'aimer. Ce fut dans un accès du ressentiment qu'il conservoit, que fut composé le rondeau LXVI, dont lui-même connoissoit la fausseté :

Comme inconstante et de cœur fausse et lasche,  
Elle me laisse. Or, puisqu'ainsy me lasche.

Ce dernier rondeau fut comme le tocsin de la guerre ; Diane se crut obligée de soutenir celle que le poète lui déclaroit. Elle ne

<sup>1</sup> Épigramme cxxxii et ccxli.

tarda pas à trouver l'occasion de se venger. Chaque siècle à son accusation favorite, dont le nôtre même est moins exempt que tout autre ; c'étoit alors celle de luthérien, qui régnait en France. Les nouveautés de Luther avoient commencé à s'y introduire ; et François I<sup>er</sup>, qui craignoit de les y voir s'affermir, nomma une espèce d'inquisiteur, devant qui on portoit les plaintes qu'on avoit à faire contre ceux qui erroient ou paroissoient errer dans la foi. Diane, qui étoit piquée au vif des injures poétiques que Clément lui avoit adressées, remit à l'inquisition le soin de venger l'amour-propre d'une femme offensée ; elle le dénonça à l'inquisiteur. C'étoit alors le docteur Bouchard. Le poète avoit eu sans doute la foiblesse de dire à sa maîtresse qu'il avoit mangé du lard en carême ; cela sentoit trop son luthérien pour ne le point faire arrêter. Bouchard donna les ordres nécessaires, et Marot fut conduit au Châtelet. De là il écrivit à ce docteur<sup>1</sup>, non-seulement pour

<sup>1</sup> Épître x.

lui protester de la pureté de sa foi, mais encore pour lui demander son élargissement.

Bouchard étoit de ces dévots qui ne se laissent point manier aisément ; il suffisoit que Marot lui fût dénoncé par une femme puissante, pour qu'il le jugeât coupable. Clément fut donc obligé de paroître devant le lieutenant criminel, qui lui rappela une partie de sa vie. En vain il réclama l'autorité de la duchesse d'Alençon dont il étoit domestique. Inutilement employa-t-il le nom même du roi, de tout ce que la cour avoit de considérable ; il étoit trop bien recommandé au juge pour être admis à se justifier. Marot, néanmoins, voulut montrer que cette infortune n'étoit point capable de l'accabler, et qu'il conservoit encore dans sa prison assez de liberté d'esprit pour écrire des choses aussi agréables que tout ce qu'il avoit composé au temps où il s'étoit cru heureux ; il fit donc cette ballade si célèbre, par laquelle il continuoit de montrer son dépit amoureux :

Ung jour j'escrivis à m'amye<sup>1</sup>  
Son inconstance seulement.

Certain que son innocence étoit insuffisante pour le tirer de prison, il écrivit à Lyon Jamet cette lettre<sup>2</sup> si ingénieuse, dans laquelle, sous le symbole du rat et du lion, dont il raconte si agréablement la fable, il engage cet officieux ami à venir solliciter sa liberté. Mais ni son innocence, ni les sollicitations de son ami ne purent obtenir sa délivrance. On crut lui faire grâce de le transférer, en 1526, dans les prisons de Chartres, moins désagréables et plus saines<sup>3</sup> que celles de Paris. Il y fut visité par tout ce qu'il y avoit de considérable<sup>3</sup> dans la ville, et trouva dans cette nouvelle prison une espèce de liberté qu'il n'avoit pas goûtée dans le Châtelet : sa gaieté, qui ne l'avoit pas tout-à-fait abandonné, se réveilla. Ce fut là qu'il écrivit cet *Enfer* où il fait des portraits si vifs et si naturels des gens de

<sup>1</sup> Ballade VI.

<sup>2</sup> Épître II.

<sup>3</sup> Enfer.

justice, où il signale sans ménagement les malversations des juges, et met à découvert les honteux trafics du palais. La peinture étoit trop fidèle pour que le peintre ne dût pas se voir un jour exposé au ressentiment de ceux qu'il avait peints d'après nature.

Marot crut encore devoir occuper utilement le loisir que lui laissoit sa prison. Il revit les productions de nos poètes. Comme il y avoit quelques endroits difficiles dans le *Roman de la Rose*, dont la langue n'étoit déjà plus celle qu'on parloit au temps de François I<sup>er</sup>, il s'avisa de les corriger, en y substituant des phrases connues à la place de celles qui avoient déjà vieilli. C'est avec les changemens de Marot que ce roman fut imprimé in-folio, en caractères gothiques, par Galliot-Dupré, l'an 1527, et deux ans après, le même libraire le fit encore imprimer in-octavo, mais en lettres rondes.

La cour étoit absente lorsque Marot fut arrêté; on étoit allé sur la frontière d'Espagne conduire les enfans de France, que l'on

donnoit en échange pour François I<sup>er</sup> détenu prisonnier depuis la fatale journée de Pavie ; et comme il revenoit dans ses états , les mêmes juges voulurent se faire un mérite d'accorder la liberté à un homme qu'ils savoient que le roi honoroit de sa bienveillance , et qui auroit été arraché de leurs mains aussitôt que le roi seroit arrivé à Paris.

Dès que Marot fut mis en liberté , il en témoigna sa reconnoissance à ses amis par le rondeau LXVI , qui marque le temps de sa délivrance. La vengeance que Diane de Poitiers avoit tirée des sarcasmes qu'il s'étoit permis contre elle ; le vide qu'avait laissé dans son cœur l'inconstance d'une femme qu'il avoit tant aimée , ne l'avoient point entièrement désabusé du pouvoir de ses charmes ; s'il lui donne par mépris le nom d'Isabeau , dès qu'il en parle un peu plus sérieusement , il la fait connoître par le symbole de la lune , sous lequel l'antiquité a désigné Diane la pudique. C'est ainsi qu'il s'en explique dans sa prison :

Bien avez leu , sans qu'il s'en faille un A' ,  
 Comme je feuz par instinct de Luna ,  
 Mené au lieu plus mal sentant que souffre  
 Par cinq ou six ministres de ce gouffre ;

C'est encore ce qu'il dit dans la même  
 pièce :

Quant à Luna deverse et variable <sup>2</sup> ,  
 Trop me congnoist son faux cuer odieux.

Comparez ces deux endroits avec ce que  
 Marot dit ailleurs de Diane de Poitiers , de-  
 puis qu'elle fut devenue maîtresse de Henri ,  
 pour lors dauphin de France.

Un chevalier royal <sup>3</sup>  
 Y a dressé sa tente  
 Et sert de cuer loyal  
 Une dame excellente ,  
 Dont le nom gratieux  
 N'est jà besoing d'escrire ,  
 Il est escript aux cieulx ,  
 Et de nuict se peult lire.

C'est le même symbole sous lequel Henri II  
 fit connoître à toute la France cet objet de

<sup>1</sup> Enfer.

<sup>2</sup> Enfer.

<sup>3</sup> Epigramme XXXI.

sa tendresse. Arrivé au trône, il prit pour devise, en faveur de sa maîtresse, une lune naissante, c'est-à-dire, un croissant avec ces paroles : **DONEC TOTUM IMPLEAT ORBEM.** On ne sauroit douter que l'uniformité du symbole ne représente la même et unique personne ? Ecouteons ce que Marot dit de ses propres amours avec Diane.

**Hommes expertz vous dictes par science<sup>1</sup>,**  
**Que Diane est en baisant beaucoup pire.**

La réputation de Diane n'étoit pas fort bien établie. « La duchesse de Valentinois, c'est-à-dire Diane de Poitiers, possédoit le corps du roi, non sans grande apparence de sorcellerie, vu qu'elle avoit déjà passé son âge en très-mauvaise réputation. » C'est ce que dit un auteur du temps même<sup>2</sup>.

On présume que Marot, dégoûté des traverses amoureuses qui jusque-là avoient agité sa vie, finit par se marier, et que ce fut alors qu'il fit des pièces de morale. Je ne puis pas

<sup>1</sup> Épigramme CLXIX.

<sup>2</sup> Histoire ecclésiastique, livre II, pag. 68; elle est attribuée à Théodore de Béze.

dire si c'étoit un mariage bien complet; il n'en parle en aucun endroit de ses ouvrages, et même il avoit toujours paru fort inquiet sur ce lien, comme il prend la liberté de s'en expliquer avec Jésus-Christ dans cette oraison si dévote qu'il fait devant le crucifix :

Ce nonobstant tu as créé les femmes<sup>1</sup>.

Il eut un fils nommé Michel, qui fut reçu page de madame Marguerite en 1534, et qui s'est quelquefois mêlé de poésie, avec peu de succès néanmoins. M. de Thou nous parle, au livre CXXIV, d'un Michel Marot, qui commanda dans une place de Hongrie assiégée par les Turcs, mais je n'ose assurer que ce soit le même.

Marot ne tarda pas à avoir une aventure beaucoup plus extraordinaire que celle de Diane de Poitiers. Madame Marguerite, duchesse d'Alençon, l'avoit reçu dans sa maison, à la recommandation du roi François I<sup>er</sup>, son frère. Elle voulut bien quelquefois parler de poésie avec un homme

<sup>1</sup> Oraison devant le crucifix.

qui passera toujours dans la postérité pour un des premiers auteurs qui ont su faire faire à notre langue poétique un progrès marqué.

La princessesse, qui étoit mariée avec Henri, roi de Navarre, avoit, sans doute, fait confidence au poète des mécontentemens qu'elle recevoit du roi son époux. Brantôme fait connoître les mauvais traitemens que madame Marguerite recevoit de ce prince. « Le roi » Henri d'Albret, dit cet auteur, traitoit fort » mal madame Marguerite de Valois, comme » je le tiens de bon lieu, et eût encore fait » pis sans le roi François, son frère, qui » parla bien à lui, le rudoya fort et le me- » naça pour honorer sa femme et sa sœur, » veu le rang qu'elle tenoit<sup>1</sup> ». Elle étoit jeune, vive et agréable, et trop étrangère à tout esprit de contrainte et de dissimulation pour être mariée avec un prince soupçonneux, qui n'avoit ni cette élévation d'esprit qui vient de la nature, ni cette aimable

<sup>1</sup> Brantôme, Dames illustres, pag, 234.

je de la cour. Il prê-  
tore à une jeune per-  
d'une vertu enjouée.  
elle-même dans sa  
le marque la vivacité  
agréable enjouement  
s de la cour. Bran-  
tore que , dans cette  
ine de Navarre s'étoit  
marque , si je ne me  
dèle du caractère du  
se dans ce rondeau  
par le poète sous le  
ie,

afve tristesse<sup>2</sup>.

en 1527 , une partie  
it justement perdue,  
ntes, pendant la cap-  
ommme les divertisse-  
ttent quelquefois les  
faire ce que le res-  
e hasarder en toute  
ntes , tom. I<sup>er</sup>.

autre occasion, Marot dansoit avec la reine de Navarre; il le fit de si bonne grâce, qu'elle n'eut pas de peine à sentir que le cœur du poète étoit touché du bonheur qu'il recevoit; et peut-être ne s'en aperçut-elle que parce qu'elle étoit sensible aux charmes qu'elle trouvoit dans son esprit plutôt que dans sa personne. La princesse voulut bien le lui faire connoître.

Marot avoit trop de vanité, ou peut-être d'amour, pour ne pas profiter d'une occasion aussi heureuse.

Le poète se crut donc autorisé, par cette démarche, à parler à la princesse. Il le fit par le rondeau qui commence par ce vers :

Tant seulement ton amour je demande<sup>1</sup>.

M<sup>me</sup> Marguerite le reçut avec une bonté qu'elle témoigna par des paroles gracieuses, et sa tendresse se déclara par un baiser.

Suz lettre faites la petite<sup>2</sup>

A la brunette Marguerite.

Si le loysir tu as avecq l'envye,

<sup>1</sup> Rondeau LVIII.

<sup>2</sup> Épigramme CLXXXIX.

De faire ung tour icy près seulement,  
 Je te rendray bon compte de ma vie,  
 Depuis le soir qu'euz à toy parlement :  
 Ce soir feut court, mais je scay seurement  
 Que tu en peulx donner ung par pitié,  
 Qui dureroit dix fois plus longuement,  
 Et sembleroit plus court de la moitié.

Marguerite lui répondit par cette autre épigramme :

Lettre saluez humblement  
 De Maro le seul filz Clément.  
 Quand tu vouldras, le loysir et l'envye  
 Dont me requierz, sera bientost venue,  
 Et de plaisir seray toute ravye,  
 Lors me voyant de toy entretenué,  
 Le soubvenir de ta grace congnüe,  
 Du soir auquel j'eus à toy parlement,  
 Soubvent me faict par amour continüe  
 Avoir desir de recommencement.

La princesse prenoit plaisir à mêler ses productions avec celles de son favori : elle faisoit même une étude de toutes les pièces de poésie que produisoit ce génie si facile et si enjoué, l'oracle de son temps et l'admiration du nôtre. Et comme les princes avoient alors pour leurs inférieurs une douce con-

descendance, qui ne leur faisoit rien perdre de leur dignité, elle permettoit à Marot de la traiter<sup>1</sup> de sœur. C'est ce qu'il fait dans la plupart des vers où il lui parle d'amours;

Ung chascung qui me faict requeste<sup>1</sup>  
 D'avoir œuvre de ma façon;  
 Voise tout chercher en la teste  
 De Marguerite d'Alençon;  
 Je ne fay dixain ne chanson,  
 Chant royal, ballade, n'épistre,  
 Fidelement correct et seur,  
 Qu'en sa teste elle n'enregistre  
 Ce sera mon petit registre  
 Elle n'aura plus nom ma seur.

Cette sœur devint donc son amie, et cette amie devint enfin sa maîtresse. Elle ne croyoit pas qu'en cela on pût l'accuser d'avoir mésallié son esprit. Elle ne croyoit pas même mésallier son cœur, que d'en faire quelquefois paroître les sentimens avec cette tendresse que l'imagination seule peut représenter. Marot fut récompensé de sa galanterie par la bienveillance de Marguerite.

<sup>1</sup> Épigramme cxxxiii, cxxxv, cliii.

<sup>2</sup> Epigramme clxxvii.

Uug jour la dame en qui si fort je pense <sup>1</sup>,  
 Me dict ung mot de moy tant estimé,  
 Que je ne puis en faire récompense,  
 Fors de l'avoir en mon cneur imprimé.  
 Me dict avec ung ris accoustumé,  
 Je croy qu'il fault qu'à t'aymer je parvienne :  
 Je luy respond : garde n'ay qu'il m'advienne  
 Ung si grand bien ; et si j'ose affermer  
 Que je debvrois craindre que cela vienne,  
 Car j'ayme trop quand on me veult aymer.

C'étoit beaucoup dire pour une princesse : elle marquoit par une déclaration si tendre, qu'en tout ce qu'elle avoit fait pour le poète, il se trouvoit quelque chose au-dessus de l'estime et de la bonté que les personnes, placées par le hasard de la naissance au-dessus des autres, témoignent à leurs inférieurs. La princesse, qui vouloit démêler jusqu'aux plus secrètes pensées de Marot, le contraignit de s'expliquer sur son amour. Peut-être soupçonoit-elle de n'être point assez aimée, ou peut-être même craignoit-elle de l'être trop. Le poète fit connoître les secrets de son cœur par des vers qui plurent à la princesse, parce

<sup>1</sup> Épigramme CLXXXI.

que son amour-propre n'y étoit pas moins flatté que sa tendresse :

Puisqu'il vous plaist entendre ma pensée <sup>1</sup>.

Dès que la reine de Navarre fut assurée des sentimens de son ami, elle risqua une lettre, parce qu'elle croyoit qu'il avoit été trop long-temps sans la voir. Jusque-là toutes les ouvertures, toutes les déclarations que Marguerite avoit faites à Marot, étoient encore renfermées dans les bornes de l'amitié; mais le poète, qui sentoit que ses assiduités amoureuses, que ses ambiguïtés toujours dites à propos; que ses discours même, aussi sensibles que spirituels, ne déplaisoient point à la reine, la pressa de lui accorder une faveur. Il étoit dégoûté de la fadeur qu'il trouvoit dans le triste nom de sœur, qu'il lui avoit donné: il craignoit que cela ne fût capable de la refroidir, et peut-être même de la glacer. Il la supplia <sup>2</sup> donc de lui permettre de la traiter de maî-

<sup>1</sup> Épigramme CLVI.

<sup>2</sup> Élégie xv.

tresse. La princesse connoissoit trop la valeur de ce que demandoit le poète pour lui refuser de se servir avec elle de ce terme, qui passoit de beaucoup la douceur de l'amitié, et la tranquillité d'une parenté si proche. Mais quelle fatalité ! elle lui ordonnoit en même temps de brûler cette lettre. Elle savoit que son amant n'avoit pas besoin de titre public de son amour. La vanité de Marot le portoit à la garder ; mais l'amour vouloit être obéi.

*Aulcunes foys au feu je la boustoye<sup>1</sup>.*

Madame Marguerite ne pouvoit passer un jour sans le voir, et Marot ne la voyoit pas sans avoir quelquefois ces sentimens de tristesse que l'amour seul produit et connoît, et dont souvent un cœur tendre seroit fâché qu'on le délivrât.

*Dès que m'amye est ung jour sans me veoir<sup>2</sup>.*

La reine de Navarre aimoit véritablement : elle en vint jusques à ces rendez-vous qui

<sup>1</sup> Élégie xvi.

<sup>2</sup> Épigramme CLIV.

ne peuvent avoir, surtout dans les personnes de ce rang, que des suites fâcheuses; mais son amour ne lui permettoit pas d'en prévoir les conséquences. Il est vrai que les deux amans avoient soin de prendre des temps non suspects. C'étoit, ou la nuit de Noël, ou de ces jours assez privilégiés pour ôter à la médisance les libertés qu'elle auroit pu se donner en d'autres occasions.

Les prestres lors bien hault chantent et cryent<sup>1</sup>.

Ces amans n'avoient point assez de précaution. Marguerite étoit jeune, et elle aimoit. Il ne paroît pas que Marot eût encore assez d'expérience. On commençoit à murmurer de leurs <sup>2</sup> amours; Marguerite étoit alarmée; et Marot, aveuglé par la vanité, croyoit qu'il suffissoit tantôt de consoler, tantôt d'apaiser sa maîtresse par des élégies<sup>3</sup> ou des rondeaux. Il lui étoit glorieux de posséder le cœur d'une princesse que les grâces sembloient avoir pris plaisir à combler de tous

<sup>1</sup> Élégie xi.

<sup>2</sup> Élégie xii.

<sup>3</sup> Élégie xvii.

leurs dons. Mais madame d'Alençon étoit trop sensible à ce qu'elle se devoit à elle-même pour ne pas concevoir un extrême chagrin de ce qu'on publioit à la cour ; elle y succomba donc, et fut malade. Cette indisposition, qui fut légère, au lieu de ralentir ces amans, ne fit que ranimer leur ardeur, et Marot fit ce beau cantique, où il dit, entre autres choses, au Seigneur :

'Ta sainte voix en l'évangile crye<sup>1</sup>.

Les bruits s'étant dissipés avec la maladie de la princesse, les amans se réunirent, et furent moins attentifs qu'ils ne l'avoient encore été. Madame d'Alençon, se laissant aller aux mouvemens d'une vivacité qui aime à folâtrer, se hasarda de le faire publiquement avec Marot. Cela fut remarqué ; et quand on n'y auroit pas fait attention, le poète avoit trop peu de discrétion pour cacher ce bânage innocent en lui-même ; aussi Marot ne put-il s'empêcher de le faire connoître à toute la cour par cette épigramme.

<sup>1</sup> Chant vi.

Anne par jeu me jecta de la neige<sup>1</sup> :

Madame Marguerite fut reprise, non-seulement de ces privautés avec un homme que les idées de cour plaçaient si bas au-dessous d'elle, mais encore d'avoir permis que le poète lui adressât tant de vers, qui pouvoient nuire dans la suite à sa réputation. On avoit eu même la témérité d'insinuer que les amans ne s'en tenoient pas aux sentimens du cœur.

Qui peche plus luy qui est esventeur ?

Mais soit que la chose eût trop éclaté, soit que les langues indiscrettes eussent alors, comme<sup>3</sup> aujourd'hui, plus de crédit pour faire penser le mal que les amans n'en avoient pour se justifier, on interdit au poète de voir la princesse. Marguerite, de son côté, pria son amant de ne plus faire de vers pour elle. Il obéit<sup>4</sup>; mais il se

<sup>1</sup> Épigramme cxli.

<sup>2</sup> Épigramme clxxxii.

<sup>3</sup> Élégie xxiv et chanson xxxi.

<sup>4</sup> Épigramme clxiii.

crut obligé de ne point abandonner sa maîtresse à de tristes réflexions. Il trouva moyen de faire arriver jusqu'à elle des consolations, quand lui-même en avoit si grand besoin.

Si vous voulez qu'on n'ait sur nous envye<sup>1</sup>.

François I<sup>er</sup> ne vouloit pas que l'indiscrétion du poète donnât lieu au roi de Navarre d'augmenter ses soupçons. Marot n'en fut pas quitte pour ce chagrin ; il eut encore celui de voir mourir Jean Marot, son père, dont la probité, toujours estimée dans les deux cours même les plus corrompues, servoit de protection à Clément. Accablé de tous les malheurs à la fois, Marot se vit obligé de s'éloigner de la cour, pour laisser évaporer tranquillement les murmures des courtisans et le mécontentement du roi. Comme il s'étoit plus d'une fois déclaré contre les femmes de Paris, on profita de son absence pour faire circuler, sous son nom, quelques mauvaises pièces injurieuses pour

<sup>1</sup> Élégie xix.

des personnes dont il étoit dangereux d'encourir le ressentiment. Ce fut vainement qu'à son retour, en 1529, il voulut s'en justifier ; on persista à croire qu'il étoit l'auteur de la pièce intitulée les *Adieux*. Pour rendre la chose plus vraisemblable, ses ennemis prétendoient que la médiocrité de la poésie étoit un voile sous lequel il vouloit cacher son esprit satirique.

Cette absence fit tort aux affaires domestiques de Clément Marot ; le roi lui avoit promis de le faire succéder aux emplois de Jean Marot ; mais on oublia de le coucher sur l'état de sa maison, soit que le roi voulût par là le punir de ses saillies poétiques ; soit même qu'on se fit un mérite, auprès du roi de Navarre, d'abandonner un homme qui avoit pu lui déplaire. Le poète le sentit : et il semble qu'il n'approche qu'en tremblant de la personne de François I<sup>e</sup>, pour lui demander une grâce que ce prince avoit eu la bonté de lui promettre.

Marot ne put obtenir qu'un acquit, c'est-à-dire, une ordonnance particulière, pour

être payé chez le trésorier comme officier de la maison du roi, et encore lui fit-on attendre long-temps cette grâce. Cela donna lieu au poète de présenter à François I<sup>er</sup> cette ingénieuse épigramme :

Plaise au roy notre sire <sup>1</sup>.

L'acquit fut scellé par le chancelier Duprat ; mais le trésorier Prud'homme fit alors ce que font encore aujourd'hui tous ses confrères ; il semble que le roi leur vole et leur enlève leur propre bien, quand il leur ordonne de payer en détail les sommes qu'il a bien voulu leur confier en gros. Il refusa de satisfaire aux ordres du roi ; et le poète fut contraint de s'en plaindre au ministre. C'étoit toujours le chancelier Duprat :

Puissant prélat, je me plains grandement <sup>2</sup>.

Marot fut payé sur de nouveaux ordres. Prud'homme, qui ne le connoissoit que de réputation, devint de ses amis ; et Clément lui donna depuis le goût de la poésie. Diane de

<sup>1</sup> Épigramme iv.

<sup>2</sup> Épître xxv.

SUR CLÉMENT MAROT. xli

Poitiers, toujours attentive à la conduite du poète, saisit cette occasion de disgrâce : sa vengeance se réveilla, avec peu de succès néanmoins. Elle fit demander à Marot qui l'autorisait à la chansonnier, ou même à la censurer, comme il faisoit : pour toute réponse, il lança contre elle des épigrammes plus mordantes encore que celles dont elle se plaignoit <sup>1</sup>.

Les chagrins amoureux que recevoit le poète ne pouvoient l'empêcher de penser à madame Marguerite. Elle partoit avec madame d'Angoulême, sa mère, pour aller à Cambray, conclure avec madame Marguerite d'Autriche le traité qui se devoit faire pour la délivrance des enfans de France. Il ne put la laisser partir sans lui envoyer cette épigramme :

Où allez-vous, Anne que je le sache <sup>2</sup>?

Le retour de la princesse rendit au poète sa première vivacité : et quoiqu'il n'eût pas encore la permission de voir la reine de Na-

<sup>1</sup> Épigramme cxxx.

<sup>2</sup> Épigramme cl.

varre, il ne laissoit pas de lui faire connoître ses sentimens par des vers, qui pénéstroient jusques au cabinet, et peut-être jusques au cœur de la princesse. Il craignoit cependant qu'elle n'eût pris quelque impression fâcheuse contre lui; et pour lui rendre compte de sa conduite, il lui demanda, par l'épigramme CLXXXIX, une audience secrète, que la princesse voulut bien lui accorder.

On commençoit à dresser pour l'année suivante l'état de la maison du roi. Clément Marot, qui craignoit encore l'oubli du ministre (c'étoit Anne de Montmorency), ne lui adressa point seulement l'épigramme XXXIII, il implora même la protection du cardinal de Lorraine, très-puissant à la cour, et en particulier <sup>1</sup> auprès d'Anne de Montmorency, grand-maître de la maison du roi. Mais la mauvaise fortune du poète fit que son nom ne fut point encore porté sur l'état, moins par oubli que de propos délibéré. Anne de Montmorency donna encore une fois ce

<sup>1</sup> Élégie xxvii.

SUR CLÉMENT MAROT. XLIII

chagrin, moins à Marot qu'à la reine de Navarre, qu'il n'aimoit pas, et dont il n'étoit pas aimé. Il fallut donc, en 1530, que le poëte eût de nouveau recours au roi pour le supplier de redresser ce nouvel oubli:

Tandis que j'estois par chemin <sup>1</sup>.

La fortune, chagrine d'avoir manqué son coup, suscita une nouvelle affaire à Clément Marot. Peut-être lui-même y avoit il donné lieu, en tirant des mains des archers un homme qu'on arrêtoit. On informa contre lui; il fut décrété et ensin arrêté, pour avoir empêché, par des voies de fait, le cours ordinaire de la justice. Il fit, à cette occasion, l'épitre XXVI, qu'il adressa à François I<sup>e</sup>, pour lui demander son élargissement. Le roi écrivit, et Marot fut délivré.

Après bien des difficultés, on trouva les moyens et les sommes nécessaires pour exécuter le traité de Cambray. La cour partit pour aller recevoir les enfans de France, que madame Eléonore d'Autriche, qui venoit épouser

<sup>1</sup> Épigramme vi.

François I<sup>er</sup>, conduisoit avec elle. Marot suivit la cour; et ce fut dans ce voyage qu'il fit le chant XII, et qu'il présenta son épître XIV à la nouvelle reine. A son retour à Paris, il prit le soin de publier les premiers ouvrages de sa jeunesse, sous le titre d'ADOLESCENCE CLÉMENTINE. Il auroit bien souhaité les offrir publiquement à madame Marguerite; mais c'auroit été renouveler des bruits fâcheux, presque assoupis.

A peine Marot fut rentré en grâce, que de nouvelle traverses le vinrent assaillir. Il sembloit qu'il fût ordonné qu'il ne garderoit jamais d'argent. Quand il n'avoit pas dépensé, ou plutôt dissipé à son ordinaire celui qu'il tenoit des bontés du roi, il avoit le malheur de se laisser voler. Ce fut ce qui lui arriva peu de jours après qu'il eut reçu une gratification de François I<sup>er</sup>. A ce vol succéda, en 1531, une maladie qui mit le poète hors d'état d'agir et de paroître.

Le roi répara le tort que le voleur avoit fait à la bourse de son poète, tandis que les médecins rétablirent enfin sa santé

délabrée, depuis plus de trois mois, par des excès de débauche. Il eut encore la force, dans ce double malheur, d'écrire à François I<sup>er</sup> cette lettre<sup>1</sup> si agréable, où il fait un portrait vif et si plaisant de sa triste situation. C'est peut-être ce qu'il y a de mieux tourné dans ses ouvrages. L'amour et la colère ne lui avoient rien suggéré jusqu'alors d'aussi correct, ni d'aussi enjoué que cette pièce, dont nous sommes redevables à la nécessité, mère et maîtresse de l'industrie. Il lui resta une langueur qui ne l'empêcha point de faire la complainte IV, où il déplore, d'un air fort pathétique, la mort de madame d'Angoulême, mère de François I<sup>er</sup>. Revenu de sa langueur, il suspendit pour quelque temps ses travaux poétiques. Il fit seulement réimprimer, en 1532, les œuvres de François Villon, ce poète célèbre, qui, sous les règnes de Charles VII et de Louis XI, redressa les négligences de notre ancienne poésie. Cette épigramme fait voir qu'il ne l'entreprit que par ordre de François I<sup>er</sup>.

<sup>1</sup> Épître xxviii.

Si en Villon on treuve encore à dire,  
 S'il n'est réduict, ainsy qu'ay prétendu,  
 A moy tout seul on doibt le blasme, sire,  
 Qui plus y ay travaillé qu'entendu;  
 Et s'il est mieulx en son ordre estendu,  
 Que paravant, de sorte qu'on le prise,  
 Le gré à vous en doibt estre rendu,  
 Qui feustes seul cause de l'entreprise.

Le voyage que le roi fit à Marseille, en 1535, pour s'aboucher avec le pape Clément VII, occasionna celui de Henri et de la reine de Navarre dans leurs états, où Marot les suivit. C'est à cette occasion qu'il fit l'épigramme XXIII :

Mon second roy, j'ay une hacquenée <sup>1</sup>.

Les deux cours revinrent; Marot resta peu de temps à celle de France. Ce fut là qu'il écrivit à Lyon Jamet, son ami, l'épitre XLII, ou la première épitre du Coq - à - l'Ane, pièce qui n'a rien conservé pour nous du sel que les contemporains paroissent y avoir trouvé. De là, il suivit la cour de Navarre à Blois. Alors il se vit attaqué par la plus rude

<sup>1</sup> Épigramme xxiii.

tempête qu'il eût encore essuyée. Indigné, comme tout ce que la France comptoit alors d'hommes instruits, contre les abus de la cour de Rome, qu'il avoit été à portée de voir de plus près que beaucoup d'autres, il se laissa gagner par les nouveaux évangélistes ; le roi François I<sup>er</sup> se crut obligé, pour réparer ce qu'il croyoit des injures faites à la religion, d'ordonner, dans les premiers jours de l'année 1535, une procession générale à Paris, où il assista avec la reine son épouse et les princes ses enfans. On rechercha ensuite les propagateurs et les sectateurs de la nouvelle doctrine : on en découvrit plusieurs, qui furent brûlés à Paris et en divers endroits du royaume. Ce fut alors que Diane de Poitiers, toujours sensible aux outrages d'un amant maltraité, ranima sa colère avec plus de fureur et de succès. Elle eut l'adresse d'insinuer que Marot étoit attaché à la nouvelle doctrine ; cette accusation <sup>1</sup> fut accueillie beaucoup plus légèr-

<sup>1</sup> Épître XLVI.

ment qu'elle n'avoit été formée , surtout parce qu'elle étoit faite contre un homme qui s'étoit attiré la haine des gens de robe , pour les avoir peints si vivement <sup>1</sup> dans son Enfer.

Le lieutenant criminel alla donc saisir , à Paris , tous les papiers et tous les livres du poète qui étoit alors à Blois. On cherchoit moins à voir s'il étoit coupable qu'à l'impliquer dans une affaire odieuse , dont le roi vouloit que l'on fit une justice très-sévère. Marot en fut averti ; et , comme s'il n'eût pas connu le caractère toujours dangereux de la plupart des juges mercenaires ou courtisans , il s'imagina faussement qu'il lui suffisoit d'être innocent pour n'avoir rien à redouter de leur part. Mais ses amis furent assez attentifs pour lui faire connoître <sup>2</sup> , par des exprès , qu'il eût absolument à ne point aller à Paris. Quoiqu'il n'y eût pas de preuves suffisantes pour l'accuser de luthéria-

<sup>1</sup> Épître XLVIII.

<sup>2</sup> Épître XLVII.

nisme, au moins prétendoit-on le rendre criminel sur ce que l'on avoit trouvé dans son cabinet des livres de magie, de nécromancie et de cabale, comme<sup>1</sup> s'il n'étoit permis aux gens de lettres de n'avoir que d'une sorte de livres.

Il lui fallut donc prendre la fuite, et la reine de Navarre, qui inclinoit aussi vers les nouvelles doctrines, lui donna les moyens de se retirer en Béarn. Mais le poète ne s'y crut pas encore en sûreté. La reine Marguerite fut même, depuis les placards, plus circonspecte dans la protection qu'elle accordoit aux personnes suspectes de tenir les nouvelles opinions; Marot ne put rester dans les états de cette princesse, il fut obligé de prendre le chemin de l'Italie et de passer les Alpes. Il se rendit à Ferrare, où madame Rénée de France, qui en étoit duchesse, favorisoit les réformateurs.

Il ne parut pas comme étranger dans cette cour. Outre Rénée de Parthenay, dame de

<sup>1</sup> Épître XLVIII.

Pons , il y trouva madame de Soubise , autrefois les délices de la cour de Louis XIII , et l'ornement de celle de Ferrare , où elle avoit suivi madame Renée en ce pays. Le poète s'attacha surtout à madame de Soubise , qui aimoit les arts et les sciences. Son goût pour la poésie l'avoit engagée à produire , à la cour d'Anne de Bretagne et de Louis XIII , Jean Marot , père de Clément. Elle avoit même , par ses bienfaits , attiré en France Jean le Maire , à qui notre poète fut redevable de plusieurs conseils sur la versification. Elle présenta donc Marot au duc et à la duchesse comme un homme de mérite , qu'elle croyoit digne d'une puissante protection ; et Marot voulant répondre à la bonne opinion que madame de Soubise avoit fait concevoir de son mérite , composa l'épigramme XXIX et l'épitre XLIX. Il avoit trouvé à Ferrare Jean Calvin , qui s'y étoit réfugié la même année. Mais ces deux esprits n'avoient de commun que l'amour de la nouveauté.

Dès qu'il fut à couvert sous la protection

## SUR CLÉMENT MAROT.

LI

de la duchesse de Ferrare, et qu'il n'eut plus à craindre ni l'austère bigoterie de l'inquisiteur, ni la fureur du lieutenant criminel, Clément désira de souffrir le martyre pour la réforme. C'est ce qu'il déclare dans cette lettre si belle et si majestueuse qu'il écrivit au roi François I<sup>er</sup> :

Que pleust à l'Eternel<sup>1</sup>

Pour le grand bien du peuple désolé.

Le poète sut goûter à Ferrare les plaisirs si naturels aux petites cours, où le mérite qui ne se méconnoît pas, peut, plus facilement qu'ailleurs, se placer au même rang que la naissance, pourvu, cependant, que l'homme toléré n'ambitionne pas d'autre qualité que celle de courtisan. Quand on le vit protégé par la duchesse régnante, il fut admis partout. Mais, selon le goût françois, il se lia principalement avec ceux de sa nation, et amusa son loisir par des lettres qu'il écrivoit à ses amis. La seconde du Coq-à-

<sup>1</sup> Épître XLVII.

l'Ane, plus singulière encore que la première, fut faite dans ce temps<sup>1</sup>.

L'année précédente, il avoit fait cette épigramme<sup>2</sup> du beau Tetin, qui fut alors si fort goûtée à la cour, pour sa gentillesse et sa légèreté, qu'il prit envie aux poètes du temps de faire de pareilles descriptions des autres parties du corps, même les plus secrètes. Ce qui donna lieu à Marot de faire la contre-partie de cette épigramme<sup>3</sup>, qu'il adressa à ses confrères en Apollon, pour les engager à le suivre encore cette fois.

Marot ne fut pas long-temps sans être agité par ces tendres retours vers la patrie, plus naturels aux François qu'à tout autre peuple, soit qu'ils fussent occasionnés par la retraite de madame de Soubise, dont la protection lui étoit encore très-nécessaire, soit même que son cœur, plein d'humanité, fût touché des chagrins que le duc de Ferrare causoit à la duchesse son épouse. Ce prince,

<sup>1</sup> Épître XLIII.

<sup>2</sup> Épigramme LVII.

<sup>3</sup> Épigramme LVIII, épître XL.

entièrement dévoué à la cour de Rome et à Charles-Quint, souffroit avec impatience que madame Rénée attirât dans ses états ou des François, ou des gens désagréables au Saint-Siége. Marot fut donc obligé de se retirer, en 1536, à Venise, d'où il envoya à la reine de Navarre le XXI<sup>e</sup> cantique, pour répondre à une lettre que la princesse lui avoit fait l'honneur de lui écrire. Il résolut ensuite de chercher les moyens de faciliter son retour. Il prit la liberté d'en écrire à M. le dauphin François, auquel il adresse cette lettre si spirituelle, où il lui dit :

Mais, monseigneur, ce que demander j'ose,  
 De quatre pars n'est pas si grande chose ;  
 Ce que je quierz, et que de vous espère,  
 C'est qu'il vous plaise au roy vostre chier père,  
 Parler pour moy, si bien qu'il soit induict  
 A me donner le petit saulf-conduict  
 De demy-an, qui la bride me lasche,  
 Ou de six mois, si demi-an luy fasche.  
 Non pour aller visiter mes chasteaux,  
 Mais bien pour veoir mes petits Marotteaux,  
 Et donner ordre à ung fais qui me poise :  
 Aussy affin que dire adieu je voyse  
 A mes amys et compagnons vieulx,

Car vous sçavez , si fay je encore mieulx ,  
 Que la poursuite et fureur de l'affaire  
 Ne me donna jamaiz temps de ce faire ,  
 Aussy assin qu'encore ung coup j'accolle ,  
 La cour du roy , ma maistresse d'escolle....

La duchesse de Ferrare , qui sentoit par elle-même la peine que le poète devoit avoir de son éloignement , voulut bien s'intéresser pour lui .

Après deux ans d'exil , il fut rappelé<sup>1</sup> vers la fin de l'année 1536. Il ne tarda guère à regagner la France .

Mon premier poinct ce feut de louer Dieu<sup>2</sup> ,  
 Et le second de desloger du lieu  
 La où j'estois , pour au pays venyr ,  
 D'où je n'ay sceu perdre le soubvenyr .

Il se rendit à Lyon dans l'espérance d'y trouver François I<sup>r</sup> , qui étoit venu pour être témoin de la revue que l'empereur Charles-Quint faisoit lui-même de son armée en Provence ; Marot ne fut point assez heureux pour joindre le roi dans cette ville ; il<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Étrenne XI.

<sup>2</sup> Épître LIII.

<sup>3</sup> Épître LII.

y fut bien reçu du cardinal de Tournon, qui en étoit gouverneur, et même de tout ce qu'il y avoit de considérable à Lyon. Le cardinal, qui étoit très-ardent catholique, engagea ou obligea Clément Marot (c'est à peu près la même chose) à faire abjuration des nouvelles erreurs, qu'il n'avoit peut-être jamais bien connues, ni professées. Tout le monde s'empressa de voir cette cérémonie: on n'ignoroit pas que ce poète vivoit d'une manière à faire douter si la vie qu'il avoit tenue jusqu'alors étoit bonne ou mauvaise. Il étoit redévable à ses infortunes de l'empressement qu'on mettoit à lui rendre ces devoirs d'humanité que la nation n'a jamais refusés aux illustres malheureux. Et s'il en témoigna sa reconnoissance à cette ville <sup>1</sup> hospitalière, il sut se venger depuis des Parisiens, qui avoient été ses plus cruels ennemis.

Paris, tu m'as faict maints allarmes <sup>2</sup>,

<sup>1</sup> Épître LIX.

<sup>2</sup> Épigramme XLVI.

Ce fut dans ce voyage que le poète forma une espèce de liaison avec Etienne Dolet, cet imprimeur célèbre qui fut depuis brûlé à Paris pour cause de religion ; mais cette liaison ne fut pas d'assez longue durée pour mériter le nom d'amitié. Clément et Dolet se brouillèrent et se dirent des injures de savans.

La jeunesse de Lyon s'empressa de voir un homme qui savoit, par ses poésies légères et badines, égayer si agréablement leur esprit.

Adieu, enfans pleins de savoir <sup>1</sup>.

A son arrivée à la cour, le poète paya sa bienvenue par les Dieux-Gard, contenus dans l'épitre LIV, qu'il finit en pardonnant de bouche le mal qu'il avoit reçu de ses ennemis ; mais, dès qu'il fut rétabli dans ses fonctions, et rentré, comme auparavant, dans tous les plaisirs de la cour, il se garda bien de leur tenir parole. Outre le chant XI, sur le mariage de madame Magdelaine de France avec le roi d'Ecosse, il publia, au com-

<sup>1</sup> Épitre LI.

mencement de la nouvelle année, ces Etrennes <sup>1</sup> si agréables, où l'on voit, par les caractères de toutes les dames de la cour, qu'il n'avoit pas oublié dans son exil les aimables personnes dont elle étoit décorée. Malgré le généreux pardon qu'il vouloit bien leur accorder, il sut, dans ces mêmes Etrennes, se venger de Diane de Poitiers. Il le fit encore plus vivement à l'égard d'Huet et de Sagon; le poète n'eut pas de plus cruels ennemis. Ils firent en son absence une espèce d'anti-Marot, où Marot lui-même paroissoit plier sous le poids de leurs injures, parce qu'il étoit absent. Charles Fontaine et Bonaventure Desperriers avoient déjà pris la défense de leur ami. Mais Clément crut qu'à son retour il devoit aussi les régaler d'une <sup>2</sup> épître: et pour leur faire l'honneur tout entier, il la mit sous le nom de son valet.

La guerre qui s'étoit renouvelée dès l'an 1535 continuoit encore en 1537, et le roi s'étoit rendu à Lyon pour passer de là en

<sup>1</sup> Etrenne xi, etc.

<sup>2</sup> Épître XLV.

Italie. Marot le suivit, après avoir fait aux dames de la cour ses adieux, qu'il termine si galamment, et avec une vivacité qui fait voir qu'enfin il étoit revenu à ses premiers sentimens.

Adieu m'amye la dernière <sup>1</sup>.

La paix se fit à Nice l'année 1538, et le poète en témoigna sa joie au nom de tout le peuple françois. Se trouvant à Lyon, il renouvela ses assiduités auprès de M. de Villeroi, dont il avoit été page; et comme témoignage de la reconnaissance qu'il avoit conservée, il lui dédia sa *Description du Temple de Cupidon*, qu'il avoit faite chez ce seigneur, il y avoit plus de vingt ans. Il fit ensuite réimprimer ses ouvrages par Etienne Dolet.

L'année d'après, François I<sup>e</sup> tomba malade; toute la France fut alarmée. Marot fit éclater à cette occasion son zèle poétique par les cantiques IV et V. Sa vie fut assez tranquille jusqu'en 1543, qu'ayant publié une version de plusieurs psaumes, qu'il avoit en-

<sup>1</sup> Épître iv.

treprise à la sollicitation de quelques savans, et surtout du célèbre Vatable, qui le voulut bien aider de ses lumières, la Sorbonne en fut alarmée: c'étoit donner au peuple la connoissance des livres saints, qu'on avoit grand soin d'interdire alors au commun des fidèles. Malgré les ordres du roi, qui engageoit Marot à continuer cet ouvrage, il fallut céder au crédit que l'ignorance avoit encore à la cour; et le roi eut la foiblesse d'abandonner son poète. Clément eut la précaution d'éviter le danger par une fuite sage et prudente.

Privé de son emploi, et même de la protection de la reine de Navarre, il se retira en Savoie, où il forma encore une inclination, mais qui dura peu. La bataille de Cerizolles s'étant donnée, il ne put s'empêcher d'aller jusques au camp. Toujours ami de son pays, il félicita toute l'armée, et ensuite le comte d'Enghien, jeune prince de vingt ans, qui venoit de battre le vieux marquis du Guast, général des troupes de Charles-Quint. Marot fixa sa demeure à Turin, et continua de se livrer aux goûts qui s'étoient partagés sa vie.

Il se mit sous la protection de ceux qui gouvernoient alors le Piémont, possédé par la France depuis que François I<sup>er</sup> en avoit dépouillé Charles III, duc de Savoie, surnommé le Bon. Ceux qui y commandoient donnèrent une retraite sûre à Marot; mais leurs libéralités ne furent pas grandes envers lui. Il mourut pauvre à Turin, âgé d'environ cinquante ans, selon quelques-uns, et de soixante, d'après d'autres. Jodelle lui fit cette épitaphe, selon le goût de son siècle :

Quercy, la cour, le Piémont, l'univerz,  
Me feit, me teint, m'enterra, me congneu;  
Quercy, mon loz, la cour tout mon temps eut,  
Piémont mes oz, et l'univerz mes verz.

Charleval, bel-esprit du dix-septième siècle, avoit écrit sur son exemplaire des œuvres de Marot, les vers suivans :

Les œuvres de maître Clément  
Ne sont point gibier de dévote;  
Je vous les prête seulement,  
Gardez bien qu'on ne vous les ôte;  
Si quelqu'un vous les escamote,  
Je le donne au diable Astarot.

D'autres sont fols de leur marotte,  
Moi je le suis de mon Marot.

Les mœurs de Marot ont toujours été fort licencieuses, et ni l'âge, ni les persécutions qu'il souffrit, ni la pauvreté ne purent lui faire perdre ses mauvaises habitudes qui le suivirent partout. Mais on ne sauroit lui refuser un esprit très-fin et très-délicat; il a une grâce inimitable à tout ce qu'il dit, et ses pensées les plus communes sont embellies par le tour délicat qu'il leur donne. Son langage, qui a vieilli, n'empêche pas que ses vers ne soient toujours lus avec plaisir. On peut dire de lui ce que Despréaux a dit d'Homère :

Dans son vieux style encore a des grâces nouvelles.

Il a connu cette heureuse facilité d'expression, ce tour ingénieux et naturel; il a senti le premier cette finesse de pensée qui nous charme à présent: et sa prudence poétique, la seule peut-être qu'il ait fait paroître, l'a porté à s'en servir dans tout ce qui est sorti de sa plume. Quel badinage dans son Temple de Cupidon, le premier morceau d'éclat

qu'il ait publié! il n'avoit pas plus de vingt ans lorsqu'en 1515 il présenta ce poëme à François I<sup>er</sup>: mais ce badinage ne consiste pas seulement dans une variété d'expressions piquantes par leur sel; c'est une allégorie toujours également bien entendue; c'est une diversité de peintures si vives et d'images agréables, sous le voile desquelles on découvre une infinité de pensées fines et délicates. Les descriptions pompeuses auroient fait languir cet ouvrage; mais le poète a su, tantôt par ce qu'il tire de son propre fond, quelquefois par des endroits industrieusement empruntés du Roman de la Rose, y semer un enjouement qui est plutôt dans les choses que dans les paroles. Ses premières pensées m'ont paru quelquefois plus vives, plus agréables, plus énergiques que les corrections qu'il y fit dans un âge plus avancé. On s'est déjà plaint de ce défaut à l'égard de Ronsard et de quelques autres poètes. Il est étonnant que dans la pétulance de l'âge, que dans un temps où le goût n'est pas encore formé, on

\* Ménage, observations sur Malherbe.

ne trouve dans cette pièce aucune pensée équivoque sur une matière où la gentillesse n'est pas facile à soutenir aussi long-temps que l'a fait ici le poète , sans tomber dans ces termes embarrassans pour les imaginations scrupuleuses et pour les oreilles délicates. Marot n'a pas toujours été si sage , et par opposition au caractère du reste des hommes, il semble qu'avec l'âge il soit devenu moins réservé.

Il n'étoit pas né pour la morale : il pensoit trop finement pour traiter une matière sur laquelle on n'avoit encore que des idées communes : mais, comme il n'étoit pas ordinaire de voir parler en vers de sujets dogmatiques, il s'est hasardé de le faire : la nouveauté lui servit d'attrait. Il lui suffisoit même que ce fût le goût du temps de penser sur la doctrine d'une façon extraordinaire. Peut-être même ne fut-il pas fâché de trouver cette occasion de montrer qu'à son loisir il ne laissoit pas de jeter quelquefois les yeux sur l'écriture sainte, qu'on le soupçonneoit de ne guère pratiquer.

Ses satires ont eu tout le succès qu'on doit attendre de ce genre de poésie , c'est-à-dire , que l'on châtaia l'auteur ; ou , pour parler plus juste , qu'on le persécuta pour avoir diverti la cour aux dépens de la robe , qu'il caractérise si naïvement dans son Enfer . Il auroit eu raison de dire :

C'est un méchant métier que celui de médire<sup>1</sup> ,  
A l'auteur qui l'embrasse il est toujours fatal ,  
Le mal qu'on dit d'autrui , ne produit que du mal .

Il a beaucoup plus brillé par les élégies , les épîtres , les ballades , les rondeaux et les épigrammes . C'est là proprement ce qui fait le fond de ses ouvrages .

On ne pouvoit mettre en de meilleures mains l'élegie , dont le partage est de se plaindre tendrement des rigueurs d'une maîtresse ; d'implorer son secours dans la peine ; ou même , si vous voulez , d'exprimer ces douceurs que ressent un cœur passionné , et qui est aimé . Ardent comme l'étoit Marot sur les dépendances de l'amour intéressé , il

<sup>1</sup> Despréaux , satire .

ne cessoit de se plaindre, tantôt avec beaucoup d'esprit, d'autres fois avec un peu trop de chaleur, mais ordinairement avec les sentimens d'une ame véritablement touchée. En certaines occasions il y a trop d'esprit, en d'autres il y a trop peu de délicatesse. C'est un défaut; mais long-temps après Marot, au siècle même raffiné de Voiture et de Sarrazin, on s'imaginoit que, pour paroître vraiment passionné, il falloit témoigner beaucoup d'esprit en amour. Et si nous prenions la peine de remonter jusqu'au siècle d'Auguste, nous verrions qu'Ovide s'est distingué dans ses élégies bien moins par la tendresse que par la gentillesse de ses vers. Les sentimens, c'est-à-dire, les mouvemens d'un cœur pénétré n'ont été employés que depuis. S'il y a beaucoup d'esprit dans la I<sup>e</sup>, la III<sup>e</sup>, la IV<sup>e</sup> et la XVI<sup>e</sup> élégie, quel goût, quelle délicatesse dans la VI<sup>e</sup> la VII<sup>e</sup> et la XV<sup>e</sup>. Les vingt-sept élégies qu'on trouve dans le recueil de Marot ont été composées depuis 1523 jusqu'en 1528. Il y en a une sur la mort funeste de Jacques de Baune, seigneur de Semblançay,

surintendant des finances sous Charles VIII, Louis XII et François I<sup>r</sup>, qui fut arrêté, en 1522, sous prétexte de péculat, et condamné, comme tel, à être pendu ; ce qui fut exécuté le 12 août 1527.

Les épîtres donnent à l'esprit un champ plus étendu et plus vaste ; elles sont susceptibles de toutes les façons de penser depuis le grand et le sublime, jusqu'au familier et au burlesque ; tout y peut entrer, récits pompeux, caractères héroïques, descriptions magnifiques, doctrine des mœurs, censures de vices, satires personnelles, fables et tableaux allégoriques, enjouement et badinage d'esprit, tendres sentimens ; et tout cela se trouve, à peu de chose près, très-ingénieusement employé dans celles de Clément Marot. Mais le caractère satirique, les pensées délicates et naturelles, une ingénuité toujours noble, toujours bien entendue, a fait dire qu'il est le premier de nos poètes qui a su badiner agréablement avec les princes. C'est en quoi principalement il excelle ; et comme il fait paroître tous les sentimens d'un officieux ami

dans l'épitre L<sup>VIII</sup>, les tendres plaintes d'une maîtresse dans la I<sup>e</sup>, les traits tantôt vifs, tantôt enjoués de la satire, dans la XII<sup>e</sup>, la XIII<sup>e</sup> et la LV<sup>e</sup>; quel élégant, quel noble badinage dans les épîtres XVII, XXVI, XXVIII, XLI et XLVIII! Cependant il est difficile de badiner avec ses maîtres. C'est un feu, c'est un soleil ardent; il est rare d'en approcher souvent sans être exposé à se brûler. Voiture, qui le faisoit si spirituellement, et Sarrazin, qui l'a fait avec encore plus de noblesse et d'élégance, ont-ils rien dit de plus ingénieux que ces vers de Marot sur son emprisonnement :

Trois grands pendars vinrent à l'estourdie <sup>1</sup>.

Mais quelle gentillesse dans ce qu'il écrit au dauphin François, pour obtenir un sauf-conduit! Quel caractère, au milieu de la naïveté la plus agréable! quelle vérité de pensée dans le plus aimable enjouement!

Mais, monseigneur, ce que demander j'ose <sup>2</sup>

Marot s'est exercé en une sorte d'épître

<sup>1</sup> Épitre xxvi.

<sup>2</sup> Epître XLVIII.

qu'on n'a pas imitée : ce sont les XLII et XLIII du *Coq-à-l'Ane*, et nous devons nous applaudir qu'il n'ait pas eu d'imitateurs ; car c'est un pauvre genre.

De quinze ballades qu'il a faites, les huit premières sont d'un mérite supérieur à tout ce qui avoit paru dans ce genre. Elles semblent aujourd'hui d'autant plus belles, que cette sorte de poésie est depuis long-temps négligée par nos poètes, quoiqu'elle soit susceptible d'une délicatesse que n'a pas le rondeau. Jean Marot, père de Clément, en a publié quelques bons ; mais cette poésie doit toute sa perfection au fils, qui en a donné les règles dans le XIII<sup>e</sup> des siens.

Marot fit quelques chants royaux sur des matières de piété, médiocre sujet pour un génie de ce caractère, et qu'il a traité aussi fort médiocrement. Il réussit beaucoup mieux dans ce qu'il appelle chants ou cantiques. Les uns sont pensés avec goût et délicatesse, d'autres avec esprit et enjouement, quelques-uns avec dignité. Ses chansons ne sont plus à la mode ; non-seulement le lan-

gage en a fait passer le goût, mais même les circonstances particulières qui les rendoient admirables pour le temps, n'ont rien qui nous touche aujourd'hui.

S'il y a des pièces où le poète se soit égayé avec esprit, et même avec une sorte de volupté, ce sont les épigrammes. Ce genre de poésie convenoit beaucoup mieux à sa délicatesse que les grands sujets, auxquels sa vivacité naturelle ne lui permettoit pas de donner une longue attention.

La cour avoit été son école; il avoit conformé ses mœurs et son langage au langage et aux mœurs de la cour de François I<sup>er</sup>, et pour être bien venu de la jeunesse qui en faisoit le lustre et l'ornement, il falloit penser, il falloit parler comme elle; et qui pouvoit l'emporter, mais cependant avec goût, avec esprit, sur leurs discours et leurs actions, n'en étoit que plus estimé. Tout respire dans ces petites pièces une sorte de gaieté noble qu'on ne sauroit puiser ni dans l'étude, ni dans le monde ordinaire; il ne sort rien de tel des esprits communs; il faut,

pour y arriver, lire continuellement dans l'esprit et le cœur des courtisans; le grand livre de l'univers ne suffiroit pas. Et Rousseau a-t-il rien fait de plus vif et de plus énergique que la LXXXVIII<sup>e</sup> de Marot, sur un gros prieur; la CXXVI<sup>e</sup>, à la femme de Thomas Sevin; la CXCIV<sup>e</sup>, à une dame de Piémont; les CCIX<sup>e</sup> et CCX<sup>e</sup>, d'Alix et de Martin, dont les épitaphes se lisent encore au nombre XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup>, car il avoit une grande inclination pour les talens de cette Alix; enfin la CCXI<sup>e</sup>, de Robin et de Catin.

Je ne m'arrête point au détail des épigrammes où l'amour est traité avec délicatesse, goût et finesse.

Des complaintes, ou des éloges funèbres qu'il fit, quatre furent accordées à l'amitié, et une cinquième à la reconnoissance. C'est celle qu'il fit sur la mort de madame Louise de Savoie, mère de François I<sup>er</sup>.

Les Métamorphoses, dont il n'a publié que les deux premiers livres, ont été traduites en entier sous le règne de Henri II, par Charles Habert, et depuis par Thomas Corneille; ce

que Marot a donné est traduit avec exactitude et dignité. Ses Amours de Léandre et d'Héro parurent en 1541.

Mais ce qu'il a fait de plus essentiel en ce genre, est la traduction de trente psaumes de David, qui parut en 1536. Quoique Marot en eût donné un essai dans sa jeunesse par la version du VI<sup>e</sup>, cependant il n'étoit point capable d'entreprendre un si grand ouvrage. Lui-même en fait l'aveu à François I<sup>r</sup> :

Ainsy, ô roy, par les divins esprits<sup>1</sup>  
 Qui ont soubz toy hebrieu langaige appris,  
 Nous sont jectez les psalmes en lumière  
 Clers et au sens de la forme première :  
 Dont après eulx, si peu que faire sçay,  
 T'en ay traduict par manière d'essay,  
 Trente sans plus, en ton noble langaige :  
 Du résidu qui jà t'est consacré,  
 Si les veoir tous il te venoit à gré.

Jacques, le frère d'Etaples, avoit déjà publié son Psautier selon les cinq textes, ou versions, avec ses commentaires. Vatable ne

<sup>1</sup> Épître au roi à la tête des pseaumes.

donna pour la première fois le sien qu'en 1534. Mais ce savant homme, la lumière de son temps pour la langue sainte, ne laissa point d'engager Marot à ce travail, et de le secourir utilement. Mellin de Saint-Gelais, que son talent pour la poésie avoit fait, contre l'usage, l'ami de Clément Marot, le secourut encore dans cette entreprise.

Ces psaumes eurent un si grand cours, qu'à l'imitation du roi, qui les goûta fort, tous les courtisans les voulurent apprendre<sup>1</sup> et chanter, parce que François I<sup>er</sup> les chantoit avec plaisir. Chacun les accommodoit le mieux qu'il pouvoit aux airs et aux chansons qui étoient le plus en vogue. François I<sup>er</sup>, qui avoit du goût pour cette poésie, voulut que Marot présentât lui-même ses psaumes à l'empereur Charles-Quint, qui les reçut avec bonté, et fit au traducteur présent de deux cents doublons. Ce prince l'exhorta à continuer, et le pria de lui envoyer, le plus tôt qu'il pourroit, le psaume *Confitemini Domino*

<sup>1</sup> Strada de Bello, belg. décad. 1, lib. III.

*quoniam<sup>1</sup> bonus.* C'étoit sans doute son cantique favori. « Quoy voyans et enten- » dans les musiciens de ces deux princes, dit » un auteur de ce temps-là, veoire tous ceulx » de nostre France et meirent à qui mieux » mieux lesditz spalmes en musique , et cha- » cun les chantoit. Mais si personne les ayma » et embrassa estoictement, et ordinairement » les chantoit et faisoit chanter, c'étoit le feu » roy Henry (second) , de manière que les » bons en bénissoient Dieu , et ses mignons » et sa meretrice les aymoient, ou seignoient » les aymer, tant qu'ils disoient : Monsieur , » cestuy-cy ne sera-t-il pas mien ? Vous me » donnerez cestuy-là. Et ce bon prince alors » estoit à son gré empêche à leur en donner à » sa fantaisie. » Diane de Poitiers , qui ne s'embarrassoit de rien moins que de psau- mes, courroit néanmoins après le sien , quoique d'ailleurs elle n'en aimât guère le tra- ducteur.

Je vais rapporter l'autorité d'un historien

<sup>1</sup> Jérémie de Pours, dans le Dictionnaire de Bayle , article Marot , remarque XII.

qui nous dira bien des choses à ce sujet: « Le  
 » roy, dit-il, qui aimoit Marot pour la beauté  
 » de son esprit, usa de remise sur les plain-  
 » tes de la Sorbonne, monstrant avoir veu  
 » de bon œil les premiers traits, et désirer  
 » la suite du reste; c'est pourquoys le poëte  
 » luy envoya cette épigramme :

Puisque voulez que je poursuyve, ô sire,  
 L'œuvre royal du psautier commencé,  
 Et que tous ceulx aymant Dieu, le desire,  
 D'y besonguer me tient tout dispensé.  
 S'en sente doncq qui vouldra offendé,  
 Car ceulx à qui ung tel bien ne peult plaire,  
 Doibvent penser si jà ne l'ont pensé,  
 Qu'en vous plaisant me plaist de leur desplaire.

» La publication, pourtant après plusieurs  
 » remonstrances, en fut défendue; mais:

Des hommes plus la chose est désirée,  
 Quand plus elle est aux hommes prohibée.

» On n'en pouvoit tant imprimer qu'il ne

• Florimond de Raymond, Histoire de la naissance de l'hérésie, liv. VIII, chap. XVI.

» s'en débitast davantage. Ils ne furent pas  
» tous mis en musique, comme on les voit  
» aujourd'hui, pour être chantez au pres-  
» che : mais chascun y donnoit tel air que  
» bon lui sembloit, et ordinairement des  
» vaudevilles. Chascun des princes et cour-  
» tisans en prit un pour soy. Le roy Henry II  
» aimoit et prit pour le sien : Ainsi qu'on ouyt  
» le cerf bruire, lequel le chantoit à la chasse.  
» Madame de Valentinois, qu'il aimoit,  
» prit pour elle : Du fond de ma pensée,  
» qu'elle chantoit en volte ; la royne avoit  
» choisi : Ne veuillez pas, ô Sire, avec un  
» air sur le chant des bouffons. Le roy de  
» Navarre Antoine prit : Revange moy,  
» prens ma querelle, qu'il chantoit en bransle  
» de Poictou. Marot cependant, pour la se-  
»conde fois, craignant d'être mis en cage,  
» (car il ne pouvoit contenir sa langue), se  
» réfugia à Genève, où il continua sa ver-  
» sion jusqu'à cinquante psaumes. »

La Sorbonne fit tant que le pauvre Marot fut obligé de s'absenter<sup>1</sup> en 1543. Et pour

<sup>1</sup> Sleidan, lib. xv, annum 1543.

faire cesser le succès qu'eurent ces psaumes, un poète assez médiocre (c'est Arthur Désiré) fit une cinquantaine de chansons pieuses<sup>1</sup> pour les leur opposer. Mais elles furent si peu goûtées, qu'à peine les connaît-on aujourd'hui. Marot n'eut le temps, à Genève, que de faire une vingtaine de psaumes; et la vie peu régulière qu'il paroît avoir menée dans cette ville, l'obliga de décamper la même année, pour se retirer en Piémont. Ses cinquante psaumes furent donc publiés avec une préface de Calvin, datée du 10 juin de cette année. Les trente premiers psaumes de Clément Marot, avec huit autres dont les traducteurs ne sont pas fort connus, furent imprimés à Rome, le 15 février 1545<sup>2</sup>, avec la permission du pape, par Théodore Drust, Allemand; et la Sorbonne les approuva depuis. Ils furent

<sup>1</sup> Ce chétif ouvrage a pour titre **Contre-poison** des cinquante-deux chansons de Clément Marot, faussement intitulées par lui **Psaumes de David**, par Arthur Désiré, in-8. Paris, 1560 et 1562.

<sup>2</sup> Voyez Bayle, **Dictionnaire**, tome 4, pag. 3111.

imprimés à Lyon, en vertu d'un privilége de Charles IX, du 19 février 1561.

Le chagrin qu'eut Marot de se voir chassé de tous côtés, sa misère, qui étoit extrême, sa mort, qui arriva avant la fin de l'an 1544, ne lui permirent pas de continuer cet ouvrage. Tous les poètes travaillèrent à l'envi. Ce fut à qui donneroit quelques psaumes en françois; Bonaventure Desppliers, ami de Marot; Estienne Pasquier, qui fut quelque temps son contemporain, et beaucoup d'autres, en publièrent quelques-uns; mais leurs versions sont peu lues et peu connues. Il eut deux continuateurs: Jean Poitevin, dont l'ouvrage fut imprimé à Lyon en 1555, avec privilége du roi. Cette traduction n'a pas été fort recherchée. Et comme celle de Théodore de Bèze étoit un livre de parti, elle eut tout le succès que l'auteur en pouvoit espérer, quoique sa poésie n'eût ni la douceur, ni la force de celle de Marot. Les églises réformées s'en sont tenues pendant long-temps à ce dernier ouvrage. Il n'y a guère plus de cent ans que celle de Genève

s'est soumise à un changement qui n'a été suivie que long-temps après par les autres églises.

La correction de la poésie de Marot surpasse encore la noblesse de son expression. Équitable et reconnoissant pour ceux qui l'avoient formé, il sait nous avertir qu'il est redevable d'une partie de sa perfection à Jean Lemaire, qui étoit avec lui à la cour de Louis XII et de François Ier. Voici donc ce qu'il en dit, «mais l'adolescence, c'est-à-dire les écrits de sa jeunesse, ira devant, et la commenceront par la première églogue des Bucoliques Virgilianes, translatée. ( Certes ), en grande jeunesse, comme vous devrez en plusieurs sortes cognoistre mesmement par les coupes féminines ; lesquelles je n'observois encor alors : dont Jean Lemaire de Belges, (en les m'apprenant) me reprit. » Pour savoir ce qu'il entendait par ces coupes féminines, il n'y a qu'à jeter les yeux sur ces trois vers, tirés de son Eclogue de Virgile.

Accompagnées d'agneaux et brebiettes.

O Mélibée, je veis ce jeune enfant.

O Mélibée, plante arbres à la ligne ;

Ce sont les trois seuls endroits où l'on remarque la faute dont Jean Lemaire avertit Marot de se corriger. On voit par là qu'il fait *accompagnées* de quatre syllabes, quoique ce mot dût être de cinq, puisque la dernière, qui est comme une syllabe muette, n'est pas, mais devrait être élidée pour la juste mesure du vers; et, par la même raison, Mélibée devroit être de quatre syllabes, quoique le poète ne le fasse ici que de trois. Il falloit donc que la quatrième, qui est surnuméraire, fût ou comptée, ou pour le moins absorbée par un mot commençant par une voyelle, et c'est là ce qu'il appelle sa coupe féminine, et ce qu'aujourd'hui nous appellerions élision, pour me servir des termes de l'art. Comme cette faute ne se trouve que dans cette pièce, faite, à ce qu'il dit, dans sa grande jeunesse, je la crois de l'an 1512; Marot avoit alors seize ans. Je ne vois pas qu'il ait commis cette faute dans aucune autre de ses poésies, ni dans son Jugement de Minos, qui est de l'an 1514, ni dans les deux premières ballades, qui sont de 1512 ou 1513.

C'étoit un point de perfection auquel les autres poètes n'avoient pas encore pensé. Jean Marot, lui-même, commet la faute en plusieurs endroits.

Coquillart, sous Charles VII, plus ancien par conséquent que Jean Marot, y est fort sujet: je l'ai remarqué dans plus de cent de ses vers.

Villon, sous Charles VII, et Louis XI, qui le premier

Débrouilla l'art grossier de nos vieux romanciers, s'y est quelquefois abandonné.

Martin Franc, exact versificateur, sous Charles VI et Charles VII, n'est pas exempt de cette faute, quoique moins fréquente, dans son Champion des Dames.

Et pour remonter plus haut, Jean de Meung, sous Philippe le Bel et Louis Hutin, a suivi ses prédécesseurs; et surtout Guillaume de Loris, sous saint Louis, où on l'a trouvé, quoique plus rarement.

Ce n'étoit donc pas tant une faute particulière du jeune poète, qu'un degré de

délicatesse et de perfection où Jean Lemaire vouloit amener Clément Marot. Il y a réussi de manière qu'en cela , il a servi de modèle à ceux qui sont venus depuis.

La douceur n'est pas toujours accompagnée de la facilité. Tel compose aisément , qui est dur dans ses expressions , forcé dans ses tours , constraint dans la marche de ses vers. La facilité de Marot est contraire à tous ces défauts qui ont été les défauts des auteurs de son temps, et depuis, de quelques-uns de leurs confrères. Cretin , que Marot , par respect pour l'âge , appelle le souverain poète françois , est d'une dureté difficile à concevoir dans un homme qui suivoit la cour depuis long-temps. Cependant il avoit de la facilité ; il n'en faut pas d'autres preuves , que deux cents mille vers et plus qu'il a composés , dont heureusement on n'a imprimé que la moindre partie.

Les défauts que nous trouvons dans la versification de Marot , n'en étoient pas de son temps. Ils n'en sont devenus que par les changemens que le sentiment d'une plus grande

perfection a introduits peu-à-peu dans la poésie françoise. Ainsi, finir le vers dans un sens coupé, ou avant qu'il y ait un repos, et le terminer au milieu du vers suivant, étoit alors une chose commune; cependant cet enjambement est aujourd'hui regardé comme une faute. Je m'explique; c'est une faute dans les grands vers, c'est-à-dire de dix ou de douze syllabes, qui sont d'une mesure égale. Marot l'emploie assez souvent dans ces occasions :

  Ce néanmoins ma pensée assouvie<sup>1</sup>  
 De ce ne feut : tousjours me preparay,  
 De poursuivre et si déliberay  
 De m'en aller au temple cupidicque  
 En m'esbattant, car j'euz en espérance  
 Que là dedans faisoit sa demeurance.

C'est ce qu'on lit dans son Temple de Cupidon, publié en 1515. Et l'on voit cette faute en trois endroits des vers que je rapporte, et dans une pièce de l'an 1529, on l'y trouve en deux endroits.

  Mais que vauldroit d'en travailler mes doigts.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Temple de Cupidon.

<sup>2</sup> Épître XIII.

Sur le papier? Mores, Turcs, et Médois,  
 Sçavent voz caz : la terre n'est semée,  
 Sinon du grain de vostre renommée.

C'étoit une faute dans les pièces de vers d'une mesure égale : car nos plus habiles poètes ne font pas difficulté de tenir le sens suspendu à la fin des vers libres de mesures inégales, et de prendre le repos au commencement ou au milieu du vers suivant. Dans les vers de huit syllabes ou de moins, nous avons conservé la liberté des anciens, et le sens ne trouve quelquefois de repos qu'au bout de deux ou de trois vers.

Un second défaut de la versification de Marot, est la rencontre des voyelles en deux mots différens d'un même vers.

Si tu es povre, Antoine, tu es bien <sup>1</sup>

En grand dangier d'estre povre sans cesse :  
 Car aujourd'huy on ne donne plus rien,  
 Sinon à ceulx qui ont force richesse.

Le troisième défaut est de ne pas faire élider, par le mot suivant, l'E muet qui est précédé d'une voyelle. En voici un exemple.

Pour courir en poste à la ville

<sup>1</sup> Marot, épigramme ccxxxii.

Vingt fois, cent fois, ne sçay combien :  
 Pour faire quelque chose vile,  
 Frère Lubin le fera bien.  
 Mais d'avoir honnête entretien ;  
 Ou mener vie salutaire,  
 C'est à faire à ung bon chrestien :  
 Frère Lubin ne le peult faire.

Enfin, un quatrième défaut, c'est d'abréger des mots pour trouver plus aisément la mesure du vers. Marot y tombe à l'égard de ces trois-ci, lorsqu'ils sont au féminin, *grande, belle et quelle*, dont il retranche la dernière syllabe pour plus de facilité. Nos vieux rimeurs abrégeoient bien davantage, mais toutes ces fautes sont aujourd'hui rectifiées dans notre poésie.

Comme nos vieux auteurs faisoient consister l'essentiel de la poésie dans la rime, ils y étaient fort attentifs, jusqu'à extropier même la plupart des mots pour la rendre plus parfaite. Ainsi Jean de Meung met *espirital* et *ytal*, parce qu'il falloit rimer à *hospital* et à *cristal*.

Quant l'entrée est maulvaise du bien *spirital* <sup>1</sup>

<sup>1</sup>Boileau, satire v.

<sup>2</sup> Jean de Meung en son codicille.

Le milieu et l'yssue sont de légier ytal,  
 Car ly ung trait, ly deux dedans son hospital,  
 Ce veoit-on clairement mieulx que par ung cristal.

Ainsi Martin Franc met le naz pour le nez,  
 parce qu'il devoit la faire rimer avec harnaz ;  
 c'est dans l'endroit où il parle de la belle  
 Jeanne, et de la prétendue cérémonie obser-  
 vée dans l'élection des papes ou papesses.

Entre le moustier saint Clément :  
 Et Collizée chascung veit  
 Le féminin enchantement,  
 Il feut tantost faict ung édict  
 Que jamaiz pape ne se fait,  
 Tant eût-eut de science au naz,  
 S'il ne monstroit le doygt petit,  
 Enharnaché de son harnaz.

Marot ne manqua point, comme les bons auteurs l'avoient fait, d'employer les rimes suivies dans les pièces étendues, dont les vers étoient d'une mesure égale ; c'est ce qu'on voit dans ses élégies et dans ses épîtres : mais lorsqu'il se servit de stances de quatre, de huit ou de dix vers, alors il em-

<sup>1</sup> Martin Franc, au Champion des dames.

ploit les rimes croisées, comme nous le faisons encore aujourd'hui.

Je doute que Ménage eût lu bien attentivement Marot, lorsqu'il dit que nous sommes redevables à ce poète du mélange des rimes masculines et féminines, qui fut un des plus grands ornemens de notre poésie: il n'y a point d'auteur qui ait été moins exact sur cette délicatesse; il faut avouer cependant qu'il s'y assujétit dans la plupart de ses chants et dans quelques-uns de ses psaumes, à l'exception de quatre. Mais comme toutes ces pièces étoient faites pour être chantées, il ne faut pas douter que ce mélange ne contribue à la perfection de l'harmonie.

Charles Fontaine, disciple de Marot, y est bien plus attentif, et Jean Bouchet y a été si scrupuleux, qu'il y a des ouvrages assez considérables des auteurs contemporains de Marot, où ces mélanges sont exactement observés. Mais, comme son autorité n'étoit pas fort grande, il ne paroît pas que son exemple ait été suivi par les poètes de son temps. Cette alternative de rimes mas-.

lines et féminines ne commença donc à s'introduire que sous Henri II. Après la mort de Marot, Joachim du Bellay<sup>1</sup> s'en plaint lui-même en 1549, comme d'une poésie qu'on vouloit introduire dans la poésie françoise. Mais enfin elle eut lieu, et l'on ne s'en est dispensé depuis que très-rarement.

Marot, par son tour et par son style, semble avoir écrit depuis Ronsard. Il n'y a guère entre ce premier et nous que la différence de quelques mots. Ronsard et les auteurs ses contemporains ont plus nui au style qu'ils ne lui ont servi: ils l'ont retardé dans le chemin de sa perfection; ils l'ont exposé à la manquer pour toujours et à n'y plus revenir. Il est étonnant que les ouvrages de Marot, si naturels et si faciles, n'aient su faire de Ronsard, d'ailleurs plein de verve et d'enthousiasme, un plus grand poète que Ronsard et que Marot<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Jean du Bellay, *Illustration de la langue françoise*.

<sup>2</sup> *Caractères de la Bruyère*, chapitre des ouvrages d'esprit.

Une partie des poésies de Marot fut imprimée séparément à mesure que ses vers se répandoient dans le public par les copies qu'en laissoient prendre ceux à qui il les adressoit, ou par celles qu'il donnoit lui-même à ses amis. Le désir du gain engagea ensuite quelques imprimeurs à réunir tout ce qu'ils en purent recueillir, et il en parut ainsi plusieurs éditions, toutes défectueuses et incomplètes. On comprit même dans ces recueils plusieurs pièces d'auteurs fort connus, comme si Marot eût voulu se faire honneur de leurs productions, et l'on y en inséra d'autres qui étoient absolument indignes de sa plume. Il s'en plaint dans une épître en prose adressée à Etienne Dolet, et datée du dernier jour de juillet de l'an 1538. Le tort, dit-il, que m'ont faict ceulx quy par cy-devant ont imprimé mes œuvres, est si grant et si oulfrageuz, qu'il a touché mon honneur, et mis en dangier ma personne; car, par avare convoytise de vendre plus chier et plustot ce qui se vendoit assez, ont

ajoustant à icelles miennes œuvres plusieurz autres qui ne sont rien , dont les unes sont froidement et de maulvaise grace composées, mettant sur moy l'ignorance d'aultruy, et les aultres toutes pleines de scandale et de sédition..... encores ne leur a souffi de faire tort à moy seul , mais à plusieurz excellents poëtes de mon temps , des quelz les beaulx ouvraiges les libraires ont joincts avec les miens , me faisant , malgré moy , usurpateur de l'honneur d'aultruy ». Entre les pièces qu'on lui attribuoit, et qu'il désavoue comme indignes de lui , il nomme la *Complainte de la Bazache , l'Alphabet du temps présent , l'Épitaphe du comte de Sales et plusieurs autres lourderies*, ajoute-t-il, *qu'on a meslées en mes livres*. Marot n'ayant pu , comme il le dit encore , *savoir et souffrir tout ensemble* ces supercheries , il revit ses écrits déjà imprimés , rejeta ceux qui ne lui appartenoient point , ajouta ceux qu'il ne crut pas indignes de l'impression , et envoya le tout à Dolet , qui en publia le recueil à Lyon , en 1538.

10104085

## xc NOTICE SUR CLÉMENT MAROT.

C'est la première édition complète des œuvres de Marot, c'est-à-dire de ce qu'il avoit composé jusque-là, et de ce qu'il avoit cru devoir présenter au public.

**FIN DE LA NOTICE SUR CLÉMENT MAROT.**



LISTE  
DES ÉDITIONS PRINCIPALES  
DES ŒUVRES

DE CLÉMENT MAROT.

---

EDITION in-16, de *Lyon*, caractère gothique,  
chez François le Juste, en 1534.

- In-16, de *Paris*, chez Antoine Bonne  
mere, 1536.
- In-16, de *Paris*, chez Antoine Bonne-  
mere, 1538.
- In-16, de *Paris*, chez Denys Fanot, 1538.
- In-8°, de *Lyon*, chez Estienne Dolet, 1538.  
Cette Edition, qui est originale, a été  
revue par Clément Marot.
- In-8°, caractère gothique, de *Lyon*, chez  
Sébastien Grifius, 1538.
- In-16, de *Paris*, chez Antoine Bonne-  
mere, sans date; mais comme il y est  
marqué qu'elle est copiée sur celle de  
Grifius, elle doit être de 1538 ou 1539.

ÉDITION in-8°, d'*Anvers*, chez Jean Steels, 1539

Edition assez rare et assez singulière, et où se trouvent les œuvres de Jean Marot.

- In-16, de *Paris*, chez Jean Bignon, sans date, avec figures, mais vers l'an 1540.
- In-8°, de Lyon, chez Estienne Dolet, 1543. Edition originale, revue par Clément Marot.
- In-16, de *Paris*, chez les Angeliers, sans date, mais après 1543.
- In-16, de *Paris*, sans date, de lettres rondes, mais postérieure à l'an 1543.
- In-8°, de *Lyon*, à l'enseigne du Rocher, 1545. Edition belle, en beaux caractères, et très-recherchée des connoisseurs.
- In-16, de *Paris*, chez Guillaume Le Bret, 1546.
- In-16, de *Lyon*, chez Guillaume Roville, 1546. Edition originale et fort belle, publiée par Antoine Du Moulin, ami de Clément Marot.
- In-16, de *Paris*, chez Guillaume Thiboust, 1548.
- In-16, de *Lyon*, 1548.
- In-16, de *Paris*, chez Pierre Gaultier, 1549.

ÉDITION in-16, de *Lyon*, chez Jean de Tournes, 1549, lettres rondes, et très-belle.

- In-16, de *Paris*, chez la veuve François Regnault, 1551; et la même Edition chez Jean Ruelle, où il n'y a que le premier feuillet de différent. Edition jolie et assez bonne, en lettres rondes.
- In-16, de *Paris*, chez Pierre Gautier, 1551.
- In-16, de *Paris*, chez Guillaume Thiboust, 1551.
- In-16, de *Lyon*, chez Guillaume Roville, 1554, belle édition.
- In-16, de *Paris*, 1556.
- In-16, de *Lyon*, chez Jean de Tournes, 1558, belle édition en lettres rondes.
- In-16, de *Paris*, chez Barbe Regnault, 1559.
- In-16, de *Lyon*, chez Guillaume Roville, 1561, Edition très-jolie et peu commune.
- In-16, de *Paris*, chez Claude Gautier, 1571.
- In-12, de *Rouen*, 1583, bonne Edition et assez recherchée.

ÉDITION in-12, de *Rouen*, chez Raphaël du Petitval, 1596, bonne et bien dirigée.

- In-16, de *Nyort* en Poitou, chez Thomas Portau, 1596. Elle a quelquefois le titre ou frontispice de *Lyon*, chez Pierre Rigaud, 1604. Edition rare, qui est la plus ample et la mieux dirigée de toutes celles de Clément Marot; elle a été revue par François Meziere, docteur en médecine. Les pièces y sont rangées dans un ordre convenable; on y a rétabli tous les argumens qui manquoient dans plusieurs des éditions précédentes, et l'on en a mis à quelques pièces qui n'en avoient point encore; enfin, l'on y trouve plusieurs pièces de Marot qui étoient jusque-là demeurées manuscrites, ou qui étoient insérées dans quelques recueils presque inconnus.
- In-16, de *Lyon*, chez Jean Gauthier, 1597.
- In-12, de *Rouen*, chez Le Villain, en 1615, bonne et assez estimée.
- In-12, de *La Haye*, chez Adrien Moetjens, en 1700, 2 volumes. Il y a eu depuis trois ou quatre Editions, soit de

Liège, de Hollande et de Rouen, qui portent le même titre, et ont toutes été copiées sur celle-ci; mais elles sont fautives et imparfaites, aussi bien que l'édition originale de Moetjens.

*Oeuvres de Clément Marot*, valet-de-chambre de François I<sup>er</sup>, roi de France, revues sur plusieurs manuscrits, et sur plus de quarante Editions; et augmentées, tant de diverses poésies véritables, que de celles qu'on lui a faussement attribuées, avec les Ouvrages de Jean Marot, son père, ceux de Michel Marot son fils, et les pièces du différend de Clément avec François Sagon, accompagnées d'une préface historique et d'observations critiques. A *La Haye*, chez P. Gosse et J. Neaulme, 1731, six vol. in-12, ou quatre vol. in-4°. Cette édition, qui a été publiée par l'abbé Lenglet Dufrenoy, est, certes, la plus complète de toutes les éditions des œuvres de Clément Marot; mais c'est aussi la plus incorrectement imprimée : elle fourmille de fautes de toute espèce. J'en ai compté plus de cinquante mille, toutes plus graves les

unes que les autres; mais en revanche, les notes de l'abbé Lenglet sont précieuses. Nous avons conservé toutes celles que nous avons jugées nécessaires à l'intelligence du texte, laissant de côté tout ce qui est obscène ou inutile.

Je ne parle point ici des éditions particulières de quelques œuvres de Clément Marot, comme de *son Adolescence*, imprimée en 1530 et 1534; de *la Suite de son Adolescence*, ni du *Recueil*, et des Editions particulières de sa *Description du Temple de Cupidon*, de ses *Amours de Léandre et Héro*, des deux premiers livres de la *Métamorphose*, de divers Opuscules ou traductions insérées dans cette édition, et de plusieurs Recueils de poésies de Clément Marot, publiées de son temps ou peu après sa mort. Nous avons soin de les indiquer dans l'occasion.

FIN DE LA LISTE DES ÉDITIONS.

OEUVRES  
DE  
CLÉMENT MAROT.

---

PREMIER OPUSCULE  
LE TEMPLE DE CUPIDO.

---

AU ROY FRANÇOIS I<sup>er</sup>.

1515<sup>1</sup>.

N'a pas longtemps, prince magnanime, une fille inconstante nommée jeune Hardiesse, m'incitoit de vous présenter ce petit Traicté d'amourettes; en me disant pourquoi differes-

<sup>1</sup> Cette épître manque dans toutes les éditions, des œuvres de Clément Marot. Je ne l'ai trouvée que dans une édition gothique, qui est une des

I.

I

tu? Fus-tu mal recueilli, lorsque lui présenteras le jugement de Minos? Adonc je répondy. Ma jeune fille; le recueil que ce hault prince me fist alors fust la sorte dont maintes fois l'avois souhaité. Mais de ce bon recueil fust causée la matiere du livre dont tu parles; d'autant qu'il touchoit des armes tant profitables, que décentes à jeune prince. Et cestuy parle d'amour efféminant les cœurs haultains, et à eux peu convenable. Doncques ne t'esbahis se je crains luy faire present. A peine fust ma réponse mise à fin, que ceste garse<sup>1</sup> affectée

premières qu'on ait publiées de la description du Temple de Cupidon. Nous marquons, ci-après par a note, que cette pièce si élégante fut faite dans le cours de l'année 1515. Et, à bien examiner cette épître, on peut juger qu'elle fut présentée au roi avant la bataille de Marignan, donnée les 13 et 14 septembre 1515, car Marot n'aurait pas manqué de parler d'une action où le roi François I parut comme un véritable héros. Ainsi elle est au plus tard du milieu de cette même année avant que le roy partît avec son armée pour se rendre en Italie. Elle nous apprend que la traduction du jugement de Minos doit être mise avant le Temple de Cupidon; ainsi vraisemblablement en 1514.

<sup>1</sup> Ce nom, qui serait aujourd'hui la plus grande injure, était alors en usage pour dire une fille.

me va dire. Veulx-tu donc maintenir (homme ignorant) amourettes estre indécentes à jeune prince? Ton peu de sc̄avoir congnoistras ores par le contraire que je te vueil prouver. Lors cuydant répliquer , ma loquence interrompit par un rondeau qu'elle tira du coffret de sa jeune rhétorique , disant ainsi :

## RONDEAU.

En sa jeunesse ung prince de valeur ,  
 Pour esviter ennuy plein de malheur ,  
 Le noble estat des armes doibt comprendre ,  
 Et le beau train d'amourettes apprendre <sup>1</sup> ,  
 Sans trop aimer vénérique chaleur.

Armes le font hardy , preux et vainqueur ,  
 Amours aussi font d'un prince le cuer ,  
 Plus liberal que ne fust Alexandre ,  
 En sa jeunesse.

S'il est hardy , preux et entrepreneur ,  
 Il sera dict plein de loz et bonheur.

<sup>1</sup> Voyez le *Blason des Armes et des Dames* , dans les œuvres de Coquillart , où il donne une décision à peu près pareille sur les grands avantages qu'un prince peut tirer des armes et de l'amour.

S'en sa largesse il veult sa main estendre ,  
 Aimé sera tant du grand que du mendre<sup>1</sup> ;  
 Par amour donc ung prince acquiert honneur  
 En sa jeunesse.

Tant m'a presché , ô roy très-magnanime , et  
 tant a faict par son babil jeune Hardiesse, qu'elle  
 m'a mené devant Vostre Royale Majesté. Et  
 de faict m'a dit en chemin que vous avez je ne  
 scay quelle grace d'excuser les ignorans , qui  
 supporteroit tout. De laquelle grace , Sire , je  
 vous supplye d'euser au besoing sur ce mien  
 petit livre , parlant de trois sortes d'amours.  
 L'une est ferme , l'autre légere , et la tierce  
 venerienne , et sur laquelle est escripte en mon-  
 daines comparaisons la construction du Temple  
 de Cupido par ung amoureux errant , lequel  
 y fust en la queste de sa dame nomm ee Ferme-  
 Amour , disant ainsi ,

Comme dans le temple de Cupidon :

Sur le printemps que la belle Flora , etc.

<sup>1</sup> Pour moindre. La rime demandait que Marot estropiât ce mot , et il n'y a pas manqué.

LE

TEMPLE DE CUPIDO<sup>1</sup>.

1515.

SUR le printemps, que la belle Flora  
 Les champs couverts de diverses fleurs a :  
 Et son amy Zephyrus les esvente,  
 Quand doucement en l'air souspire et vente :  
 Ce jeune enfant, Cupido, dieu d'aymer,  
 Ses yeux bandez commanda deffermer,  
 Pour contempler de son throsne celeste  
 Tous les amans, qu'il atteinct et moleste.

<sup>1</sup> Avant Clément Marot, Martin Franc, secrétaire du pape Félix V, avoit fait, dans son *Champion des Dames*, une description d'une chapelle d'amours. Elle étoit dans le goût de son temps : et, malgré la rusticité qu'on trouve aujourd'hui dans son discours, on ne laisse pas d'y voir un fond d'esprit qui cependant le cède à l'agrément et à l'élégance qu'on trouve dans ce que Marot en a écrit. Comme il y a des différences très-considerables entre la première édition dont nous avons déjà parlé, et celle-ci

Adonc il veit autour de ses charroys  
 D'un seul regard maints victorieux roys ,  
 Haults empereurs , princesses magnifiques ,

qui est conforme à la révision qu'en a faite Clément Marot , dans le recueil de son adolescence et du reste de ses ouvrages , nous croyons devoir mettre ici , en forme de note , le commencement de cette pièce , telle que le poète la fit d'abord ; nous mettrons les autres différences , à mesure qu'elles se présenteront.

Au temps de ver que la belle Flora  
 Les champs couverts de diverses fleurs a ,  
 Et son mary Zéphyrus les esvente ,  
 Quand à l'entour doucement souffle et vente ,  
 Le jeune enfant Cupido , dieu d'aymer ,  
 Ses yeux bandez se veulut deffermier  
 Pour contempler de son throsne celeste  
 Tous les amants qu'il atteiuct et moleste :  
 Adonc il veit entour de ses charroys  
 D'ung seul regard maints victorieux roys ,  
 Haults empereurs et princes magnifiques ,  
 Dames portans visaiges deifiques ,  
 Mainte pucelle en sa fleur de jeunesse ,  
 Et tout humain sujet à sa haultesse .  
 Et , qui plus est , les altitonans dieux  
 Veit trébucher sous des dards odieux :  
 Brief il congneust que toute nation  
 Ployait sous luy comme au vent le sion .  
 Mais ainsi est que ce cruel enfant ,  
 Me voyant lors en aage triumphant  
 Et pulluler entre tous ses soudars  
 Sans point , etc.

## AUTRE ÉPISTRE

A

MESSIRE NICOLAS DE NEUFVILLE,

CHEVALIER, SEIGNEUR DE VILLEROY<sup>1</sup>,

CLÉMENT MAROT, SALUT.

---

EN revoyant les escripts de la jeunesse, pour les remettre plus clers, que devant en lumiere, il m'est entré en memoire, que estant encores

<sup>1</sup> Cette épître manque dans les éditions de Marot, faites avant l'an 1538, qu'elle fut écrite à Lyon, où le poète se trouvait après avoir suivi le roi François 1er qui termina pour lors la guerre de Charles-Quint par le traité de Nice. Elle manque aussi dans toutes les éditions modernes, et ne se trouve que dans quelques anciennes : elle mérite néanmoins d'être conservée, puisqu'elle fait connoître que Marot a fait cette ingénieuse description du Temple de Cupidon, lorsqu'il était page de messire Nicolas de Neufville, chevalier, seigneur de Villeroi, particularité remar-

\*

---

page<sup>1</sup> et à toy, très-honoré seigneur, je composay par ton commandement la queste de Ferme-Amour , laquelle je trouvay au meilleur endroit du Temple de Cupido , en le visitant , comme l'aage lors le requeroit. C'est bien raison doncques, que l'œuvre soit à toy dediée, qui la commandas, à toy mon premier maistre, et celuy seul (horsmis les princes que jamais je servy ). Soit doncques consacré ce petit livre à ta prudence, noble seigneur de Neufville, à fin qu'en recompense de certain temps , que Marot a vescu avecques toy en ceste vie , tu vives ça bas après la mort avecques luy, tant que ses Oeuvres dureront.

*De Lyon ce 15<sup>e</sup> jour de may 1538.*

quable de plus d'une manière. Quoique le poète eût dédié, en 1515 , cette pièce au roi François I<sup>er</sup> par l'épitre que l'on vient de voir , il ne laissa point de supprimer cette première dédicace pour en faire honneur à M. de Villeroi son premier maître.

<sup>1</sup> C'était l'usage du tems. Tout homme de condition vouloit avoir des pages ; et souvent ces pages n'étoient pas gentils hommes ; ils avoient cependant le nom et l'habit de pages. C'étoit bien alors qu'on pouvoit dire :

Tout bourgeois veut bâtir , comme les grands seigneurs :

Tout petit prince a des ambassadeurs ,

Tout marquis veut avoir des pages.

Laides et laids , visaiges défiques ,  
Filles et filz en la fleur de jeunesse ,  
Et les plus forts sujets à sa haultesse.

Bref , il congneust que toute nation  
Ployoit sous luy , comme au vent le sion.  
Et qui plus est , les plus souverains dieux  
Veit trébucher sous ses dards furieux ;  
Mais ainsi est que ce cruel enfant  
Me veoyant lors en aage triumphant ,  
Et m'esjouir entre tous ses soudars ,  
Sans point sentir la force de ses dards :  
Voyant aussy , qu'en mes œuvres et dict  
J'allois blasmant d'amour tous les esdicts ,  
Deslibera d'un assault amoureux  
Rendre mon cœur (pour une) langoureux.

Pas n'y faillit. Car par trop ardente ire ,  
Hors de sa trousse une sagette tire <sup>1</sup>  
De bois mortel , empenné de vengeance ,  
Portant un fer forgé par desplaisance  
Au feu ardent de rigoureux refus :  
Laquelle lors (pour me rendre confus )  
Il descocha sur mon cœur rudement

<sup>1</sup> L'édition ancienne met , *de sa pharetre* : mais ce terme étant plus latin que françois , Marot l'a changé depuis. Sagon , ennemi de Marot , lui en avoit fait un reproche , et Marot a bien voulu le corriger.

Qui lors congneust mon extresme tourment,  
 Bien eust le cuer remply d'inimitié,  
 Si ma douleur ne l'eust meu à pitié:  
 Car d'aulcun bien je ne fuz secouru  
 De celle-là, pour qui j'estois férû<sup>1</sup>:  
 Mais tout ainsi que le doulx vent Zephyre  
 Ne pourroit pas fendre marbre ou porphyre,  
 Semblablement mes soupirs et mes cris,  
 Mon doulx parler, et mes humbles esprits  
 N'eurent pouvoir d'amolir le sien cuer,  
 Qui contre moy lors demoura vainqueur<sup>2</sup>.

Dont congnoissant ma cruelle maistresse  
 Estre trop forte et fiere forteresse<sup>3</sup>

<sup>1</sup> L'ancienne édition gothique met ainsi ce vers et les quatre suivans.

De celle-là par qui j'estois férû;  
 Mais tout ainsi que le froit vent de bize  
 Fendre ne peut la forte roche bise,  
 Semblablement mes complaintes et criz,  
 Mon froid parler et gracieulx escriptz,

<sup>2</sup> Voyez la quatrième ballade que Marot fit dans les première amours, et avant cette pièce, les refus qu'il se plaint d'avoir reçus servent d'explication à cet endroit.

<sup>3</sup> L'ancienne édition gothique met ainsi ce vers et le suivant :

Estre trop rude et grande forteresse  
 Pour combattant, si foible que j'estoye.

Pour chevalier si foible que j'estoye :  
 Voyant aussy , que l'amour , où jettoye  
 Le mien regard , portoit douleur mortelle ,  
 Déliberay si fort meslongner d'elle ,  
 Que sa beauté je mettrois en oubly :  
 Car qui d'amours ne veult prendre le ply<sup>1</sup> ,  
 Et a désir de fuyr le danger  
 De son ardeur, pour tel mal estranger ,  
 Besoin luy est deslongner la personne ,  
 A qui son cuer esnamouré se donne ,

Si feiz dès lors (pour plus estre certain  
 De l'oublyer) un voyage loingtain :  
 Car j'entreprys soubz espoir de liesse ,  
 D'aller chercher une haulte déesse ,  
 Que Jupiter de ses divines places  
 Jadis transmit en ces regions basses ,  
 Pour gouverner les esperitz loyaulx ,  
 Et résider ez domaines royaux .

C'est Ferme-Amour, la dame pure et monde ,  
 Qui longtemps a ne fust veuë en ce monde :

<sup>1</sup> Au lieu de ce vers, voici ce qu'on lit dans l'ancienne édition :

Car, comme dict le bon poëte en nobly ,  
 Se desir as de fuyr le dangier  
 D'ardent amour, et du tout l'estrangier ,  
 Eslongne toy de la dame ou personne ,  
 A qui du tout ton loyal cuer se donne ;  
 Si feiz dès lors (pour plus estre certain , etc.

10104085  
 Sa grand' bonté me feit aller grand erre,  
 Pour la chercher en haulte mer et terre,  
 Ainsi que faict un chevalier errant :  
 Et tant allay cesle dame querant,  
 Que peu de temps après ma despartie,  
 J'ay circuy du monde grand' partie,  
 Où je trouvay gens de divers regard,  
 A qui je dy : Seigneur, si Dieu vous gard,  
 En ceste terre avez-vous point congneu

Voici ce que l'ancienne édition gothique met à la place de ce vers et des suivans :

1. Sa grant' bonté me provoqua grant' erre,  
 A la chercher en haulte mer et terre,  
 Ainsi que faict un chevalier errant;  
 Et tant allay celle dame querant,  
 Que circuyz Hongrie et Allemaigne,  
 Espaigne, Ecosse, Angleterre, Bretaigne :  
 Mais en ces lieux les habitans me dirent  
 Qu'en leur payz longtemps a ne la veirent;  
 De là je vinz ez parties totales  
 De Lombardie, avecques les Itales,  
 Où m'en enquis, comme bien m'en souvint,  
 Mais on me dit, jamais elle n'y vint,  
 Dont tout soudain me prinz à despiter,  
 Car je pensois que le hault Jupiter, etc.

Mais la correction est en cet endroit beaucoup meilleure que la premiere pensée de l'auteur.

*Aller grand' erre*) pour de grand' force, de grand courage. C'est en ce sens qu'il est mis dans nos vieux auteurs.

Une pour qui je suis icy venu ?  
 La fleur des fleurs : la chaste colombelle ,  
 Fille de paix , du monde la plus belle ,  
 Qui Ferme-Amour s'appelle. Helas ! seigneur ,  
 Si la scavez , soyez m'en enseigneur.

Lors l'ung se taist , qui me fantasia<sup>1</sup> ,  
 L'autre me dit , mille ans ou plus y a ,  
 Que d'Amour-Ferme en ce lieu ne souvint :  
 L'autre me dit , jamais icy ne vint.  
 Dont tout soudain me pris à despiter :  
 Car je pensois que le hault Jupiter  
 L'eust de la terre en son throsne ravie.

Ce neantmoins ma pensée assouvie  
 De ce ne fust : tousjours me préparay  
 De poursuyvre. Et si deliberay ,  
 Pour rencontrer celle dame pudique ,  
 De m'en aller au temple cupide  
 En m'esbatant : car j'euz en esperance<sup>2</sup> ,  
 Que là-dedans faisoit sa demourance.

<sup>1</sup> Qui me chagrina , qui m'inquieta.

<sup>2</sup> Voici ce que porte l'ancienne édition gothique :

En m'esbastant , car j'avais esperance  
 Que là dedans faisait sa demourance ;  
 Adonc partis : d'aller me diligeante ,  
 Par un matin qu'Aurora la très-gente  
 Vient esclarer l'essence diurne ,  
 En deschassant la tenebre nocturne ,  
 Le droit chemin assez bien je trouvoye ,  
 Car ça et là pour desmoutrer la voye

Ainsi je pars, pour aller me prépare  
 Par un matin lors qu'Aurora sépare  
 D'avec le jour la ténébreuse nuict.  
 Qui aux devots pelerins toujours nuict <sup>1</sup>.

Le droict chemin assez bien je trouvoye :  
 Car cà et là pour adresser la voye  
 Du lieu devot, les passans pelerins  
 Allaient semant roses et romarins,  
 Faisant de fleurs mainte belle montjoye <sup>2</sup>,

De cestuy lieu, tous povres pelerins  
 Alloient semant roses et romarins,  
 Faisant de fleurs mainte belle montjoye  
 Pour esmouvoir plus delectable joye.

<sup>1</sup> Le roman de la Rose dit cependant que l'obscurité est souvent favorable aux amans.

Car la lune par son clair luire  
 Seult aux amans maintefois nuire.

Et Marot l'avoit dit lui-même, élégie xi.

Car noire nuict qui des amans prent cure,  
 Les couvrira de sa grand'robbe obscure.

<sup>2</sup> Nos auteurs sont bien embarrassés pour donner le sens de ce mot, mais par cet endroit de Clément Marot, on peut juger qu'il signifie, un amas, un trésor, et ici une espèce de trophée de fleurs, cela est conforme au sens que lui a donné, deux cents ans auparavant, Jean de Meun dans son codicille, vers 653, où il donne des avis très-sages aux prélats de son temps pour leur montrer l'usage qu'ils doivent faire des biens ecclésiastiques. Il leur dit donc :

Si fortune vous a enclouez sur la roë,

Qui me donna aulcun espoir de joye.

Et d'autre part, rencontray sur les rangs  
 Du grand chemin maints pelerins errans <sup>1</sup>  
 En soupirant, disant leur adventure  
 Touchant le fruict d'amoureuse pasture :  
 Ce qui garda de tant me soucyer,  
 Car de leur gré vindrent m'assocyer,  
 Jusques à tant que d'entrer je fuz prest <sup>2</sup>  
 Dedans ce temple, où le dieu d'amour est

Se ly avoirs de Dieu entours vous flote et roë,  
 Ce n'est pas pour mucier, ne pour faire montjoë,  
 Autant vauldroit qu'il fust repost dedans la boë.

L'on voit que le monjoë ou montjoye (car c'est la même chose) est mis pour signifier un amas, un trésor, que faisoient les évêques qui tésaurisoient ou cachoient ly avoirs, c'est-à-dire, les biens que Dieu leur avoit confiés. C'est encore le sens que lui donne Rabelais, liv. 2, chap. 29. Cela n'empêche pas que ce mot ne puisse avoir encore d'autres acceptations.

<sup>1</sup> L'ancienne édition gothique porte :

D'un grand chemin maints chevaliers errans.

<sup>2</sup> L'ancienne édition gothique donne ainsi ce vers et les suivans :

Jusques à tant que fuz prest d'estre entré  
 En la maison du beau dieu pharetré,  
 Rude à plusieurs, et aux autres loyal,  
 Le grant arroy de ce prince royal  
 Suscita lors mes ennuyeuz espritz, etc.

Faint à plusieurs, et aux autres loyal.

Or est ainsi que son temple royal  
 Suscita lors mes ennuyez esprits:  
 Car environ de ce divin pourpris  
 Y souspiroit le doulx vent Zephyrus,  
 Et y chantoit le gaillard Tityrus,  
 Le grand dieu Pan avec ses pastoureaux <sup>1</sup>  
 Gardant brebis, bœufs, vaches, et taureaux,  
 Faisoit sonner chalumeaux, cornemuses,  
 Et flageolets, pour esveiller les muses,  
 Nymphes des bois, et déesses haultaines <sup>2</sup>  
 Suivans jardins, bois, fleuves et fontaines.  
 Les oysellets par grand' joye, et déduict  
 De leur gosier respondent à tel bruict <sup>3</sup>.  
 Tous arbres sont en ce lieu verdoyans:  
 Petits ruisseaux y fuyent ondoyans,  
 Tousjours faisant autour de prez herbus  
 Un doulx murmure: et quand le clair Phebus

<sup>1</sup> L'ancienne édition gothique met ainsi :

Le beau dieu Pan avec ses pastoureaux.

<sup>2</sup> Pour dire les plus grandes déesses; car haultaines ne signifie point là fieres, orgueilleuses; mais grandes, élevées en dignités, comme dans la plupart des auteurs de ce temps-là.

<sup>3</sup> L'ancienne édition gothique met :

De leurs doulx chants respondent à tel bruyt.

Pour ses armes amour cuysant<sup>1</sup>  
 Porte de gueulles à deux traits :  
 Dont l'un ferré d'or très-luysant  
 Cause les amoureux attraitz :  
 L'autre dangereux plus que très<sup>2</sup> ,

Tant estoit plein de naïfve beauté :  
 Et bref ce fust un paradis terrestre ,  
 S'Eve et Adam dedans eussent esté.

<sup>1</sup> Ce dixain est encore plus différent dans l'édition gothique que le précédent ; le voici :

Le grand Dieu d'amours pour ses armes  
 De gueulles porte un escu gent  
 À deux dards forts pour ses allarmes ,  
 Dont l'ung est d'or, l'autre d'argent ,  
 Cil qui est d'or, à mainte gent  
 En amours donne guarison ,  
 Et celui d'argent, marisson ;  
 Bien le congneuz à la veue d'œil ,  
 Car à l'entour de l'escusson  
 Estoit escript, plaisir et dueil.

Mais le dixain tel que Marot l'a reformé , et tel que nous le donnons dans le texte , a beaucoup plus d'agrément et de correction que dans l'édition gothique.

<sup>2</sup> Pour dire , plus que très-dangereux. C'est la seule fois que cette manière de parler m'a passé devant les yeux. Si Marot a eu le plaisir de l'inventer , il a peut-être aussi la gloire d'être le seul qui s'en soit servi.

Porte un fer de plomb mal couché ,  
 Par la pointe tout rebouché ,  
 Et rend l'amour des cueurs estaincte :  
 De l'ung fut Apollo touché ,  
 De l'autre Daphné fut atteincte.

Sitost que j'euz l'escusson limité <sup>1</sup> ,  
 Levay les yeux , et promptement je veis <sup>2</sup>  
 Du grand portail sur la sublimité  
 Le corps tout nud et le gracieux vis

<sup>1</sup> L'édition gothique a encore des différences assez considérables sur ce dixain ; le voici tel qu'il est.

Sitost que j'enuz l'escusson limité ,  
 Estonué fuz , car tout soubdain je veis  
 D'un très-hault roc , sur la sublimité  
 Le corps tout nud , et le gracieux vis  
 De Cupido , lequel pour son devis  
 Tenoit au poing un puissant arc tendu ,  
 Le pied marché , et le bras estendu ,  
 Prest de lascher une flesche importune  
 Sur le premier , fust fol ou entendu ,  
 Ainsi que faict l'inconstante fortune.

<sup>2</sup> Marot fait la description de ce temple par stances ou dixains , dont les vers sont de différentes mesures. Ceux de la première stance sont de dix syllabes ; ceux de la seconde , de huit ; et ainsi alternativement jusques à la fin de la description. C'est de cette manière que *Sarrazin* a fait le *Testament de Goulu*.

Avoit droict là ses beaulx rayons espars<sup>1</sup>,  
 Telle splendeur rendoit de toutes parts  
 Ce lieu divin, qu'aux humains bien sembloit  
 Que terre au ciel de beauté ressembloit,  
 Si que le cuer me mit par prévidence<sup>2</sup>,  
 Celuy manoir estre la résidence.

De Ferme-Amour, que je queroye alors.

Parquoy voyant de ce lieu le dehors  
 Estre si beau, espoir m'admonnesta  
 De poursuyvir, et mon corps transporta  
 (Pour rencontrer ce que mon cuer poursuyt)  
 Près de ce lieu basty, comme il s'ensuyt.

<sup>1</sup> L'ancienne édition gothique met ainsi ce vers et les suivans :

Getoit ça bas le lustre de ses raiz,  
 Telle clarté donnoit par les forestz  
 Ce lieu divin, qu'aux humains bien sembloit  
 Que ceste terre au ciel bien ressembloit;  
 Si que le cuer me dit par prévidence  
 Ce hault palais estre la résidence  
 De Ferme-Amour que je queroye alors,  
 Parquoy voyant de ce lieu le dehors  
 Estre si beau, espoir m'admonnesta  
 De poursuyvir, et d'entrer m'enhorta  
 Pour rencontrer ce que mon cuer poursuyt  
 En ce bas lieu basty comme s'ensuyt.

<sup>2</sup> C'est-à-dire par prévoyance.

\*\*\*\*\*

## DESCRIPTION

DU

## TEMPLE DE CUPIDO.

CE temple estoit, un clos fleury verger<sup>1</sup>  
 Passant en tout le val délicieux,  
 Auquel jadis Paris, jeune berger,  
 Pria d'amour Pegasus aux beaulx yeux:  
 Car bien sembloit, que du plus hault des cieux  
 Jupiter fust venu au mortel estre,  
 Pour le construire, et le faire tel estre,  
 Tant reluyssoit en exquise beauté.  
 Bref, on l'eust pris pour paradis terrestre,  
 S'Eve et Adam dedans eussent esté.

<sup>1</sup> Ce dixain est tout autrement dans l'ancienne édition gothique; le voici:

Le temple estoit un florissant verger  
 Plus bel à voir que l'excellent domaine,  
 Auquel jadis Paris, le beaul berger,  
 Pria d'amour Pegasus tant humaine;  
 Car bien sembloit que de la cour haultaine  
 Jupiter fust venu au mortel estre,  
 Pour le construire et celeste fait estre,

De Cupido : lequel pour son devis  
 Au poing tenoit un arc riche tendu ,  
 Le pied marché et le bras estendu ,  
 Prest de lascher une flesche aguisée  
 Sur le premier, fust fol , ou entendu ,  
 Droict sur le cuer , et sans prendre visée <sup>1</sup>.

La beauté partant du dehors  
 De celle maison amoureuse ,  
 D'entrer dedans m'incita lors ,  
 Pour veoir chose plus sumptueuse :

<sup>1</sup> Il faut que cela soit bien vrai , puisque le *Champion des Dames* , fol. 19 , l'avait dit avant Marot.

Son fils Cupido là estoit ,  
 Lequel très-gracieusement  
 A tirer de l'arc s'esbattoit  
 A toutes ses gens tellement  
 Qu'il n'advisoit aucunement  
 A , où , ne quand il en tiroit ,  
 Car de ses flesches lourdement  
 Plusieurs sans dessertes feroit.

Son faict montre bien qu'il est borgne ,  
 Et que tout lui est pardonné ;  
 Il n'est pas homme qui rien lorgne ,  
 Ne qui ait rien déterminé.  
 Aussitost m'aura-t-il donné  
 L'oeil de la plus belle du monde  
 Comme au plus preux et au mieux né  
 Qu'oneques fust à la table ronde.

Si vins de pensée joyeuse  
 Vers Bel-Accueil le bien appris<sup>1</sup> ,  
 Qui de sa main dextre m'a pris<sup>2</sup> ,  
 Et par un fort estroit sentier  
 Me fit entrer au beau pourpris ,  
 Dont il estoit premier portier.

Le premier huis de toutes fleurs vermeilles<sup>3</sup>  
 Estoit construyt et de boutons issans ,  
 Signifiant , que joyes nonpareilles ,  
 Sont à jamais en ce lieu fleurissans ,  
 Celuy chemin tindrent plusieurs passans ,  
 Car Bel-Accueil en gardoit la barriere :

<sup>1</sup> C'est aussi un des personnages du roman de la Rose , qui a pour les vrais amans cette douce et tendre compassion que lui donne ici Marot. Voici les vers du roman :

Ainsy que je me pourpensoye ,  
 Se oultre la haye passeroye ,  
 Je veis vers moi tout droict venant  
 Un varlet bel et advenant ,  
 En qui il n'eust rien à blasmer ;  
 Bel-Accueil se faisoit nommer ,  
 Filz de Courtoisie la saige .

<sup>2</sup> L'ancienne édition gothique met , *de sa main doulce m'a pris* .

<sup>3</sup> L'ancienne édition gothique met ,  
 Porte et portail et toutes fleurs vermeilles .

Mais Faulx-Danger gardoit sur le derriere :  
 Un portail fait d'espines et chardons,  
 Et deschassoit les pelerins arriere,  
 Quand ilz venoient pour gaigner les pardons.

Bel-Accueil ayant robbe verte <sup>2</sup>  
 Portier du jardin precieux  
 Jour et nuict laisse porte ouverte <sup>1</sup>  
 Aux vrais amants et gracieux :  
 Et d'un vouloir solacieux  
 Les retire soubz sa baniere,  
 En chassant (sans grace planiere ,  
 Ainsi comme il est de raison )

<sup>1</sup> Cette idée et ce personnage sont encore imités du roman de la Rose. Ce vilain homme épouvanta terriblement l'amant qui voulait courtiser et baisser le bouton de la Rose.

Mais ung villain qui rien n'avoit  
 Près d'illecques musse estoit ,  
 Dangier eut nom , si fust closier  
 Et garde de tous les rosiers ;  
 En ung destours fust le pervers  
 D'herbes et de feuilles couvers ,  
 Pour ceulx espier et défendre  
 Qui vont aux roses les mains tendre.

<sup>2</sup> Ce couplet manque dans l'ancienne édition gothique ; mais c'est sans doute une faute d'impression.

Tous ceulx qui sont de la maniere  
Du faux et desloyal Jason.

Le grand autel est une haulte roche  
De tell' vertu, que si aulcun amant  
La veut fuyr, de plus près s'en approche,  
Comme l'acier de la pierre d'aymant.

Le ciel, ou poisle, est un cedre embasmant<sup>1</sup>  
Les cueurs humains, duquel la largeur grande,  
Couverre l'autel. Et là (pour toute offrande)  
Corps, cœur, et biens, à Venus fault livrer:  
Le corps la sert, le cœur grace demande,  
Et les biens font grace au cœur délivrer.

### De Cupido le diadesme <sup>2</sup>

Voici de quelle manière l'ancienne édition  
gothique met ce vers et le reste du dixain :

Le ciel, ou poëlle est un cedre embasmant  
Les cueurs humains; sur ce qu'ung oysellet  
Jargonne tant, que son chant nouvellet  
Endort les gens; et souvent si bien chante;  
Que de son bruyt plus hault qu'ung flageollet  
Les puissans dieux il endort et enchante.

<sup>2</sup> Ce dixain est entièrement différent de celui  
de l'ancienne édition qui porte ainsi :

De Cupido le diadesme  
Est un chappellet d'espinettes,  
Qui sont par ouvrage supresme  
Couvertes de blanches fleurettes;  
Venus, princesse d'amourettes,

Est de roses un chapelet,  
 Que Venus cueillit elle-mesme  
 Dedans son jardin verdelet:  
 Et sur le printemps nouvelet,  
 Le transmit à son cher enfant,  
 Qui de bon cœur le va coiffant,  
 Puis donna pour ces roses belles,  
 A sa mere un char triumphant,  
 Conduict par douze colombelles

Devant l'autel, des cyprez singuliers  
 Je veis fleuryr soubz odeur embasmée:  
 Et me dist-on que c'estoient les piliers  
 Du grand autel de haulte renommée.  
 Lors mille oyseaux d'une longue ramée

Ce chappeau le cœur eschauffant  
 Transmit à son cruel enfant,  
 Qui, comme à la belle des belles,  
 Lui donna un char triumphant  
 Conduict par douze coulombelles.

• L'édition gothique met quelques différences dans les cinq premiers vers de ce dixain; les voici:

Devant l'autel, deux cyprez singuliers  
 Je vis fleurer en odeur embasmée,  
 Et me dist-on que c'estoient les piliers  
 De cestuy lieu de grande renommée,  
 Lors mille oyseaux d'une grande ramée, etc.

Le reste du dixain est le même dans l'une et dans l'autre édition.

Vindrent voler sur ces vertes courtines.  
 Prestz de chanter chansonnettes divines,  
 Si demanday, pourquo y ilz sont venus.  
 Mais on me dit, amy, ce sont matines,  
 Qu'ilz viennent dire en l'honneur de Venus.

Devant l'image Cupido  
 Brusloit le brandon de détresse,  
 Dont fut enflammée Dido,  
 Biblis, et Héleine de Grece<sup>1</sup>:  
 Jean de Mehung plein de grand' saigesse  
 L'appelle en terme savoureux,  
 Brandon de Venus rigoureux<sup>2</sup>,  
 Qui son ardeur jamais n'attrempe:  
 Toutesfois au temple amoureux  
 (Pour lors) il servoit d'une lampe.  
 Sainctes et saincts, qu'on y va reclamer<sup>3</sup>,

<sup>1</sup> L'ancienne édition porte, mais mal-à-propos, Héleine, Médée et Lucresse.

<sup>2</sup> Le roman de la Rose parle sept ou huit fois de ce bienheureux brandon ; mais je n'ai pas vu qu'il y soit appelé le brandon rigoureux. Corneille emploie ce même terme dans sa Médée, acte V, et Brebeuf dans sa Pharsale.

<sup>3</sup> Voici les différences de l'édition gothique sur ce dixain.

Sainctes et saincts qu'on y va reclamer,

C'est Beau-parler, Bien-celer, Bon-rapport,  
 Grace, Mercy, Bien-servir, Bien-aymer.  
 Qui les amants font venir à bon port.  
 D'autres aussy, où (pour avoir support  
 Touchant le faict d'amoureuse conquêtes)  
 Tous pelerins doibvent faire requestes,  
 Offrandes, vœuz, prières et clamours :  
 Car sans ceulx-là, l'on ne prent point les bestes,  
 Qu'on va chassant en la forest d'amours.

Chandelles flambant ou estaintes  
 Que tous amoureux pelerins  
 Portent devant tels saincts et sainctes,  
 Ce sont bouquets de romarins.  
 Les chantres, linots et serins,  
 Et rossignols au gay courage,  
 Qui sur buissons de verd bocage,  
 Ou brancher, en lieu de pulpites,  
 Chantent leur joly chant ramage,  
 Pour versets, responds, et épistres.

C'est Beau-Parler, Loyaulté, Bon-Rapport,  
 Foy et Mercy, avecques Franc-aymer,  
 Qui bien souvent les amans met d'accord;  
 D'autres aussy, où pour avoir support,  
 Touchant le faict d'amoureuse conquêtes  
 Tous pelerins doibvent faire requestes,  
 Et chascun jour vers eux prendre recours,  
 Car sans cela on ne prent point les bestes  
 Qu'on va chassant en la forest d'amours.

Les vitres sont de clair et fin crystal<sup>1</sup> :  
 Où pinctes sont les gestes autenticques  
 De ceulx qui ont jadis de cœur loyal  
 Bien observé d'amour les loix anticques.  
 En aprés sont les très-saintes relicques ,  
 Carquans , anneaux aux secrets tabernacles :  
 Escuz , ducats, dedans les clos obstacles :  
 Grands chaines d'or, dont maint beau corps est ceint  
 Qui en amour font trop plus de miracles <sup>2</sup>  
 Que Beau-parler, ce très-glorieux saint.

<sup>1</sup> Voici comment l'édition gothique donne ce dixain :

Pour vitres sont par visions celiques  
 Pinctes au vif les gestes autentiques  
 De ceulx qui ont jadis par bons pratiques  
 Bien observez d'amours les loix antiques ,  
 Et après sont les très-saintes reliques ,  
 Bagues , joyaulx aux secrets tabernacles ,  
 Rubiz , saphirs dedans les clos obstacles  
 Grands chaines d'or, dont maint beau corps est ceinct, etc.

comme dans l'édition ci-dessus.

<sup>2</sup> Jean Marot , père de Clement , dit :

Au faict d'amours beau parler n'a plus lieu ,  
 Carsans argent, vous parlez en hebrieu ,  
 Et fussiez-vous le plus beau filz du monde ,  
 Il faut foncer, ou je veux qu'on me tonde ,  
 Si vous mettez jamais le pied à l'estrieu .  
 Beau dire avez ; dames , par le corps bien ,

Les dames donnent aux malades,  
 Qui sont recommandez aux prosnes,  
 Ryz, baisers, regards, et œillades:  
 Car ce sont d'amours les aumosnes.  
 Les prescheurs, sont vieilles matrosnes,  
 Qui aux jeunes donnent courage

Rendans un son si très-solacieux,  
 Qu'il n'est soudart, tant soit audacieux,  
 Qui ne quittast roulges et braquemars,  
 Lances, harnoys, salades et plumars  
 Pour estre moyne du temple d'amourettes,  
 Quand il orroit sonner de toutes parts  
 Le carillon de si doulces clochettes.

*Braquemar* est un sabre ou une épée tranchante. Il signifie bien encore autre chose, témoin cette épigramme de Mellin de Saint-Gelais sur un amoureux et sa dame, pag. 68 de ses poésies.

Un jeune amant près sa dame soupoit,  
 Le nerf tendu trop mieux que l'appétit;  
 Advint que comme elle du pain couppoit,  
 Dessus lui cheust son coustelet petit;  
 Lequel cherchant sur luy, elle sentit  
 Un braquemar de plus rude allumelle;  
 Dont si soubdain tira sou bras à elle,  
 Que le mary lui prenant la main blanche,  
 Luy dist, mamie, il pique fort et tranche;  
 Saignez-vous point? n'ayez peur, dit la belle,  
 Non, mon ami, je l'ai pris par le manche.

<sup>1</sup> Voici de quelle maniere l'ancienne édition met les six derniers vers de ce dixain.

D'employer la fleur de leur aage  
 A servir amour le grand roy ,  
 Tant que souvent par beau langage.  
 Les convertissent à la loy.

Les fons du temple estoient une fontaine ,  
 Où descouroit un ruisseau argentin :  
 Là se baignoit mainte dame haultaine  
 Le corps tout nud , monstrant un dur tetin ,  
 Lors on eust veu marcher sur le patin  
 Pauvres amants à la teste enfumée ,  
 L'un apportoit à sa très-bien aymée ,  
 Esponge , peigne , et chascun appareil <sup>1</sup> :  
 L'autre à sa dame estendoit la ramée  
 Pour la garder de l'ardeur du soleil.

Le cimetiere est ung verd bois ,  
 Et les murs , hayes et buissons :  
 Arbres plantez , ce sont les croix :

Les grands prescheurs ce sont matrosnes ,  
 Qui ne preschent qu'en lieu recoy  
 Pour enhorter à tenir foy ,  
 En exposant les escriptures  
 Et faire par droit de la loy  
 Conjunction des créatures .

<sup>1</sup> Meuble non seulement utile , mais même nécessaire ; car , dit fort sagement la vieille matrone du roman de la Rose :

Les vous tes furent à merveilles  
 Ouvrées souverainement :  
 Car Priapus les feist de treilles  
 De fueilles de vigne, et sarmen t,  
 Là dépendent tant seulement <sup>1</sup>  
 Bourgeons et raisins, à plaisir ne :  
 Et pour en planter abondance,  
 Bien souvent y entre Bacchus,  
 A qui amour donne puissance,  
 De mettre guerre entre bas culs <sup>2</sup>.

Je suis à vous corps et biens, rente et jeu;  
 Sans dire, rien; tout cela rien n'abonde  
 Au faict d'amours.

Mais quoi que soit, si Gaultier et Mathieu  
 Veult avancer, s'il ne frappe au vrai lieu  
 De leur harnoys, je veulx qu'en enfer fonde;  
 Car en effet, soit noire, blanche, ou blonde,  
 Il fault argent pour commencer le jeu  
 Au faict d'amours.

<sup>1</sup> L'ancienne édition met ainsi ces vers :

En ce lieu pendent seulement.

<sup>2</sup> C'est ce que dit Molinet dans ses *Neuf Preux de gourmandise*, où il fait l'application du proverbe trivial.

Je suis Loth qui eschappay  
 Des cinq citez qui fondirent,  
 Tant horriblement je souppay

Les cloches sont tabourins et doulcines<sup>1</sup> ,  
 Harpes et luths , instrumens gracieux ,  
 Hautbois , flageols , trompettes , et bucines ,  
 Rendant un son si très-solacieux ,  
 Qu'il n'est soudar , tant soit audacieux ,  
 Qui ne quittast lances , et braquemars ,  
 Et ne saillist hors du temple de Mars  
 Pour estre moyne au temple d'Amourettes ,  
 Quand il orroit sonner de toutes parts  
 Le carillon des cloches tant doulcettes .

Que tous mes cinq sens me faillirent ,  
 Mes deux filles si m'assaillirent ,  
 Que j'engrossay par ignorance ;  
 De la pance vient la dance .

L'ancienne édition met ainsi ce vers : *de mettre la guerre entre les culs*. Et Cupidon a raison ; n'a-t-on pas dit anciennement , *Sine Cerere et Baccho friget Venus* : c'est-à-dire , comme l'a traduit Marot lui-même (Epigr. 16.) : *Sans Cerès et Bacchus, toujours Venus est froide*.

<sup>1</sup> L'ancienne édition transpose ce dixain et les trois suivants , et les fait précéder par les quatre qui suivent ; ce changement est important. Mais voici comme cette ancienne édition met ce dixain :

Les cloches sont tabourins et buccines ,  
 Herpes et lucs , et rebetz gracieux ,  
 Maultz-boiz , flageolz , trompettes et doulcines

*De profundis, gayes chansons.*

Les amans surpris de frissons  
D'amour, et attrapez ez laqs,  
Devant quelques huys, tristes et las,  
Près de la tumbe d'ung trespassé,  
Chantent souvent le grand hélas,  
Pour *requiescant in pace.*

Ovidius, maistre Alain Charetier,  
Petrarque aussy, le romand de la Rose,  
Sont les messels, breviaire et psautier,  
Qu'en ce saint temple on lit en rithme et prose,  
Et les leçons que chanter on y ose,  
Ce sont rondeaux, ballades, virelais<sup>1</sup>,  
Mots à plaisir, rithmes, et trioletz :

Et comme bonne bachelette,  
Tienne la chambre Venus nette,  
S'elle est sage et bien enseignée,  
N'y laisse entour nulle yraignée  
Qu'elle n'arde, arrache ou housse,  
S'il qu'il n'y puisse cueillir mousse.

<sup>1</sup> Il faut que cette maniere de faire l'amour soit encore bien plus ancienne ; car on fait dire à Madelaine dans ce poëme devot et jovial qu'un carme a fait sur cette illustre sainte (*Poëme de la Madelaine, chant IV*) :

Les romans, les chansons, les vers, les airs nouveaux,

Lesquels Venus apprend à retenir  
 A un grand tas d'amoureux nouveletz,  
 Pour mieulx savoir dames entretenir.

Aultres manieres de chansons,  
 Ceans on chante à voix constraintes,  
 Ayant cassez et méchans sons,  
 Car ce sont cris, pleurs et complaintes.  
 Les petites chapelles sainctes  
 Sont chambrettes et cabinets<sup>1</sup>,  
 Ramées, bois et jardinets,  
 Où l'on se perd, quand le ver dure :  
 Leurs huys sont faits de buissonnets  
 Et le pavé tout de verdure.

Le Benoistier fust faict en un grand plain,  
 D'un lac fort loing d'herbes, plantes et fleurs,  
 Pour eau benoiste, estoit de larmes plein,  
 Dont fust nommé le piteux lac de pleurs :  
 Car les amans dessoubz tristes couleurs  
 Y vont en vain mainte larme espandans.

Stances, poulets, sonnets, ballades et rondeaux  
 Estoient mes entretiens, ma lecture ordinaire.

<sup>1</sup> L'ancienne édition met ici

Sont les amoureux cabinetz,  
 Aussi les secrets jardinetz  
 Où l'on s'esbat quand le ver dure.

Les fruictz d'amour là n'y furent pendans<sup>1</sup>,  
 Tout y séchoit tout au long de l'année :  
 Mais bien est vray qu'il y avoit dedans,  
 Pour asperger une rose fannée.

Marguerites, lyz et œilletz<sup>2</sup>,  
 Passeveloux, roses flairantes,  
 Romarins, boutons vermeillettz,  
 Lavandes odoriférantes :  
 Toutes aultres fleurs apparentes  
 Jettans odeur très-adoucie,  
 Qui jamais un cœur ne soucie,  
 C'estoit de ce temple l'encens.  
 Mais il y eust de la soucie :  
 Voila qui me trouble le sens.

<sup>1</sup> L'ancienne édition met ainsi les quatre derniers vers de ce dixain :

Feuilles et fruictz point n'y furent pendans.  
 Bref, je ne veis herbe morte, ne vive,  
 Fors seulement qu'il y avoit dedans  
 Pour asperger, une branche d'olive.

<sup>2</sup> L'ancienne édition diffère encore ici et met :

Romarins, lavandes, œilletz,  
 Nobles marguerites fleurantes,  
 Les jolis boutons vermeillettz  
 Et roses odoriferantes,

Et si aulcun (pour le monde laisser)  
 Veult là dedans se rendre moyne ou prestre ,  
 Tout aultre estat lui convient de laisser :  
 Puis va devant Genius l'archiprestre <sup>1</sup> ,  
 Et devant tous en levant la main dextre ,  
 D'estre loyal faict grans vœuz et serments  
 Sur les autels couverts de parements  
 Qui sont beaux lictz à la mode ordinaire <sup>2</sup> :  
 Là où se font d'amour les sacrements  
 De jour et nuict sans aulcun luminaire <sup>3</sup>.

Toutes aultres fleurs apparentes  
 Gectans odeur très-adoucie ,  
 Mainte fleur y fut de soucie ,  
 C'estoit de ce temple l'encens ,  
 Qui jamais un cuer ne soucye ,  
 Velà dont fuz trouble en sens.

<sup>1</sup> L'ancienne édition , au lieu de ce vers, met ce-lui-ci ,

Puis est mené vers Honneur l'archiprestre ,

<sup>2</sup> Voici de quelle maniere l'ancienne édition met ces trois derniers vers :

Qui sont beaux lictz encourtinez de soye ,  
 Là où se font d'amours les sacrements ,  
 Et bien souvent dessoubz quelque saulsoye .

<sup>3</sup> Marot l'a confirmé depuis , lorsqu'il a dit en parlant d'une de ses maîtresses :

Et crois que sans chandelle

Depuis qu'ung homme est là rendu <sup>1</sup>,  
 Soit saige, ou sot, ou peu ydoine,  
 Sans estre ne raiz, ne tondu,  
 Incontinent on le faict moyne.

Mais quoys? il n'a pas grant essoine <sup>2</sup>  
 A comprendre les sacrifices,  
 Car d'amourettes les services  
 Sont faicts en termes si très-clers,  
 Que les apprentis et novices  
 En scavent plus que les grands clercs.

De Requiem les messes sont aubades.  
 Cierges, rameaux, ez sieges, la verdure,  
 Où les amants font rondeaux et ballades.  
 L'ung y est gay, l'autre mal y endure:  
 L'une maudict par angoisse très-dure

A son lict à minuict  
 Je veoirrois avec elle.

<sup>1</sup> L'ancienne édition donne ainsi les cinq premiers vers de ce dixain :

Depuis qu'un homme est là rendu,  
 On dict qu'il est en grant essoine,  
 Car sans estre raiz ne tondu,  
 Incontinent on le faict moyne;  
 Toutesfois on n'a pas grant peine <sup>1</sup>  
 A comprendre, etc.

<sup>2</sup> Peine.

Le jour auquel elle se maria.  
 L'autre se plaint, que jaloux mary a :  
 Et les saincts mots, que l'on dict pour les ames,  
 Comme pater, ou ave Maria,  
 C'est le babil, et le cacquet des dames.

Processions ce sont morisques  
 Que font amoureux champions,  
 Les ayes d'Allemaigne frisques<sup>1</sup>,  
 Passepiedz, bransles, tourdions.  
 Là par grants consolations  
 Ung avec une devisoit,  
 Ou pour Evangiles lisoit  
 L'art d'aymer fait d'art poétique<sup>2</sup> :  
 Et l'autre sa dame baisoit  
 En lieu d'une saincte relicue.

En tous endroits je visite et contemple<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Ce vers et le suivant sont ainsi mis dans l'ancienne édition :

Branles guays, allemandes frisques,  
 Basses danses et tourdions.

<sup>2</sup> C'est-à-dire, l'*Art d'aimer* d'Ovide.

<sup>3</sup> Voici les six premiers vers de ce dixain, dans l'ancienne édition, un peu différens de ceux-ci :

En tous endroits je visite et contemple,  
 Mon cuer estant de soucy sesparé,

Presques estant de merveille esgaré:  
 Car en mes ans ne pense point veoir temple  
 Tant cler, tant net, ne tant bien presparé  
 De chascun cas fut à peu près paré;  
 Mais toutesfois y eut faute d'ung poinct,  
 Car sur l'autel, de paix n'y avoit point:  
 Raison pourquoy? toujours Venus la belle,  
 Et Cupido de sa darde, qui poinct,  
 A tous humains fait la guerre mortelle.

Joye y est, et dueil remply d'ire:  
 Pour un repos, des travaux dix:  
 Et bref je ne sçaurois bien dire,  
 Si c'est enfer ou paradis  
 Mais par comparaison, je dis,  
 Que celuy temple est une rose,  
 D'espines et ronces enclose,  
 Petits plaisirs, longuesclamours <sup>1</sup>.

Car en mes ans ne pense point veoir temple  
 Si deduisant, ne tant bien presparé,  
 De toute chose il estoit bien paré,  
 Et proprement, fors seulement d'ung poinct, etc.

Il y a encore dans le reste de cette pièce quelques légères différences entre l'ancienne édition et celle-ci, qui est de la dernière correction de Clément Marot; mais elles ne sont point assez importantes pour être remarquées.

<sup>1</sup> C'est le terme dont nos anciens se servoient

Or taschons à treuver la chose,  
Que je cherche au temple d'amours.

Dedans la nef du triumphant domaine,  
Songeant, resvant, longuement me pourmaine  
Voyant refus, qui, par dures alarmes  
Va incitant l'œil des amants à larmes,  
Oyant par tout des cloches les doulx sons,  
Chanter versets d'amoureusees leçons,  
Voyant chasser de Cupido les serfs  
L'ung à connils, l'autre à lievres et cerfs.  
Lascher faulcons, levriers courir au bois,  
Corner, souffler en trompes et haultbois:  
On crye, on prend: l'ung chasse, et l'autre hape  
L'ung a jà pris: la beste luy eschappe,

pour exprimer les plaintes amoureusees; et le roman de la Rose, qui fait une opposition de l'amour de Dieu avec celui de la créature, dit en parlant du premier:

En amour n'a point de clamour.

C'est ce qu'il fait encore entendre, lorsqu'il peint l'amour du siecle antique :

Car naturellement s'amoyent  
Les simples gens de bonne vie  
Lors estoit amours sans envie.  
Sans vilenye et sans clamour,  
Vivoyent en loyale amour.

Il court aprés, l'autre rien n'y pourchasse :  
On ne voit onc un tel deduyt de chasse ,  
Comme cestuy. Or tiens-je tout pour veu ,  
Fors celle-là , dont veux estre pourveu ,  
Qui plongé m'a au gouffre de destresse.  
C'est de mon cuer la très-chere maistresse ,  
De peu de gens au monde renommée ,  
Qui Ferme-Amour est en terre nommée.  
Long-temps y a , que la cherche et poursuys  
Et (qui pis est) en la terre , où je suis ,  
Je ne veoy rien , qui me donne asseurance ,  
Que son gent corps y face demourance :  
Et croy qu'en vain je la vay reclamant :  
Car là dedans je veoy un fol amant ,  
Qui va choisir une dame assez pleine  
De grant'beauté ; mais tant y a qu'à peine  
Euz contemplé son maintien gracieux ,  
Que Cupido l'ensant audacieux  
Tandis son arc , encocha sa sagette ,  
Les yeux bandez dessuz son cuer la jette  
Si rudement , voire de façon telle ,  
Qu'il y créa une playe mortelle.  
Et lors Amour la jucha sur sa perche :  
Je ne dy pas celle que tant je cherche ,  
Mais une amour venericque et ardante ,  
Le bon renom des humains retardante ,  
Et dont par tout le mal estimé fruict

Plus que de l'autre en cestuy monde bruyt.

Une aultre Amour de moy fut apperceuë  
 Et croy , que fut au temps jadis conceuë  
 Par Boreas courant , et variable :  
 Car oncques chose on ne veit si muable ,  
 Ne tant legere en courts et aultres parts.  
 Le sien pouvoir par la terre est espars ,  
 Chascun la veult , l'entretient et souhaite  
 A la servyr tout homme se dehaite <sup>1</sup>.  
 Que diray plus ? certes un tel aymer ,  
 C'est Dedalus volettant sur la mer :  
 Mais tant a bruyt , qu'elle va ternissant  
 De fermeté le nom resplandissant.

Par tell'façon , au milieu de ma voye ,  
 Assez et trop ces deux Amours treuvoye :  
 Mais l'une fut lubricque , et estrangere  
 Trop à mon vueil : et l'autre si légere ,  
 Qu'au grand besoing on la treuve ennemie .  
 Lors bien pensay que ma loyalle amye  
 Ne cheminoit jamaiz par les sentiers ,  
 Là où ces deux cheminoient volontier :  
 Parquoy concludz en aultre part tirer ,  
 Et de la nef soudain me retirer ,  
 Pour rencontrer la dame tant illustre ,  
 Celle de qui jadis le très cler lustre

<sup>1</sup> Prend plaisir.

Souloit chasser toute obscure souffrance,  
 Faisant regner paix divine soubz France<sup>1</sup> :  
 Celle pour vray (sans le blasme d'aucun)  
 Qui de deux cueurs maintes fois ne faict qu'ung:  
 Celle par qui Christ qui souffrit moleste<sup>2</sup>,  
 Laissa jadis le hault throsne céleste,  
 Et habita ceste basse valée,  
 Pour retirer nature maculée  
 De la prison infernale et obscure.

A poursuivyr soubz espoir je prins cure,  
 Jusques au chœur du temple me transporte;  
 Mon œil s'espart au travers de la porte  
 Faicte de fleurs, et d'arbrisseaux tous verds:

\*

<sup>1</sup> La guerre avoit pris fin en 1515, par les soins d'Anne de Bretagne, et venoit de se rallumer en Italie, où François I<sup>er</sup> porta ses armes, peu de temps après être monté sur le trône.

<sup>2</sup> C'est dans ce même sens que Jean dit, dans son *Testament*, que c'est la rage d'amour qui a porté Jesus-Christ à souffrir pour nous une mort infâme.

Mais de son bon gré s'est soubmis  
 D'accomplir ce qu'il a promis  
 A mourir à si grant laydure,  
 Que leur meffaict leur soit remis,  
 C'est raige d'amours sans mesure.

L'ancienne édition gothique met Dieu.

Mais à grand' peine euz-je veu à travers,  
 Què, hors de moy cheurent plaintes et pleurs,  
 Comme en yver seiches feuilles et fleurs  
 Tristesse et dueil de moy furent absens.  
 Mon cuer garny de liesse je sens:  
 Car en ce lieu ung grant prince je veis,  
 Et une dame excellente de vis:  
 Lesquelz portant escuz de fleurs royales  
 Qu'on nomme lyz, et d'hermines ducales  
 Vivoient en paix dessoubz celle ramée,  
 Et au milieu Ferme-Amour d'eulx aymée,  
 D'habitz ornée à si grant' avantaige,  
 Qu'onceques Dido la royne de Carthaige,  
 Lors qu'Æneas receut dedans son port<sup>2</sup>,  
 N'eut tell' richesse, honneur, maintien, et port:  
 Combien que lors Ferme-Amour avec elle  
 De vrays subjets eust petite sequelle.

<sup>1</sup> On voit par cet endroit que Marot a fait ce petit ouvrage dans le temps qu'on étoit encore en deuil de la mort de Louis XII, arrivée le 1<sup>er</sup> janvier 1515. Ainsi ce fut vraisemblablement dans cette année que Marot fit cette pièce.

<sup>2</sup> Voici de quelle maniere l'ancienne édition met ce vers et le suivant :

Lorsqu'Æneas receut en son domaine,  
 N'eut tel maintien, ne grace tant haultaine.

Lors Bel-Accueil m'a le buisson ouvert  
Du chœur du temple, estant un pré tout verd.  
Si mercia y Cupido par merites,  
Et saluay Venus, et ses Charites:  
Puis Ferme-Amour, après le mien salut,  
Tel me treuva que de son gré voulut  
Me retirer dessoubz ses estendars,  
Dont je me tiens de tous pauvres soudards  
Le plus heureux: puis luy comptay comment,  
Pour son amour, continuallement  
J'ai circuy mainte contrée estrange,  
Et que souvent je l'ay pensée estre ange,  
Ou resider en la court celestine,  
Dont elle print très sacrée origine.  
Puis l'adverty, comme en la nef du temple  
De Cupido ( combien qu'elle soit ample)  
N'ay sceu trouver sa très noble facture,  
Mais qu'à la fin suis venu d'aventure  
Dedans le chœur, où est sa mansion:  
Parquoy concludz en mon invention,  
Que Ferme-Amour est au cuer esprouvée,  
Dire le puis, car je l'y ay treuvée.

## II.

## DIALOGUE DE DEUX AMOUREUX.

1514.

LE PREMIER *commence en chantant*<sup>1</sup>.

Mon cœur est tout endormy,

Resveille-moy, belle :

Mon cœur est tout endormy,

Resveille-le my.

LE SECOND.

Hé, compagnon.

PREMIER.

Hé, mon amy.

C'est une chanson amoureuse que chante ce premier amant, et sur laquelle il est surpris par son compagnon, qui arrive subitement. Le reste de la pièce suit en vers de huit syllabes, qui composent ce dialogue, où il y a de la satire, de l'esprit et de la légèreté. C'est un des morceaux les plus agréables et les plus châtiés de Clément Marot. Il paroît que c'est une pièce de sa jeunesse ; et je crois que le second personnage est Marot lui-même, qui se plaint encore de ses premières amours.

## DE CLÉMENT MAROT.

47

SECOND.

Comment te va ?

PREMIER.

Corps bieu (beau Sire)

SECOND.

Je ne te le daignerois dire,  
 Sans t'accoller : ça ceste eschine  
 De l'autre bras, que je t'eschine  
 De fine force d'accolades.

PREMIER.

Et puis ?

SECOND.

Et puis ?

PREMIER.

Rondeaux, ballades,  
 Chansons, dizains, propos menuz<sup>1</sup> :  
 Compte-moy, qu'ilz sont devenuz,  
 Se faict-il plus rien de nouveau ?

<sup>1</sup> On a toujours rimé pour l'amour.

Ils font rondeaux, ballades, laiz,  
 En telles rimes amour louïent,  
 Non pas tant seulement de laiz,  
 Mais plusieurs clercs à ce se vouënt.

C'est ce que dit le *Champion des Dames*, fol. 69,  
 en parlant des amans.

## SECOND.

Si faict, mais j'en ay le cerveau  
 Si rompu et si alteré ;  
 Qu'en effect j'ay deliberé  
 De ne m'y rompre plus la teste.

## PREMIER.

Pourquoys cela ?

## SECOND.

Que tu es beste !  
 Ne scias-tu pas bien, qu'il y a  
 Plus d'un an qu'amour me lya  
 Dedans les prisons de m'amye ?

## PREMIER.

Est-ce encor de Bartuelemye  
 La blondelette ?

## SECOND.

Et de qui donc ?  
 Ne scias-tu pas, que je n'euz onc  
 D'elle plaisir ny un seul bien ?

## PREMIER.

Nenny vrayement je n'en scay rien ;  
 Mais si tu m'en eusses parlé ,  
 Ton afaire en fust mieux allé.  
 Croy-moy, que de tenir les choses

D'amours si couvertes et closes,  
 Il n'en vient que peine et regret.  
 Vray est qu'il fault estre secret:  
 Et seroit l'homme bien coquart,  
 Qui vouldroit appeller un quart:  
 Mais en effect il fault un tiers.  
 Demande à tous ces vieils routiers  
 Qui ont esté vrays amoureux.

## SECOND.

Si est un tiers bien dangereux,  
 S'il n'est amy, Dieu scait combien.

## PREMIER.

Hé mon amy, choisy-le bien:  
 Et quand tu l'auras bien choisy,  
 Si ton cuer se treuve saisy  
 De quelque ennuyeuse tristesse,  
 Ou bien d'une grande liesse;  
 A l'amy te deschargeras,  
 Scais-tu comment t'allegeras?  
 Tout ainsi par le sang sainct George,  
 Comme si tu rendois ta gorge  
 Le jour d'un caresme-prenant.

## SECOND.

Il vault donc mieulx dès maintenant,  
 Que je t'en compte tout du long:

N'est-ce pas bien dict?

## PREMIER.

Or là donc.

Mais pource que je suis des vieulx  
 En cas d'amour, il vauldra mieulx  
 Que les demandes je te face;  
 Combien, de qui, en quelle place,  
 Des refuz, des paroles franches,  
 Des circonstances, et des branches,  
 Et des rameaux : car les ay tous  
 Apprins de mes compagnons doulx,  
 Allant avec eux à la messe.

Or vien ça, compte-moy, quand est-ce  
 Que premierement tu l'aymois?

## SECOND.

Il y a plus de seize mois,  
 Voire vingt, sans avoir jouy.

## PREMIER.

L'aymes-tu encores?

## SECOND.

Ouy.

## PREMIER.

Tu es un fol. Or de par Dieu,  
 Comment doibs-je dire? en quel lieu  
 Fut premier ta pensée esprise

## DE CLÉMENT MAROT.

51

De son amour?

## SECOND.

En une esglise.

Là commençay mes passions.

## PREMIER.

Voylà de mes devotions.

Et quel jour fut-ce?

## SECOND.

Par saint Jacques  
Ce fut le propre jour de Pasques.  
(A bon jour bon œuvre.)

## PREMIER.

Et comment?

Tu venois lors tout freschement  
De confesse, et de recepvoir.

## SECOND.

Il est vray; mais tu doibs scavoir,  
Que tousjours à ces giants journées  
Des femmes sont mieulx atournées  
Qu'aux aultres jours, et cela tente.  
O mon Dieu qu'elle estoit contente  
De sa personne, ce jour-là,  
Avecques la grace qu'elle ha;  
Elle vous avoit un corset

D'un fin bleu , lassé d'un lasset  
 Jaune , qu'elle avoit faict exprés.  
 Elle vous avoit puis après ,  
 Mancherons d'escarlate verte<sup>1</sup> ,  
 Robbe de pers large et ouverte ,  
 (J'entens à l'endroit des tetins)  
 Chausses noires , petits patins ,  
 Linge blanc , ceinture houppée ,  
 Le chapperon faict en poupée ,  
 Les cheveux en passesillon ,  
 Et l'œil gay en esmerillon ,  
 Souple et droicte comme une gaule ,  
 En effect sainct François de Paule<sup>2</sup> ,  
 Et le plus sainct Italien  
 Eust esté prins en son lien ,  
 S'à la veoir se fust amusé.

<sup>1</sup> C'est ce que nous appellerions aujourd'hui couleur fine , ou bon teint , de quelque couleur que ce soit : à présent le terme d'écarlate est consacré au drap de laine teint en couleur de feu , car on ne diroit pas d'une étoffe de soie , qu'elle est teinte en écarlate.

<sup>2</sup> La mémoire de saint François de Paule , encore toute fraîche , étoit un admirable exemple à citer ; il ne faisoit que de mourir ( en 1512 ) en grande réputation de sainteté.

PREMIER.

Je te tiens donc pour excusé  
 Pour ce jour-là : que fus-tu ?

SECOND.

Pris.

PREMIER.

Quel visaige eus-tu d'elle ?

SECOND.

Gris.

PREMIER.

Ne te rit-elle jamaiz ?

SECOND.

Point.

PREMIER.

Que veulx-tu estre à elle ?

SECOND.

Joinct.

PREMIER

Par mariaige , ou aultrement ,  
 Lequel veulx-tu ?

SECOND.

Par mon serment.

Tous deux sont bons et si le scay :  
 Je l'aymerois mieux à l'essay ,  
 Avant qu'entrer en mariaige .

## PREMIER.

Touche-là , tu as bon couraige ,  
 Et si n'es point trop degousté ,  
 Tu l'auras , et d'autre costé  
 On m'a dict qu'elle est amiable ,  
 Comme un mouton.

## SECOND.

Elle est le diable :  
 C'est par sa teste que j'endure :  
 Elle est par le corps bien plus dure ,  
 Que n'est le pommeau d'une dague.

## PREMIER.

C'est signe qu'elle est bonne bague ,  
 Compaignon.

## SECOND.

Voicy un mocqueur.  
 J'entens dure parmy le cuer ;  
 Car , quant au corps , n'y touche mye ;  
 Dès que je l'appelle m'amyé :  
 Vostre amyé n'est pas si noire ,  
 Faict-elle. Vous ne scauriez croire ,  
 Comme elle est prompte à me desdire  
 Du tout.

## PREMIER.

Ainsi ?

## SECOND.

Laisse-moy dire.

Sitost que je la veulx toucher,  
 Ou seulement m'en approcher,  
 C'est peine, je n'ay nul credict,  
 Et sçais-tu bien qu'elle me dict?  
 Un fascheux, et vous c'est tout ung:  
 Vous estes le plus importun,  
 Que jamaiz je vey. En effect  
 J'en voudrois estre jà deffaict,  
 Et m'en croy.

## PREMIER.

Que tu es belistre!

Et n'as-tu pas ton franc arbistre  
 Pour sortir d'ond tu es entré?

## SECOND.

Arbistre? c'est bien arbitré?  
 Je le veulx bien, mais je ne puis.  
 Bien un an l'ay laissée, et puis  
 J'ay parlé aux Ægyptiennes,  
 Et aux sorcieres anciennes,  
 D'y chercher jusque au dernier poinct:  
 Mais je ne m'en puis descoiffer.  
 Je pense que c'est un enfer,  
 Dont jamaiz je ne sortiray.

## PREMIER.

Par mon ame je te diray ,  
 Puis qu'il n'est pas en ta puissance  
 De la laisser, sa jouyssance  
 Te seroit une grand' recepte.

## SECOND.

Sa jouyssance ? je l'accepte :  
 Amenez la moi.

## PREMIER.

Non : attens.

Mais afin que ne perdons temps ,  
 Compte-moy cy par les menuz  
 Les moyens que tu as tenuz  
 Pour parvenyrr à ton affaire.

## SECOND.

J'ay faict tout ce qu'on sçauroit faire ;  
 J'ay soupiré , j'ay faict des crys ,  
 J'ay envoyé de beaulx escripts ,  
 J'ay dansé et ay faict gambades.  
 Je luy ay tant donné d'œillades  
 Que mes yeux en sont tous lassez.

## PREMIER.

Encores n'est-ce pas assez.

## SECOND.

J'ay chanté , le diable m'emporte ,

Des nuicts cent fois devant sa porte,  
 Dont n'en veulx prendre qu'à tesmoins  
 Trois pots à pisser pour le moins,  
 Que sur ma teste on a cassez.

## PREMIER.

Encores n'est-ce pas assez.

## SECOND.

Quand elle venoit au moustier,  
 Je l'attendois au benoistier,  
 Pour lui donner de l'eau beniste ;  
 Mais elle s'enfuyoit plus viste  
 Que lievres quand ilz sont chassez.

## PREMIER.

Encores n'est-ce pas assez.

## SECOND.

Je luy ai dict qu'elle estoit belle,  
 J'ay baisé la paix après elle,  
 Je luy ai donné fructs nouveaux  
 Acheptez en la place aux veaux,  
 Disant que c'estoit de mon creu ;  
 Je ne sçay si elle l'a creu :  
 Et puis tant de bouquets et roses.  
 Bref, elle a mis toutes ces choses  
 Au rang des péchez effacez.

## PREMIER.

Encores n'est-ce pas assez ,  
Il falloit estre diligent  
De luy donner.

## SECOND.

Quoys?

## PREMIER.

De l'argent.

Quelque chaisne d'or bien pesante ,  
Quelque esmeraude bien luisante ,  
Quelques patenostres de prix ,  
Tout soudain cela seroit priz ,  
Et en prenant elle s'oblige.

## SECOND.

Ell' n'en prendroit jamais , te dy-je ,  
Car c'est une femme d'honneur.

## PREMIER.

Mais tu es un mauvais donneur ,  
Je le voy très-bien.

## SECOND.

Non , suis point ;  
Mais croy qu'elle n'en prendroit point ,  
En y eust-il plein trois barilz.

## PREMIER.

Mon amy , elle est de Pariz ,

Ne t'y fye, car c'est un lieu  
Le plus gluant.

## SECOND.

Par le corps bieu !  
Tu me comptes de grants matieres.

## PREMIER.

Quand les petites vilotieres<sup>1</sup>  
Treuvent quelque hardy amant,  
Qui veuille mettre un dyamant  
Devant leurs yeux rians et vers<sup>2</sup>,

<sup>1</sup> C'est un terme dont le mari jaloux se sert au roman de la Rose, et dont même il accuse sa femme.

Trop estes, dit-il, vilotiere,  
Et avez trop nice maniere  
Quand suis à mon labour allez,  
Tantost épinglez et balez,  
Et demenez tel ribauldie,  
Que ce semble une diablerie ;  
Et chantez comme une seraine,  
Dieu vous met en malle semaine.

Ainsi ce mot de *vilotiere* veut dire une fille ou femme qui mène une vie joyeuse.

<sup>2</sup> C'étoit autrefois une beauté ; et La Fontaine s'en est encore servi pour caractériser Pallas, de laquelle il dit, dans ses filles de Minée :

Tout le reste entouroit la déesse aux yeux vers.

Coac ; elles tombent à l'envers.

Tu ris, mauldict soit-il qui erre ;

C'est la grant' vertu de la pierre

Qui esblouit ainsi les yeux.

Telz dons, telz présens servent mieulx<sup>1</sup>,

Que beaulté, sçavoir, ne prieres ;

Ilz endorment les chambrieres<sup>2</sup>,

<sup>1</sup> C'est la pensée du roman de la Rose tournée un peu autrement.

Sachiez que dons les gens affolent,

Aux mesdisans les jangles tolent,

Car se mal ez donneurs sçavoyent,

Tout le bien du monde en diroyent.

Beaulx dons soubstienent maints baillis

Qui pieça fussent mal baillis.

Beaulx dons de vin et de viandes

Si font donner maintes prébendes.....

Que vous diroye, en toute somme

Par don fut prins et Dieu et homme.

<sup>2</sup> La Fontaine n'a pas mal tourné cette pensée, lorsqu'il parle d'un amant dans son comte du Faucon. Voici ce qu'il dit :

S'agissoit-il de divertir la dame ?

A pleines mains il vous jetoit l'argent,

Sachant très-bien qu'en amour comme en guerre,

On ne doit plaindre un métal qui fait tout,

Renverse murs, jette portes par terre,

N'entreprend rien dont il ne vienne à bout,

Fait taire chiens, et, quand il veut, servantes ,

Ilz ouvrent les portes fermées ,  
 Comme s'elles estoient charmées ,  
 Ilz font aveugles ceux qui veoyent ,  
 Et taire les chiens qui aboyent :  
 Ne me croy-tu pas ?

## SECOND.

Si faict , si .

Mais de la tienne , Dieu mercy ,  
 Compaignon , tu ne m'en dy rien .

## PREMIER.

Et que veulx-tu ? el' m'ayme bien ,  
 Je n'ay que faire de m'en plaindre .

## SECOND.

Il est vray : mais si peut-on faindre  
 Aucunesfois une amytié ,  
 Qui n'est pas si grant' la moytié ,  
 Comme on la desmonstre par signes .

## PREMIER.

Oüy bien , quant aux femmes fines :  
 Mais la mienne en si grant' jeunesse  
 Ne sçauroit avoir grant' finesse :  
 Ce n'est qu'un enfant .

Et , quand il veut , les rend plus éloquentes  
 Que Ciceron , et mieux persuadantes :  
 Bref , ne voudrois avoir laissé debout  
 Aucune place ; et tant forte fût-elle .

SECOND.

De quel aage?

PREMIER.

De quatorze ans.

SECOND.

Ho, veoyla rage:

Elle commence de bonne heure.

PREMIER.

Tant mieulx: elle en sera plus seure,  
Car avec le temps on s'affine.

SECOND.

Oüy, elle en sera plus fine.

N'est-ce pas cela?

PREMIER.

Que d'esmoy!

Entens que son amour en moy  
Croystra toujours avec les ans.

SECOND.

Ne faisons pas tant des plaisans,  
Par tout il y a decevance.  
De quoy la congois-tu?

PREMIER.

D'enfance.

D'enfance tout premierement,

La veo yois ordinairement :  
 Car nous estions prochains voysins ,  
 L'esté luy donnois des raisins ,  
 Des pommes , des prunes , des poires ,  
 Des poiz verdz , des cerises noires ,  
 Du pain benist , du pain d'espice ,  
 Des eschaudez , de la reclisse ,  
 De bon sucre , et de la dragée.

Et quānd elle fut plus aagée ,  
 Je luy donnois de beaulx bouquets ,  
 Un tas de petits affiquets ,  
 Qui n'estoient pas de grant' valeur.  
 Quelque ceinture de couleur ,  
 Au temps que le Landit venoit <sup>1</sup>.

Encor de moy rien ne prenoit ,  
 Que devant sa mere ou son pere ;  
 Disant que c'estoit vitupere

<sup>1</sup> C'étoit une foire ancienne qui se tenoit autrefois dans la plaine entre Paris et Saint-Denis , des deux côtés du grand chemin , en un champ qui retient toujours le nom du Champ du Landit. Mais cette foire se tient à Saint-Denis depuis l'an 1356. Elle commence le mercredi après la Saint-Barnabé qui arrive le 11 de juin , et finit ordinairement la veille de la Saint-Jean ; quelquefois , cependant , on la prolonge. *Sauval , Antiquités de Paris , tom. 1 , pag. 668.*

Dé prendre rien sans congé d'eulx ;  
 D'huy à un bon an ou deux<sup>1</sup>,  
 Luy donneray et corps et biens  
 Pour les mesler avec les siens ,  
 Et à son gré en disposer.

## SECOND.

Tu l'aymes donc pour l'espouser ?

## PREMIER.

Ouy, car je scay seurement ,  
 Que ceulx qui ayment aultrement ,  
 Sont volontierz tous marmiteux :  
 L'ung est faché , l'autre est piteux ,  
 L'ung brusle et ard, l'autre est transy :  
 Qu'ay-je que faire d'estre ainsy ?  
 Ainsy comme j'ayme m'amye ,  
 Cinq , six , sept heures et demye  
 L'entretiendray , voyre dix ans ,  
 Sans avoir peur des mesdisans ,  
 Et sans danger de ma personne.

## SECOND.

Corps bieu , ta raison est très-bonne :  
 Car d'une bonne intention  
 Ne vient doubte , ne passion.  
 Mais , compagnon , je te demande ,

<sup>1</sup> D'Huy est ici de deux syllabes.

Quelle est la matiere plus grande,  
Qu'elle t'a offerte desjà?

## PREMIER.

Ma foy je ne mentiray jà,  
Je n'ose toucher son teton,  
Mais je la prens par le menton,  
Et tout premierement la baise.

## SECOND.

Ventre saint gris, que tu es aise<sup>1</sup>,  
Compaignon d'amours?

## PREMIER.

Par ce corps....

Quand il fault que j'aille dehors,  
Si tost qu'elle en est advertie,  
Et que c'est loin, ma despartie

<sup>1</sup> Le Duchat, notes sur le liv. 4, ch. 9 de Rabelais, prétend que ce jurement veut dire par le ventre de saint François, patriarche des moines gris, et qu'il fut inventé pour éloigner un autre jurement que l'on faisoit dès-lors, et que l'on a fait encore depuis. Mais cet endroit de Clément Marot est, ou me paroît, plus ancien que la réforme qu'on a voulu introduire dans la manière de jurer. Quoi qu'il en soit, ce jurement est devenu célèbre, depuis que Henri IV, roi de France, a bien voulu l'honorer de sa protection.

La faict pleurer comme ung oignon.

## SECOND.

Je puisse mourir, compagnon,  
 Je croy que tu es plus heureux  
 Cent fois que tu n'es amoureux.  
 O la grant 'aise, en quoys tu vis !  
 Mais pourquoys est-ce, à ton avis,  
 Que la mienne m'est si estrange,  
 Et qu'elle prise moins que fange,  
 Ma peine, et moy, et mon pourchas ?

## PREMIER.

C'est signe que tu ne couchas  
 Encores jamais avec elle.

## SECOND.

Corps bieu, tu me la bailles belle !  
 J'en devinerois bien autant.  
 Or si poursuivray-je pourtant  
 La chasse que j'ay entreprinse :  
 Car tant plus on tarde à la prinse,  
 Tant plus doulx en est le repos.

## PREMIER.

Une chanson avec propos  
 N'auroit point trop mauvaise grace,  
 Disons la.

SECOND.

La dirons nous grasse :  
De mesme le jour ?

PREMIER.

Rien quelconques :  
Honneur par tout. Commençons doncques :

SECOND.

Languyr me fais, content desyr !

PREMIER.

A telles ne prens point plaisir,  
Elles sentent trop leurs clamours.

SECOND.

Disons doncques : Puis qu'en amours,  
Tu la diz assez volontierz.

PREMIER.

Il est vray, mais il fault un tiers.  
Car elle est composée à troys.

UN QUIDAM.

Messieurs, s'il vous plaist, que j'y soy :  
Je serviray d'enfant de chœur.  
Car je la scay toute par cœur,  
Il ne s'en fault pas une notte.

SECOND.

Bien venu par saincte Penotte ,

Soys, mignon, le bien arrivé.

## PREMIER.

Luy siet-il bien d'estre privé?

Chantez vous clair?

## QUIDAM.

Comme layton.

Ballez-moy seulement le ton

Et vous veoirez si je l'entens.

Puis qu'en amours a si beau passetemps.

\*\*\*\*\*

## III.

## ÉCLOGUE AU ROY,

SOULZ LES NOMS DE PAN ET ROBIN<sup>1</sup>.

1539.

Un pastoureau qui Robin s'appelloit;  
Tout à part soy nagueres s'en alloit  
Parmy fousteaux (arbres qui font umbraige)

<sup>1</sup> Marot fit cette Eglogue dans l'automne de sa vie. Il paroît que ce fut au retour de son premier exil. Il s'aperçut alors qu'il falloit dire, adieu jeunesse, comme il le marque si agréablement dans

Et là tout seul faisoit, de grant couraige,  
 Hault retentir les bois, et l'air serain,  
 Chantant ainsi : ô Pan, dieu souverain,  
 Qui de garder ne fus onc paresseux  
 Parcs, et brebis, et les maistres d'iceulx,  
 Et remets suz tous gentilz pastoureaux,  
 Quand ilz n'ont prez, ne loge, ne toreaux  
 Je te supply (si onc en ces bas estres  
 Daignas ouyr chansonnettes champestres)  
 Escoute un peu, de ton verd cabinet,  
 Le chant rural du petit Robinet.

Sur le printemps de ma jeunesse folle,  
 Je ressemblois l'arondelle qui vole,  
 Puis ça, puis là : l'aage me conduysoit  
 Sans peur, ne soing, où le cuer me disoit,  
 En la forest (sans la crainte des loups)  
 Je m'en allois souvent cueillir le houx,  
 Pour faire gluz à prendre oyseaux ramaiges  
 Tous differens de chantz et de plumaiges:  
 Ou me souloys pour les prendre entremettre  
 A faire brics, ou caiges pour les mettre.  
 Ou transnouoys les rivieres profondes,  
 Ou renforçoys sur le genouil les fondes.

son *Adieu à la ville de Lyon* (Épitre 52), ce qu'il répète ici, mais d'une manière plus dolente :

Car l'yver qui s'appreste  
 A commencé à neiger sur ma teste.

Puis d'en tirer droict et loing j'apprenoys  
Pour chasser loups, et abbatre des noyz.

O quantes fois aux arbres grimpé j'ay  
Pour desnicher ou la pye, ou le geay,  
Ou pour jettre des fruictz jà meurs et beaulx  
A mes compaing, qui tendoient leurs chapeaux!

Aucunesfois aux montagnes alloye,  
Aucunesfois aux fosses devalloye,  
Pour treuver là des gistes des fouynes,  
Des herissons, ou des blanches hermynes:  
Ou pas à pas le long des buissonnetz  
Alloys cherchant les nidz des chardonnetz,  
Ou des sereins, des pinsons, ou lynottes.  
Desjà pourtant je faisoys quelques nottes  
De chant rusticque, et dessoubz les ormeaux,  
Quasi enfant, sonnoys des chalumeaux.  
Si ne scauroys bien dire ne penser,  
Qui m'enseigna si tost d'y commencer,  
Ou la nature aux muses inclinée,  
Ou ma fortune, en cela destinée  
A te servyr : si ce ne fut l'ung d'euylx,  
Je suis certain que ce furent tous deux.

Ce que voyant, le bon Jannot mon pere,  
Voulut gaiger à Jaquet son compere <sup>2</sup>,

<sup>1</sup> Il est vrai que Marot fit des vers de bonne heure.

<sup>2</sup> Jacques Colin ; c'est ainsi que le marque la note

Contre un veau gras , deux aignelets bessons ,  
 Que quelque jour je ferois des chansons  
 A ta louange (ô Pan , dieu très-sacré)  
 Voyre chansons qui te viendroyent à gré .  
 Et me souvient que , bien souvent aux festes ,  
 En regardant de loing pestre nos bestes ,  
 Il me souloit une leçon donner ,  
 Pour doulcement la musette entonner ,  
 Ou à dicter quelque chanson ruralle  
 Pour la chanter en mode pastouralle .  
 Aussy le soir , que les troupeaux espars  
 Estoient serrez , et remis en leur parcs ,  
 Le bon vieillart après moy travailloit ,  
 Et à la lampe assez tard me veilloit ,  
 Ainsy que font leurs sansonnetz , ou pyes  
 Auprès du feu bergeres accroupyes .  
 Bien est-il vray , que ce luy estoit peine :  
 Mais de plaisir elle estoit si fort pleine ,  
 Qu'en ce faisant , sembloit au bon berger ,  
 Qu'il arrousoit , en son petit verger ,  
 Quelque jeune ente , ou que teter faisoit  
 L'aigneau qui plus en son parc luy plaisoit :

de l'édition de Niort sur cet endroit. Ce Jacques Colin , abbé de Saint-Ambroise de Bourges , fut secrétaire et lecteur de François I. Il étoit habile , il a fait quelques poésies françoises .

Et le labeur qu'après moy il mit tant,  
 Certes c'estoit afin qu'en l'imitant,  
 A l'advenir je chantasse le loz  
 De toy (ô Pan) qui augmentas son cloz,  
 Qui conservas de ses prez la verdure <sup>1</sup>,  
 Et qui gardas son troupeau de froidure.

Pan (disoit-il) c'est le dieu triomphant  
 Sur les pasteurs, c'est celuy (mon enfant)  
 Qui le premier les roseaux pertuysa,  
 Et d'en former des flustes s'advysa :  
 Il daigne bien luy-mesme peine prendre  
 D'user de l'art que je te veulx apprendre <sup>2</sup>.  
 Appren-le donc, afin que monts et bois,  
 Rocs, et estangs, apprennent soubz ta voix  
 A rechanter le hault nom après toy  
 De ce grand dieu que tant je ramentoy,  
 Car c'est celuy, par qui foisonnera  
 Ton champ, ta vigne, et qui te donnera  
 Plaisante loge entre sacrez ruisseaux.

Là d'ung costé auras la grand' closture

<sup>1</sup> De poëte de cour que Jean Marot étoit sous Louis XII, il fut fait, par François I<sup>er</sup>, valet de chambre du roi.

<sup>2</sup> François I<sup>er</sup> s'amusoit quelquefois à faire des vers, et les faisoit assez bien : mais Marot s'en occupoit, et cela fait une très-grande différence.

De saulx espez : où pour prendre pasture ,  
 Mouches à miel la fleur succer iron ,  
 Et d'un doulx bruyt souvent t'endormiront :  
 Mesmes alors , que ta fleuste champestre ,  
 Par trop chanter , lasse sentiras estre.

Puis tost après , sur le prochain bosquet ,  
 T'esveillera la pye en son caquet :  
 T'esveillera aussy la colombelle ,  
 Pour rechanter encores de plus belle .  
 Ainsi soingneux de mon bien me parloit  
 Le bon Janot , et il ne m'en chaloit :  
 Car soucy lors n'avois en mon couraige  
 D'aucun bestail , ne d'aucun paturaige .

Quand printemps fault et l'esté comparoist ,  
 Adoncques l'herbe en forme et force croist .  
 Aussy , quand hors du printemps j'euz esté ,  
 Et que mes jours vindrent en leur esté ,  
 Me creut le sens , mais non pas le soucy :  
 Si employay l'esprit , le corps aussy  
 Aux choses plus à tel aage sortables ,  
 A charpenter loges de bois portables ;  
 A les rouler de l'un en l'autre lieu ;  
 A y semer la jonchée au milieu ,  
 A radouber treille , buissons et hayes ,  
 A proprement entrelasser les clayes ,  
 Pour les parquets des ouailles fermer ,  
 Ou à tissir (pour fromaiges former)

Panier d'osier et fiscelles de jonc,  
 Dont je soulois (car je l'aymois adonc)  
 Faire présent à Héleine la blonde.

J'appribs les noms des quatre parts du monde,  
 J'appribs les noms des vents qui de là sortent,  
 Leurs qualitez, et quel temps ilz apportent: ✓  
 Dont les oyseaux, saiges devins des champs,  
 M'advertysssoient par leurs vols et leurs chants. ✓

J'appribs aussy, allant aux pasturaiges,  
 A esviter les dangereux herbaiges,  
 Et à congnoistre, et guérir plusieurs maulx,  
 Qui quelquesfois gastoient les animaulx  
 De nos pastis: mais par suz toutes choses,  
 D'autant que plus plaisent les blanches roses,  
 Que l'ausbepin, plus j'aymois à sonner  
 De la musette, et la fis resonner  
 En tous les tons, et chants de buccolicques,  
 En chants piteux, en chants mélancholicques,  
 Si qu'à mes plaincts un jour les oreades  
 Faunes, sylvains, satyres, et dryades,  
 En m'escoutant jetterent larmes d'yeulx:  
 Si firent bien les plus souverains dieux,  
 Si fit Margot bergere qui tant vault<sup>1</sup>:  
 Mais d'un tel pleur esbahir ne se fault,

<sup>1</sup> Margueritte de Valois, sœur de François I<sup>er</sup> et reine de Navarre.

Car je faisois chanter à ma musette  
 La mort (helas !) la mort de *Loysette*<sup>1</sup>,  
 Qui maintenant au ciel prend ses esbatz  
 A veoir encor ses troupeaux icy baz.

Une aultrefois, pour l'amour de l'amyé,  
 A tous venans pendy la challemye.  
 Et ce jour-là, à grant' peine on scavoit  
 Lequel des deux gaigné le prix avoit,  
 Ou de Merlin, ou de moy, dont à l'heure<sup>2</sup>  
 Thony s'en vint sur le pré grant alleure<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Il parle là de la Complainte iv qu'il fit en 1531, sur la mort de madame Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère de François I<sup>er</sup>, qu'il nomme ici *Loysette*.

<sup>2</sup> Merlin ou Mellin de Saint-Gelais était fils naturel d'Octavien de Saint-Gelais, évêque d'Angoulême. Il fut avec Marot le meilleur poète du règne de François I<sup>er</sup>, mais il avoit plus de fond et d'étude; il avoit pris le parti de l'Église, et fut aumônier du roi. Il a été plus en faveur sous Henri II que sous François I<sup>er</sup>; nous avons ses poésies, où il y a de fort beaux endroits.

<sup>3</sup> Antoine Héroët, dit la Maisonneuve, fut aussi un poète fort célèbre, dont nous avons les poésies imprimées. Il étoit parent du chancelier Olivier, et fut fait évêque de Digne en 1552.

Nous accorder , et orna deux houlettes  
 D'une longueur , de force violettes :  
 Puis nous en fit present , pour son plaisir :  
 Mais à Merlin je baillay à choisyr.

Et penses-tu ( ô Pan , dieu débonnaire )  
 Que l'exercice , et labeur ordinaire  
 Que , pour sonner du flageolet je pris ,  
 Fust seulement pour emporter le prix ?  
 Non : mais afin que si bien j'en apprisse ,  
 Que toy , qui ès des pastoureaux le prince ,  
 Prinsses plaisir à mon chant escouter ,  
 Comme à ouyr la marine flotter  
 Contre la rive , ou des roches haultaines  
 Ouyr tomber contre val les fontaines.

Certainement c'estoit le plus grand soing  
 Que j'eusse alors , et en prens à tesmoing  
 Le blond Phebus , qui me veoit , et regarde ,  
 Si l'espesseur de ce bois ne l'engarde :  
 Et qui m'a veu traverser maint rocher ,  
 Et maint torrent pour de toy approcher<sup>1</sup>.

Or m'ont les dieux celestes , et terrestres  
 Tant faict heureux : mesmement les sylvestres ,  
 Qu'en gré tu prins mes petits sons rusticques ,  
 Et exauças mes hymnes et canticques ,

<sup>1</sup> Il semble qu'il parle là de son retour d'Italie en France , qui eut lieu sur la fin de l'an 1556.

Me permettant les chanter en ton temple ,  
 Là où encor l'imaige je contemple  
 De ta haulteur, qui en l'une main porte  
 Le dur cormier , houlette riche et forte :  
 Et l'autre tient chalemelle fournye  
 De sept tuyaux , faicts selon l'armonye  
 Des cieux, où sont les sept dieux clers et haultx ,  
 Et dénotans les sept artz liberaulx ,  
 Qui sont escripts dedans ta teste saincte ,  
 Toute de pin bien courronnée , et ceincte.

Ainsy , et donc , en l'esté de mes jours  
 Plus me plaisoit aux champestres sejours  
 Avoir fait chose ( ô Pan ) qui t'agréast ,  
 Ou qui l'oreille un peu te recréast ,  
 Qu'avoir aultant de moutons que Tytire :  
 Et plus ( cent fois ) me plaisoit d'ouyr dire ,  
 Pan faict bon œil à Robin le berger ,  
 Que veoir chez nous trois cens beufz héberger .  
 Car le soucy n'avois en mon couraige ,  
 D'aulcun bestail , ne d'aulcun pasturaige .  
 Mais maintenant , que je suis en l'autonne ,  
 Ne scay quel soing inusité m'estonne ,  
 De tel' façon , que de chanter la veine  
 Devient en moy ( non point lasse , ne vaine )  
 Ains triste , et lente , et certes bien souvent <sup>1</sup>

<sup>1</sup> C'est ce que le poète exprime encore dans son

Couché sur l'herbe , à la frescheur du vent,  
 Veoi ma musette à un arbre penduë  
 Se plaindre à moy , qu'oysive l'ai rendue :  
 Dont tout à coup mon désir se resveille ,  
 Qui de chanter voulant faire merveille ,  
 Treuve ce soing devant ses yeux planté ,  
 Lequel le rend morne et espouventé :  
 Car tant est soing basanné , laid , et pasle ,  
 Qu'à son regard la muse pastoralle ,  
 Voyre la muse heroycque et hardye  
 En un moment se treuve refroidye ,  
 Et devant luy vont fuyant toutes deux ,  
 Comme brebiz devant un loup hydeux.

J'oy d'autre part le pivert jargonner ,  
 Siffler l'escouffle , et le button tonner ,  
 J'oy l'estourneau , le heron , et l'aronde ,  
 Estrangement voller tout à la ronde ,  
 M'advertissans de la froide venuë  
 Du triste yver , qui la terre desnuë.

D'autre costé , j'oy la bise arriver ,  
 Qui en soufflant me prononce l'yver :  
 Dont mes troupeaux cela craignans , et piz ,  
 Tous en un tas se tiennent accroupiz ;  
 En diroit-on , à les ouyr beller ,

épigramme 216 , à Castellanus , évêque de Tulle ,  
 le Mécène des savans auprès de François I<sup>er</sup>.

Qu'avecques moy te veulent appeller  
A leur secours , et qu'ils ont connoissance  
Que tu les as nourrys dès leur naissance <sup>1</sup>.

Je ne quiens pas ( ô bonté souveraine )  
Deux mille arpens de pastiz en Touraine ,  
Ne mille bœufz errans par les herbiz  
Des monts d'Auvergne , ou autant de brebiz :  
Il me suffit , que mon troupeau preserves  
Des loups , des ours , des lyons , des loucerves ,  
Et moy du froid , car l'yver qui s'appreste ,  
A commencé à neiger sur ma teste.

Lors à chanter plus soing ne me nuyra ,  
Ains devant moi plus viste s'envuyra ,  
Que devant luy ne vont fuyant les muses ,  
Quand il verra , que de faveur tu m'uses.

Lors ma musette à un chesne penduë ,  
Par moi sera promptement descenduë ,  
Et chanteray l'yver à seureté  
Plus haut (et cler) que ne feiz onc l'esté.

Lors en science , en musicque , et en son ,  
Un de mes vers vauldra une chanson ,  
Une chanson , une eglogue rusticque ,  
Et une eglogue , une œuvre buccolicque.

Que dyray plus ? vienne ce qui pourra :

<sup>1</sup> Il parle de ses enfans qu'il appelle ailleurs ses *petits Maroteaux*.

Plustost le Rosne en contremont courra ,  
 Plustost seront haultes forests sans branches ,  
 Les cygnes noirs , et les corneilles blanches ,  
 Que je t'oublie (ô Pan de grand renom)  
 Ne que je cesse à louer ton hault nom.

Suz mes brebiz, troupeau petit, et maigre ,  
 Autour de moy saultez de cœur allaire ,  
 Car desjà Pan , de sa verte maison ,  
 M'a faict ce bien d'ouyr mon oraison.

\*\*\*\*\*

## IV.

## ÉCLOGUE

SUR LA NAISSANCE DU FILS DE MONSEIGNEUR  
 LE DAUPHIN<sup>1</sup>.

1544.

CONFORTEZ-MOY, muses savoysiennes ,  
 Le souvenir des adversitez miennes  
 Faictes cesser jusques à tant que j'aye

<sup>1</sup> Marot s'étoit lui-même exilé pour la seconde fois , et avoit passé en Savoie , lorsqu'il fit cette églogue sur la naissance de François , duc de Bretagne , et fils du Dauphin Henri et de Catherine de

Chanté l'enfant dont la Gaule est si gaye :  
 Et permettez l'infortuné berger  
 Sonner églogue en propos moins léger  
 Que cy-devant : les rosiers qui sont bas ,  
 Et les tailliz à tous ne plaisent pas.

Suz à ce coup , chantons forests ramées ,  
 Les forests sont de grans princes aymées.

Or sommes-nous prochains du dernier aage ,  
 Prophétisé par Cumane la saige :  
 Des siecles grans le plus grand et le chef  
 Commencer veult à naistre derechef.

La vierge Astrée en brief temps reviendra :

De Saturnus le regne encor viendra :

Puisque le ciel , lequel se renouvelle ,

Nous a pourveu de lignée nouvelle :

Diane clere a de lasuz donné

Faveur celeste à l'enfant nouveau né

D'Endimion : à l'enfant veoirement ,

Dessoubz lequel fauldra premierement

L'aage de fer : et puis , par tout le monde ,

S'eslevera l'aage d'or pur et monde .

Ce temps heureux , François preux et sçavant ,

Commencera dessoubz toy bien avant :

Médicis , qui naquit en 1544. Il a donc raison d'invoquer les muses savoisiennes. Une partie de cette églogue est tirée de Virgile.

Et si l'on veoid sous Henry quelque reste,  
 De la malice aujourd'hu-y manifeste,  
 Elle sera si foible et si esteincte,  
 Que plus de rien la terre n'aura crainte:  
 Puis, quand au ciel serez dieux triumphans,  
 Ce nouveau né, heureux sur tous enfans,  
 Gouvernera le monde ainsi prospere,  
 Par les vertuz de l'un et l'autre pere.

La terre donq, gracieux enfantin,  
 Te produyra serpolet et plantin,  
 Treffle et serfueil sans culture venuz,  
 Pour engraisser tous les troupeaux menuz:  
 Les chevres lors au logiz reviendront  
 Pleines de laict : les brebiz ne craindront  
 Lyon ne loup : l'herbe qui venin porte<sup>2</sup>,  
 Et la couleuvre aux champs demourra morte,  
 Et l'odorant amome d'Assyrie  
 Sera commun comme herbe de prairie.

Regarde, enfant de celeste semence,  
 Comme desjà ce beau siecle commence:  
 Jà le laurier te prespare couronne:

<sup>1</sup> C'est Henri II qui commença à régner le 31 mars 1547.

<sup>2</sup> Marot s'est trompé dans sa prophétie, car les grands troubles qui agitèrent le règne de Charles IX commencèrent sous François II, qui est le prince dont il est ici parlé.

Jà le blanc lyz dedans ton bers fleuronne.  
 D'icy à peu des haults princes parfaicts,  
 Et du grand pere aussy les nobles faicts  
 Lire pourras, tandis que les louanges  
 Du pere tien, par nations estranges  
 Iront vollant, et dès lors pourras-tu  
 Scéavoir combien vaut honneur et vertu.

En cestuy temps steriles monts et plains  
 Seront de bleds et de vignes tous pleins:  
 Et verra l'on les chesnes plantureux  
 Par les forestz suer miel savoureux.  
 Ce neantmoins des fraudes qui sont ores  
 Quelque relicque on pourra veoir encores.  
 La terre encor du soc on verra fendre:  
 Villes et bourgs de murailles deffendre:  
 Conduyre en mer les navires vollans,  
 Et aura France encores des Rolands <sup>1</sup>.

Mais, quand lesans t'auront faict homme fort,  
 Plus ne sera de guerre aucun effort:  
 Plus voile au vent ne fera la gallée  
 Pour traficquer dessuz la mer sallée.  
 Chascune terre, à chascune cité

<sup>1</sup> Roland, amiral et gouverneur de la côte de Bretagne sous Charlemagne, fit des actions de valeur si surprenantes à la bataille de Roncevaux dans la Navarre, qu'il n'a pas fallu beaucoup ajouter aux actions de ce héros, pour en faire des romans.

Apportera toute commodité :  
 Arbres croistront d'eux-mesmes à la ligne :  
 Besoing n'aura plus de serpe la vigne ,  
 Et ostera le laboureur champestre  
 Aux beufz le joug ; plus ne feront que paistre :  
 La laine plus n'aura besoing d'apprendre  
 A feinctement diverses couleurs prendre ;  
 Car le belier en chascune saison ,  
 De cramoisy portera la toison ,  
 Ou jaune , ou perse : et chascun aignelet  
 Sera vestu de pourpre violet.  
 Ce sont pour vray choses déterminées  
 Par l'immuable arrest des destinées.

Commence , enfant , d'entrer en ce bonheur ;  
 Receoy desjà et l'hommaige et l'honneur  
 Du bien futur. Veoy la ronde machine ,  
 Qui sous le poids de ta grandeur s'encline.  
 Veoy comme tout ne se peult contenyr  
 De s'esgayer , pour le siecle advenyr.  
 O si tant vivre en ce monde je peusse ,  
 Qu'avant mourir loisyr de chanter j'eusse  
 Tes nobles faicts : ny Orpheus de Thrace ,  
 Ny Appollo , qui Orpheus efface ,  
 Ne me vaincroit : non pas Clio la belle ,  
 Ny le dieu Pan , et Syringue y fust-elle.

Or vy , enfant , vy , enfant bien-heureux ,  
 Donne à ta mere un doux riz amoureux :

D'un petit riz commence à la congoistre ;  
 Et fay les jours multiplier et croistre  
 De ton ayeul, le grand berger de France,  
 Qui en toy veoid renaistre son enfance.

## V.

## AVANT-NAISSANCE

DU TROISIÈME ENFANT DE MADAME, MADAME  
 LA DUCHESSE DE FERRARE<sup>1</sup>.

1536.

PETIT enfant, quel que sois, fille ou filz,  
 Parfay le temps de tes neuf mois prefix

\* Marot fit cette pièce dans son premier exil. Il y a de la douceur et du naturel. Le Laboureur n'avoit pas bien parcouru son Marot, lorsqu'il a dit, dans ses *Additions aux Mémoires de Castelnau*, tom. 1, pag. 747, que l'élegie de ce poète sur la troisième grossesse de madame Renée, avoit été supprimée. Ce n'étoit pas une élegie, mais une sorte d'églogue, qui a toujours paru dans le recueil de ses œuvres. Cependant il ne seroit pas impossible qu'elle eût été tronquée, sur ce que nous en marquons Le Laboureur. Il dit que Marot y félicite

I.

8

Heureusement : puis sors du royal ventre,  
 Et de ce munde en la grant'lumiere entre :  
Entre sans cry , vien sans pleur en lumiere.

Vien sans donner destresse coutumiere  
 A la mere humble en qui Dieu t'a faict naistre :  
 Puis d'un doulx riz commence à la congnoistre,  
 Après que faict luy aura congnoissance ;  
 Prens peu à peu nourriture et croissance ,  
 Tant qu'à demy commences à parler ,  
 Et tout seulet , en trépignant aller.  
 Sur les carreaux de ta maison prospere ,  
 Au passetemps de ta mere et ton pere ,  
 Qui de t'y veoir ung de ces jours prestendent  
 Avec ton frere et ta sœur qui t'attendent.

Vien hardyment ; car quand grandet seras ,  
 Et qu'à entendre un peu commenceras ,  
 Tu trouveras ung siecle pour apprendre ,  
 En peu de temps, ce qu'enfant peut comprendre .  
 Vien hardyment : car , ayant plus grand aage ,  
 Tu trouveras encores davantaige :  
 Tu trouveras la guerre commencée

L'enfant , de sa conception dans un temps si heureux , et qu'il lui promet la ruine du pape et du saint siège , qu'il traite injurieusement , et qu'il dit être ennemi de sa maison. Ce fut une fille dont accoucha madame la duchesse de Ferrare , en 1536.

Contre ignorance et sa troupe insensée :  
 Et au rebours , vertu mise en avant ,  
 Qui te rendra personnaige sçavant  
 En tous beaulx arts , tant soient-ils difficiles ,  
 Tant par moyens , que par lettres faciles .  
 Puis , je suis seur , et on le congnoistra ,  
 Qu'à ta naissance avecques toy naistra  
 Esprit docile , et cœur sans tache amère ,  
 Si tu tiens rien du costé de la mere .

Vien hardyment , et ne crains que Saturne  
 En biens mundains te puisse estre importune ,  
 Car tu naistras , non ainsy povre et mince  
 Comme moy(las!) mais enfant d'un grant prince .

Vien sain et sauf , tu peux estre asseuré  
 Qu'à ta naissance il n'y sera pleuré ,  
 A la façon des Thraces lamentant  
 Leursnouveaux nez , et en grant dueil chantant  
 L'ennuy , le mal , et la peine asservye ,  
 Qu'il leur falloit souffryr en cette vie  
 Mais tu auras (que Dieu ce bien te fasse)  
 Le vray moyen qui tout ennuyl efface ,  
 Et faict qu'au monde angoisse on ne craint point ,  
 Ne la mort mesme alors qu'elle nous poinct .

Ce vray moyen plein de joye seconde ,  
 C'est ferme espoir de la vie feconde ,  
 Par Jesus-Christ vainqueur et triumphant  
 De ceste mort . Vien donc , petit enfant :

Vien veoir , de terre et de mer le grant tour ,  
 Avec le ciel qui se courbe à l'entour.  
 Vien veoir ; vien veoir mainte belle ornature  
 Que chascun d'eux a reçu de nature ;  
 Vien veoir ce monde, et les peuples et princes ,  
 Regnans sur lui en diverses provinces :  
 Entre lesquelz est le plus apparent  
 Le roy François , qui te sera parent ,  
 Soubz et par qui ont esté esclaircyz  
 Tous les beaulx arts par avant obscurcyz.  
 O siecle d'or le plus fin que l'on treuve <sup>1</sup> ,  
 Dont la bonté sous un tel roy s'espreuve !

O jours heureux , à ceulx qui les congnoissent ,  
 Et plus heureux ceulx qui aujord'huy naissent <sup>2</sup> ;  
 Je te dirois encor cent mille choses  
 Qui sont en terre autour du ciel encloses ,  
 Belles à l'œil , et doulces à penser ,

<sup>1</sup> Il paroît que c'est ici que devoient être les vers cités par Le Laboureur , page 747 du tome 1 des mémoires de Castelnau , les voici :

Vien veoir de Christ le regne commencé ,  
 Et son honneur par tourment avancé ,  
 O siecle d'or , le plus fin que l'on treuve ,  
 Dont la bonté dedans le ciel s'espreuve .

<sup>2</sup> C'est ici , ou je me trompe , qu'étoit la prophétie de Marot sur la ruine du pape et du saint siége , dont parle Le Laboureur .

Mais j'aurois peur de ta mere offenser,  
 Et que de veoir, et d'y penser tu prinses  
 Si grant desir qu'avant le terme vinses.  
 Par quoys (enfant) quel que sois fille ou filz,  
 Parfay le temps de tes neuf mois prefix  
 Heureusement : puis sors du royal ventre,  
 Et de ce monde en grant' lumiere entre.



## VI.

## A MONSIEUR

MONSIEUR FRANÇOIS DE BOURBON, SEIGNEUR  
 D'ANGUIEN<sup>1</sup>.

VERTU qui est de l'heur accompagnée,  
 Prince sorty de royale lignée,  
 C'est la seurté de victoire et d'honneur:

<sup>1</sup> François de Bourbon, comte d'Enguien, qui gagna, à l'âge de 20 ans, la bataille de Cerisolles. Ce prince fut tué malheureusement en 1546, à la Rocheguyon, par le moyen d'un coffre qui lui fut jeté d'une fenêtre sur la tête, dont il fut assommé. Ce fut le seigneur Corneille Bentivoglio, italien, qui fit ce coup, en folâtrant, ce dit-on ; mais il y avoit eu quelques différends qui avoient servi de préli-

Or t'a donné le souverain donneur,  
 Et l'ung et l'autre, il t'a donné fortune  
 A ta vertu propice et opportune;  
 Vertu qui rien de jeunesse ne sent,  
 Vertu chenuë en aage adolescent,  
 Qui ne sera (comme je croy) trompée  
 De la fortune adverse de Pompée.

Ainsy, ayant ce que Cesar avoit,  
 Qui est celui qui a l'œil bien ne veoid  
 Qu'impossible est, qu'en armes ne l'imites,  
 Et que par temps passeras ses limites?

L'arbrisseau franc qui fleuryt et boutonne  
 D'en veoir le fruict esperance nous donne:  
 L'effect receu de tes premiers efforts,  
 De tes haults faicts advenyr nous fais forts,  
 Qui puis un peu, en la pleine campagne,  
 Rompit l'armée et la gloire d'Espaigne,  
 En foudroyant de tes robustes mains  
 Nombre infiny d'Espaignols et Germains:  
 Qui de leurs corps as la terre couverte,  
 Et de leur sang faict rougir l'herbe verte:

minaires. Le roi François I<sup>er</sup>, qui aimoit ce jeune prince, ne voulut faire aucune poursuite de cette affaire, de peur d'y voir impliqué M. le dauphin Henri, et le marquis d'Aumale, de la maison de Lorraine, avec lesquels François de Bourbon avoit eu quelques prises peu de jours auparavant.

Qui feis fuyr plus froid de peur que glace,  
Le vieil marquis devant ta jeune face<sup>1</sup>.  
Puis ramenas, sans faire pertes grandes,  
Dedans ton ost les martiales bandes  
De tes soudars loyaulx et non mutins,  
Saoulez de sang, et riches de butins,  
Qui, tost après, chassas Pirrhe Coulonne  
De Carignan, dont meritas couronne<sup>2</sup>  
De verd laurier. Bien la merites certes,  
Veu que tu es le recouvreur des pertes,  
Qu'a eu (helas!) en la terre Italicque  
Depuis vingt ans la nation Gallicque<sup>3</sup>.

C'est luy, c'est luy, n'en soyez mal-contens,  
Vieulx conducteurs, qui seul depuis ce temps,  
Nous a gaigné et bataille et journée.

<sup>1</sup> Le marquis del Vasto, ou du Guast, général des troupes de Charles-Quint, blessé au genou, se sauva à Milan avec 400 chevaux seulement. On trouva dans ses équipages, des charriots pleins de chaînes et de menottes qu'il avoit destinées pour les prisonniers français, qu'il comptoit faire à cette action. Voyez ce qu'en dit Brantôme au premier volume de ses *Capitaines étrangers*.

<sup>2</sup> Le fruit de cette victoire fut la prise de Carignan et du Montferrat, à l'exception néanmoins de Casal.

<sup>3</sup> Ces malheurs avoient commencé dès l'an 1523.

Couraige , enfant , car la chance est tournée.  
 L'heur d'Annibal par la fatale main  
 De Scipion le jeune enfant romain ,  
 Fut destourné : par princes de mesme aage  
 S'est tourné l'heur de Charles en dommaige <sup>1</sup>  
 Entrer veoyons nos bonnes destinées ,  
 Et prendre fin les siennes declinées.  
 Dessoubz Bourbon fut son heur commencé <sup>2</sup> :  
 Dessoubz Bourbon s'en va desavancé.  
 O roy aussy ton propre nom il porte :  
 Et par François , François en mainte sorte .  
 Sera vangé. O roy de grand renom.  
 Bien aultre chose a de toy que le nom.  
 Il a de toy la saige hardiesse ;  
 Il a de toy au combat la prouesse :  
 Il a de toy (nature ainsi le veult)  
 Je ne scay quoys , qui nommer ne se peut ,  
 Dont attirer il scait le cuer des hommes ,

<sup>1</sup> Charles-Quint empereur, dont la fortune commença dès-lors à décliner, au moins dans les guerres qu'il eut avec la France ; car il gagna encore depuis la bataille de Mulberg contre l'électeur de Saxe.

<sup>2</sup> Charles de Bourbon , connétable de France , qui sortit du royaume en 1523, et se retira vers l'empereur Charles-Quint. Il commandoit à la bataille de Pavie avec le comte de Lannoy , viceroy de Naples , et fut tué au siége de Rome, en 1527.

Et à bon droict souvent ton filz le nommes.  
A toy, donc, roy, à toy doncques ne tienne,  
Qu'entre tes mains la possession tienne  
Nemette en brief, soit tousjours ta main prompte  
A soustenir sa fortune qui monte.  
Et toy qui tiens aux Itales son lieu,  
Pallas prudente, et Mars le puissant dieu,  
Te doint finir ton œuvre encommencée.  
S'ainsy advient, sortez de ma pensée,  
Tristes ennuis, qui m'avez fait escrire  
Vers douloureux. Arriere ceste lyre,  
Dont je chantois l'amour par cy-devant,  
Plus ne m'orrez Venus mettre en avant,  
Ne du flageol sonner chant bucolique :  
Ains sonneray la trompette bellicque  
Du grand Vergile, ou d'Homere ancien,  
Pour celebrer les haults faicts d'Anguien,  
Lequel sera contre fortune amere  
Nostre Aschillès, et Marot son Homere.

## VII.

L'ENFER  
DE CLÉMENT-MAROT.

ESTIENNE DOLET A LYON

JAMET SALUT<sup>1</sup>.

DEPUIS peu de temps (Jamet à tout jamais louable) voulant mettre en lumiere soubz mon impression toutes les œuvres du tien et mien amy Clement Marot ( des louanges duquel je ne tiendray ici plus long propos: car elles sont assez congneuës par tous lieux) je me suis mys à veoir tout ce qui desja avoit esté imprimé de luy, et recueillyr tout ce qui se pourroit recouvrir entre ceulx auxquels il faict part (en tesmoingnaige d'amitié) de ses labeurs et compositions. Entre aultres choses, j'ai treuvé son enfer non encores imprimé, sinon en la ville d'Envers. Et pource qu'en lisant, l'ai treuvé

<sup>1</sup> Cette épître manque dans presque toutes les éditions.

sans scandale envers Dieu et la religion , et sans toucher aulcunement la majesté des princes { qui sont les deux poincts , que sur tous doit observer un aucteur desirant ses œuvres estre publiées et receuës tant en son pays , qu'en nations étranges ) et que pareillement il ne blesse en nom exprès l'honneur d'aucun : pour ces raisons j'ai conclud que la publication de si gentil œuvre estoit licite et permise ; et me suis mys aprés pour l'imprimer en la plus belle forme , et avec le plus grand ornement qu'il m'a esté possible. Car tu ne scaurois penser que je treuve cest ouvrage digne d'estre leu , tant pour l'invention singulière , que pour les descriptions merveilleuses qui y sont ; pour les bons enseignemens aussy , qui s'y treuvent , comme quand il admoneste les jeunes gens de se garder de vice , et de ne commettre crimes , qui les puissent précipiter aux miseres et calamitez de prison. Plusieurs aultres enseignemens y a dignes d'estre leus et releus non seulement des jeunes , mais bien aussy de toutes personnes de bon et meur jugement. Que pleust à Dieu que la description de cest horrible monstre , procès , laquelle est en ce petit livret , fust bien entenduë et receuë. Il est certain que l'on ne veoirroit tant d'innimitiez et rancunes

(choses totalement contrevenantes à la loy de Dieu) entre les chrestiens , ny tant de destructions et ruines de plusieurs bonnes maisons et familles.

Veoilà le profit que l'on peult prendre en ceste poésie Marotine , enlaquelle je ne treuve rien scandaleux , ou reprehensible : sinon que quelques gens chatouilleux des oreilles , (ou possible est pleins de trop grande arrogance) se voulussent attribuer aulcuns passages de cest œuvre , comme se sentans pinsez sans rire. Mais de tout cela il n'en est rien : ains tout le discours se faict par la commodité de l'argument, représentant les choses qui peuvent advenir, ou escheoir en tel cas. Tel effort d'espryt doibt estre libre , sans aulcun esgard, si gens mal pensant veulent calomnier , ou reprimer ce qui ne leur appartient en rien. Car si un auteur a ce tintoin en la teste , que tel, ou tel poinct de son ouvrage sera interpreté ainsi , ou ainsi par les calomniateurs de ce monde, jamais il ne composera rien qui vaille. Mais (comme j'ay dict cy-dessus) moyennant que la religion ne soit blessée , ny l'honneur du prince attaint , et que aulcun ne soit gratté (encores qu'il soit rongneux) apertement (comme par nom ou surnom) le demourant est tolerable, et ne fault

par aprés que lascher la bride à la plume : ou aultrement ne se mesler d'escrire. Car si tu composes à l'opinion d'aultrui, tu te treuverras froid comme glace : et mieulx vauldroit te reposer. C'est trop escript à toy de telle chose (amy Jamet) à toy, qui entend trop mieulx cela, que moy mesmes. A Dieu doncques. De Lyon ce premier jour de l'an de grâce, mil cinq cent quarante et deux.

\*\*\*\*\*

## L'ENFER

DE CLÉMENT MAROT,

DE CAHORS EN QUERCY,

VALET DE CHAMBRE DU ROY, COMPOSÉ EN 1526  
EN LA PRISON DE L'AIGLE DE CHARTRES : ET  
PAR LUY ENVOYÉE À SES AMIS <sup>1</sup>.

COMME douleurs, de nouvel amassées  
Font souvenir des liesses passées ;

<sup>1</sup> Outre le génie poétique qui règne dans cette pièce, on y trouve encore une satire très-fine et très-vive de la conduite des gens de justice, qui depuis ne manquèrent aucune occasion de faire sentir

I.

Ainsy plaisir de nouvel amassé,  
 Faict souvenir du mal qui est passé.  
 Je dy cecy, mes très-chers freres, pource  
 Que l'amityé, la chere non rebourse,  
 Les passe-temps, et consolations,  
 Que je receoy par visitations  
 En la prison clere et nette de Chartres,  
 Me font recors des tenebreuses chartres<sup>1</sup>,

à Marot combien ils étoient touchés des vérités  
 qu'il avoit si bien exprimées dans cet ouvrage.  
 C'est ce qu'il dit lui-même dans son épître XXXVI au  
 roi François I<sup>er</sup>.

<sup>1</sup> Me font souvenir, vient de recorder, se souve-  
 nir, repasser dans la mémoire : Marot s'en sert en  
 plusieurs endroits<sup>1</sup>; recordant, me souvenant; te re-  
 cordes, qu'il te souvienne; recordé, repassé à la  
 mémoire. Ce mot n'est plus d'usage que dans le  
 peuple de quelques provinces, quoiqu'il le fût autre-  
 fois dans nos auteurs sérieux, comme on le voit par  
 cet endroit de la *Quenouille spirituelle* de Jean  
 de Lacu, chanoine de Lille, où Jesus-Christ, s'en-  
 tretenant familièrement avec une jeune pucelle  
 qui file, lui dit :

Vostre bon vouloir soit recors,  
 Mouillant le lin, comme est d'usaige,  
 Que crachemens puants et ors  
 Les juifs jettoient sur mon visaige:  
 Ceulx qui devoient me faire hommaige

Du grant chagrin , et recueil ord et laid ,  
Que je treuvay dedans le chastelet.

Si ne croy pas qu'il y ait chose au monde ,  
Qui mieulx ressemble un enfer trés immunde :  
Je dy enfer : et enfer puis bien dire :  
Si l'allez veoir , encor le veoirrez pire.

Aller, helas ! ne vous y vueillez mettre :  
J'aime trop mieulx le vous descrire en metre ,  
Que , pour le veoir , aulcun de vous soit mys  
En telle peine. Escoutez donc , amys.

Bien avez leu , sans qu'il s'en faille un A <sup>1</sup> ,  
Comme je fus , par l'instinct de Luna <sup>2</sup> ,  
Mené au lieu plus mal sentant que soulphre ,  
Par cinq ou six ministres de ce gouffre ,  
Dont le plus gros jusques-là me transporte.

Si rencontray Cerberus à la porte <sup>3</sup> :  
Lequel dressa ses trois testes en hault ,  
A tout le moins une , qui trois en vault ,  
Lors de travers me veoit ce chien poussif ,  
Puis m'a ouvert un huys gros et massif ,

Blasphemoint mon nom sainct et digne :  
Le vicieux enfin mal fine.

<sup>1</sup> Il indique là , comme je crois , la ballade iv ,  
*Un jour j'escrivis à m'amye, etc.* , qu'il fit peu de  
temps après avoir été arrêté.

<sup>2</sup> Diane de Poitiers : voyez la ballade vi.

<sup>3</sup> Le geôlier.

Duquel l'entrée est si estroicte et basse,  
Que , pour entrer , fallut que me courbasse.

Mais ains que fusse entré au gouffre noir ,  
Je veoy à part un aultre vieil manoir <sup>1</sup>  
Tout plein de gens , de bruyt , et de tumulte ,  
Parquoy avec ma guyde je consulte ,  
En lui disant : dy-moy , s'il t'en souvient ,  
D'où , et de qui , et pourquoy ce bruyt vient.

Si me respond . Sans croyre le rebours ,  
Sache , qu'icy sont d'enfer les fauxbourgs ,  
Où bien souvent s'esleve ceste feste ,  
Laquelle sort plus rude que tempeste ,  
De l'estomach de ces gens , que tu veois :  
Qui , sans cesser , se rompent teste et voix  
Pour appoincter faulx et chetifz humains ,  
Qui ont debatz , et debatz ont eu maints .  
Hault devant eux le grant Minos se sied <sup>2</sup> ,  
Qui sur leurs dicts ses sentences assied .  
C'est luy qui juge , ou condamne , ou deffend ,  
Ou taire faict , quand la teste luy fend .

Là les plus grans les plus petits destruysent :  
Là les petits , peu , ou point , aux grans nuysent :  
Là treuve l'on façon de prolonger

<sup>1</sup> Les salles de plaidoiries et de juridiction du Châtelet.

<sup>2</sup> Juge infernal : c'est ici le lieutenant civil.

Ce qu'y se doit, et se peult abreger:  
 Là, sans argent, povreté n'a raison:  
 Là se destruyt mainte bonne maison:  
 Là biens sans cause en causes se despendent:  
 Là les causeurs les causes s'entrevendent<sup>1</sup>:  
 Là, en publicq on manifeste et dict  
 La mauvaistié de ce monde mauldict,  
 Qui ne scauroit, soubz bonne conscience,  
 Vivre deux jours en paix et patience:  
 Dont j'ay grant' joye avecques ces mordans<sup>2</sup>.  
 Et tant plus sont les hommes discordans,  
 Plus à discord esmouvons leurs couraiges  
 Pour le proffit, qui vient de leurs dommaiges;  
 Car s'on vivoit en paix comme est mestier<sup>3</sup>,  
 Rien ne vauldroit de ce lieu le mestier:  
 Pource qu'il est de soy si anormal,  
 Qu'il fault exprès, qu'il commence par mal,  
 Et que quelcun à quelqu'autre mefface<sup>4</sup>,  
 Avant que nul jamais proffit en face.

<sup>1</sup> Ceux qui achètent des droits litigieux.

<sup>2</sup> Advocats et procureurs criards.

<sup>3</sup> Comme on doit.

<sup>4</sup> Fasse du tort, ou fasse du mal, vient de *meffaire*, faire du tort et du mal, dont Marot se sert encore dans cette pièce ci-dessus: mais ailleurs le poète lui donne le sens de faire mal; c'est dans son épître à madame Marguerite. Ce terme qui n'est plus

Brief, en ce lieu ne gagnerions deux pommes,  
 Si ce n'estoit la mauvaistié des hommes  
 Mais par Pluton le dieu, que doibs nommer,  
 Mourrir de faim ne sçaurions, ne chommer:  
 Car tant de gens, qui en ce parc s'assaillett,  
 Assez, et trop de besongne nous taillent:  
 Assez pour nous, quand les biens nous en viennent,  
 Et trop pour eux, quand povres en deviennent.

Ce nonobstant, ô nouveau prisonnier,  
 Il est besoing de près les manier.  
 Il est besoing (croy moy) et par leur faulte,  
 Que dessuz eulx on tienne la main haulte:  
 Ou aultrement les bons bonté fuyroient,  
 Et les mauvais en empyrant iroient.  
 Encor (pour vray) mettre on n'y peult tel ordre,  
 Que toujours l'ung l'autre ne vueille mordre:  
 Dont raison veult qu'ainsy on les embarre,  
 Et qu'entre deux soit mys distance et barre<sup>1</sup>,  
 d'usage étoit autrefois assez commun, comme on le  
 voit par la *Quenouille spirituelle* de Jean de Lacu.

Quant tirerez vostre filace,  
 Vous penserez comme les Juifs  
 Tiroient la barbe de ma face,  
 Et si oncques ne leur meffis:  
 Considererez que je n'en fis  
 Le courroucé, ne despiteux;  
 Tel chante, qui n'est pas joyeux.

<sup>1</sup> Les parties adverses sont ordinairement à l'au-

Comme aux chevaux, en l'estable hargneux.

Minos le juge est de cela soingneux,  
Qui devant luy, pour entendre le cas,  
Faict dechiffrer tels noysifs altercas  
Parces cryeurs: dont l'ung soustient tout droict<sup>1</sup>:  
Droict contre tort, l'autre tort contre droict:  
Et bien souvent, par cautelle subtile,  
Tort bien mené rend bon droict inutile.

Prends y esgard, et entends leurs propos:  
Tu ne veis oncq' si differents supposts.  
Approche-toy pour de plus prés les veoir,  
Regarde bien: je te fays assaveoir,  
Que ce mordant, que l'on oit si fort bruyre<sup>2</sup>,  
De corps et biens veult son prochain destruyre.  
Ce grand criart, qui tant la gueule tort,  
Pour le grant gain tient du riche le tort.  
Ce bon vieillard (sans prendre or, ou argent)  
Maintient le droict de mainte povre gent.  
Celluy qui parle illec sans s'esclatter,  
Le juge assis veult corrompre et flatter.  
Et cestuy-là, qui sa teste descoevre,  
En plaiderie a faict un grand chef-d'œuvre:

dience en des endroits opposés, ou différens, mais  
séparés par des bancs ou barres.

<sup>1</sup> Avocats ou procureurs.

<sup>2</sup> Homme piquant, ou injurieux.

Car il a tout destruyt son parentaige,  
 Dont il est craint, et prisé d'avantaige:  
 Et bien-heureux celluy se peut tenir  
 Duquel il veult la cause soustenir.

Amys, voylà quelque peu des menées,  
 Qui, aux fauxbourgs d'enfer sont demenées  
 Par nos grands loups ravissant, et famys,  
 Qui aiment plus cent souls que leurs amys:  
 Et dont pour vray le moindre et le plus neuf  
 Treuveroit bien à tondre sur un œuf.

Mais puis que tant de curiosité  
 Te meut à voir la sumptuosité  
 De nos manoirs: ce que tu ne veis onques,  
 Te feray veoir. Or sçaches, amy, doncques,  
 Qu'en cestuy parc, où ton regard espands,  
 Une maniere il y a de serpents<sup>1</sup>,  
 Qui de petits viennent grans, et felons,  
 Non point vollans, mais trainans, et bien longs;  
 Et ne sont pas pourtant couleuvres froides,  
 Ne verds lezarde<sup>2</sup>, ne dragons forts et roides;

Et ne sont pas crocodilles infaicts,  
 Ne scorpions tortuz, et contrefaicts.  
 Ce ne sont pas vipereaux furieux,  
 Ne basiliqs tuant les gens des yeux:

<sup>1</sup> La description des procès sous la figure des serpents.

<sup>2</sup> L'angou, le ventre frange<sup>3</sup>.

Ce ne sont pas mortifères aspics ,  
Mais ce sont bien serpents , qui vallent piz.

Ce sont serpents enflez , envenimez ,  
Mordans , mauldits , ardans , et animez ,  
Jettans un feu , qu'à peine on peult esteindre ,  
Et en picquant dangereux à l'atteindre.

Car qui en est picqué ou offensé ,  
Enfin demeure chetif ou insensé :

C'est la nature au serpent plein d'excès ,  
Qui , par son nom , est appellé Procès :

Tel est son nom , qui est de mort un umbre :  
Regarde un peu , en voilà un grand nombre  
De gros , de grans , de moyens et de gresles ,  
Plus malfaisans que tempestes ne gresles.

Celuy qui jecte ainsy feu à planté ,  
Veult enflammer quelque grant' parenté :  
Celuy qui tire ainsy hors sa languette ,  
Destruyra brief quelcun , s'il ne s'en guette :  
Celuy qui siffle , et a les dents si druës ,  
Mordra quelcun , qui en courra les ruës :  
Et ce froid-là , qui lentement se traîne ,  
Par son venin a bien sceu mettre haine  
Entre la mere et les mauvais enfans ;  
Car serpens froids sont les plus eschaufans .  
Et de tous ceulx qui en ce parc habitent ,  
Les nouveaux nez , qui s'enflent et despitent ,  
Sont plus subjets à engendrer icy ,

Que les plus vieulx. Veoyre, et qu'il soit ainsy,  
 Ce viel serpent sera tantost crevé ,  
 Combien qu'il ait maint lignaige grevé.  
 Et cestuy-là plus anticque qu'un roc ,  
 Pour reposer s'est pendu à un croc.  
 Mais ce petit plus mordant , qu'une louve<sup>1</sup> ,  
 Dix grans serpens dessoubz sa pance couve :  
 Dessoubz sa pance il en couve dix grans ,  
 Qui, quelque jour, seront plus denigrans  
 Honneurs et biens , que cil qui les couva :  
 Et pour un seul qui meurt , ou qui s'en va ,  
 En viennent sept. Donc ne fault t'estonner :  
 Car pour du cas la preuve te donner ,  
 Tu doibs sçavoir qu'issuës sont ces bestes  
 Du grand serpent Hydra , qui eut sept testes :  
 Contre lequel Hercules combattoit ,  
 Et quant de lui une teste abbattoit ,  
 Pour une morte en revenoient sept vives.

Ainsy est-il de ces bestes noysives.  
 Ceste nature ilz tiennent de la race  
 Du grand Hydra , qui, au fond de la Thrace ,  
 Où il n'y a que guerres et contends ,  
 Les engendra dès l'aage , et dès le temps  
 Du faulx Cayn. Et si tu quiers raison ,

<sup>1</sup> Descriptions de la génération éternelle des procès.

Pourquoys procès sont si fort en saison,  
 Sçache que c'est faulte de charité  
 Entre chrestiens. Et à la vérité,  
 Comment l'auront dedans leur cœur fichée,  
 Quand par tout est si froidement preschée?  
 A escouter vos prescheurs bien souvent,  
 Charité n'est que donner au couvent.  
 Pas ne dyront combien procès differe  
 Au vray chrestien, qui de tous se dyt frere.  
 Pas ne dyront qu'impossible leur semble  
 D'estre chrestien et plaideur tout ensemble,  
 Ainçois seront eux mesmes à plaider  
 Les plus ardans. Et à bien regarder,  
 Vous ne vallez de guere mieulx au monde  
 Qu'en nostre enfer, où toute horreur abonde  
 D'oncques, amy, ne t'esbavy comment  
 Sergens, procès, vivent si longuement:  
 Car bien nourrys sont du laict de la lysse,  
 Qui nommée est du monde la malice,  
 Tousjours les a la louve entretenuz,  
 Et, près du cœur, de son ventre tenuz.  
 Mais si ne veulx-je à ces faicts contredire?  
 Car c'est ma vie. Or plus ne t'en veulx dire:  
 Passe cest huys barré de puissant fer.  
 A tant se teut le ministre d'enfer,  
 De qui les mots volontierz escoutoyez  
 Point ne me laisse, ains me tient et costoyez,

Tant qu'il m'eust mys (pour mieulx estre couvert).  
 Dedans le lieu par Cerberus ouvert,  
 Où plusieurs cas me furent ramentus :  
 Car lors allay devant Rhadamantus <sup>1</sup>  
 Par un degré fort vieil, obscur, et salle,  
 Pour abreger, je treuve, en une salle,  
 Rhadamantus (juge assis à son aise)  
 Plus enflammé qu'une ardante fournaise,  
 Les yeux ouverts, les oreilles bien grandes,  
 Fier en parler, cauteleux en demandes,  
 Rebarbatif, quand son cuer il deschairge :  
 Brief, digne d'estre aux enfers en sa chairge.

Là, devant luy vient mainte ame damnée :  
 Et quand il dict, telle me soit menée,  
 A ce seul mot un gros marteau carré  
 Frappe tel coup contre un portal barré,  
 Qu'il faict croussler les tours du lieu infame.

Lors à ce bruyt, là-bas n'y a povre ame,  
 Qui ne freuisse et de frayeur ne tremble,  
 Ainsy qu'au vent fueille de chesne ou tremble :  
 Car la plus seure a bien crainte et grant' peur  
 De se treuver devant tel attrapeur.  
 Mais un ministre appelle, et nomme celle,  
 Que veult le juge. Adoncques s'avance-elle,

<sup>1</sup> Autre juge d'enfer; c'est ici le lieutenant criminel.

Et s'y en va tremblant, morne et pallye.

Dès qu'il la veoit, il mitige et pallye  
 Son parler aigre, et en feincte doulceur  
 Luy dit ainsy : Vien ça, fais-moy tout seur,  
 Je te suply', d'un tel crime et forfaict.  
 Je croirois bien, que tu ne l'as point faict :  
 Car ton maintien n'est que des plus gaillards :  
 Mais je veulx bien congnoistre ces paillards  
 Qui, avec toy firent si chaude esmorde.  
 Dy hardiment : as-tu peur qu'on t'escorche ?  
 Quand tu diras qui a faict le peché,  
 Plustost sera de nos mains dépesché.  
 De quoy te sert la bouche tant fermée,  
 Fors de tenyr ta personne enfermée ?  
 Si tu dis vray, je te jure et prometz  
 Par le hault ciel, où je n'iray jamaiz,  
 Que des ensers sortiras les brisées,  
 Pour t'en aller aux beaulx Champs-Elysées,  
 Où liberté faict vivre les espritz,  
 Qui de compter vérité ont appriz.  
 Vault-il pas mieulx doncques que tu la comptes,  
 Que d'endurer mille peines et hontes ?  
 Certes si faict. Aussy je ne croy mie  
 Que sois menteur : car ta phizionomie  
 Ne le dict point ; et de mauvais affaire  
 Seroit celuy qui te vouldroit meffaire.  
 Dy-moy, n'ais peur. Tous ces mots alléchans

Font souvenyr de l'oyselleur des champs ,  
 Qui doulcement faict chanter son sublet ,  
 Pour prendre au bric l'oyseau nyce et foiblet ,  
 Lequel languit , ou meurt à la pipée :  
 Ainsy en est la povre ame gripee ,  
 Si tel' doulceur lui faict rien confesser ,  
 Rhadamanthus la faict pendre ou fesser :  
 Mais si la langue elle refraind et mord ,  
 Souventesfois eschappe peine et mort .

Ge nonobstant , si-tost qu'il vient à veoir  
 Que par doulceur il ne la peult avoir ,  
 Aucunes fois encontre elle il s'irrite ,  
 Et de ce pas , selon le démerite  
 Qu'il sent en elle , il vous la faict plonger  
 Au fonds d'enfer : on luy faict alonger  
 Veines et nerfs : et par tourments s'efforce  
 A espreuver s'elle dira par force  
 Ce que doulceur n'a sceu d'elle tirer .

O chers amys , j'en ay veu martyrer  
 Tant que pitié m'en mettoit en esmoy .  
 Parquoy vous pry de plaindre avecques moy  
 Les innocens , qui en telz lieux damnables ,  
 Tiennent souvent la place des coupables .

Et vous , enfans suyvans mauvaise vye ,  
 Retirez-vous : ayez au cœur envye  
 De vivre autant en façon estimée ,  
 Qu'avez vescu en façon deprimée .

Quand le bon train un peu espreuverez,  
 Plus doulx que l'autre enfin le treuverez :  
 Si que par bien le mal sera vaincu,  
 Et du regret d'avoir si mal vescu  
 Devant les yeulx vous viendra honte honneste,  
 Et n'en hairrez cil qui vous admoneste,  
 Pource qu'alors ayant discréction,  
 Vous vous veoirrez hors la subjection  
 Des infernaulx, et de leurs entrefaictes :  
 Car pour les bons les loix ne sont point faictes.

Venons au poinct. Ce juge tant divers <sup>1</sup>  
 Un fier regard me jecta de travers ;  
 Tenant un port trop plus cruel ce brave,  
 Et, d'un accent imperatif et grave,  
 Me demandant ma naissance et mon nom,  
 Et mon estat : Juge de grand renom,  
 Repons-je alors, à bon droict tu poursuys,  
 Que je te dye orendroit, qui je suis :  
 Car incongneu suis des umbres inicques,  
 Incongneu suis des ames plutonicques,  
 Et de tous ceulx de ceste obscure voye,  
 Où pour certain jamaiz entré n'avoye :  
 Mais bien congneu suis des umbres celicques,  
 Bien congneu suis des umbres angélicques,  
 Et de tous ceulx de la très-claire voye,

<sup>1</sup> Mauvais, méchant.

Où Juppiter les devoyez avoye <sup>1</sup> :  
 Bien me congneu , et bien me guerdonna ,  
 Lorsqu'à sa seur Pallas il me donna <sup>2</sup> :  
 Je dy Pallas et si saige et si belle ;  
 Bien me congnoist la prudente Cybelle <sup>3</sup> :  
 Mere du grand Juppiter amiable.

Quant à Luna diverse et variable <sup>4</sup> ,  
 Trop me congnoist son faulx cuer odieux :  
 En la mer suis congneu des plus haults dieux ,  
 Jusque aux tritons , et jusque aux néreides ,  
 Et terre aussy de faunes et hymnides  
 Congneu je suis. Congneu je suis d'Orphée ,  
 De mainte nymphe , et mainte noble fée ,  
 Du gentil Pan , qui les fleustes manie ,  
 D'Eglé , qui danse au ton de l'armonye ,  
 Quand elle veoit les satyres suivans ;

<sup>1</sup> Pour le roi François I<sup>er</sup>.

<sup>2</sup> Pour la reine Marguerite de Navarre , sœur de François I<sup>er</sup>.

<sup>3</sup> La mère des dieux : c'est ici madame d'Angoulême , mère de François I<sup>er</sup>.

<sup>4</sup> Diane de Poitiers , qui avoit par symbole la lune croissante , qui étoit aussi celui de Diane la chaste ou la chasseuse. Marot fait ensuite un dénombrément figuratif de tous les seigneurs et dames de la cour , et même de toutes les personnes vertueuses dont il étoit connu et aimé.

De Galathée , et de tous les sylvans ,  
 Jusqu'à Tityre , et ses brebiz camuses :  
 Mais par suz tout suis congneu des neuf muses ,  
 Et d'Apollo , Mercure , et tous leurs filz  
 En vraye amour , et science confictz.

Ce sont ceulx-là (juge) qui en briefs jours  
 Me mettront hors de tes obscurs séjours ,  
 Et qui , pour vray , de mon ennuy se deulent .  
 Mais puis qu'envie et ma fortune veulent  
 Que congneu sois , et saisy de tes lacs ,  
 Sache de vray , puis que demandé l'as ,  
 Que mon droict nom je ne te veulx point taire :  
 Si t'advertys qu'il est à toi contraire ,  
 Comme eau liquide au plus sec élément ;  
 Car tu es rude , et mon nom est Clément :  
 Et , pour monstrarer qu'à grand tort on me triste ,  
 Clément n'est point le nom de Lutheriste :  
 Ains est le nom (à bien l'interpreter) ,  
 Du plus contraire ennemy de Luther :  
 C'est le sainct nom du pape , qui accolle  
 Les chiens d'enfer (s'il lui plaist) d'une estolle .  
 Le crains-tu point ? C'est celuy qui afferme  
 Qu'il euvre enfer , quand il veult , et le ferme :

<sup>1</sup>Clément VII, de la maison de Médicis, étoit alors sur le siége papal. Il avoit commencé de régner l'an 1524, et ne mourut qu'en 1534.

Celuy qui peult en feu chaud martyrer  
Cent mille espritz , ou les en retirer <sup>1</sup>.

Quant au surnom , aussy vrai qu'évangile ,  
Il tire à cil du poëte Vergile ,  
Jadis chéry de Mécenas à Romme :  
Maro s'appelle , et Marot je me nomme :  
Marot je suis , et Maro ne suis pas ,  
Il n'en fut oncq depuis le sien trespass :  
Mais puis qu'avons un vrai Mécenas ores <sup>2</sup> ,  
Quelque Maro nous pourrons veoir encore :

Et d'autre part dont nos jours sont heureux ,  
Le beau verger des lettres plantureux  
Nous reproduict ses fleurs et grans jonchées ,  
Par ci-devant flestryes et séchées  
Par le froid vent d'ignorance et sa tourbe ,  
Qui hault sçavoir persecute et destourbe ;  
Et qui de cuer est si dure , ou si tendre ,  
Que vérité ne veult , ou peult entendre.  
O roy heureux , sous lequel sont entrez  
Presque péris , les lettres et lettraz !

Entens après , quant au poinct de mon estre ,  
Que vers mid yles haults dieux m'ont faict naistre

<sup>1</sup> C'est ainsi qu'on parloit alors , où une mauvaise théologie faisoit dire à beaucoup , et penser à quelques-uns , que le pape pouvoit damner un homme , l'envoyer en purgatoire et l'en retirer.

<sup>2</sup> François I<sup>e</sup>.

Où le soleil non trop excessif est :  
 Parquoy la terre avec honneur s'y vest  
 De mille fruitcs , de mainte fleur, et plante :  
 Bacchus aussy sa bonne vigne y plante  
 Par art subtil sur montaignes pierreuses ,  
 Rendans liqueurs fortes et saveureuses.  
 Mainte fontaine y murmure , et undo ye ,  
 Et en tout temps le laurier y verdoye  
 Près de la vigne : ainsy comme dessus  
 Le double mont des muses Parnassus :  
 Dont s'esbahyst la mienne fantasie ,  
 Que plus d'espritz de noble poësie  
 N'en sont yssuz. Au lieu que je declaire ,  
 Le fleuve Lot courve son eau peu clere ,  
 Qui maints rochers traverse et environne ,  
 Pour s'aller joindre au droict fil de Garonne.

A bref parler, c'est Chaors en Quercy ,  
 Que je laissay pour venir querre icy  
 Mille malheurs , ausquels ma destinée  
 M'avoit submis. Car une matinée ,  
 N'ayant dix ans , en France fus mené :  
 Là où depuis me suis tant pourmené ,  
 Que j'oublay ma langue maternelle ,  
 Et grossement apprins la paternelle  
 Langue françoise , ès grands cours estimée ,  
 Laquelle enfin quelque peu s'est limée ,  
 Suivant le roi François premier du nom ,

Dont le sçavoir excede le renom.

C'est le seul bien, que j'ay acquiz en France  
 Depuis vingt ans en labeur et souffrance <sup>1</sup>.  
 Fortune m'a entre mille malheurs  
 Donné ce bien des mondaines valeurs :  
 Que dy-je las? O parole soudaine!  
 C'est don de Dieu, non point valeur mundaine :  
 Rien n'ai acquiz des valeurs de ce monde  
 Qu'une maistresse, en qui gist et abunde  
 Plus de sçavoir, parlant, et escripvant,  
 Qu'en aultre femme en ce monde vivant.  
 C'est du franc lyz l'yssuë Marguerite <sup>2</sup>,  
 Grande sur terre, envers le ciel petite :  
 C'est la princesse à l'esprit inspiré,

<sup>1</sup> Marot composa son *Enfer*, lorsque la cour fut recevoir sur la frontière d'Espagne François I<sup>er</sup>, prisonnier depuis la bataille de Pavie, et donner en échange les deux fils du roi, François dauphin, et Henri, duc d'Orléans. Ainsi ce fut au commencement de 1526. Il avoit donc été arrêté à la fin de l'année précédente. En recomptant 20 années au dessus, on trouvera que Marot fut mené à Paris en 1505, et que dix ans auparavant, c'est-à-dire, 1495, il était né à Cahors.

<sup>2</sup> Marguerite de Valois, sœur de François I<sup>er</sup>, et reine de Navarre, au service de laquelle Marot étoit.

**Au cuer esleu, qui de Dieu est tiré**  
**Mieulx, et m'en crois, que le festu de l'ambre.**  
**Et d'elle suis l'humble valet de chambre :**  
**C'est mon estat. O juge plutonicque :**  
**Le roy des Francs, dont elle est seur unicque,**  
**M'a faict ce bien : et quelque jour viendra,**  
**Que la seur mesme au frere me rendra.**

**Or suis-je loing de ma dame et princesse,**  
**Et près d'ennuy, d'infortune et destresse :**  
**Or suis-je loing de sa très-clere face :**  
**S'elle fut près (ô cruel) ton audace**  
**Pas ne se feust mise en effort de prendre**  
**Son serviteur qu'on n'a point veu mesprendre:**  
**Mais tu veois bien dont je lamante et ploure,**  
**Qu'elle s'en va (hélas!) et je demoure**  
**Avec Pluton et Charon nautonnier :**  
**Elle va veoir un plus grand prisonnier.**  
**Sa noble mere ores elle accompagne<sup>1</sup>**  
**Pour retirer notre roy hors d'Espaigne,**  
**Que je souhaitte en ceste compagnie**  
**Avec ta laide, et obscure mesgnie :** ?  
**Car ta prison liberté lui seroit,**  
**Et comme Christ, les ames pousseroit**

<sup>1</sup> Madame Louise de Savoie, régente du royaume et mère de François I<sup>er</sup>, et de madame Marguerite, duchesse d'Alençon, depuis reine de Navarre.

Hors des enfers, sans t'en laisser une umbre :  
 En ton advyz serois-je point du nombre ?  
 S'ainsy estoit, et la mere et la fille  
 Retourneroient, sans qu'Espaigne et Castille  
 D'elles receust les filz au lieu du pere.

Mais quand je pense à si grand impropere,  
 Qu'est-il besoing que soye en liberté,  
 Puisqu'en prison mon roy est arresté ?  
 Qu'est de besoing qu'ores je sois sans peine,  
 Puis que d'ennuy ma maistresse est si pleine ?

Ainsy (peu pres) au juge devisay :  
 Et en parlant un griffon j'advisay <sup>1</sup>,  
 Qui, de sa croche et ravissante pate  
 Escriptvoit là l'an, le jour, et la date  
 De ma prison, et ce qui pouvoit duyre  
 A leur propos, pour me fascher et nuyre :  
 Et ne sceut oncq' bien orthographyer  
 Ce qui servoit à me justifier.

Certes, amys, qui cherchez mon recours <sup>2</sup>,  
 La coustume est des infernalles cours,  
 Si quelque esprit de gentille nature  
 Vient là-dedans tesmoingner d'aventure  
 Aulcuns propos ou moyens, ou manieres  
 Justifiant les ames prisonnieres,

<sup>1</sup> Greffier d'enfer, ou du Châtelet.

<sup>2</sup> Délivrance.

Il ne sera des juges escouté,  
Mais lourdement de son dict rebouté :  
Et escouter on ne refusera  
L'esprit malin, qui les accusera,  
Si que celuy qui plus fera d'encombres  
Par ses rapports aux malheureuses umbres,  
Plus recevra de recueil et pecunes :  
Et si tant peult en accuser aulcunes,  
Qu'elles en soient penduës, ou bruslées,  
Les infernaulx feront saults et hullées;  
Chaisnes de fer et crochets sonneront,  
Et de grant' joye ensemble tonneront,  
En faisant feu de flamme sulphurée  
Pour la nouvelle ouyr tant malheurée.

Le griffon doncq en son livre doubla  
De mes propos, ce que bon luy sembla :  
Puis se leva Rhadamanthus du siege,  
Qui remener me fit au bas colliege  
Des malheureux par la voye où je vins,  
Si les treuvay à milliers et à vingts :  
Et avec eulx fis un temps demourance,  
Fasché d'ennuy, consolé d'esperance.

## VIII.

## SERMON

## DU BON PASTEUR ET DU MAUVAIS.

PRIS ET EXTRAICT DU X<sup>e</sup> CHAPITRE DE S. JEAN<sup>1</sup>,

PAR CLÉMENT MAROT.

1563.

PRÈS de Paris vostre grande cité,  
Sire, je fus le karesme incité

Je doute que Marot ait jamais eu la hardiesse de présenter cette pièce à François I<sup>er</sup>. Il savoit le traitement que l'on faisoit à ceux qui se déclaroient pour la nouvelle religion, en faveur de laquelle le poëte parle ici très-fortement. Et quoiqu'il eût dit ailleurs en parlant au roi :

Que pleust à l'Éternel  
Pour le grand bien au peuple désolé,  
Que leur desir de mon sang fust saoulé....  
O quatre fois et cinq fois bienheureuse  
La mort, tant soit cruelle et rigoureuse,  
Qui feroit seule un million de vyes  
Sous telz abuz n'estre plus asservyes.

D'ailleurs cette pièce manque dans la plupart

D'aller aux champs entendre le propos  
 Du bon pasteur, aymant l'aise et repos  
 De ses brebiz : lequel paist mesmement  
 Le sien bestail par bon nourrissement.  
 Lors ung j'en vei sur un tertre monté ,  
 Que charitable amour avoit dompté ,  
 Soingneusement gardant son petit nombre ,  
 Qui là estoit tappi à terre en l'ombre :  
 Et le païssoit de l'escriture saincte ,  
 Disant ainsy par parole non faincte.

Petit troupeau, vous n'avez doncq' plus cure  
 D'estre repeu de l'humaine pasture ,  
 Ayant ouy la joyeuse nouvelle  
 De ce pain vif , qui rend l'ame immortelle  
 Du hault du ciel icy-bas descenduë ,  
 Pour estre à tous les humains espanduë :  
 Qui vous a faict ce hault bien , et cest heur  
 D'ouyr la voix de vostre bon pasteur ,  
 Qui est entré dedans la bergerye ,  
 Pour le salut de la brebiz perye ,  
 La restaurant de si doulx pasturaige ,  
 Que d'un mauvais il faict un bon couraige <sup>1</sup> :

des éditions : elle se trouve dans l'édition de Niort ,  
 page 526 , et dans quelques éditions de Rouen , chez  
 Petit-Val , imprimeur.

<sup>1</sup> Esaïe , xxxiv.

C'est luy qui est vérité, vye, et voye <sup>1</sup>,  
Où nul vivant ne s'egare ou fourvoye.

C'est la clarté, qui le monde illumine,  
Que nulle nuict, ne tenebre exterminate.

C'est luy qui est l'eau vive et souveraine <sup>2</sup>,  
Qui dans le cuer faict sourdre une fontaine  
Saillant du ciel, d'un goust tant bon et soef,  
Que qui en boit, il n'aura jamaiz soif.

A lui avez esté tire du pere <sup>3</sup>  
Pour aller veoir ce pasteur vostre frere,  
Ne plus ne moins que si fussiez l'eslite  
Qu'il a voulu choisyr et sans mérite <sup>4</sup>,  
Que de luy seul dès le commencement,  
Quand par son mot il fit le firmament <sup>5</sup>,  
Il a bien dict je congooy mes ouailles <sup>6</sup>,  
Et elle moy, et ouvrent les oreilles  
Pour escouter ma divine parole,  
Qui n'est en rien menteuse, ne frivole.

C'est luy qui a baillé pour nous sa vye <sup>7</sup>,  
Tant il a eu de nous sauver envye:  
Et a rompu nostre captivité,  
En nous donnant franchise et liberté.

C'est le pasteur de nous si fort jaloux,  
Que ne serez priz, ne raviz des loups.

<sup>1</sup> Jean x. — <sup>2</sup> Jean i. — <sup>3</sup> Jean iii, vi et vii. —

<sup>4</sup> Ephes. i et ii. — <sup>5</sup> Genes. i. — <sup>6</sup> Jean x. — <sup>7</sup> Ibid.

Et qui plus est, luy tant bon, tant honneste,  
 A tout numbré le poil de vostre teste<sup>1</sup>  
 Et n'en cherra ung sans la volonté  
 De Dieu son pere : ainsy l'a raconté.

C'est luy qui a publyé son edict,  
 (Au moins ainsy que l'évangile dict)  
 Que chascun veoise à luy de prime face<sup>2</sup>,  
 Quand il vouldra obtenir quelque grace :  
 Tant soit indigne, et remply de malice,  
 Et il aura pardon du malefice.

Ainsi comme eut le povre enfant prodigue<sup>3</sup>,  
 Qui de la chair ayant suivy la ligue,  
 Fut presvenu de son pere, et receu  
 Benignement, dès qu'il l'eut apperceu.

Il crye après, je vous fay à scavoir,  
 Que nul ne peult accès au pere avoir<sup>4</sup>,  
 Sinon par moy, et si ne pouvez rien  
 Faire sans moy, tant soit petit de bien  
 Pour vous saulver, et croyez à mon dire :  
 Car vous sans moy estes tous enfans d'ire,  
 Escoutez doncq le pasteur debonnaire,  
 Puis qu'il nous est tant doulx et salutaire :  
 Car Dieu commande exprès de l'escouter<sup>5</sup>,  
 Et aultre esprit contraire rebouter.

<sup>1</sup> Matth. x, Luc. xii. — <sup>2</sup> Matt. xi. — <sup>3</sup> Luc. xv.

— <sup>4</sup> Jean xiv. — <sup>5</sup> Matt. xv.

O charité, ô bonté indicible !  
 Te comparer à aultre est impossible.  
 Où est l'amy, que tant bon on reclame  
 Qui pour l'amy voulust bailler son ame ?  
 Où est l'amy, ou soit vif, ou soit mort,  
 Qui à l'ami baille vye pour mort ?  
 Où est le roy, qui vueille conceder  
 Grace, où nulli ne vient interceder <sup>1</sup> ?  
 Et promettant que tout criminel homme,  
 Humilyé, s'adressast vers luy, comme  
 Feroit celuy qui a bien merité  
 Quelque grand bien pour sa dexterité.  
 Las ! trop s'en fault qu'il se vueille cacher :  
 Mais quoy ! il vient ses ennemis chercher  
 Pour les saulver, lorsqu'il luy font outrage <sup>2</sup>,  
 Ainsy qu'avons de saint Paul tesmoingnaige,  
 Qui fut receu vaisseau d'élection,  
 Faisant des saincts la persecution.

Tu ne cherchois rien moins, Samaritaine <sup>3</sup>,  
 Que ton salut allant à la fontaine.  
 Et toutesfois par luy tu fus cherchée,  
 Dont ta grant' soif fut d'eau vive estanchée.  
 Mais que diray, dont tel amour procede,  
 Qui les amours de tous humains excede ?  
 Seroit-ce point pour la laine, ou toison,

<sup>1</sup> Jean xi. — <sup>2</sup> Actes ix. — <sup>3</sup> Jean iv.

Que luy rendez tous les ans à foison ?  
 Seroit-ce point pour quelque bonne chose  
 Venant de vous en vostre cuer enclose ?  
 Certes nenny, car en cela vous estes  
 (Il est certain) toutes indigues bestes<sup>1</sup> :

Et tout ainsy immundes et crasseusses,  
 Comme le drap des femmes menstrueuses :  
 Puis que telle est vers luy vostre excellence,  
 Ce n'est cela doncq' qui meust sa clémence<sup>2</sup> :  
 A vous aymer, mais la seule bonté,  
 Qui a la terre et le ciel surmonté,  
 Ce qu'ignorez, si mal estes instruictes,  
 Povres brebiz, on vous a bien seduictes :  
 Car seulement il est icy venu<sup>3</sup>,  
 Pour le troupeau en péché detenu<sup>4</sup>.  
 Doncq nul n'aura part au grand benefice  
 Qu'il nous acquit, s'il dict estre sans vice.  
 L'homme dispos, qui est sain et entier,  
 Du medecin n'a besoing ne mestier :  
 Et seroit fol, cil qui juste estre pense  
 De demander pardon de son offense.  
 Parquoy ne fault nullement s'excuser<sup>5</sup>,  
 Mais envers luy nos delicts accuser :  
 Comme celuy qui dit le patenostre,

<sup>1</sup> Esaïe LIV. — <sup>2</sup> Tite III. — <sup>3</sup> Luc. V. — <sup>4</sup> Jean I. —

<sup>5</sup> Luc. V, Matt. VI.

Qui lors confesse estre pecheur tout aultre <sup>1</sup>.  
 Las! n'entre pas , dit David humblement ,  
 Contre ton serf , Seigneur, en jugement :  
 Car je suis seur, et bien édifyé ,  
 Que nul ne peult estre justifyé ,  
 Si tu te veulx monstrar recusateur ,  
 Toy estant juste , et tout homme est menteur :  
 Car Dieu a tout conclud dessoubz péché <sup>2</sup>,  
 Dont a voullu en croix estre attaché ,  
 En declairant sa grant' misericorde <sup>3</sup>:  
 Dont malheureux est qui ne s'y accorde.

Or , pour purger ses œuvres vicieux ,  
 Treuve l'on point un onguent prescieux :  
 Ou aultre cas faict de mouches à miel ,  
 Ou ne sçay quel baume artificiel ?  
 Non que le sang du sauveur Jesus-Christ ,  
 Qui a esté pour vous laver proscript <sup>4</sup> ,  
 Et immolé , tandant en croix ses mains ,  
 Monstrant porter les pechez des humains <sup>5</sup> ,  
 Se vend-il point tant aux grans qu'aux petis :  
 Non , mais se donne à ung chascun gratis .  
 Celuy qui a pleinement satisfait  
 Pour le péché qui point il n'avoit faict <sup>6</sup> :  
 Et n'y avoit remedé , qui valust ,

<sup>1</sup> Psal. XLIII. — <sup>2</sup> Rom. XI. — <sup>3</sup> Rom. V. — <sup>4</sup> Hebr. V. — <sup>5</sup> Esaïe I. — <sup>6</sup> Hebr. IX.

Que celuy-là , pour nous donner salut :  
 Par aultre nom , tant soit-il espreuvé ,  
 L'homme ne peult jamaiz estre sauvé <sup>1</sup> ;  
 Si le salut fust venu d'autre lieu ,  
 Mort pour neant seroit le filz de Dieu.  
 Sainct Paul ce poinct clerement nous decœuvre <sup>2</sup> ,  
 En asseurant qu'il ne vient de nostre œuvre ,  
 Mais de la foy , qui l'homme justifie <sup>3</sup> ,  
 Tant soit meschant , quand en Dieu se confye ,  
 Soy defyant de soy , et sa vertu  
 Que ne lui fault estimer un festu :  
 Car ayant faict tout , selon l'évangile <sup>4</sup> ,  
 Dites , je suis serviteur inutile.  
 Parlant de foy ; j'entens de la foy vive <sup>5</sup> ,  
 Laquelle n'est vers son prochain oysive :  
 Qui vient de Dieu par grace , et en pur don <sup>6</sup> ,  
 Et non de nous , faisant l'arbre estre bon ,  
 Qui par l'ardeur d'icelle fleuryra <sup>7</sup> ,  
 Et son bon fruict en son temps produyra :  
 Car l'homme en foy ressemble à son ouvraige ,  
 L'arbre planté lorée d'un rivaige <sup>8</sup> ,  
 Qui son bon fruict produyt en la saison .  
 Aussy David faisant comparaison ,

<sup>1</sup> Actes IV. — <sup>2</sup> Galat. II. — <sup>3</sup> Rom. III. — <sup>4</sup> Luc. XVII. — <sup>5</sup> Galat. V. — <sup>6</sup> Ephes. I. — <sup>7</sup> Pseau. I. — <sup>8</sup> Le long , sur le bord.

Dict que jamaiz ses feuilles ne perissent,  
Et tous ses fructz prosperément meurissent.

Donc est besoing, que l'arbre et sa racine  
Soit rendu bon par la grace divine,  
Premierement qu'il puisse aulcuns fructz faire,  
Qui suffisans soient pour à Dieu complaire :  
Par quoy il est escript dedans la bible,  
Que plaisir à Dieu sans foy est impossible <sup>1</sup> :  
Car le bon fruct quel qu'il soit, n'a la force  
Faire bon l'arbre en seve, ou en escorce,  
Mais du bon fruct on dit en vérité,  
Cest arbre est bon, qui tel fruct a porté <sup>2</sup>.

L'arbre mauvais produyre ne scauroit  
Que mauvais fruct; qui aultrement diroit,  
Seroit menteur et seducteur inicque :  
Dieu nous le dict en lieu bien autenticque.

Doncques brebiz par ceste vive foy  
Duytes serez à parfaire la loy :  
Qui est aymer Dieu d'une amour extresme <sup>3</sup> :  
Et son prochain ainsy comme soy mesme :  
Car lors l'esprit comme d'un instrument  
Propre usera de vous utilement,  
En deschassant le violent et fort  
Hors de voz cueurs, où il avoit son fort,  
Qui s'enfuyra esperdu et confus

<sup>1</sup> Hebr. XII. — <sup>2</sup> Matt. VII. — <sup>3</sup> Galat. V.

Par le plus fort esprit en vous infus.  
 D'iceluy seul vient vostre suffisance.  
 Sans luy de vous le bien n'est qu'apparence  
 Exterieure, et fard hypocriticque,  
 Comme un sepulchre orné en lieu publicque<sup>1</sup> :  
 Qui par dehors monstre quelque beaulté :  
 Mais par dedans, n'est qu'immundicité.

Par ceste foy vous estes tous faictz dieux,  
 Et filz de dieux, et heritiers des cieulx:  
 Par ceste foy enfans d'adoption,  
 Jadis enfans de malediction<sup>2</sup>.

C'est le herault, qui nous a annoncé  
 Que Dieu avoit de tout poinct renoncé  
 De se venger contre nous de l'injure  
 Que luy avoit faict nostre ame parjure :  
 Et qu'il avoit esté mediateur,  
 Tant qu'il estoit d'ennemy amateur.

Par ceste foy à Dieu ferons offrande  
 D'un cuer constrict, car tel il le demande<sup>3</sup>,  
 Qui est le lieu, où veult estre honoré  
 En vérité, et esprit adoré<sup>4</sup>,  
 Dieu qui a faict miraculeusement  
 Le monde, et tout universelement<sup>5</sup> :  
 Veu que du ciel et terre il est seigneur

<sup>1</sup> Matt. XIII. — <sup>2</sup> Rom. III. — <sup>3</sup> Psau. L. — <sup>4</sup> Jean IV. — <sup>5</sup> Actes XXVII.

Veoyer, et selon son vouloir, gouverneur.  
 Point il n'habite en temples faictz de mains,  
 Et reveré n'est par mains des humains.  
 Tout est par luy et par tout d'une essence,  
 N'ayant besoing de rien, ou indigence<sup>1</sup>,  
 Il ne faut doncq à aulcun simulacre  
 Accomparer l'esprit divin et sacre.

Par ceste foy vive, le juste vit  
 Lequel des mains de Dieu nul ne ravyt,  
 Et luy tombé confondu ne sera<sup>2</sup>,  
 Mais la faveur de Dieu l'elevera.

Par foy de Dieu vous estes le sainct temple,  
 Qui doit monstrer à chascun bon exemple,  
 Et prier Dieu, sans aulcune fainctise  
 Pour les seigneurs et pasteurs de l'église,  
 Les honorant ainsy qu'il appartient,  
 Et que de Dieu l'écripture contient<sup>3</sup>.

Par ceste foy les bienheureux fidelles  
 Sont tous armez non point d'armes charnelles,  
 Qu'on peult forger, mais de Dieu très-puyssantes,  
 Et tout ainsy que le soleil luysantes  
 Pour abimer tout esprit et haultesse,  
 Qui fierement contre les cieulx se dresse :  
 Pour foudroyer ces geants temeraires,  
 Du Dieu vivant superbes adversaires,

<sup>1</sup> Pseau. xxxvii. — <sup>2</sup> Cor. iii. — <sup>3</sup> Pier. ii.

Qui montz sur montz s'efforcent cumuler,  
 Pour, par leur force en paradyz aller,  
 En desdaignant la guide et sausconduict,  
 Qui est la foy, dont fault estre conduict.  
 Pour ceste foy serez persecutez <sup>1</sup> ;  
 Hays du monde, à mort executez ,  
 Ainsy que fut vostre pasteur et maistre ,  
 Puis que voulez en sa prairie paistre.  
 Tel est des siens la mercq , et le vray signe ,  
 Duquel ne fut et n'est le monde digne <sup>2</sup>.  
 Ceulx qui feront de vous telle injustice ,  
 Penseront estant à Dieu vray sacrifice <sup>3</sup> :  
 Mais en estant de son dire recors ,  
 Vous ne craindrez ceulx qui tuënt les corps :  
 Trop bien celuy qui tuë corps et ame ,  
 Laquelle n'est ici en danger d'ame :  
 Et recevans tel' persecution ,  
 Esperez-en remuneration <sup>4</sup> ,  
 Qui est au ciel très grande et copieuse :  
 Par quoys sera vostre ame bien-heureuse <sup>5</sup>.  
 Par ceste foy nul n'aura fantasie  
 Suyvre le monde, ou secte , ou heresie ,  
 Qui est à Dieu abomination.  
 Ains vous l'aurez en detestation :

<sup>1</sup> Matt. xxiv. — <sup>2</sup> Hebr. xi. — <sup>3</sup> Jean XVI. —

<sup>4</sup> Matt. v. — <sup>5</sup> Matt. x.

Car suyvre fault la reigle et loy de Christ,  
 Ainsy qu'il l'a baillée par escript <sup>1</sup>,  
 Sans quelque part nullement decliner,  
 Que ne voudroit se perdre ou ruyner.  
 Par foy on veoit l'opinion damnée,  
 Que charité, qui est bien ordonnée,  
 Commence à soy : car charité en quiert <sup>2</sup>.  
 Ce qui est sien, mais plutost ell' requiert  
 Perdre son bien pour l'aultruy augmenter.

Oyez-vous point Moyse lamentter  
 Et supplyer à Dieu d'un ardent zele  
 Pour le delict de son peuple infidele,  
 En desirant plutost estre damné,  
 Que fust à mort le peuple condamné <sup>3</sup>?  
 Si Jesus-Christ l'eust ainsy ordonné,  
 Il n'eust sa mort pour vous abandonné ;  
 Et de Cephas n'est blasmé la prière,  
 Quand il luy dict, va faulx Satan arriere <sup>4</sup>.  
 Ne dict-il pas en nous donnant la forme,  
 Qu'eussions amour à la sienne conforme?  
 Dont pour les siens sainct Paul d'elle embrasé

<sup>1</sup> Ce vers n'avoit pas sa mesure. Il y avoit, comme il l'a baillée par escript. Et nous avons cru devoir rétablir le vers, en mettant, *Ainsi qu'il l'a baillée par escript.*

<sup>2</sup> Cor. XIII. — <sup>3</sup> Matt. XVI. — <sup>4</sup> Jean XIII.

Estre voulu anathesmatisé <sup>1</sup>.  
 Par ceste foy empereurs, roys et princes  
 Visiteront leurs pays et provinces,  
 Pour empescher que le povre pupille  
 Grevé ne soit, ne la vefve debile,  
 Et que le sang de l'humaine innocence,  
 Pour qui l'esprit demande à Dieu vengeance <sup>2</sup>,  
 Ne soit au glaive exposé et submys  
 Par faulx tesmoings, et de Dieu ennemys.

En ceste foy l'homme s'humilyera,  
 Et à chascun seigneur obeyra.  
 Premier au roy, comme au plus excellent <sup>3</sup>,  
 Puis aux seigneurs tout à l'équipotent :  
 Car à chascun fault rendre son honneur,  
 Soit roy, ou duc, ou prince, ou gouverneur.  
 Ce sont ceulx-là que Dieu a envoyés  
 Pour reprimer les mauvaiz dévoyés,  
 Non pour les bons, sinon pour leur louange.  
 Consequemment ne treuveront estrange  
 De bien payer leur tribut loyaulment <sup>4</sup>,  
 Comme de Dieu est le commandement.  
 Et qui resiste au roy, et sa puissance <sup>5</sup>,  
 Resiste à Dieu, et à son ordonnance :  
 Car le roy est d'ordonnance divine,

<sup>1</sup> Rom. ix. — <sup>2</sup> Apoc. vi. — <sup>3</sup> Pier. viii. — <sup>4</sup> Matt. xxii. — <sup>5</sup> Rom. xxiii.

Qui veult que tout subject vers luy s'incline.  
 Ceste foy-là nous asseure et exhorte ,  
 Comme la mort est de vye la porte ,  
 Celle qui eut sur tous humains victoire ,  
 N'est maintenant qu'une porte de gloire ,  
 D'autant que mort estoit notre ennemye  
 D'autant elle est très-desirable amye.  
 Mort n'occist plus ; mais elle nous fait vivre ,  
 Et de prison en liberté nous livre <sup>1</sup>.

Heureuse mort , ton dard n'est que la clef ,  
 Pour aller veoir Jesus-Christ nostre chef.  
 Sans mort cy-bas tousjours nous démourrions ,  
 Sans mort jamaiz joye ou plaisir n'aurions ,  
 Sans mort ne peult veoir son espoux l'espouse  
 Qui est de luy , non sans raison , jalouse.  
 Benoiste mort , ainsy te fault nommer ,  
 Nul ne debvroit souffryr les morts blasmer ,  
 Le doulx effect de ton urgent office ,  
 Lequel nous est nécessaire et propice :  
 Les mortz ce sont les tenebres du monde ;  
 Esquelles tant d'obscurité abunde ,  
 Qu'elles n'ont sceu la lumiere comprendre <sup>2</sup> ,  
 Pour le chemin de leur salut entendre.  
 Peintres françois advisez à ce poinct ;  
 Quant à la mort , ne me la peignez point ,

<sup>1</sup> Colos. I. — <sup>2</sup> Jean I.

Comme on souloit, ainsy laide et hideuse :  
Mais faictes la plus belle et gracieuse,  
Que ne fut oncq ou Heleine, ou Lucresse,  
Afin qu'elle ayt des amoureux la presse.  
Brief, tirez-là, qu'il ne luy faille rien,  
Puis que par elle avons ung si grant bien.  
Il est raison que mort nous semble belle,  
Puis que par mort avons vye éternelle,  
Et que son nom, qui sembloit estre horreur  
A un chascun, fust pape ou empereur,  
Soit maintenant nom de toute asseurance  
A ceulx qui ont en Dieu vraye esperance :  
Puis luy ballez en sa main dextre dard  
Si bien pourtraict de vostre excellent art,  
Qui semble à l'œil, par bonne perspective,  
Estre d'amour une flesche naïve :  
Non qu'elle cause aux navrez tant d'amer,  
Que celle-là qui faict la chair aymer :  
Et qu'elle n'ayt ne charme, ne poison,  
Mais un onguent, qui porte guerison  
De tous les maulx, esquels dame nature  
A obligé toute sa geniture.  
Aussy qu'elle ayt puissance de dissouldre,  
Et transmuer nostre prison en pouldre.  
Que nul vivant ne s'ose point venter  
De soy pouvoir de son dart exempter:  
Ne la montez sur un char arrogante,

Comme elle estoit des humains triomphante.  
Mais pindez-la , que triompher nous face  
Nous faisant veoir Jesus-Christ face à face.

Veoylà dequoy ses ouailles paissoit  
Le bon pasteur, veoyre , et les engraissoit  
A veuë d'œil spirituellement  
Tant que n'avoient faim ne soif nullement ,  
Et recevoient don d'immortalité  
Participant à la divinité <sup>1</sup>.

D'autres j'en vey faisant les chatemites ,  
Par le dehors aussy simples qu'hermites :  
Mais je me doube , et à ma fantasie ,  
Que là estoit caché hypocrisie ,  
Et me sembloit , ou j'ay bien mauvais yeulx ,  
Que leur esprit estoit seditieux.  
Ilz nourrissoient leurs grans troupeaux de songes  
D'ergo , d'utrum , de quare , de mensonges ;  
Et de cela ilz faisoient du pain biz ,  
Que bien amoient leurs seduictes brebiz .  
Mais de maigreur estoient enlangorées :  
Plus en beuvoyent , plus estoient alterées <sup>2</sup> :  
Plus en mangeoient , plus en vouloient manger ,  
Et l'ame et corps estoient en grant danger :  
Et ne scauroient ennemis estrangers  
Piz les traiter , que faisoient leurs bergers ,

<sup>1</sup> Tim. iv. — <sup>2</sup> Osée iv.

Qui soubz couleur de longues oraisons <sup>1</sup>  
 Le plus souvent devore leurs toysons :  
 Et croy, si mieulx de près les advyzez,  
 Que veoyrez loupz en brebiz desguyzez <sup>2</sup> :  
 Ilz ont laissé l'huys salubre, et à dextre,  
 Et sont entrez en troct par la fenestre,  
 Ilz ont laissé le pain qui ne perist,  
 Pour cestuy-là qui à l'instant pourrist :  
 L'eau ont laissé de la fontaine vifve,  
 Pour user d'eau de fontaine chetifve.  
 Ilz ont laissé la vraye olive, et franche <sup>3</sup>  
 Pour s'appuyer sur une morte branche.  
 Ilz ont receu vaine philosophye,  
 Que tellement les hommes magniefye,  
 Que tout l'honneur de Dieu est obscurcy :  
 Et le hault mur d'ergotis endurcy <sup>4</sup>,  
 En mesprisant celle qui, tout en somme,  
 Donne louange à Dieu, et non à l'homme :  
 Sinon qu'il est plus vain que vanité,  
 Et plus léger que la legereté ;  
 S'il estait mys aux poids de la balance,  
 Tout sont sçavoir sans foy, c'est ignorance,

<sup>1</sup> Matt. XIII. — <sup>2</sup> Matt. VII. — <sup>3</sup> Colos. I.

<sup>4</sup> C'étoit le temps des subtilités théologiques plus propres à faire mépriser la religion, qu'à instruire les fidèles dans la foi.

Cuydant saige estre , il est fol devenu<sup>1</sup> ,  
 Combien qu'il fust en hault lieu parvenu ,  
 Ce qui luy est prudence tant polye ,  
 N'est rien vers Dieu qu'ignorance et folye.

Des saiges , Dieu la saigesse repreuve ,  
 Et des petis l'humilité appreuve ,  
 Ausquelz il a ses secrets revelez ,  
 Qu'il a cachez aux saiges , et celez :  
 Car son esprit point ne reposera ,  
 Que sur celuy qui humble et doulx sera .  
 Les saiges ont leur Dieu crucfyé ,  
 Et son parler divin falsifyé .

Tous les haultz faictz des sept saiges de Grece ,  
 Et de Brutus lequel vengea Lucresse ,  
 De Publius , et de Pompilius ,  
 De Marc Caton censeur , et Tullius ,  
 De tous les Grecz , et de tous les Romains ,  
 Qui ont tenu le monde soubz leurs mains  
 Sont inutilz , comme estant faicts sans foy :  
 Mais pour leur gloire , et pour l'amour de soy .

Saint Paul estant de son dire croyable ,  
 Dict , j'ay vescu des hommes incouplable .  
 Jouxta la loy : n'ayant de Christ notice .  
 Et quand il fut certain que la justice  
 Venoit de foy , de luy soy deffyant ,  
 Ces œuvres-là il reputa fyant ,

<sup>1</sup> Rom. 1.

Qui luy sembloient auparavant si belles,  
 Mais ce n'estoient que vaines estincelles.  
 Pourquoys cela ? faictes estoient sans foy,  
 Mais pour sa gloire et pour l'amour de soy.

## IX.

BALLADIN DE CLÉMENT MAROT<sup>1</sup>.

1543.

VERRAY-je point à mon gré bien danser?  
 Se scauroit-on tenir de s'avancer  
 Trop ne trop peu? veoyray-je point la danse  
 Et les sonneurs tout deux d'une accordance?  
 Ne sont-ilz pas de leurs instruments seurs?

<sup>1</sup> Cette pièce, que Marot n'a point achevée, est une sorte de parallèle qu'il prétend faire entre la religion chrétienne et l'église romaine. Le titre et le commencement en sont également bizarres. L'auteur s'est proposé dans cet ouvrage de faire une espèce d'apologie de la réforme de Luther, qu'il regarde comme la doctrine de l'ancienne église. Cette pièce manque dans la plupart des éditions de Marot, et ne se trouve que dans l'édition de Niort et dans trois éditions de Rouen, de Petit-Val.

Est-ce leur faulte , ou s'il tient aux danseurs?

O instrumens , qui justement sonnez ,  
 Balleurs esleus , qui n'estes estonnez  
 Pour aulcun son de musicque incertaine ,  
 Danseurs dansans sous musicque haultaine ,  
 Dont l'armonye est tant bien mesurée ,  
 Que venir faict à cadence asseurée :  
 Cueurs allegez qui au dedans du corps  
 Branslez autant que les pieds par dehors ;  
 Cessez la danse et la marche du bal ,  
 Cessez vos sons , Orpheus et Thubal ,  
 Oyez un peu la cause , je vous prie  
 Pourquoys ainsy ma muse tance et crye.

Mil ans y a cinq cens et d'avantaige ,  
 Que du plus hault et noble parentaige  
 De l'Orient une pucelle yssit ,  
 En qui le ciel toutes graces assit :  
 Pour sa grandeur Christine fut nommée <sup>1</sup> ,  
 Pour sa beaulté belle fut surnommée ,  
 Et à present encores on l'appelle  
 Belle Christine , ou Christine la belle.

Entre aultres dons , elle avoit veu les hommes  
 Du premier siecle , et si veoit qui nous sommes ,  
 Veoyre et verra des siecles advenyr  
 Tout le dernier sans vieille devenyr :

<sup>1</sup> L'Église , ou la religion chrétienne.

Malgré tormens , malgré temps et vieillesse ,  
Sera tousjours en la fleur de jeunesse :  
Aussi pour vray , quand elle se descœuvre ,  
Le monde dit , veoicy un nouvel œuvre :  
Si elle parle , un tas d'asnes ou veaux  
Yront disans , veoicy propos nouveaux ,  
Combien qu'ilssoient plus vieils que ciel et lune .  
Quant à la forme elle estoit un peu brune <sup>1</sup> ,  
Pour le soleil qui la decoulouroit ,  
Mais sa beauté tousjours luy demouroit ,  
D'aucune chose elle n'eut oncq souffrette ,  
Et si n'avoit grand tresor la povrette :  
Sa grant' richesse en tout temps et saison  
C'est qu'elle estoit de fort bonne maison ,  
Et se vestoit comme simple bergere ,  
D'accoustremens taillez à la legere :  
Mais de tous biens que femme doibt sçavoir ,  
Elle en avoit ce qu'on en peult avoir :  
On ne vit oncq chose si peu oysifve :  
Oncques ne fut si grant' doulceur nayfve :  
Si d'instrumens sonner il luy plaisoit ,  
Mourir vivans , et morts vivre faisoit :  
Sa voix passoit le chant de la seraine ,

<sup>1</sup> Allusion à cette parole du Cantique des Cantiques , *Nigra sum , sed formosa*. Et par un sens métaphorique ou réfléchi , on a prétendu que cela regardoit l'église.

Et de danser estoit la souveraine :  
 Car bras et corps et du pied la brisure ,  
 Avec le cuer alloit tout de mesure :  
 Puis elle avoit une tant bonne grace ,  
 Et ung parler de si grant' efficace ,  
 Que la pluspart de ceulx qui l'escoutoient ,  
 A la servyr pour jamaiz se boutoient ,  
 Et tant estoient lyez à sa cordelle ,  
 Que chascun jour mouroient pour l'amour d'elle :  
 Pour l'amour d'elle enduroient franchement ,  
 Et leur sembloit peine soulagement :  
 Brief , pour s'amour la mort leur estoit vye :  
 Qu'en dietes-vous ? fut-elle bien servye ?  
 Or est ainsy qu'envye et ignorance ,  
 Ensemble font voulontierz demourance ,  
 Pour debander contre les vertueux .

A ce propos le parler fructueux  
 De ceste vierge , et sa voix gracieuse  
 Parvint aux fins de terre spacieuse ,  
 Son nom , son bruyt , son effect évident ,  
 Fut sceu par tout , mesmes en occident<sup>1</sup> ,

<sup>1</sup> Les matyrs de la première église, que le poëte compare ici avec ceux qu'on brûloit alors pour les nouveautés de Luther ; Marot regarde ces derniers comme les seuls et véritables chrétiens.

<sup>2</sup> Jusqu'en Angleterre.

Là où s'estoit une femme eslevée,  
 D'envye et deuil quasy toute crevée  
 D'ouyr le bruyt, qui de l'autre volloit,  
 Et ceste-cy, Symonne s'appelloit,  
 Faicte si c'est de servante petite;  
 Royne des roys, de sorte qu'elle est dicte<sup>1</sup>  
 En quelques lieux, là où son bruyt s'espand,

<sup>1</sup> On sent bien que le poète veut parler ici de l'église romaine, ou plutôt de la cour de Rome, qu'il qualifie du nom de Symonne, pour faire entendre que c'étoit alors le siège de la Simonie. Le secrétaire d'un pape en parle lui-même en ces termes. C'est le *Champion des Dames* qui parle ainsi fol. 503.

Je ne parle de Symonie,  
 Car c'est le mendre qu'on y face;  
 Et qui n'y a bourse garnye  
 Die adieu sans apporter grace,  
 Et tays le remenant à ce  
 Que ne soye excommunyé;  
 Mais sans argent ou sans fallace  
 Sainct Pierre y seroit renyé.

Qui a argent, pas ne le musse  
 Se plomb demande ou parchemin  
 Et fasse le cliquier en musse,  
 Et mette changeurs par chemin;  
 Jà ne sera si jacquemin  
 Qu'il n'ayt benefices vacans,  
 Ou saincte Berthe, ou sainct Fremin,  
 Ou l'autel sainct Martin des Champs.

La grant' Symonne , ou Symonne la grant' ;  
 Mais Jean de l'Aigle , alors qu'au firmament  
 Fut transporté , la nomma aultrement<sup>1</sup> .  
 Pas en jeunesse elle n'estoit tousjours  
 Comme Christine , ainçois par chascun jours  
 Vieillissoit fort , vieillist , et vieillira ,  
 Et de vielliesse en brief temps perira .  
 Quant à la forme , elle estoit d'apparence  
 Admirative et de grand preference  
 Aux yeulx des gens dont elle estoit pourveuë :  
 Mais certes ceulx qui Christine avoient veuë ,  
 Après avoir Symonne regardée ,  
 Disoient très-bien ceste-cy est fardée ,  
 Et n'en estoient pourtant trop esbahis ,  
 Pource que c'est l'usage du pays .  
 Des biens mondains Symonne possedoit  
 Jà les trois parts , et à l'autre tendoit :  
 Et toutesfois tant estoit convoiteuse ,  
 Qu'incessamment se sentoit souffretteuse .  
 De pourpre et lin richement fut ornée ,  
 De diamans et perles couronnée :  
 D'habits pour vray avoit le corps vestu  
 Plus richement que l'esprit de vertu :  
 Car jamaiz femme on ne veit tant oysifve ,  
 Ne tant comme elle en orgueil excessifve ,

<sup>1</sup> Saint Jean en l'Apocalypse.

Elle jouoit d'instruments, dont les noms  
Sont basilicqz, bombardes, et canons.  
Elle chantoit jour et nuict maintes choses,  
Qui n'estoient pas dedans son cuer encloses:  
A bien danser estoit pesante et lourde,  
Hors de mesure, en tant qu'elle estoit sourde:  
Et pour autant qu'ouyr ne vouloit pas,  
Les instruments qui sonnoient par compas,  
Grace n'avoit, sinon mal gracieuse,  
En son parler aigre et falacieuse:  
Et quand par fois usoit de doux langaige,  
Plus y mettoit de fard qu'en son visaige;  
Certes aussy elle ne scauroit dire,  
Que par beaulté ou grace qui attire,  
Ayt en sa vie ung serviteur acquis,  
Ains par tresors les a gaignez et quis:  
Aussy jamaiz n'en eut ung qui pour elle  
Souffrist un brin de peine corporelle.  
Bien est-il vray que fort la soustenoient,  
Pour les profits qui leur en revenoient,  
Mettans à mort les servants de Christine,  
Quand ils disoient elle seule estre digne  
D'estre servye, et tant continuerent  
A les meurtryr, qu'ils les diminuerent,  
Non de l'amour du cuer, mais bien du nombre:  
Et par ainsy fut frappée d'encombe  
La bergerette, et ses troupeaux espars:

Dont la simplette aux plus barbares parts  
 De toute Europe alla faire demeure ,  
 Et vous laissa la grant' Simonne à l'heure  
 Faire ses saults , et danser à son tour ,  
 En attendant son désiré retour.

Simonne ayant par temps obscur regné  
 En riche pompe et orgueil effrené  
 Près de mil ans ; Apollo de sa grace  
 Transperça l'air qui estoit plein de crace ,  
 Si qu'on veit bien la lumiere approcher.  
 Or se mussoit Christine en un rocher  
 Des Saxonois , duquel saillit adoncques <sup>1</sup>  
 Aussy entiere et belle que fut onques :  
 Les jours , les mois , les mille ans que je dy ,  
 N'avoient en rien son visaige enlaidy ,  
 Courbé son corps , ne sa voix empyrée :  
 Bien le monstra , car d'aymer inspyrée  
 Pour ramasser aultres nouveaulx amans ,  
 Tourna ses yeulx plus clers que diamans  
 De tous costez , puis chascun appella ,  
 Chantant ces vers que composez elle a.

Venez à moy , vous qui estes chargez ,  
 Venez y tous , et jeunes et aagez ;  
 N'allez ailleurs sur peine de la vye ,

<sup>1</sup> Il parle de Luther qui a commencé à dogmatiser en Saxe.

Venez à moy , qui d'amour vous convye ,  
Et de tout poinct vous rendray soulagez.

Si-tost qu'en l'air sa voix fut espanduë ,  
De peu de gens elle fut entenduë ,  
Et toutesfois tout le monde l'ouyt ,  
La moindre part grandement resjouyt ,  
La plus grant' part n'en eut plaisir aulcun .  
Car nonobstant qu'elle appellast chascun ,  
Si n'a-telle eu en cuer et fantasie  
De serviteurs trop grant' troupe choisye .  
Qui veult n'est pas son serviteur fidele ,  
Veoyre et qui croit n'est pas amoureux d'elle :  
Pource que nul jamaiz ne peult l'aymer  
Sinon celuy qu'il luy plaist enflammer .

Or ouyt lors Simonne le doulx son  
De ceste belle et mainte aultre chanson ,  
Qui toutesfois luy fut si dure et aigre ,  
Qu'elle en devint de la moytié plus maigre :  
Car il n'est rien qui tant à elle nuyse ,  
Ne rien aussy qui si fort la menuyse .  
Le doulx parler de Christine , et le chant  
Ne luy sont moins qu'un gros glaive tranchant ,  
Et ne croy pas que sa simple parole  
L'ung de ces jours ne l'occise et affole .

Le basilicq occist les gens des yeulx ,

Mais ceste-cy d'un parler gracieux  
 La deffera : ô Dieu , est-il possible  
 Voir d'une vierge un parler si terrible ?  
 Loyaulx amans , qui n'allez point au change ,  
 Fut-il jamaiz parole si estrange ?  
 A vous elle est trop plus doulce que miel ;  
 Aux desloyaulx plus amere que fiel :  
 Touchant son art d'elle gente ornature ,  
 C'est une chose admirable à nature.

Quand Cicero parloit , il est certain  
 Que , pour le son de son dire haultain ,  
 Des simples gens passoit l'intellectifve :  
 Christine a bien une aultre traditifve :  
 Car aux ruraulx , barbares et non clercs ,  
 Ces haults propos sont faciles et clers :  
 Et à cent mil grants philosophes braves ,  
 Les moindres dicts sont si obscurs et graves ,  
 Qu'ilz ne scauroient par quel bout commencer  
 A les comprendre , ha je ne puis penser ,  
 Veu sa façon d'eloquence et facunde ,  
 Qu'elle ayt apres à parler en ce monde.

Christine donc parmy l'Europe alloit ,  
 Et doulcement ses amys appelloit ,  
 Qui pour se rendre à la belle aux beaulx yeux ,  
 Laissoient thresors , laissoient leurs propres lieux ,  
 Abandonnoient leurs parents et eux-mesmes ,

Sentans d'amour les aiguillons extresmes.  
 Diverz amans de maintes nations  
 Venoient alors pleins de dissentions:  
 Mais aussy tost qu'à elle survenoient,  
 N'avoient qu'ung cuer, duquel ils la servoient  
 Pour sa beaulté seulement, comme pense,  
 Car mention n'estoit de recompense.  
 Laissons, laissons, disoient les bons suppos,  
 Tous ces fascheux et dissoluts propos:  
 Faisons, faisons ce qu'elle nous commande:  
 Cœur sans amour tousjours loyer demande:  
 Ayons sans plus de bien aymer le soing,  
 Madame scait ce qu'il nous est besoing.  
 Tant chemina la belle, qu'elle vint  
 Au fleuve Loire, où des fois plus de vingt<sup>1</sup>  
 Jecta son œil dessuz moy la premiere,  
 Car mes beaulx yeux n'avoient propre lumiere  
 Pour regarder les siens premierement:

' Plusieurs novateurs s'étoient introduits chez madame Marguerite, parce qu'elle aimoit les gens de lettres; elle les protégeoit, leur faisoit du bien, et les écoutoit assez facilement. Elle fut même quelque temps prévenue en leur faveur; et ce fut sans doute chez elle que Marot goûta leurs entretiens. Comme elle alloit souvent à Blois, ce fut là vraisemblablement que le poète se laissa séduire.

S'approche prez , et me dict seulement ,  
Resveille-toy , il en est temps , amy .  
Tu as par trop en tenebres dormy ,  
Resveille-toy . A si peu de parler  
Je la congneu , et si sentois aller  
Hors de mon cuer une pesante charge  
De grieſſ tourments , dont me treuvois au large ,  
Et au repos de franche liberte ,  
Où , paravant , n'avois jamais esté .  
Si luy ay dict , ô piteuse Christine !  
Retournez-vous en la façon pristine ?  
Long-temps y a si grand bien n'acquit l'on  
Que de vous veoir , venez-vous d'Aquilon ?  
Se vient encor vostre gent corps offryr  
Pour les assaulx des mesdisans souffryr ?  
Je vous supply , si onques amytié  
Sent esmouvoir cuer de dame à pitié ,  
Que me tenez en vostre bonne grace :  
S'il ne vous plaist , je ne sçay que je face  
Pour l'acqueryr , car en moy pour tous poincts  
N'a rien de bien , de bon encores moins .  
Plaise vous donc me la donner en sorte ,  
Que hors de moy jamaiz elle ne sorte :  
En ce faisant tous ces faulx envyeux  
Ne pour menace et torments ennuyeux ,  
Ne faulx semblant , ne danger de rebelle ,  
Ne me pourront séparer de vous , belle ,

Non pas la mort quand devant moy seroit,  
Car d'autre aymer mon cuer n'abaisseroit.

Dès que Christine eut mon parler ouy,  
Elle respond, mon cuer s'est resjouy  
De ma brebiz esgarée en la plaine,  
De la treuver: or oste ceste laine,  
Et la toyson que dessuz toy je treuve,  
Il te convient vestir de robbe neufve,  
Tu as esté des amans de Simonne,  
Mais si tu veulx que d'aymer te semonne,  
Laisser te fault toutes vieilles couleurs,  
Et pour un bien souffryr mille douleurs.

Ne cuyde aulcun tant soit bas, tant soit mince,  
Ne cuyde aulcun tant soit grand, tant soit prince,  
Se desmeller d'ennuy, peine et esmoys,  
S'il me veult suivre et venyr aprés moy.

Si l'art d'aymer tu as leu de bien prez,  
Tu treuveras qu'il enjinct par exprez  
A tout amant que des mœurs il s'informe  
De sa maistresse, et puis qu'il s'y conforme.  
De moy souvent donc tu t'informeras,  
Puis tes effectz aux miens conformeras:  
Et mesmement apprendras l'accordance  
Et la façon de me suyvre à la danse:

Car qui ne scait avecques moy danser,  
Je ne le puis en m'amour advancer.

Dont suis d'avyz qu'acointance tu prennes

A mes amans , et que d'iceulx apprennes ,

Et que souvent tu escoutes le son

De mon hault-bois recordant sa leçon ,

De jour et nuict aux livres que j'ay faicts

De reverence et des simples parfaicts.

Si fays ainsy , bon danseur deviendras ,

Lors asseuré devers moy reviendras.

Les mots finys , de grant' celerité

Je party lors , et à la verité ,

J'estois picqué du grant zele des zeles :

Et puis amour me portoit sur ses aisles :

Je traversay les bois où a esté <sup>1</sup>

Ourson d'un ours en enfance allaité <sup>2</sup> ,

Je traversay la beaulté spacieuse

Et la vallée humble et delicieuse <sup>3</sup> .

*Il laissa ce Baladin imparfait.*

<sup>1</sup> Il parle là de la forêt d'Orléans.

<sup>2</sup> Voyez le roman intitulé *Valentin et Orson*.

<sup>3</sup> La vallée d'Estampes.

\*\*\*\*\*  
SONNET.

RETIREEZ-VOUS, bestiaux eshontez,  
 Qui pour la faim de l'appetit des bestes  
 Et non d'amour, entreprenez vos questes  
 Retirez-vous, par l'aveugle domptez.

Mais, vous humains, desquelz les volontez  
 Tendre on ne veoid qu'à la fin bienheureuse,  
 Lisez, lisez en ceste œuvre amoureuse,  
 Pour mieux congnoistre et beaultez et bontez.

Puis congnoissans ce qui vous en default,  
 Vous sentirez vous eslever en hault,  
 Par un amour à voller tant adroict.

Ayant laissé en bas la passion,  
 Qu'il vous mettra justement à l'endroict  
 De l'unité, pour delectation.

\*

## X.

LE RICHE EN POVRETE, JOYEUX EN AFFLICION,  
ET CONTENT EN SOUFFRANCE.

COMPOSE PAR MAROT,

ET TROUVÉ PARMY SES AUTRES FACTURES A CHAMBERRY.

---

AU LECTEUR SALUT.

EN ce petit traicté nous est demontré (amy lecteur) que toutes les tribulations que nous avons en ce monde, viennent par la permission de Dieu, veoyre luy-même nous les envoie, à fin de nous faire participans de la croix de Jesus-Christ nostre Sauveur, lequel a dict que le serviteur n'est pas plus grant que le maistre, et veu que luy (qui est nostre souverain pasteur et maistre) ne fut jamais en ce monde sans griefves afflictions, nous ne nous debvons pas esbahyr en icelles, ains plutost consoler, sachant que par icelles Dieu nous apprend à le reclamer, et desirer son celeste repaire, et contemner ce monde avec ses mundanitez.

## LE RICHE EN POVRETÉ ,

JOYEUX EN ADVERSITÉ , ET CONTENT EN SOUFFRANCE<sup>1</sup>.

1543.

J'AY pris plaisir d'ouyr les fantasies  
 De ceulx qui sont en ce mortel repaire.  
 J'ay mis mon soing , ung temps , aux heresies  
 Et faulx propos de povre populaire :  
 J'ay voulu veoir la coutume de faire  
 De ceulx qui trop sont au monde asservys :  
 D'autre costé j'ay eu mes sens ravys ,  
 Pour vrayement la maniere comprendre  
 Des vrays heureux , de tous biens assouvys  
 Sans rien avoir , et qu'on ne peult reprendre.

En cet instant que tel desir me tient ,  
 Je veoy par tout sentence trop diverse  
 Entre mundains : l'ung en publicq soustient  
 Tort contre droict , l'autre équité renverse ,  
 L'opinion plus commune est perverse ,

<sup>1</sup> Tiré de deux imprimés , l'un en 15... à Turin , et l'autre in-16 , à Paris , 1558.

Et l'équitable , inutile est renduë ,  
 La mauvaise est par force deffenduë ,  
 Et la soustient le monde en son entier :  
 Par grant' rigueur : mais la vérité nuë  
 Ne se rencontre en voye ne sentier.

La plus grant' part de ce monde insensé  
 Ayant des yeulx, de ses yeulx ne veoid goute :  
 Finablement tout dict et recensé ,  
 Ce monde n'a de prudence une goutte :  
 Ung bon propos souvent rameine en doubte ,  
 Un bois uny luy semble raboteux ,  
 En plein midy est craintif et doubteux :  
 Car pour certain le jour luy est pour nuict ,  
 Le cler soleil luy semble tenebreux ,  
 Et ce qui est profitable , luy nuict.

Un aultre poinct qui les espritz travaille ,  
 C'est que l'on veoid les mundains en plaisir ,  
 Et en repos: sans que rien leur défaillie ,  
 Ayans tous biens à souhait et desir ,  
 On ne les veoid sur la paille gesyr ,  
 Ny faim souffrir , ny soif en quelque temps ,  
 Tousjours sont gays , aises , et bien contens  
 Tant qu'on pourroit dire sans contredis  
 ( Veu leur plaisir et joyeux passetemps )  
 Qu'ilz sont ça bas en un vray paradis.

Aultres on veoid de ceulx-cy separez,  
 Auxquels douleur faict tousjours dure presse,  
 Elle les rend de plaisirs esgarez,  
 Et est d'iceulx la rectrice et maistresse:  
 Ilz sont sans fin accablez de detresse;  
 Et sont rangez sous le cruel empyre  
 D'adversité, qui leur travail empyre,  
 Sans que leur mal point, ou peu, diminuë.  
 Qui ne diroit ceulx-là (veu leur martyre)  
 Les plus mauldicts qui soient dessoubz la nuë.

Si ma sentence est pour vraye tenuë,  
 Je dy que c'est chose très-salutaire  
 D'estre en ennuy et en desconvenuë:  
 Veu que par-là à luy nous veult attraire  
 Dieu tout-puissant: qui tant est debonnaire,  
 Qu'à ses enfans la pierre pour du pain  
 Ne donne point: mais sa bénigne main  
 Nous eslargyt ce qui est nécessaire:  
 Qui est celuy, doncques si inhumain  
 Qu'en tout ennuy ne louë ce bon Pere?

Si ce propos vous semble trop austere,  
 Je le vous veulx preuver par escription:  
 Dieu nous donnant Jesus-Christ nostre frere,  
 (Qui a le droict de primogeniture)  
 Induict-il pas chascune créature

A porter croix, à l'exemple de luy?  
 Puis donc que Christ qui seul est notre appuy,  
 Et premier nay du seul Dieu qui a estre,  
 A tant souffert: qui est cil aujourd'huy,  
 Qui ne voudra ensuyvre ce bon maistre?

Christ le premier de Dieu le filz unicue  
 A souffert mort et dure passion.  
 Chascun de nous (puisque l'homme est inicue)  
 Pourquo y n'aura (à l'imitation  
 De ce Seigneur) mal et affliction,  
 Pendant qu'il est au terrestre repaire,  
 Veu que Jesus qui nous est vexillaire<sup>1</sup>,  
 A bien pour nous souffert peine très dure:  
 Le serviteur n'est de loyale affaire,  
 Prenant esbat, quand son Seigneur endure.

Quand le Seigneur à une créature  
 Envoye un mal, ou quelque adversité:  
 Je dy que Dieu manifeste la cure  
 Qu'il a de luy, l'ayant persecuté:  
 Et que par ce celuy est reputé  
 Estre des siens: car saint Paul testifie

<sup>1</sup> Qui nous sert d'enseigne pour nous conduire.  
*Vexillaire*, c'est comme qui diroit porte-enseigne,  
 de *vexillum*.

Que Jesus-Christ nos membres mortifye ,  
 A fin qu'en luy soyons vivifyez :  
 Et qu'en ceulx-là apparoisse sa vye ,  
 Lesquelz en luy du tout se sont fyez.

Or en Jesus nul au vray ne se fye ,  
 Sinon celuy qui soubz son bras puyssant  
 En tous endroicts s'abjecte et humilye ,  
 Et qui de tout se va resjouyssant :  
 Celuy qui va le Seigneur benyssant ,  
 Pour quelque bien ou mal qui luy survienne ,  
 Certainement est digne qu'on le tienne  
 ( Ayant la foy qui seule justifie )  
 Estre de ceulx que ce bon capitaine  
 A enroslez en son livre de vye.

Mais si quelqu'un à cecy contraraye ,  
 En soustenant par parole importune ,  
 Que tout le bien , l'accident et l'envye  
 Que nous avons , vient de dame fortune ,  
 Et qui au fort et au foible est commune :  
 Affliction , et dure adversité .  
 Luy envoyant paix et felicité ;  
 Quant est de moy : pleinement je luy ny .  
 Et pour montrer que je dy verité ,  
 De ce j'en croy le prophete Esaye .

N'ont-ilz pas dit Amos, et Jeremye  
 Qu'il n'advient rien en nostre humanité  
 Que le Seigneur par puyssance infinye  
 Ne l'ayt permis, et même suscité?  
 Ung tout seul mal n'est pas en la cité,  
 Dict le Seigneur: et à homme ne nuict,  
 Sans mon vouloir qui ça et là conduict  
 Ce que mortels appellent mal ou bien:  
 Qui dira doncq qu'un seul cas fortuit  
 Soit entre nous, il n'est pas bon chrestien.

Qui ne voudra croire à ce fermement,  
 Je luy mettray un faict en évidence,  
 Qu'il ne pourra rejecter nullement,  
 (Au moins s'il a le vray en réverence)  
 Joseph disoit par certaine asseurance,  
 Que le Seigneur, d'ung vouloir presfiny  
 Avoit de luy en ce poinct diffiny,  
 Pour delivrer Israël de souffrance.  
 Je conclud doncq, Dieu qui est infiny,  
 Donne le mal, et puis la delivrance.

David estant en tribulation,  
 Pour mieulx porter la peine griefve et dure,  
 Receut en gré la malédiction  
 De Seméy; qui ne luy sembla dure:  
 Et ne voulut permettre cette injure

Estre vangée , combien qu'elle fust grande <sup>1</sup>:  
 Disant , Seigneur, cecy tu luy commande ,  
 Pour espreuver ta povre créature :  
 Respondez-moy : icy je vous demande ,  
 Si quelque mal nous vient à l'aventure ?

Puisque n'avons aulcune affliction ,  
 Mal , ny ennuyl , dont maint mortel s'estonne ,  
 Sans le vouloir et la permission  
 Du souverain , qui en ce poinct l'ordonne ,  
 Je nommeray heureuse la personne ,  
 Celle qui est au joug d'adversité ,  
 Qui souffre ennuyl , mal , ou perplexité ,  
 Et qui du monde est pour nulle tenuë :  
 Car c'est ung signe et marque , en verité ,  
 Que le Seigneur pour sienne l'a esleuë .

Ne soit donc plus la personne troublée  
 Pour quelque mal qui luy vienne en sa vye :  
 S'elle se veoid d'affliction comblée ,  
 De povreté , ou griefve maladye ;

<sup>1</sup> Clément Marot est retombé ici dans la faute dont Jean le Maire l'avoit averti , qui est ce qu'il appelle la coupe feminine , et que nous nommons l'e muet que Marot n'a pas fait manger dans ce vers , où vangée est de deux syllabes , quoiqu'il dût être de trois dans la situation où il se trouve .

Que sa pensée au Seigneur soit ravye,  
 Qui de tous maulx seul la soulagera,  
 De ses hayneux aussy la vangera  
 En certain temps et au lieu qu'on l'oppryme,  
 Luy-mesme lors ses pleurs essuyera,  
 Et la tiendra en grant prix et estyme.

Quant à celuy qui en tout temps s'encline  
 A se baigner en la mundanité,  
 Sans que d'icelle un seul jour il decline,  
 Ains va fuyant dueil et calamité:  
 Qui veult tousjours vivre en prosperité,  
 Et estre loing de tout trouble du monde,  
 Estre asseuré de cent pas à la ronde,  
 Comme muny d'un fort et bon rampart,  
 Je dy que tel par sa foy peu féconde  
 En Jesus-Christ a très-petite part.

Je sçay assez que la plus grande part  
 Ne goustera le dire où je me funde :  
 Mais si l'on prend à Jesus-Christ esgard<sup>1</sup>,  
 On verra bien qu'il est distinct du monde.  
 Or si Jesus (où notre exemple abonde)  
 Directement à ce monde est contraire,  
 Il s'ensuyvra que pour luy bien complaire,

<sup>1</sup> Pour *considère avec attention*. C'est en ce sens que Marot s'en sert encore ailleurs.

Il fault laisser ce monde , et tous ses biens :  
 Et recepvoir ce que disons contraire  
 A nostre corps , si voulons estre siens.

Mais en ce lieu , clerement je proteste .  
 Que je n'entens pas dure affliction ,  
 Ne par bienfaitz , de la maison celeste  
 Et paradis avoir fruition :  
 Mais je dy bien que mon affection  
 Envers mon roy est tellement soubmise ,  
 Qu'il n'y a bien , ne chose si exquise ,  
 Qued'ung grand cuer pour luy jen'abandonne ,  
 Puisque luy seul nous a mys en franchise ,  
 C'est bien raison qu'à luy plaire on s'adonne .

O vous , mundains , qui vivez en délices ,  
 Ne suivant point de Jesus-Christ l'enseigne ,  
 Vestez Jesus , qui de laisser les vices ,  
 Et vivre bien , nous exhorte et enseigne ,  
 Faites que crainte à ce ne vous contraigne :  
 Ains vraye amour à l'amer vous attire :  
 Lors avec moy direz qu'il n'est martyre ,  
 Affliction , peine , ou douleur si griefve ,  
 Qui de l'aimer , et suyvre vous retire  
 Tant peu son faix et sa charge nous griefve .

Que direz vous ? me pourrez-vous blasmer ,

Si je vous dy qu'au monde vicieux ,  
 N'est rien si doulx qui ne soit très amer ,  
 Le goustant bien , et fort pernicieux ?  
 Quelque plaisir que nous ayons des yeulx ,  
 Et quelque bien que du monde on reçoipve ,  
 Quelque soulas que l'esprit y conçoipve ,  
 Je dy que c'est soubz apparence belle ,  
 (Combien qu'ainsy le monde nous deçoipve )  
 En vaissau d'or une poison mortelle.

Je diray plus , que tribulation ,  
 Perte de biens , ou travail douloureux ,  
 Ce que l'on dict estre vexation ,  
 Et qu'on maintient au monde , rigoureux ,  
 Sont dons de Dieu très-doulx et savoureux  
 A tous vivans gracieux et utiles :  
 Et celuy-là qui les nomme inutiles ,  
 Va ressemblant à ces povres malades ,  
 Qui jà sont tant abbatuz et débiles ,  
 Qu'à leur goust treuvent bonnes viandes fades<sup>1</sup>.

Par tel chemin Christ à luy nous attire ,  
 Et en ce poinct aux siens se représente :

<sup>1</sup> Marot fait ici la même faute que nous venons de remarquer dans la note 4. *Treuvent* est ici monosyllabe , quoiqu'il doive avoir deux syllabes.

Par ce moyen du monde nous retire ,  
 Et vrayement sa gloire nous présente :  
 Ainsy de tout nostre ame se contente ,  
 Regnant desjà avec Jesus ez cieulx.  
 Vous qui vivez au monde spacieux ,  
 Oyez ces mots , à fin qu'à mon exemple  
 Vous sentiez Christ , et qu'en ce poinct ou mieulx  
 Le puissiez veoir , comme je le contemple .

Ce mien propos monstre l'amour fervente  
 Que j'ay à Christ , mon époux et mon roy ,  
 Et mets icy en lumiere évidente ,  
 Estant en luy , que je n'ay point d'esmoy ,  
 Pour quelque ennuy qui soit prochain de moy ,  
 Quelque deffault qui griefvement me presse ,  
 Quelque travail qui me face la presse ,  
 Je suis tant loing d'en estre en déplaisance ,  
 Que Christ qui est ma certaine richesse ,  
 De toutes parts m'est en réjouyssance .

Tous mes thrésors en luy seul sont compris ,  
 Et mon plaisir gist en lui vrayement :  
 J'ay resputé toute chose à mespris ,  
 Pour estre à luy conjoint parfaictement :  
 Je n'auray point de mécontentement ,  
 Pourveu qu'en moy habitant je le sente ,  
 Car je scay bien ( si de moy ne s'absente )

Que le malheur qu'en lettre voulez paindre :  
 Car si de joye ensemble jouyssons ,  
 C'est bien raison que l'ennuy partyssons ,  
 Et de douleur également partye ,  
 De vos deux parts la plus grande est sortye  
 Me l'escrivant , je scay ce qui tourmente ,  
 Et comme dueil diminuë ou augmente ,  
 Tenez vous en sur moy toute asseurée ,  
 Que la douleur qui vous est demeurée ,  
 N'est rien au priz de ce qu'elle eust esté ,  
 Si mon cuer n'eust le vostre supporté ,  
 Vous me direz ce que dire scavez ,  
 Quand ou plaisir ou passe-temps avez ,  
 Que le dernier par amour que vous eustes ,  
 Est le plus grant que jamaiz vous reçeustes .  
 Semblablement quand peu de mal sentez ,  
 Non-seulement vous en mescontentez ,  
 Et ne voulez ni conseil ni raison :  
 Mais le mettez hors de comparaison ;  
 Il ne vous fault ni l'ung , ni l'autre croire :  
 Car cela vient de recente memoire ,  
 Qui peult tromper en aise et en tourment ,  
 De tout amant le deceu jugement ,  
 Et que toujours le bien ou le mal pense ,  
 Tel en grandeur qu'il est en souvenance .  
 Or soit l'escrit que de larmes baignez  
 Vray , et l'ennuy tout tel que le paignez ,

Nul mal ne soit veu au nostre semblable,  
 Je le vous veulx prouver plus consolable,  
 En vostre endroit mis à l'extresmité  
 Que s'il estoit reduyt à l'équité,  
 En vous monstrant (selon coustume mienne)  
 Les veritez dessoubz fable ancienne.

On dit qu'estant Juppiter de loysir,  
 Avecques l'œil tous veoyans, sceut choysir,  
 En ce bas lieu, deux dames imprudentes,  
 D'orribles criz si haultement bruyantes,  
 Que l'espesseur du ciel en fut fenduë,  
 Et leur querelle en son throsne entenduë.  
 L'une monstroit à sa mélancholye  
 Estre douleur, parente de follye,  
 Pleine de pleurs, et de paroles dures,  
 Se ressentan de souffertes injures,  
 Et de collere escumante irritée.  
 Volupté, l'autre estoit plus affectée,  
 Usant de cry, tenant de mocquerie,  
 Qui redoubloit à douleur, sa furie.  
 Leur courroux fut tant cryé et redit,  
 Que Juppiter vers elles descendit.  
 Luy arrivé, chascune s'esloingna :  
 Mais toutes deux, par le poil empoingna,  
 Et pour unyr les furieuses bestes,  
 Si fort les feit entredonner des testes,  
 Qu'onques depuis, de heurter ne cesserent.

Là les cheveux si bien s'entrelacerent,  
Qu'encores sont meslées leurs racines ,  
Et des deux chefz , les sommitez voisines:  
Pour nous monstrarer, quand par injure ou faulte,  
Une douleur se faict sentir si haulte ,  
Que plus ne peult par nature monter ,  
Qu'il fault son cuer, de constance dompter ,  
Luy promettant si bien peu sçait attendre ,  
Que son mal doibt en volupté descendre ,  
Et comme aurons contrainct nostre vouloir  
A endurer, et ne se trop douloir ;  
Semblablement la fable fault ouyr ,  
Qui nous défend de trop nous resjouyr ,  
Quand au plus hault de volupté nous sommes .  
Ces deux tyrans , sur la vye des hommes ,  
Tousjours ont eu et auront grant'puyssance ;  
Il nous les fault vaincre de diligence ,  
D'industrieux et penible artifice ,  
En tous les deux est requiz l'exercice ,  
Qui ne veult point en grant douleur tomber ,  
Ou y tombant , jamaiz n'y succumber .  
Essayer fault les peines douloureuses ,  
Les loyzdes Grecz saiges et vertueuses ,  
De deshonneur les jeunes accusoient ,  
Quand au travail , ou douleur recusoient ;  
Et les parens , qui leurs enfans aymoient ,  
A souffryr mal tous les accoustumoient ;



Les passe-temps entre-eulx n'estoient loysibles,  
 S'ilz ne sembloient dangereux , ou penibles ,  
 Et la raison , de telle loy maistresse ,  
 Estoit , qu'ayant accoustumé jeunesse  
 A soustenir le travail volontaire ,  
 La rendoit forte et prompte au necessaire.  
 Si repouler falloit ses ennemys ,  
 Ou inhumer les corps de leurs amys ,  
 Le long usaige et dure accoustumance  
 Armoient leur cuer de telle patience ,  
 Que d'autres avoient , et d'eulx-mesmes victoire;  
 Ce qu'il ne fault tenir à peu de gloire.  
 Laissons les Grecz , venons à vous apprendre  
 Ce qui vous peult victorieuse rendre  
 De grant'douleur , car quand à la pensée ,  
 Panser la fault petite ou effacée.  
 Je dis que quand les peines se présentent ,  
 Bien que voz cueurs foibles s'en mescontentent ,  
 Que ne debvez pourtant les éviter ,  
 Mais prendre en jeu , et vous exerciter ;  
 Ayant regard aux pyres adventures  
 Que le présent vous faict juger futures.  
 Quand un mary , qui d'ennuyer ne cesse ,  
 S'en va dehors , et liberté vous laisse ,  
 C'est ung grand mal , mais si vous l'endurez ,  
 Et vostre esprit en absence asseurez ,  
 Ce que pensez , malheur vous servira :

Lorsque l'ennuy pour jamaiz s'en yra ,  
 Plus aysément sa mort supporterez ,  
 Ne point en pleurs le temps consommerez  
 Qu'il fault donner , sans joye et sans tourment ,  
 Au conducteur de vostre entendement .  
 Nous ne devons prétendre en tous propos  
 Que d'acqueryr aux esperitz repos ;  
 Ce que ferions , si ces deux passions  
 Subtillement vaincre nous efforcions .  
 Quant à douleur , ce que j'ay dict suffyse :  
 Si nous craignons que volupté destruyse  
 Le bon de nous , et le plus prétieux ,  
 Vaincre nous fault Cupido l'otieux ,  
 Par un louable et plaisant exercice ,  
 Suyvant plustost nature que malyce :  
 De volupté , la plus grant' passion ,  
 Est de l'amour la perturbation ,  
 Afin qu'un cuer en soit vainqueur et maistre ,  
 Il fault sa fin et ses moyens congnoistre ,  
 Si n'en avez entiere congnoissance  
 Scachez de moy qu'on le painct en enfance ,  
 Plein de douceur , et fier en sa vieillesse ,  
 Et que du traict premier , qu'il nous adresse ,  
 Viennent soulas , envyes et desirs ,  
 Souffrans baisers , approches et plasyrs ,  
 Que ne debvez à l'amy refuser ,  
 Mais prendre en jeu , non pour en abuser ,

Ne pour le temps en joye consommer,  
Ains seulement pour vous accoustumer  
A trop d'amour jamaiz ne succumber.  
Ung bon lutteur se laisse bien tomber  
Aulcunes fois, soubz moins puissant que luy,  
Pour espreuver que peult faire celluy  
Contre lequel, pour l'honneur, fault combattre,  
S'il luy advient fortune de l'abattre.  
Faignons qu'amour, de noz plaisirs aucteur,  
En son jeune aage, apprend d'estre lutteur.  
Vault-il pas mieulx avecques luy lutter,  
Et la doulceur de l'enfance gouster,  
Quand l'abattu ne peult tomber de hault,  
Que de se mettre en danger d'un grand sault?  
Qu'il donneroit sa vieillesse venuë,  
A qui servit sa ruze non congneuë.  
Cest abbateur toutesfois que je dy,  
Combien qu'il soit fier, vieillard, estourdy,  
Si n'est-il pas rapporteur de malaise,  
Impossible est que grand plaisir desplaise.  
On le dict fier, pour faire à tel entendre,  
Qui se vouldra contre l'amour défendre,  
Et qui n'aura son cuer exercité,  
Ains les effors de jeunesse évité,  
Que ce vieillard, en meur aage viendra,  
Ou tellement l'inexperte prendra,  
Que l'esperit, qui est la part meilleure,

Et qui en nous , pour gouverner demeure ,  
 D'aise surpriz et troublé servyra  
 La volupté , qui depuis conduyra  
 Ses actions , sans aulcun jugement .  
 Il en advient aux amys aultrement :  
 S'ilz ont suivy l'amoureux exercice ,  
 En eulx se garde une grande justice ,  
 Ce qu'appartient à un chascun ilz rendent .  
 A Dieu l'esprit , et pour ce qu'ilz entendent  
 Que le corps n'est que terre en chair réduicte ,  
 Donnent au corps d'amy qui le mérite .  
 Rien ne leur peult trop amour desguiser ,  
 Suyvant le bien , et ce qu'il fault priser ,  
 Et d'autant plus que l'esperit repose ,  
 Nommer heureux en mal heur je les ose .  
 Pour acqueryr le repos que je louë ,  
 Fault qu'ung chascun de volupté se jouë .  
 Puisque l'homme est nommé le jeu des dieux ,  
 Jouér se doit à jeu non odieux  
 A son facteur ; qu'il veoit comme il doibt estre  
 Aymé sur tous , et recongneu pour maistre ;  
 Ce que jamaiz de celluy ne seroit ,  
 Qui en amour ne s'en exciteroit :  
 Car n'aymant rien , on vient à tant grever  
 Qu'on ne veult Dieu , ne l'amour estimer :  
 Ne point du tout , ou trop aymer est vice ,  
 Mais s'en jouér , et prendre en exercice ,

Ce sont vertuz et médiocritez :  
Fuyr ne fault que les extresmitez.  
Estre trop belle , estre trop poursuyvie ,  
De ses beaultez engendre trop d'envie :  
Nous avons veu qu'à plusieurs a peu nuyre :  
Heleine Grecque , en scaurois trop bien dire :  
De vouloir trop estre aymée et heureuse ,  
Demander fault à Juno querelleuse ,  
Au temps passé , ce qu'il luy en advint ,  
Quand Juppiter trop bon mary devint.  
Elle prenant à deshonneur et honte  
Qu'on tinst si peu de sa richesse compte ;  
Sçachant assez , et ne se voulant taire ,  
Que son mary eut le bruyt d'adultaire ,  
Ses souspeçons à Venus descouvert ,  
Et les secretz de son couraige ouvrit.  
Laquelle ayant de telle amour pityé ,  
Laissant à part la vieille inimityé ,  
La repara de sa chere ceincture ,  
Ou mainte grace estoit en pourtraicture .  
Lors Juppiter qui point ne s'en doubtoit ,  
Et qui Juno , comme femme traictoit ,  
Venant des lieux dont il estoit mescreu ,  
De retourner satisfaict et recreu ,  
Luy arrivé , la rencontra si belle ,  
En si bon poinct , si peu semblant à elle ,  
Que , sans penser au terrestre plaisir ,

Y accourut en si pressé desir ,  
Que la baisant , et voulant s'avancer ,  
Paracheva , devant que commencer ,  
Et laissa cheoir la liqueur de Venus ,  
Dont les fleurs sont en nos jardins venus .  
Le demourant **vous** pourroit offenser ,  
Je vous lairray tant seulement penser  
Si volupté fut proche de douleur ;  
Ou si Juno changea point de couleur ,  
Quand au printemps les fleurs se présentoient ,  
Qui , au despens d'elle , faictes estoient ;  
Ou s'elle fut sur la terre ennuyeuse ,  
Qui eust receu graine si fructueuse :  
Que si la lune en amour consommée ,  
Auparavant se fust accoustumée  
A peu de dueil et peu de volupté ,  
La fable au ciel d'elle n'eust pas esté  
Telle qu'elle est : faulte d'accoustumance ,  
La feit tomber en si grand ignorance ,  
Que , présumant par beaulté empruntée ,  
De Juppiter estre la mieulx traictée ,  
Et desirant plus qu'il ne luy failloit ,  
Perdit le bien du trop qu'elle vouloit .  
Par cest exemple , ô amye , évitez  
Telle ignorance , et vous exercitez .

FIN DES OPUSCULES.

10104085

# ÉLÉGIES.



10104085

# ÉLÉGIES.

---

## ÉLÉGIE PREMIÈRE<sup>1</sup>.

1525.

QUAND j'entreprins t'escrire ceste lettre,  
Avant qu'ung mot à mon gré sceusse mettre,  
En cent façons elle fut commencée:

<sup>1</sup> Marot écrivoit cette première élégie en 1525, peu après la fatale bataille de Pavie, où l'armée du roi de France fut battue par celle de Charles-Quint, et François I fait prisonnier avec plusieurs seigneurs de sa cour. Marot subit le même sort après avoir été blessé au bras gauche : mais, peu de temps après, il fut mis en liberté. Dès qu'il fut libre, il adressa à sa maîtresse cette élégie, où il y a de la grâce, beaucoup de tour, et qui n'est pas moins remplie d'esprit que d'amour. Cette maîtresse est Diane de Poitiers. Il est bon de remarquer ici que quand Marot a fait imprimer ses ouvrages, il s'est peu embarrassé de les ranger par ordre de temps. Mais ceux qui veulent connaître la suite des aventures de ce poète, seront bien aises de voir l'attention qu'on a eue d'en rechercher les dates, et d'en faire même une chronologie.

Plustost escripte , et plustost effacée;  
 Soubdain fermée , et tout soubdain desclose ,  
 Craignant avoir oublyé quelque chose ,  
 Ou d'avoir mys aulcun mot à refaire ,  
 Et briefvement , je ne sçavois que faire ,  
 De l'envoyer vers toy , mon reconfort ,  
 Car pour certain doubte advertissoit fort  
 Le mien esprit de ne la commencer  
 Ne devers toy en chemin l'avancer .

Incessamment venoit doubte me dire ,  
 Homme abusé , que veulx-tu plus escrire ?  
 Tous tes escripts envoyez à fyance ,  
 Sont mis au fons du coffre d'oublyance .  
 N'as-tu point d'yeulx ? ne veoistu pas que celle  
 Où tu escribs , ses nouvelles te celle ?  
 Si tes envoys lui fussent agréables ,  
 Elle t'eust fait responce amyables ,  
 Croy moy , amy , que les choses peu plaisent ,  
 Quand on les veoit , si les veoyans se taisent .

Ainsy disoit doubte pleine d'esmoy :  
 Mais Ferme-Amour , qui estoit avec moy ,  
 Me dit , amant , il fault que tu t'asseures :  
 Te convient-il doubter en choses seures ?  
 Sçais-tu pas bien qu'en cœur de noble dame  
 Loger ne peult ingratitudo infame ?  
 S'elle a de toy quelque escript apperceu ,  
 Croy , qu'à grant' joye aura esté receu ,

Leu , et releu , baisé , et rebaisé ,  
Puis mys à part , comme un thrésor prisé.

Et si pour toy ne met lettres en voye ,  
Crainte ne veult que vers toy les envoie :  
Car bien souvent lettres et messagers  
Les dames font tomber en gros dangers .  
Par quoy , amy , ne laisse point à prendre  
La plume en main , en luy faisant apprendre  
Que quand jamaiz elle ne t'escrivoit ,  
Jà pour cela t'amour ne periroit .  
Si par amour le fais ( comme je pense )  
Mal n'en viendra , mais plustost rescompense ,  
Pource que chose estant d'amour venuë ,  
Voulontierz est par amour recongneuë .  
Recongnois donc que celle où tu t'adresses ,  
D'honnesteté congnoist bien les adresses .

Veoy là comment Amour-Ferme t'excuse  
De ce , de quoy doubte si fort t'accuse :  
Et m'ont tenu longuement en ce poinct .  
L'ung dit , escry : l'autre dit , n'escry point ,  
Puis l'ung m'attrait : puis l'autre me reboute :  
Mais à la fin amour a vaincu doubte .

Doubte vouloit lyer de sa cordelle  
Ma langue , et main : mais , tout en despit d'elle ,  
Amour a faict ma langue desployer ,  
Et ma main dextre à t'escrire employer ,  
Pour t'advertyr que , puis le mien despart ,

Tant de malheurs dont j'ay receu ma part<sup>1</sup>,  
 Tombez sur nous, n'ont point eu la puyssance  
 De te jecter hors de ma connoissance :  
 Veoyre et combien qu'auchamp il n'y eust ame  
 Parlant d'amour, de damoiselle ou dame ;  
 Mais seulement de courses, et chevaulx,  
 De sang, de feu, de guerre, et de travaulx :  
 Ce nonobstant avecques son contraire  
 Amour venoit en mon cuer se retraire  
 Par le record, qui de toy m'advenoit.  
 D'autre (pour vray) tant peu me souvenoit,  
 Que si de toy cela ne fust venu,  
 Certes jamaiz ne me fust souvenu  
 D'amour, de dame, ou damoiselle aulcune :  
 Car tu es tout (quant à moy) et n'es qu'une.  
 Que diray plus du combat rigoureux ?

Tu scays assez que le sort malheureux  
 Tomba du tout sur nostre nation :  
 Ne scay si c'est par destination,  
 Mais tant y a que je croy que fortune  
 Desiroit fort de nous estre importune.

Là fut percé tout oultre rudement  
 Le bras de cil dont il a de coustume  
 De manyer ou la lance ou la plume :

<sup>1</sup> Il parle là des désastres arrivés à la bataille de Pavie.

Amour encor te le garde , et reserve ,  
 Et par escripts veult que de loing te serve .  
 Finablement , avec le roy mon maistre ,  
 Delà les monts prisonnier se veit estre  
 Mon triste corps , navré en grant' souffrance .  
 Quant est du cuer , long-temps y a qu'en France  
 Ton prisonnier il est sans mesprison .  
 Or est le corps sorty hors de prison :  
 Mais , quant au cuer , puis que tu es la garde  
 De sa prison , d'en sortir il n'a garde :  
 Car tel' prison luy semble plus heureuse  
 Que celle au corps ne sembla rigoureuse :  
 Et trop plus ayme estre serf en tes mains ,  
 Qu'en liberté parmy tous les humains .

Aussy fut prins maint roy , maint duc , et comte<sup>1</sup>  
 En ce conflict , dont je laisse le compte :  
 Car que me vault d'inventer et de querre ,  
 En cas d'amours , tant de propos de guerre ?  
 J'en laisseray du tout faire à l'Espaigne ,  
 De qui la main en nostre sang se baigne  
 C'est à ses gens à coucher par escripts

<sup>1</sup> Outre François I<sup>er</sup>, roi de France , Henri d'Albret , roi de Navarre , fut fait prisonnier à cette bataille , aussi bien que la plupart des seigneurs qui avaient suivi le roi ; mais le roi de Navarre trouva le moyen de s'échapper .

D'ung piteux style infortunes et crys.  
 Ainsy diront leurs victoires apertes,  
 Et nous dirons nos malheureuses pertes.  
 Les dire (helas !) il vault trop mieulx les taire,  
 Il vault trop mieulx en ung lieu solitaire,  
 En champs, ou bois pleins d'arbres et de fleurs,  
 Aller dicter les plaisyrs, ou les pleurs  
 Que l'on reçoit de sa dame cherye.  
 Puis, pour oster hors du cuer fascherye,  
 Voller en plaine, et chasser en forest,  
 Descoupler chiens, tendre toilles et rhets:  
 Aulcunes fois, après les longues courses,  
 Se venyr seoir près des ruisseaux et sources,  
 Et s'endormyr au son de l'eau qui bruyt,  
 Ou escouter la musique et le bruyt  
 Des oyselets paincts de couleurs estranges,  
 Comme mallars, merles, mauvis, mesanges,  
 Pinsons, pivers, passes, et passerons,  
 En ce plaisir le temps nous passerons.  
 Et n'en sera (ce croy-je) offendé Dieu,  
 Puisque la guerre à l'amour donne lieu.

Mais s'il advient que la guerre s'esbranle,  
 Lors conviendra danser d'un aultre branle:  
 Laisser fauldra bois, sources et ruisseaux,  
 Laisser fauldra chasse, chiens et oyseaux:  
 Laisser fauldra d'amour les petits dons,  
 Pour suyvre aux champs estendars et guydons.

Et lors chascun ses forces reprendra ,  
Et pour l'amour de s'amy e tendra  
A recouvrer gloire , honneur et butins ,  
Faisans congnoistre aux Espaignols mutins  
Que longuement fortune variable  
En ung lieu seul ne peult estre amiable  
Tant plus les a fortune authorizez ,  
Tant moins seront enfin favorisez :  
Car la fortune est pour un verre prise ,  
Qui tant plus luyt , plutost se casse et brise.  
Veoylà comment avecques Dieu j'espere ,  
Que nous aurons la Fortune prospere.  
Si ne say plus que t'escrire , ou mander ,  
Fors seulement de te recommander  
Cil qui vers toy ceste lettre transmet ,  
Et si pour luy ta main blanche ne met  
La plume en œuvre , au moins (quoy qu'il advienne )  
Fays que de luy quelquefois te souvienne .  
S'il t'en souvient , lors que tu treuveras  
De mes amys , si dure ne seras ,  
A mon avis , que de moy ne t'enquieres :  
Et qui plus est , que tu ne les requieres  
De t'advertyr en quel poinct je me porte :  
Lors ce seul mot , si on me le rapporte ,  
Alegera la grant' douleur des coups  
Dont j'ay esté en deux sortes secoux .  
Amour a faict de mon cuer une bute ,

Et guerre m'a navré de hacquebute<sup>1</sup>:  
 Le coup du bras se monstre à veuë d'œil:  
 Le coup du cuer se monstre par son dueil:  
 Ce nonobstant celuy du bras s'amende,  
 Celui du cuer je te le recommande.

<sup>1</sup> C'est ce que nous appelons *arquebuse*, qui était un mousquet lourd et pesant. Ce nom a subsisté long-temps, car on le trouve encore dans la version françoise des lettres qu'*Antonio de Guevara* écrivit à *Antonio de Acugna*, évêque de Zamora. *Je vyr*, dit-il, *par mes propres yeulx ung prêtre, le quelestant derrière ung carneau, mit par terre avec une hacquebute onze des nostres; et c'estait le bon qu'au temps qu'il visoit pour les frapper, les bénissoit avec la hacquebute, et après les dépeschoit avec le boulet.* Cependant *Brantome* se sert du mot d'*harquebuse*. C'est lorsqu'il parle de la jolie figure que faisait Charles IX le jour de la Saint-Barthélemy. *Quand il fut jour, dit-il, le roy mit la teste à la fenestre de sa chambre, et voyoit aulcuns dans les faubourg Saint-Germain qui se remuoient et se sauvoient. Il prit une grande harquebuse de chasse qu'il avoit, et en tira tout plein de coups à eulx, mais envain, car l'harquebuse tirroit si loing: incessamment cryoit, tuez, tuez.*

II<sup>1</sup>.

1524.

Puis qu'il te fault desloger de ce lieu,  
 Il m'est bien force, helas, de dire adieu  
 Par escription au corps qui s'enyr,  
 Veu que la bouche à peine le dira.  
 O quel despart plein de dueil, ou liesse!  
 Certes, croy moy, ma terrestre déesse,  
 Que ton despart a vertu et pouvoir  
 De me laisser ou vye, ou desespoir.  
 Quand ta promesse ayant partyr tiendras,  
 En tout plaisir ton amy maintiendras;  
 Mais si mon cuer ne vient à son attente  
 A ce coup-cy, je n'y ay plus d'attente:  
 Et si je pers icelle attente toute,  
 User mes jours en desespoir je doubte,  
 Pour ton amour j'ay souffert tant d'ennuys,  
 Par tant de jours, et tant de longues nuicts,  
 Qu'il est avis à l'espoir qui me tient,

<sup>1</sup> Cette élégie est adressée à la même maîtresse. Marot y paroît triste d'avoir soupiré un an, sans être arrivé au but.

Que desespoir le cours du ciel retient  
 A celle fin , que le jour ne s'approche  
 De l'attenduë et desirée approchë.

Ung an y a que par toi commençë  
 Fut l'amitié : et sçachant ta pensée ,  
 Esclave et serf d'amour fuz arresté :  
 Ce qui devant jamaiz n'avoit esté.

Ung an y a , ou il s'en fault bien peu ,  
 Que par toy suis d'esperance repeu.

O mois de may pour moy trop sec et maigre !

O doulx accueil tu me seras trop aigre ,  
 Si ma maistresse , avant son desparty ,  
 En aultre goust ne te veult convertyr.

S'ainsy n'advient , à tel mois de l'année ,  
 Bien me duyra couleur noire , ou tannée.

A ung tel mois , qu'on doibt danser et rire ,  
 Raison vauldra que d'ennuy je souspire ,  
 Veu qu'en ce temps fut faicte l'allyance  
 Dont je perdrai la totale fyance.

Mais s'il te plaist à tel mois de l'année ,  
 Ne me duyra couleur noire et tannée.

A ung tel mois , qu'on doibt s'esbattre et rire ,  
 Raison vauldra que point je ne souspire ,  
 Veu qu'en ce temps fut faicte l'allyance  
 Dont j'obtiendray la totalle fyance.

Las ! s'il t'eust pleu , bien je l'eusse obtenuë  
 Depuis le temps de la tienne venuë :

Mais je congnois, que ton amour de glace,  
 Près de mon feu, du tout se fond et passe.  
 Ne me dy point que peur te faict refraindre;  
 Je scay que n'as occasion de craindre:  
 Puis crainte et peur retarder ne font point  
 Le cuer d'aucun, quand vraye amour le poind

Que diray plus? au tour dont je t'accuse  
 Ne treuveras bien suffisante excuse:  
 Qu'il soit ainsy, plutost huy que demain,  
 (Si ton bon sens y veult mettre la main)  
 Maugré fortune, et tout en despit d'elle,  
 Tu me rendras content, et toy fidelle.  
 Brief, rien n'y fault, si non que ton plaisir  
 Soit accordant à mon ardant desir.  
 Or veoy-je bien que tu n'as pas envye  
 De me laisser ton cuer toute ta vye:  
 Car s'ainsy fust, ton servant allié  
 Par jouyssance eusses desjà lyé,  
 Veu que souvent tu t'es dicte asseurée  
 Que loyaulté auroit en luy durée.

Ce nonobstant, quand ton cuer voudras prendre,  
 Pour t'obéir, je suis prest à le rendre.  
 Quant est du mien, tu le tiens enserré  
 En tes prisons, et si n'a point erré:  
 Que pleust à Dieu ne t'avoir jamais veuë,  
 Ou que ma vye fust encores pourveuë  
 De sa franchise : ou que ton propre vueil

Fust ressemblant à ton si bel accueil.  
 Ha chere amie, oncq jour de mon vivant  
 Ne me trouvay de tel sorte escrivant.  
 Mon sens se trouble, et lourdement rythmoie,  
 Mon cuer se fend et mon povre œuil larmoie,  
 Bien prevoyans qu'après le tien despart,  
 Des biens d'amour ilz n'auront jamaiz part.

Doncques avant que partir, te suplye  
 Qu'envers moy soit ta promesse accomplye.  
 Ne pers l'amy, qui ne t'a point forfaict,  
 Donne remede au mal que tu as faict.  
 Si tu le fays, bien heureux me tiendray:  
 Si ne le fays, patience prendray,  
 M'esjouyssant veoyant ma soy promise  
 Mener la tienne en triumphe submise.

\*\*\*\*\*

III<sup>1</sup>.

1524.

Puis que le jour de mon despart arrive,  
 C'est bien raison, que ma main vous escrive

<sup>1</sup> Cette pièce est trop galante pour un adieu. Elle est de l'an 1524, lorsque le poète partit pour l'armée d'Italie, où il devait servir.

Ce que ne puis vous dire sans tristesse,<sup>1</sup>  
 C'est assavoir, or adieu ma maistresse ,  
 Doncques adieu, ma maistresse honourée,  
 Jusque au retour, dont trop la demourée  
 Me tardera : toutesfois cependant  
 Il vous plaira garder un cuer ardant ,  
 Que je vous laisse au partyr pour hostaige ,  
 Ne demandant pour luy aultre advantaige ,  
 Fors que vueillez contre ceulx le deffendre ,

<sup>1</sup> C'est à peu près ce que dit ce joli rondeau ; et c'est même ce qui montre la vérité de la situation où Marot se dépeint ici (*Recueil de Rondeaux de 1527*, fol. 34).

Quand je vous vey si belle et triumphante ,  
 Si gorgiase et si très avenante ,  
 Mon cuer devint tout pensif à part soy ;  
 Et si me dict, mon ami , sçais-tu quoy ?  
 Advise bien , veoicy chose excellente.

Alors mes yeux, par curieuse entente  
 Incessamment en peine vehemente  
 Alloient vers vous , sans regle , et sans requoy  
 Quand je vous vey.

Et si dangier ne me tint à sa tente ,  
 Ou mon desir qui si fort me tourmente ,  
 J'eusse parlé ainsy comme je doy :  
 Mais je devins si surpris par ma foy ,  
 Qu'à dire rien je n'euz chose apparente ,  
 Quand je vous vey.

Qui par desir vouldront sa place prendre.

S'il a mal faict, qu'il en soit hors jecté,  
S'il est loyal, qu'il y soit bien traicté.

Que pleust à Dieu qu'en ce cuer puissiez lire,

Vous y pourriez mille choses eslire,

Vous y veoirriez vostre face au vif paincte,

Vous y veoirriez ma loyaulté empraincte,

Vous y veoirriez vostre nom engravé,

Avec le dueil, qui me tient aggravé

Pour ce despart: et, en voyant ma peine,

Certes je croy (et ma foy n'est point vaine)

Qu'en souffryriez pour le moins la moytié,

Par le moyen de la nostre amytié,

Qui veult aussy que la moytié je sente

Du dueil qu'aurez d'estre de moy absente.

N'ayez donc peur, deffyance, ne doubte,

Qu'aultre jamais hors de mon cuer vous boute:

Je suis à vous, et depuis ma naissance,

Du feu d'amour n'ai eu tel' congoissance:

Car aussy-tost que la fortune bonne

Eut à mes yeulx monstré vostre personne,

Nouveaulx soucis, et nouvelles pensées

En mon esprit je trouvay amassées

Tant que pour vray mon franc et plein désir,

Qui en cent lieuz alloit pour son plaisyr,

En un seul lieu s'arresta tout à l'heure,

Et y sera jusques à ce qu'il meure.

Oublyrez-vous donc, après ce despart,  
 Ce qui est vostre? helas! quant à ma part,  
 Dès que mon œuil de loing vous a perduë,  
 Il me vient dire, ô personne esperduë  
 Qu'est devenu ceste clere lumiere,  
 Qui me donnoit liesse coustumiere?

Incontinent, d'une voix basse et sombre  
 Je lui respons, œuil, si tu es en l'umbre,  
 Ne t'esbahys: le soleil est caché,  
 Et pour toy est en plein midy couché:  
 C'est assavoir, ceste face si clere,  
 Qui te souloit tant contenter et plaire,  
 Est loing de toy. Ainsy mamye et dame,  
 Mon œil et moy sans nul reconfort d'ame,  
 Nouscomplaignons, quand vient en vostre absence,  
 En regrettant vostre belle presence.  
 Et puis j'ay peur, quand de vous je suis loing,  
 Que cependant amour ne prenne soing  
 De desbander ses deux aveugles yeulx<sup>1</sup>,

<sup>1</sup> Une chanson moderne exprime cette pensée avec une grande délicatesse.

J'aurois prié l'amour, aimable Celimene,  
 De vous faire l'aveu de mes plus tendres feux;  
 Mais j'ai craint que ce Dieu, dans son ardeur extrême,  
 Voyant de si beaux yeux, ne parlât pour lui-même.

Je crois même que ce fut vers ce temps que Marot fit sa onzième chanson.

Pour contempler les vostres gracieux :  
 Si qu'en voyant chose tant singuliere ,  
 Ne prenne en vous amy tié familiere ,  
 Et qu'il ne m'oste à l'aise , et en ung jour ,  
 Ce que j'ay eu en peine et long sejour .

Certainement si bien ferme vous n'estes ,  
 Amour vaincra vos responcees honestes .  
 Amour est fin , et sa parole farde-  
 Pour mieulx tromper: donnez-vous en donc garde ,  
 Car en sa bouche il n'y a rien que miel :  
 Mais en son cuer il n'y a rien que fiel .  
 S'il vous promet , et s'il vous faict le doulx ,  
 Respondez-luy , amour , retirez-vous :  
 J'en ay choisi ung , qui en mainte sorte  
 Merite bien que dehors moy ne sorte .  
 Quant est de moy , vienne Heleine ou Venus ,  
 Viennent vers moy m'offryr leurs corps tout nuds ,  
 Je leur diray , retirez-vous , deesses ,  
 En meilleur lieu j'ay treuvé mes liesses .  
 Ainsy tous deux tant comme nous vivons ,  
 De fermeté le grand guydon suyvrons ,  
 Lequel , pour vray , fermeté a faict paindre  
 De noir obscur , qui ne se peult destaindre ,  
 Signifiant à tous ceulx qui conçoipvent  
 Amour en eux , qu'estaindre ne la doibvent .

Cestuy guydon , et triomphante enseigne  
 Nous debvons suivre : amour le nous enseigne :

Et s'il advient qu'envyeux et envye  
 Reçoipvent dueil de nostre heureuse vye ,  
 Que nous en chaut? en douleur ilz mourront ,  
 Et nos plaisyrs tousjours nous demourront.

## IV.

1525.

SALUT , et mieulx que ne sauriez eslire ,  
 Vous doint amour : je vous supply de lire  
 Ce mien escript , auquel treuver pourrez  
 Ung nouveau cas , ainsy que vous orrez .

Mon cuer entier en vos mains detenu ,  
 N'a pas long-temps , vers moy est revenu ,  
 Tout courroucé sans nuls plaisirs quelsconques :  
 Et toutesfois aussy bon qu'il fut onques ,  
 Si me vient dire en plainte bien dolente .

Homme loyal , ton amour violente  
 Ma mys ès mains d'une que fort je prise ,  
 Et qui (pour vray ) ne peult estre reprise ,  
 Fors seulement d'ung seul et simple poinct ,  
 Qui trop au vif ( sans fin ) me touche et poinct ,  
 C'est que sans cause est en oubly mettant  
 Moy ton las cuer , et toy , qui l'aimes tant .  
 N'est-ce point là trop ingrate oublyance ?

Certes j'avois d'elle cette fyance ,  
 Que l'on verroit ciel et terre finir  
 Plustost qu'en moy son ferme souvenir.

Or ne se peult la chose plus nyer :  
 Regarde-moy, je semble un prisonnyer,  
 Qui est sorty d'une prison obscure ,  
 Où l'on n'a eu de luy ne soing ne cure.  
 Eschappé suis d'elle secrettement ,  
 Et suis venu vers toy appertement  
 Te supplyer que mieux elle me traicte ,  
 Ou que vers toy je face ma retracie.

Je suis ton cuer, qu'elle tient en esmoy ,  
 Je suis ton cuer, ayes pitié de moy :  
 Et si pitié n'as de mon dueil extresme ,  
 A tout le moins prens pitié de toy-mesme ,  
 Car, après moy, vif tu ne demourrois ,  
 Quand en ses mains mal traicté je mourrois.  
 Reçoy moy donc , et ton estomac ouvre ,  
 A celle fin que dedans toy recouvre  
 Mon premier lieu, duquel tu m'as osté ,  
 Pour estre (helas) en service bouté.

Ainsy parloit mon cuer plein de martyre ,  
 Et je luy dy, mon cuer que veulx-tu dire ?  
 D'elle tu as voulu estre amoureux ,  
 Et puis te plains que tu es douloureux.  
 Scays-tu pas bien qu'amour a de coustume  
 D'entremesler ses plaisirs d'amertume ,

Ne plus ne mojns, comme espines poingnantes  
Sont par nature au rosier joingnantes?

Ne vueille aulcun damoiselle saymer,  
S'il ne s'attend y avoir de l'amer.

Refus, oubly, jalouzie et langueur  
Suyvent amours: et pource donc mon cuer  
Retourne t'en, car je te fays sçavoir  
Que je ne veulx icy te recepvoir,  
Et ayme mieulx qu'en peine là sejournes,  
Que pour repos devers moi tu retournes.

Voilà, comment mon cuer je vous renvoie.  
Brief, puis le temps qu'il prit sa droicte voye  
Par devers vous, je n'ai eu le desir  
De l'en tirer pour après m'en saisyr:  
Et toutesfois à dire ne veulx craindre  
Qu'il n'a point eu aulcun tort de se plaindre,  
Car mys l'avez hors de vostre pensée,  
Sans vous avoir (que je sçache) offensée.

Quand forcé fut d'auprés de vous partyr,  
Plus d'une fois me vinstes advertyr  
Qu'au souvenir de vous je me fyasse,  
Me requerant que ne vous oublyasse:  
Ce que feis: mais vous qui m'advertistes,  
La souvenance en oubly convertistes,  
Si qu'au retour j'ay en vous espreuvé  
Ce que craigniez en moy estre treuvé.  
Las? tous amans au despartyr languissent,

Et retournans tousjours se resjouyssent !  
 Mais au contraire ay eu plus de tourment  
 A mon retour, qu'à mon despartement :  
 Car vostre face excellente, et tant clere ,  
 S'est faicte obscure à moy, qui luy veulx plaire:  
 Vostre gent corps de moy se part et emble :  
 Vostre parler au premier ne ressemble ,  
 Et vos beaulx yeux , qui tant me consoloient,  
 Ne m'ont point ri ainsi comme ils souloient  
 Las, qu'ay-je faict? Je vous pry, qu'on me mande  
 La faulte mienne , afin que je l'amende ,  
 Et que d'y cheoir desormais je me garde.  
 Si rien n'ay faict , au cuer qu'avez en garde  
 Vueillez offrir traictements plus humains :  
 Car s'il mouroit loyal entre vos mains ,  
 Tort me feriez , et de ce cuer la perte  
 Seroit à vous , trop plus qu'à moy , aperte ,  
 D'autant qu'il est , et vous le sçavez bien ,  
 Beaucoup plus vostre, en effect, qu'il n'est mien.

V<sup>1</sup>.

1524.

Si ta promesse amoureusement facite  
 Estoit venuë à fin vraye et parfaicte,  
 Croy, chere sœur, qu'en ferme loyaulté  
 Je servirois ta jeunesse et beaulté,  
 Faisant pour toy de corps, d'esprit et d'ame  
 Ce que servant peult faire pour sa dame.

Je ne dy pas que de ta bouche sorte  
 Mot, qui ne soit de veritable sorte:  
 Mais quand à l'œil veoy ta belle stature  
 Et la grandeur d'une telle adventure,  
 Qui ne se peult mériter bonnement,  
 Je ne scaurois croire qu'aulcunement  
 Je peusse atteindre à un si hault degré,  
 S'il ne me vient de ta grace et bon gré.  
 Puis que ton cuer me veulx donc presenter,  
 Et qu'il te plaist du mien te contenter,  
 Je louë amour. Or esvitons les peines,  
 Dont les amours communément sont pleines,

<sup>1</sup> Marot paraît fort pressé, dans cette élégie, d'obtenir de Diane de Poitiers ce qu'elle évitoit de lui accorder. Cette élégie doit, comme je le crois, précéder la seconde.

Treuvons moyen, treuvons lieu et loisyr  
De mettre à fin le tien et mien desir.

Veoyci les jours de l'an les plus plaisans,  
Chascun de nous est en ses jeunes ans:  
Faisons donc tant, que la fleur de nostre aage  
Ne suive point de tristesse l'outraige,  
Car temps perdu, et jeunesse passée,  
Estre ne peult par deux fois amassée.

Le tien office est de me faire grace:  
Le mien sera d'adviser que je face  
Tes bons plaisirs, et sur tout regarder  
Le droict chemin, pour ton honneur garder,  
Si te supply que ta dextre m'annonce  
De cest escript la finale response,  
A celle fin que ton dernier vouloir  
Du tout me face esjouyr ou douloir.



## VI.

1524.

Le plus grand bien qui soit en amytié,  
Après le don d'amoureuse pitié  
Est s'entr'escrire, ou se dire de bouche,  
Soit bien, soit dueil, tout ce qui au cuer touche;  
Car si c'est dueil, on s'entrereconforte:

Et si c'est bien , sa part chascun emporte.  
Pourtant je veulx , mamye , et mon desir ,  
Que vous ayez vostre part d'ung plaisir ,  
Qui , en dormant , l'autre nuict me survint<sup>1</sup>.

Advys me fut que vers moy tout seul vint  
Le dieu d'amours aussi cler qu'une estoille ,  
Le corps tout nud , sans drap , linge , ne toille ,  
Et si avoit , afin que l'entendez ,  
Son arc alors , et ses yeulx desbandez ,  
Et en sa main celuy traict bien heureux ,  
Lequel nous feit l'ung de l'autre amoureux .  
En ordre tel s'approche et me va dire :  
Loyal amant , ce que ton cuer desire

<sup>1</sup> Marot pratique ici fort galamment le précepte que l'ami donne à l'amant dans le roman de la Rose.

Si luy doibt faindre nouveaulx songes  
Tous farcys de plaisans mensonges ,  
Que quand vient au soir qu'il se couche  
Tout seul en sa chambre en sa couche  
Advys luy est quand il sommeille ,  
(Car peu y dort , et moult y veille)  
Qu'il l'ayt entre ses bras tenuë  
Toute la nuict et toute nuë  
Par soulas et par gayerie  
Toute saine et toute guerie  
Et par jours en lieux délectables  
Telz fables luy conte ou semblables .

Est asseuré: celle qui est tant tienne ,  
 Ne t'a rien dict (pour vray) qu'elle ne tienne ;  
 Et qui plus est , tu es en tel credict ,  
 Qu'elle a foy ferme en ce que luy as dict.

Ainsy amour parloit: et en parlant  
 M'asseura fort. Adoncq en esbranlant  
 Ses esles d'or , en l'air s'en est volé :  
 Et au resveil je fus tant consolé ,  
 Qu'il me sembla que de plus hault des cieulx  
 Dieu m'envoya ce propos gracieux.

Lors prins la plume , et par escript fut mis  
 Ce songe mien que je vous ay transmis ,  
 Vous supplyant, pour me mettre en grant heur ,  
 Ne faire point le dieu d'amour menteur :  
 Mais tout ainsy qu'il m'en donne asseurance ,  
 En vostre dire avoir perseverance :  
 Croyant toujours , que les propos et termes  
 Que vous ay dict , sont asseurez et fermes.

En ce faisant pourray bien soustenir  
 Que songe peut sans mensonge advenir <sup>1</sup> :  
 Et si diray la couche bien heureuse

<sup>1</sup> Voyez le commencement du romande la Rose;

Maintes gens dient que en songes  
 Ne sont que fables et mensonges :  
 Mais on peult telz songes songier  
 Qui ne sont mie mensongiers.

Où je songeay chose tant amoureuse.

O combien doncq heureuse elle sera,  
Quand ce gent corps dedans reposera !

---

## VII.

1525.

Qu'AY-je mesfaict, dites ma chere amye?  
Vostre amour semble estre toute endormye :  
Je n'ay de vous plus lettres, ne langaige,  
Je n'ay de vous ung seul petit messaige,  
Plus ne vous veoy aux lieux accoustumez :  
Sont jà estaincts vos desirs allumez,  
Qui avec moy d'un mesme feu ardoyent ?

Où sont ces yeulx lesquels me regardoyent  
Souvent en ris, souvent avecques larmes ?

<sup>1</sup> Cette élégie doit suivre la XIII<sup>e</sup>; Marot s'y confirme, par le silence de Diane, dans le refroidissement qu'il avoit aperçu en elle, aussitôt après son retour d'Italie. La fin de cette élégie se rapporte à la chanson XXIV, où le poète prie l'amour d'une manière si touchante.

Si d'autre bien ne me voulez pourvoir,  
A tout le moins ne mò'tez l'espérance,

Où sont les mots, qui tant m'ont fait d'alarmes :  
 Où est la bouche aussy, qui m'appaisoit,  
 Quand tant de fois et si bien me baisoit?  
 Où est le cuer qu'irrevocablement  
 M'avez donné? Où est semblablement  
 La blanche main, qui bien fort m'arrestoit,  
 Quand de partyr de vous besoing m'estoit?  
 Helas, amans, helas se peult-il faire  
 Qu'amour si grant se puisse ainsy deffaire?  
 Je penserois plutost que les ruisseaux  
 Feroient aller encontremont leurs eaux,  
 Considerant que de faict de pensée  
 Ne l'ay encor, que je sçache, offensée.

Doncques amour, qui couvre sous tes esles  
 Journellement les cueurs des damoyselles,  
 Ne laisse pas trop refroidyr celuy  
 De celle-là, pour qui j'ay tant d'ennuy:  
 Ou trompe moy, en me faisant entendre  
 Qu'elle a le cuer bien ferme, et fust-il tendre<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Changeant.

\*\*\*\*\*  
VIII<sup>1</sup>.

1525.

DICTES pourquo y vostre amytié s'efface,  
 O cuer ingrat sous angelique face ?  
 Dictes-le moy, car sçavoir ne le puys,  
 Tousjours loyal ay esté, et le suys:  
 Il est bien vray qu'ardant est mon service,  
 Mais d'avoir faict en servant un seul vice,  
 Il n'est vivant, lequel me sceust reprendre,  
 Si trop aymer pour vice ne veult prendre.  
 Las pourquo y donc laissez-vous le cuer pris  
 D'amour si grand? Avez-vous entrepris  
 De mettre fin à sa dolente vye?  
 Mieulx eust valu<sup>1</sup>, puis qu'en avez envye,  
 Que consumé l'eussiez à vous servyr,  
 Qu'en le laissant sans point le desservyr.  
 Mais qui a meu du monde la plus belle

<sup>1</sup> Par les inquiétudes que le poète fait paroître dans cette élégie, on peut croire qu'elle a été faite après la VII<sup>e</sup>, et a précédé de peu la rupture que Diane vouloit faire.

A me laisser? est-ce amytié nouvelle?<sup>1</sup>?  
 Je croy que non. Qui vous faict donc changier  
 Si bon propos? Seroit-ce point dangier?  
 C'est lui pour vray. Dangier par jalouslye  
 Chasse l'amour de vostre fantasye?  
 Et en son lieu toute crainte y veult mettre:  
 Ce que ne doit un gentil cuer permettre:  
 Crainte est obscure, amour est nette et blanche:  
 Crainte est servile, amour est toute franche:  
 Amour faict vivre, et crainte faict mouryr.  
 Si vous souffrez en elle vous nouryr,  
 Ceste beauté de vertu accueillye,  
 Se passera comme une fleur cueillye:  
 Mais, quand amour de vous ne partyra,  
 Telle beaulté plus en plus floryra.

Et d'autre part en est-il qui frequentent  
 Le train d'amours, sans que l'assault ils sentent  
 De ces jaloux? Où pensez-vous qu'ils soient?  
 Si pour cela toutes dames laissoient  
 Leurs serviteurs, ainsy comme vous faictes,  
 Toutes amours par tout seroient deffaictes.

Ce n'est pas tout que d'aymer seulement,

<sup>1</sup> La chanson xv qui commence : *D'où vient cela, belle, je vous supplye*, se rapporte trop à cette élégie, pour croire qu'elle n'a pas été faite en même temps.

Il fault aymer perpetuellement:  
 Et lors que plus jalouslye se fume<sup>1</sup>,  
 Lors que dangier plus sa cholere allume,  
 Et que rapport plus se met à blasmer,  
 Lors se doibt plus vra y e amour enflammer,  
 Pour leur monstrar qu'amour est plus pu yssante  
 Que leur rigueur n'est amere et cuysante.

Ce neantmoins vostre plaisir soit faict:  
 Il est en vous de me faire (en effect)  
 Souffryr à tort: mais en vostre puyssance  
 N'est pas d'oster la grande obeyssance  
 Et l'amytié qu'ay en vous commencée:  
 Plustost mouryr que changer ma pensée<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Cette pensée est tirée du roman de la Rose, où il est dit :

Jalousye ne fault doubter,  
 L'on ne doibt pas pour jalouslye  
 Laisser à mener bonne vye  
 Ne soy solasser privéement  
 Avec son ami mesmement.

<sup>2</sup> Le dernier vers de cette élégie fait connoître qu'elle a été faite en même temps que la XIV<sup>e</sup> chanson de Marot, qui commence ainsi : *Languyr me fais sans t'avoir offensée.*

---

IX<sup>1</sup>.

1523.

La grant' amour que mon las cuer vous porte  
 Incessamment me conseille et enhorte  
 Vous consoler en vostre ennuy extresme :  
 Mais , tout bien veu , je treuve que moy mesme  
 Ay bon besoing de consolation  
 Du dueil que j'ay de vostre affliction.  
 J'en ay tel dueil , qu'à peine eusse sceu mettre  
 Sur le papier un tout seul petit mettre ,  
 Si le desir qu'ay à vostre service ,  
 N'eust esté grant , et plein d'amour sans vice.  
 O Dieu du ciel , qu'amour est forte chose :

<sup>1</sup> Il paroît que cette élégie est la première que Marot a écrite à sa maîtresse , Diane de Poitiers. Ainsi elle doit être de l'an 1523 , époque à laquelle Diane eut un extrême chagrin au sujet de Jean de Poitiers , comte de St-Vallier , son père , qui ne reçut sa grace que sur l'échafaud. Il lui resta une fièvre nommée depuis la fièvre Saint-Vallier , de laquelle il mourut. Il avoit trempé dans la défection du connétable Charles de Bourbon , qui s'étoit retiré de France pour embrasser le parti de Charles-Quint.

Sept ans y a que ma main se repose  
Sans voulonté d'escrire à nulle femme,  
M'eust-elle aymé soubz très-ardante flamme :  
Et maintenant, las ! une damoyselle,  
Qui n'a suz moy affection ne zèle,  
Me faict pour elle employer encre et plume,  
Et sans m'aymer, d'ung feu nouveau m'allume.

Or me traictez ainsy qu'il vous plaira :  
En endurant mon cuer vous servyra ;  
Et ayme mieulx vous servyr en tristesse,  
Qu'aymer ailleurs en joye et en liesse.  
D'où vient ce poinct ? Certes il fault bien dire  
Qu'en vous y a quelque grace qui tire  
Les cueurs à soy. Mais laquelle peust-ce estre ?  
Seroit-ce point vostre port tant adextre ?  
Seroit-ce point les traicts de vos beaulx yeulx,  
Ou ce parler tant doulx et gracieux ?  
Seroit-ce point vostre bonté tant saige,  
Ou la haulteur de ce tant beau corsaige ?  
Seroit-ce point vostre entiere beaulté,  
Ou ceste doulce honneste privauté ?  
C'est ceste-là, ainsy comme il me semble,  
Ou, si je faulx, ce sont toutes ensemble.  
Quoy que ce soit, de vostre amour suis priz :  
Encor je louë amour en mes espritz,  
De mon cuer mettre en ung lieu tant heureux,  
Puis qu'il falloit que devinse amoureux.

Donc puis qu'amour m'a voulu arrester  
 Pour vous servyr, plaise vous me traicter,  
 Comme vouldriez vous-mesme estre traictée,  
 Si vous estiez par amour arrestée.

\*\*\*\*\*

X<sup>1</sup>.

1527.

AMOUR me fait escrire au moy de may  
 Nouveau refrain, par lequel vous nommay,  
 Comme sçavez, la plus belle de France:  
 Mais j'ai failly, car veu la suffisance  
 De la beaulté, qui dessuz vous abunde,  
 Dire debvois la plus belle du monde.  
 Ce qui en est, et qu'on en veoit m'accuse  
 De telle faulte, et vostre amour m'excuse

<sup>1</sup> Le poète fait ici allusion à la ballade VII, qui commence, *Amour me voyant sans tristesse*, qu'il avoit faite au commencement de ses amours avec madame Marguerite de Valois, sœur de François I<sup>er</sup>. Ainsi elle doit être de l'année 1527, que commença cette inclination, et peut-être même est-ce la première qu'il ait adressée à cette princesse sur ce sujet.

Qui troubla tant mes douloureux espritz ,  
Que France alors pour le monde je priz.

O doncques vous du monde la plus belle ,  
Ne cachez pas un cœur dur et rebelle  
Soubz tel' beaulté : ce seroit grand dommaige  
Mais à mon cœur , qui vous vient faire hommaige ,  
Faictes recueil : je vous en fay present .  
Veoyez-le bien : il est certes , exempt  
De faulx pensers , feintise , ou trahison :  
Il n'a sur luy faulte ne mesprison .  
En luy ne sont aulcunes amours vaines .  
Tout ce qu'il a de mauvais , ce sont peines ,  
Qui de par vous y ont esté boutées ,  
Et qui sans vous n'en peuvent estre ostées  
Et vous supply , mamye , et mon recours ,  
Belle , en qui gist ma mort , ou mon secours ,  
Prenez mon cœur , que je vous viens offryr ,  
Et s'il est faulx , faictes-le bien souffryr :  
Mais s'il est bon et de loyalle sorte ,  
Arrachez-luy tant de peines qu'il porte .

XI<sup>r</sup>.

1527.

POUR à plaisyr ensemble deviser,  
 On ne sçaurait meilleur temps adviser  
 Que de Noel la minuict, et la veille.  
 En ceste nuict le dieu d'amour resveille  
 Ses serviteurs, et leur va commandant  
 De ne dormyr, mais rire, cependant  
 Que faulx dangier, maubec, et jalousye  
 Sont endormis au lict de fantasye.  
 O nuict heureuse, ô doulce noire nuict!  
 Ta noireté aux amans point ne nuict,  
 Plustost endort les langues serpentines,  
 Si que feingnant d'aller droict à matines,  
 Plusieurs amans peuvent bien, ce me semble,  
 En lieu secret se rencontrer ensemble.  
 Les prestres lors bien hault chantent, et cryent

<sup>1</sup> Le rendez-vous proposé dans cette élégie doit être de la fin de l'année 1527, car les choses étoient bien changées sur la fin de 1528. Ainsi cette élégie doit suivre la XVI<sup>e</sup> et précéder la XII<sup>e</sup> où commencent les lamentations du poète.

Et les amans tout bas leurs dames pryent,  
 Et puis entre eux comptent de leurs fortunes,  
 En mauldissant les langues importunes,  
 Ou en disant choses, qui mieulx leur plaisent,  
 Puis lesservans, par coups leurs dames baisent,  
 Et en baisant, à elles ils se deulent,  
 Pour avoir mieulx. Lors si les dames veulent<sup>1</sup>,  
 Maugré dangier, et toute sa puyssance,  
 A leurs amys donneront jouyssance,  
 Car noire nuict, qui des amans prend cure,  
 Les couvrira de sa grant' robbe obscure:

<sup>1</sup> C'est justement ce que craignait Bel-Accueil dans le roman de la Rose, lorsque le galant si doux et si honnête s'avisa de lui demander un baiser. Bel-Accueil répondit :

Amys, dit-il, se dieu m'ayst,  
 Se chasteté ne me hayst,  
 Jà ne vous fust par moy nyé,  
 Mais je n'ose pour chasteté,  
 Vers qui ne vouldroye mesprendre;  
 Elle me seult tousjours deffendre  
 Que du baiser congé ne donne . . .  
 A nul amant qui m'en sermonne;  
 Car qui à baiser peult atteindre,  
 A peinepeult à tant remaindre:  
 Et sachiez à qui l'on ottroye  
 Le baisier, il a de la proye  
 Le mieulx et le plus advenant,  
 Et avecq cele ramenant.

Et si rendra (cependant) endormys  
Ceulx qui d'amours sont mortelz ennemys.  
Qu'en dictes-vous, ma maistresse et mamye?  
Si vous voulez n'estre point endormye  
Ceste nuict-là, de veiller suis content  
Avecques vous, car mon vouloir ne tend  
Qu'à vous complaire. Or, pour vous resjouyr,  
Si vous voulez les matines ouyr  
Là où sçavez, il n'est chambre si bonne,  
Ne si bon lict, que du tout n'abandonne  
Pour m'y treuver: car, pour final propos,  
Dedans ung lict ne gist point mon repos:  
Il gist en vous, et en vous je le quiens:  
Donnez-le moy doncques, je vous requiers.

XII<sup>1</sup>.

1528.

Le juste dueil remply de fascherie,  
 Qu'eustes arsoir<sup>2</sup> par la grant' resverie  
 De l'homme vieil, ennemy de plaisyr,  
 M'a mis au cuer un si grand desplaisyr,  
 Que toute nuict repos je n'ay sceu prendre:  
 Aussy seroit à blasmer et reprendre  
 Le serviteur, qui porter ne sçauroit  
 Le mesme dueil que sa maistresse auroit.  
 Certainement, ma nymphe, ma déesse,

<sup>1</sup> Comme madame Marguerite et Marot n'avoient point assez de précaution sur leurs amours, il en revint quelque murmure à la princesse. Ce fut par un officier de sa maison, que son âge caduc portoit sans doute à moraliser. Et comme il faisoit le mal plus grand peut-être qu'il ne le croyoit lui-même, la princesse en conçut du chagrin. C'est ce qui occasiona cette élégie qui doit suivre la xi<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Pour hier au soir, se trouve encore dans nos poètes; d'autres éditions mettent *hersoir*, c'est la même chose.

Quand joye avez , je suis plein de liesse :  
 Et quand douleur au cuer vous touche et poinct ,  
 Je ne reçoy de plaisir un seul poinct .  
 Toute la nuict je disois à part moy ,  
 Helas ! faut-il qu'elle soit en esmoy  
 Par le parler et par la langue amere  
 D'ung quila treuve et mere , et plus que mere ?  
 Que pourra-t-il faire à ses ennemys ,  
 Quand il veult nuyre à ses meilleurs amys ?

Ainsi disoy , ayant grant' confyance  
 Que vostre cuer bien armé de constance ,  
 Plus grans assaults scauroit bien soustenyr ,  
 Et que le mal , qui en pourroit venyr ,  
 Ne pourroit pas tomber que sur la teste  
 Du mal parlant , qui trop se monstra beste .  
 Et quand j'euz bien viré et reviré  
 Dedans mon lict , et beaucoup souspiré ,  
 Je priay fort amour , qui m'assailloit ,  
 Laisser dormyr mon esprit qui veilloit :  
 Mais lors amour de rigueur m'a usé :  
 Car le dormyr du tout m'a refusé ,  
 Me commandant de composer , et tistre  
 Toute la nuict ceste petite épistre ,  
 Pour au matin un peu vous conforter  
 Du dueil , qu'arsoir il vous convint porter .

Or ai-je faict le sien commandement :  
 Si vous requiers , ma maistresse , humblement ,

Que vostre cuer tant noble et gracieux,  
 Chasse dehors tout ennu y soucieux.  
 En le chassant le mien vous chasserez,  
 Pryant amour qu'en tous lieux où serez  
 Vienne plaisir, et tristesse s'envye,  
 Et que vieillard jamaiz ne vous ennuye.



## XIII.

1524.

L'ESLOINGEMENT, que de vous je veulx faire,  
 N'est pour vouloir m'exempter et deffaire  
 De vostre amour, encor moins du service :

\* Marot fait entendre dans cette élégie, que sa maîtresse, qui est ici Diane de Poitiers, ne lui a encore donné aucune de ces espérances salutaires aux amans. Cette élégie doit donc être une des premières. Et comme il sentoit bien que Diane l'aimoit, il feint une retraite ; cela engagea sa maîtresse à lui donner les espérances qui paroissent dans les autres élégies. Mais le pauvre amant n'eut autre chose qu'un doux et flatteur espoir. C'est sans doute dans ce même temps qu'il fit la chanson XXI qui commence, *Le cœur de vous ma présence*

C'est pour tirer mon loyal cuer sans vice  
 Du feu qui l'ard par trop grant' amytié,  
 Et est besoing qu'il trouve en moy pitié,  
 Veu que de vous, pour toute recompense,  
 N'a queriguer, et mieulx treuver n'y pense:  
 Car de vous n'ay encor ouy response,  
 Qui un seul brin de bon espoir m'annonce.

Si fault-il bien que vostre cuer entende  
 Qu'il n'y a chose au monde qui ne tende  
 A quelque fin. Homme ne suyt la guerre  
 Que pour honneur, ou proffit y aquerre:  
 Qui ces deux poincts de la guerre osteroit,  
 A y servir nul ne se bouteroit.  
 Homme ne suit le train d'amours aussy  
 Que soubz espoir d'avoir don de mercy:  
 Et qui ce poinct en osteroit en somme<sup>1</sup>,  
 D'amour servyr ne se mesleroit homme.

Ce nonobstant, vostre je demourray:  
 Mais ce sera le plus loing que pourray:

*désire, et la xxxiv, qui commence, Puisque de vous je n'ai autre visaige; elles tendent au même but que cette élégie.*

<sup>1</sup> C'est peut-être ce sentiment du poète qui a produit la chanson xxii, qui insinue à-peu-près la même chose, elle commence ainsi, *Amours au cuer me poind.*

Car que me vault veoir de près et congnoistre  
 Tant de beaulté, fors d'attiser et croistre<sup>1</sup>  
 Mon nouveau feu? J'ay toujours ouy dire  
 Qui plus est près, plus ardemment desire:  
 Parquoy pour moins ardemment desirer,  
 Raison me dict, qu'il me fault retirer,  
 En m'asseurant (si je croy son propos)  
 Que mon esprit par temps aura repos:  
 Et si promet rendre à ma triste vye  
 La liberté, que luy avez ravye:  
 Et vostre amour (helas!) ne me promet  
 Fors désespoir qui au tombeau me met.  
 Ay-je donc tort, si raison je veulx croire  
 Plustost qu'amour, qui en mes maulx prend gloire  
 Las! s'en ouvrant, ceste bouche vermeille

<sup>1</sup> Saint-Gelais exprime délicatement l'état où se trouve un amant qui désire, qui soupire, qui brûle. C'est à la page 248 de ses poésies.

Rien n'est plus cher que ce que l'on désire,  
 Et moins on l'a, plus on en est ardent:  
 Lors qu'on ne peult à son souhait suffire,  
 Le désir croist toujours en attendant;  
 Quand aucun est de jouyr pretendant,  
 Par ung espoir à demy se contente,  
 Et s'il advient que fortune présente  
 Contentement de la chose attendue,  
 En jouyssant du fruct de son attente,  
 Le desir cesse, et l'amour continué.

Vous euissiez mis en mon cœur par l'oreille  
 Ung mot d'espoir, travaulx, ennuys, et peines  
 M'eussent (pour vous) semblé liesses pleines :  
 Car doulx espoir conforte la pensée,  
 Qui bien s'entend d'estre récompensée.

Et moy, qui n'ay espoir, ne seule attente,  
 Comment feray ma pensée contente,  
 Fors en fuyant la cause de son dueil ?

Là, et au temps gist l'espoir de mon vueil :  
 Le temps, pour vray, efface toutes choses :  
 Au long aller mes tristesses encloses  
 Effacera : toutesfois attendant  
 Remede tel, j'endure cependant :  
 Dont maintesfois vostre face tant belle  
 Mauldy tout seul d'avoir cœur si rebelle.  
 Que plust à Dieu ne l'avoir onc peu veoir,  
 Ou souvenir jamaiz d'elle n'avoir !

Croyez de vray, que ma presente plaincte  
 N'est composée en courroux, ny en faincte :  
 Faindre n'est point le naturel de moy :  
 Parquoy vous pry n'en prendre aulcun esmoy,  
 Ne me hayr, si je fuys mon contraire,  
 A qui je veulx, plus que jamaiz, complaire :  
 Mais c'est de loing : et pour en faire espreuve,  
 Commandez-moy. Pour vous certes, je trouve  
 Facile chose à faire un impossible :  
 Et fort aisée à dire un indicible.

Commandez donc, car je l'accompliray,  
 Et sur ce poinct un adieu vous diray,  
 Partant du cuer de vostre amour attaint,  
 Et qui s'attend d'en veoir le feu estainct  
 Par s'esloingner, puisqu'on ne veult l'estaindre  
 Par eau de grace, où bien vouldroit attaindre.

\*\*\*\*\*

XIV<sup>1</sup>.

1525.

Si ma complaincte en vengeance estoit telle,  
 Comme tu es en abus, et cautelle,  
 Croy que ma plume amoureuse, et qui t'a  
 Tant faict d'honneur, dont très-mal s'aquitta,  
 Croy qu'elle auroit desja jecté fumée  
 Du style ardant dont elle est allumée,  
 Pour du tout rendre aussi noir que charbon  
 Le tien bon bruyt, si tu en as de bon.  
 Mais pas ne suis assez vindicatif  
 Pour un tel cuer si faulx et deceptif:

<sup>1</sup> Cette élégie si vive regarde quelque maîtresse ambulante, mais d'un ordre inférieur, qu'avoit Clément Marot. Ce pourroit bien être la lingère du palais, à qui il dit ailleurs des injures.

Et neantmoins se me fault-il changer  
 Mon naturel , pour de toy me vanger,  
 A celle fin que mon cuer se descharge  
 Du pesant faix , dont ta ruse le charge :  
 Aussy, afin de te faire sçavoir  
 Qu'à trop grant tort m'as voulu decepvoir ,  
 Veu qu'en mon cuer ta basse qualité  
 N'a veu qu'amour et liberalité.

Suz donc ma plume , ores fois intentifve  
 D'entrer en feu d'aigreur vindicatifve ,  
 Mon juste dueil t'en requiert , pour tout seur,  
 Ne cherche pas termes pleins de doulceur :  
 Ne treuve azur, ny or en ton chemin :  
 Ne fin papier, ne vierge parchemin ,  
 Pour mon propos escrire rien ne valent :  
 Cherche des mots , qui tout honneur ravalent,  
 Treuve de l'encre espesse et fort obscure ,  
 Avec papier si gras qu'on n'en ayt cure :  
 Et là dessuz esribz termes mordans  
 D'un traict lisible à tous les regardans  
 Pour (à bon droict) rendre celle blasmée ,  
 Qu'a bien grand tort tu as tant estimée.

Incontinent , desloyalle femelle ,  
 Que j'auray faict et escript ton libelle ,  
 Entre les mains le mettray d'une femme  
 Qui appellée est renommée ou fame ,  
 Et qui ne sert qu'à dire par le monde

Le bien ou mal de ceux où il abonde.

Lors renommée avec ses esles painctes  
 Ira volant en bourgs et villes maintes,  
 Et sonnera sa trompette d'argent ,  
 Pour d'amour d'elle assembler toute gent :  
 Puis hault et cler, de cent langues qu'elle a ,  
 Dira ta vye : et puis deçà et là  
 Ira chantant les fins tours dont tu uses ,  
 Tes laschetez , meschancetez et ruses.  
 Ainsy sera publyé ton renom ,  
 Sans oublyer ton nom et ton surnom ,  
 Pour et affin , que toute fille bonne  
 Ne hante plus ta mauvaise personne.

Filles de bien n'en vueillez approcher ,  
 Fuyez , d'autant comme honneur vous est cher ,  
 Fuyez du tout , fuyez la garse fine  
 Qui , soubz beaulx dictz un vray amant affine :  
 Et si au jour de ses nöpces elle a  
 Cheveux au vent , ne souffrez pas cela<sup>1</sup> :

<sup>1</sup> Cette coutume des épousées, qui portoient les cheveux épars le jour de leurs noces, s'est conservée long-temps. Voici ce qu'en dit l'Estoile dans son journal de Henri III. *Le mercredi 15 mai 1577, le roi fit festin à Monsieur, auquel les dames vêtues de verd en habit d'homme, à moitié nues et ayant leurs cheveux épars comme espousées ,*

Ou si au chief lui treuvez attaché<sup>1</sup>  
 Chapeau de fleurs, qu'il luy soit arraché :  
 Car il n'affiert à garses diffamées  
 User des droicts de vierges bien famées.  
 Vray est qu'elle est un jeune personnaige,  
 Mais sa malice outrepasse son aage.

Donc que sera-ce au temps de ta vieillesse ?  
 Tiendras-tu pas escole de finesse ?  
 Certes ouy : car Medée et Circé,  
 Si bien que toy n'en ont l'art exercé.  
 Vray est, qu'avant que tu sois definée,  
 Par affiner te veoirras affinée :  
 Si que déjà commence à me venger,  
 Veoyant de loing venir ton grant danger.

Qui te meuvoit, lasche cuer dangereux,  
 A m'envoyer tant d'criptz amoureux ?  
 Par tes escriptz feu d'amour attisois,  
 Par tes escriptz mourir pour moy disois,  
 Par tes escriptz tu me donnois ton cuer :  
 O don confict en mauvaise liqueur !  
 M'as-tu pas faict par escripture entendre

*furent employées à faire le service. Voyez aussi Ovide, Amorum, lib. 2, élégie xiv.*

<sup>1</sup> Cela se pratique encore dans quelques endroits où les filles portent les cheveux pendans, et un chapeau de fleurs quand on les marie.

Que tout venoit à poinct, qui peult attendre <sup>1</sup>?  
 Veulx-tu nyer que par-là n'accordasses  
 À mon vouloir, et que ne t'obligeasses,  
 Lors qu'à mes dons ta main prompte estendoys?  
 Tu scavois bien la fin où je tendoys:  
 Mais ton faulx cuer treuva l'invention  
 De varyer à mon intention:  
 Car maryage en propos vins dresser,  
 Pour qui à moy ne te fault adresser:  
 Ce n'est pas toy que chercher je voudroye,  
 En cest endroit de beaucoup me tordroye<sup>2</sup>,  
 Et en la sorte encor que je t'ay quise,  
 Je m'en repens, congnoissant ta fainctise.  
 Mon cuer loyal, que je t'avois donné,  
 Par devers moy tout triste est retourné;

<sup>1</sup> C'est sur cette espérance qu'a été faite la v<sup>e</sup> chanson, qui finit, *Tout vient à poinct qui peult attendre.*

<sup>2</sup> Si vous avez bien envie  
 D'aimer toujours Emilie,  
 Laissez là le sacrement;  
 Vouloir espouser la belle,  
 C'est vouloir rompre avec elle  
 Un peu plus cruellement  
 Que par vostre changement.

C'est ce que dit Bussi Rabutin, qui était épouseur et amant; ainsi il parlait savamment.

Et m'a bien sceu reprocher que j'ay tort  
 De l'avoir mis en ung logis tant ord :  
 Si qu'à present ne prend aultre allegiance  
 Qu'au passetemps de sa juste vengeance  
 Que je feray, tant que jeune seras :  
 Mais quand veoirray que tu te passeras,  
 Je cesseray ceste vengeance extresme,  
 Car lors de toy me vengeras toy mesme  
 Par le regret que ton cuer espandu,  
 Aura d'avoir un tel amy perdu.

\*\*\*\*\*

XV<sup>r</sup>.

1527.

Ton gentil cuer si haultement assis,  
 Ton sens discret à merveille rassis,  
 Ton noble port, ton maintien asseuré,  
 Ton chant si doulx, ton parler mesuré,  
 Ton propre habit, qui tant bien se conforme

<sup>1</sup> Cette élégie est une des premières que le poète a écrites à madame Marguerite, après qu'elle-même l'eut prévenu par des marques de bonté, et même d'une amitié tendre qui tournoit vers l'amour, comme on le voit dans les vers de cette pièce.

Au naturel de ta très belle forme :  
 Brief tous les dons , et graces, et vertuz ,  
 Dont tes espritz sont ornez et vestuz ,  
 Ne m'ont induict à t'offryr le service  
 De mon las cuer plein d'amour sans malice.  
 Ce fut (pour vray) le doulx traict de tes yeulx ,  
 Et de ta bouche aulcuns mots gracieux ,  
 Qui de bien loing me vindrent faire entendre  
 Secretement qu'à m'aymer voulois tendre.

Lors tout ravy , pource que je pensay  
 Que tu m'aymois , à t'aymer commençay :  
 Et pour certain aymer je n'eusse sceu ,  
 Si de l'amour ne me fusse apperceu :  
 Car tout ainsy que flamme engendre flamme ,  
 Fault que m'amour par aultre amour s'enflamme ,  
 Et qui diroit que tu as faict la faincte  
 Pour me donner d'amour aulcune estraincte ,  
 Je dy que non , croyant que mocquerye  
 En si bon lieu ne peut estre cherye.  
 Ton cuer est droict, quoys qu'il soit rigoureux ,  
 Et du mien (las) seroit tout amoureux ,  
 Si ce n'estoit fascheuse desfyance  
 Qui à grant tort me pourchasse oublyance.  
 Tu crains , pour vray , que mon affection  
 Soit composée avecques fiction :  
 Espreuve-moy. Quand m'auras espreuvé ,  
 J'ay bon espoir qu'aultre seray treuvé.

Commande-moy jusques à mon cœur fendre,  
 Mais de t'aymer ne me viens point deffendre :  
 Plustost sera montaigne sans vallée,  
 Plustost la mer on veoirra dessallée,  
 Et plustost Seine encontremont ira,  
 Que mon amour de toy se partyra.

Ha cœur ingrat ! amour qui vainc les princes,  
 T'a dit cent fois que pour amy me prinses,  
 Mais quand il vient à cela t'inspirer,  
 Tu prens alors peine à t'en retirer.  
 Ainsy amour par toy est combattu,  
 Mais garde bien d'irriter sa vertu :  
 Et si m'en crois, fais ce qu'il te commande :  
 Car si sur toy de cholere il desbande,  
 Il te fera par adventure aymer  
 Quelque homme sot, desloyal et amer,  
 Qui te fera maudire la journée,  
 De ce qu'a moy n'auras t'amour donnée.

Pour fuyr donc tous ces futurs ennuys,  
 Ne me fuy point. A quel' raison me fuys ?  
 Certes tu es d'estre aymée bien digne :  
 Mais d'estre aymé je ne suis pas indigne,  
 J'ay en thresor jeunes ans et santé,  
 Loyalle amour, et franche volonté,  
 Obeyssance, et d'autres bonnes choses,  
 Qui ne sont pas en tous hommes encloses,  
 Pour te servyr, quand il te plaira prendre

Le cuer qui veult si hault cas entreprendre.

Et quand le bruyt courroit de l'entreprise ,

Cuyderois-tu en estre en rien reprise :

Certes plustost tu en aurois louange :

Et diroit l'on , puis que cestuy se range

A ceste dame , elle a beaucoup de graces :

Car long-temps a qu'il suyt en toutes places

Le train d'amour : celle , qui l'a donc priz,

Fault qu'elle soit de grant' estime et prix.

Ilz diront vray : que ne faisons-nous doncques

De deux cueurs ung? Brief, nous ne feismes oncques

OEuvre si bon. Nos constellations

Aussy l'accord de nos conditions

Le veult et dict. Chascun de nous ensemble

En mainte chose (en effect) se ressemble ,

Tous deux aymons gens pleins d'honnesteté <sup>1</sup>,

Tous deux aymons honneur et netteté ,

Tous deux aymons à d'aulcun ne mesdire ,

Tous deux aymons ung meilleur propos dire ,

Tous deux aymons à nous treuver en lieux

Où ne sont point gens melancolieux ,

Tous deux aymons la musicque chanter ,

Tous deux aymons les livres frequenter :

Que diray plus ? Ce mot là dire j'ose ,

<sup>1</sup> Toute la suite de ce caractère convient à madame Marguerite.

Et le diray, que presque en toute chose  
 Nous ressemblons : fors que j'ai plus d'esmoys,  
 Et que tu as le cuer plus dur que moy :  
 Plus dur (helas!) plaise-toy l'amolyr,  
 Sans ton premier bon propos abolyr :  
 Et en voulant en toy mesme penser,  
 Qu'amour se doit d'amour recompenser,  
 Las ! veuille moy nommer doresnavant  
 Non pas amy, mais très humble servant,  
 Et me permets allegeant ma destresse,  
 Que je te nomme (entre nous) ma maistresse.

S'il ne te plaist, ne laisseray pourtant  
 A bien aymer : et ma douleur portant,  
 Je demourray ferme et plein de bon zelle,  
 Et toy par trop ingrate damoyselle.

\*\*\*\*\*

XVI<sup>1</sup>.

1527.

Qui eust pensé, que l'on peust concepvoir  
 Tant de plaisir pour lettres recepvoir ?

<sup>1</sup> La lecture de cette élégie, l'une des plus belles de Marot, montre qu'elle doit suivre la xv<sup>e</sup>.

Qui eust cuydé le desir d'un cœur franc  
 Estre caché dessoubz un papier blanc ?  
 Et comment peult un œuil au cœur eslire  
 Tant de confort par une lettre lire ?  
 Certainement dame très honorée  
 J'ay leu des saints la Legende dorée <sup>1</sup>,

<sup>1</sup> C'est une vie des saints, composée en latin par *Jacques de Voragine*, archevêque de Gênes au XIII<sup>e</sup> siècle de l'église. Elle a paru sous deux titres différens. Les plus anciennes éditions, faites dès le commencement de l'imprimerie, ont pour titre, *Historia Longobardica*: d'autres éditions ont celui de *Legenda aurea de Gestis Sanctorum*. Elle fut traduite en italien et en français dès le XIV<sup>e</sup> siècle, et imprimée presque au même temps où l'imprimerie fut trouvée. *Melchior Crano*, évêque des Canaries, le plus judicieux critique du XVI<sup>e</sup> siècle, n'a pas fait difficulté de dire qu'on devait bien plutôt l'appeler *Legenda ferrea*, légende de fer, à cause de la rouille ou des pieuses extravagances qu'elle contient. C'étoit néanmoins l'oracle de nos pères pour l'histoire ecclésiastique, et c'est aux fables, dont elle est pleine, que nous sommes redevables de ce proverbe : *faux comme la vie des Saints*. Son auteur ne méritoit pas moins le titre de pieux menteur, que Lancelot celui de très-plaisant menteur, que Marot lui a donné.

J'ay leu Alain le très noble orateur <sup>1</sup> ,  
 Et Lancelot le très plaisant menteur <sup>2</sup> :  
 J'ay leu aussi le roman de la Rose <sup>3</sup>  
 Maistre en amours , et Valere <sup>4</sup> , et Orose <sup>5</sup> ,

<sup>1</sup> Alain Chartier a été l'un des oracles de notre langue, soit en vers, soit en prose ; la meilleure édition de ses poésies fut donnée en 1617 , par André Duchesne. On estime surtout son *Breviaire des Courtisans*.

<sup>2</sup> C'est avec raison que Marot donne à Lancelot du Lac le nom de très-plaisant menteur. C'est le plus parfait de nos romans de chevalerie , celui où les narrations sont le mieux suivies , et les caractères le mieux soutenus.

<sup>3</sup> Le roman de la Rose a été l'oracle poétique de nos premiers maîtres , ou notre ENNIUS , comme Marot l'appelle ailleurs. Ce roman satirique et moral fut commencé par Guillaume de Lorris en 1265 , et continué par Jean de Meun dit Clopinel en 1305.

<sup>4</sup> Valère Maxime , ou le Grand , a fait un recueil des beaux endroits de l'histoire grecque et romaine , rapportés aux vertus et aux vices ; c'est un des premiers livres qu'on a traduits en notre langue.

<sup>5</sup> Orose , qui vivait du temps de Saint-Augustin , fit , à la prière de ce saint évêque , une histoire universelle , où il prouve que la vérité a toujours triomphé , et que l'erreur a toujours succombé.

Contans les faicts des anticques Romains :  
 Brief , en mon temps j'ai leu des livres maints ,  
 Mais en nul d'eulx n'ay trouvé le plaisyr ,  
 Que j'ay bien sceu en vos lettres choisyr ,  
 J'y ai treuvé ung langaige bening ,  
 Rien ne tenant du style feminin ;  
 J'y ay treuvé suite de bons propos ,  
 Avec un mot qui a mis en repos  
 Mon cuer estant travaillé de tristesse ,  
 Quand me souffrez vous nommer ma maistresse .  
 Dieu vous doibt donc , ma maistresse très belle ,  
 (Puis qu'il vous plaist , qu'ainsy je vous appelle )  
 Dieu vous doibt donc amoureux appetit  
 De bien traicter vostre servant petit .  
 O moy heureux d'avoir maistresse au monde ,  
 En qui vertu sous grant' beaulté abunde !  
 Tel est le bien qui me fut apporté  
 Par vostre lettre , où me suis conforté ;  
 Dont je maintiens la plume bien heurée ,  
 Qui escrivint lettre tant désirée :  
 Bien heureuse est la main qui la ploya ,  
 Et qui vers moy , de grace l'envoya :  
 Bien heureux est , qui apporter la sceut ,  
 Et plus heureux celuy qui la receut .  
 Tant plus ayant ceste lettre lisoye ,  
 En aise grant' tant plus me deduisoye :  
 Car mes ennuis sur le champ me laisserent ,

Et mes plaisirs d'augmenter ne cesserent,  
 Tant que j'euz leu un mot qui ordonnoit  
 Que ceste lettre ardre me convenoit.  
 Lors mes plaisirs d'augmenter prindrent cesse:  
 Pensez adonc en quelle double et presse  
 Mon cuer estoit. L'obeyssance grande,  
 Que je vous doibs, brusler me la commande,  
 Et le plaisir que j'ay de la garder,  
 Me le deffend, et m'en vient retarder.

Aulcune fois au feu je la boutoye  
 Pour la brusler, puis soubdain l'en ostoye:  
 Puis l'y remis, et puis l'en recullay;  
 Mais à la fin, à regret, la bruslay  
 En disant, lettre (après l'avoir baisée),  
 Puis qu'il luy plaist, tu seras embrasée:  
 Car j'ayme mieulx dueil en obeyssant,  
 Que tout plaisir en desobeyssant.

Veoylà comment pouldre et cendre devint  
 L'aise plus grant qu'à moy oncques advint.

Mais si de vous j'ay encor quelque lettre,  
 Pour la brusler ne la fauldra que mettre  
 Prés de mon cuer : là elle treuvera  
 Du feu assez, et si espreuvera,  
 Combien ardante est l'amoureuse flamme,  
 Que mon las cuer pour vos vertus enflamme.

Au moins en lieu des tourmens et ennuys,  
 Que vostre amour me donne jours et nuicts,

Je vous supply de prendre, pour tous mets,  
 Un cristalin miroir que vous transmets.  
 En le prenant grant' joye m'adviendra,  
 Car, comme croy, de moy vous souviendra,  
 Quand là dedans mirerez ceste face  
 Qui de beaulté toutes aultres efface.

Il est bien vray, et tiens pour seureté  
 Qu'il n'est miroir, ne sera, n'a esté,  
 Qui sceust au vif monstrer parfaictement  
 Vostre beaulté; mais croyez seurement,  
 Si vos yeulx clers plus que ce cristalin,  
 Veissent mon cuer feal et non malin,  
 Ilz treuveroient là dedans imprimée,  
 Au naturel, vostre face estimée.

Semblablement avec vostre beaulté,  
 Vous y veoirriez la mienne loyaulté,  
 Et la voyant, vostre gentil couraige  
 Pourroit m'aymer quelque poinct davantaige.  
 Pleust or à Dieu doncques que peussiez veoir  
 Dedans ce cuer, pour un tel heur avoir.  
 C'est le seul bien où je tends et aspire.  
 Et pour la fin rien je ne vous desire,  
 Fors que cela, que vous vous desirez,  
 Car mieulx que moy vos desirs choisyrez.

XVII<sup>1</sup>.

1528.

Tous les humains, qui estes sur la terre,  
 D'auprés de moi, retirez-vous grant erre,  
 N'oyez le dueil que mon las cuer reçoit:  
 Je ne veulx pas que d'ame entendue soit,  
 Fors seulement de ma seule maistresse,  
 A qui pourtant ma plaincte ne s'adresse:  
 Car, quand pour elle en langueur je mourrois,  
 D'elle (pour vray) plaindre ne me pourrois.  
 D'elle et d'amour ne me plains nullement,  
 Mais amour doibs mercier doublement,  
 Et doublement à luy je suis tenu,  
 Quand double bien par luy m'est advenu,  
 De me soubmettre en lieu tant estimé,  
 Et d'avoir faict que là je suis aymé.  
 Pourquoy d'ennuy suis-je doncques tant plein?  
 A trop grant tort (ce semble) me complainct,  
 Veu que plaisir plus grant on ne peult dire,

<sup>1</sup> Le bruit des amours de madame Marguerite et de Marot augmenta à la cour. La princesse en fut reprise. Cette élégie doit suivre la XII<sup>e</sup>.

Que d'estre aymé de celle qu'on desire.

A dire vray, ce m'est grande liesse,  
Mais à mon cuer trop plus grant ennuy est-ce  
De ce que n'ose user de privauté  
Vers une telle excellente beaulté.

Amour veult bien me donner ce credit :  
Mais pour certain dangier y contredit<sup>1</sup>,  
Nous menassant de nous faire reproche,  
Si l'ung de nous trop près de l'autre approche.

O Dieu puyssant quelle grande merveille !  
Est-il douleur à la mienne pareille !

A ma grant' soif la belle eau se presente,  
Et si convient que d'en boire m'exempté.  
Brief, on me veult le plus grand bien du monde,  
Et tout ce bien plus à mal me responde  
Que si ma dame estoit vers moy rebelle,  
Veu que semblant n'ose faire à la belle  
De qui l'amour, par sa grace, est à moy :  
Ainsy je semble en peine et en esmoy  
A cil qui a tout l'or qu'on peult comprendre,  
Et n'oseroit un seul denier en prendre.

<sup>1</sup> Alain Chartier fait entendre que ce qu'on appelle *danger* en amour, est ordinairement le mari inquiet sur les démarches de sa femme, qu'il soupçonne de se laisser aimer trop facilement. Mais ici c'est ce qu'on pourroit appeler des fâcheux.

Ce neantmoins , puis que s'amour me baille ,  
 La serviray , quelque ennuy qui m'assaille ;  
 Et ayme mieux en s'amour avoir peine ,  
 Que , sans s'amour , avoir liesse pleine.

Helas ! de nuict elle est mieulx que gardée ,  
 Et sur le jour de cent yeulx regardée ,  
 Plus que jadis n'estoit Io d'Argus ,  
 Qui eut au chef cent yeulx cler et agus .  
 Si ne fault pas s'esbahyr grandement  
 Si on la garde ainsy soingneusement ,  
 Car voulontierz la chose pretieuse  
 Est mise à part en garde soucieuse.

Or est ma dame une perle de prix  
 Inestimable à tous humains espritz  
 Pour sa valeur. Que diray davantaige ?  
 C'est le tresor d'un riche parentaige<sup>1</sup> :  
 Que plust à Dieu , que la fortune advinst ,  
 Quand je vouldrois que bergiere devinst.

S'ainsy estoit pour l'aller voir seulette ,  
 Souvent ferois de ma lance houlette ,  
 Et conduyrois en lieu de grans armées ,  
 Brebiz aux champs costoyez de ramées .  
 Lors la verrois seant sur la verdure ,  
 Si lui dirois la peine que j'endure

<sup>1</sup> Cette maîtresse étoit madame Marguerite de Valois.

Pour son amour, et elle orroit ma plaincte  
 Tout à loisyr, sans de nul avoir craincte:  
 Car loing seroient ceulx qui de nuict la gardent,  
 Et les cent yeulx, qui de jour la regardent,  
 Ne la veoirroient. Le faux traistre dangier  
 Vers elle aux champs ne se viendroit rangier.  
 Tousjours se tient en ces maisons royalles<sup>1</sup>,

<sup>1</sup> Le Champion des Dames, maître en amours, avoit déjà pensé et parlé comme lui (fol. 22 et 214).

Aussy bien sont les amourettes  
 Doulices, lealles, advenans,  
 Soubz bureaux, comme soubz brunettes  
 Veoyre et plus longuement tenans;  
 Dangier, fortune, mesdisans  
 Laissant bergières et pastours,  
 Et veult tourmenter les amans  
 Qui sont ès chasteaux et ès tours.

En vérité souvent on chasse  
 Aux plus grandes de la cité,  
 Et malement on y pourchasse,  
 Dangier y est toujours bouté;  
 Doncques se tu as voulonté  
 A la chasse où souvent va on,  
 Prens la perdrix à seureté  
 Plutost qu'à dangier le paon.

Ne t'amuse à dame Isabelle,  
 On à madame Marguerite,  
 Car tu y laisseras la pelle  
 Se tu n'es de bonne conduicta.  
 Et s'en bien aimer te delicte,

Pour faire guerre aux personnes loyalles.

Ainsy estant en liberté champestre,  
 La requerrois d'un baiser; et peut estre  
 Me donneroit, pour du tout m'appaiser,  
 Quelque aultre don par dessus un baiser:  
 Si me vauldroit l'estat de bergerie  
 Plus qu'une grande et noble seigneurie.

O vous amans, qui aymez en lieu bas,  
 Vous avez bien en amour vos esbats;  
 Si n'ay je pas envie à vostre bien:  
 Mais en amour avoir je vouldrois bien  
 La liberté à la vostre semblable.  
 Qu'en dites-vous, ma maistresse honorable?  
 Ces miens souhaits vous desplaisent-ils point?  
 Je vous supply ne les prendre qu'à poinct,  
 Recongnoissant que l'amour que vous porte,  
 Fait que mon cuer en desirs se transporte.

Vas aux bois tous pleins de florettes,  
 Et veoy quelque be'le à l'eslite  
 A qui donne tes amourettes.

Il semble même que ce dernier huitain convenoit assez bien à Marot, qui donne, par dépit, le nom d'Isabeau à Diane de Poitiers, sa première maîtresse, et dont la seconde inclination fut madame Marguerite de Valois; mais il eut à souffrir les refus de la première, et les inconveniens que faisoit naître l'élevation de la seconde.

Et pour fermer ma complaincte accomploye,  
 Trés humblement vostre grace supplye,  
 Perseverer en l'amour commencée,  
 Et ne l'oster de si noble pensée.  
 Quant est à moy, seule vous serviray  
 Tout mon vivant, et pour vous souffriray  
 Jusques au jour que fortune vouldra  
 Que par mercy ma grant' peine fauldra.

\*\*\*\*\*

XVIII<sup>r</sup>.

1528.

FILS de Venus, vos deux yeulx desbandez,  
 Et mes escripts lisez et entendez,  
 Pour veoir comment,  
 D'un desloyal servye me rendez:  
 Las ! punissez-le, ou bien luy commandez  
 Vivre aultrement.

Je l'ay receu de grace honnestement,

<sup>1</sup> Cette élégie est sur le même sujet que la précédente, avec cette différence qu'elle est au nom de madame Marguerite, qui se plaint toujours de la trahison de ce délateur indiscret, qui disoit tout ce qu'il ne voyoit pas.

De moy mesdit part tout injustement ,  
Et me blasonne.

Helas ! fault-il , qu'après bon traictement ,  
Un serviteur blasme indiscrettement  
Sa dame bonne ?

Que feront ceulx qu'on chasse et abandonne ,  
Si ceulx , à qui le bon recueil on donne ,  
Vivent ainsy ?

Il fault , Amour , que peine on leur ordonne :  
Car plus à vous qu'à nulle aultre personne ,  
Touche cecy .

Si à tels gens faites grace et mercy ,  
Noir deviendra vostre regne esclercy ,  
Et sans police :

Et n'y aura femme , ne fille aussy ,  
Qui ose aymer , craignant d'avoir soucy  
Par leur malice.

La mauvaise herbe , il fault qu'elle perisse ,  
Et la brebiz mal saine , fault qu'elle ysse  
Hors des troupeaux.

Jectez donc hors de l'amoureux service  
Ce mesdisant , qu'il n'apprene son vice  
A vos feaulx.

Certes on veoit aux champs les pastoureaux

Leur foy garder mieux que leurs gras toreaux,  
Sans nul mal dire.

Mais en palais, grans villes et chasteaux,  
Foy n'y est rien, langues y sont couleaux  
Par trop mesdire.

Las ! qu'ay-je dict ? Pardonnez à mon ire :  
Tous ne sont telz : j'en ai bien sceu eslire  
Un très loyal,  
A qui mon cuer se lamente et souspire  
Des maulx que j'ay par l'autre, qui est pire,  
Que desloyal.

A l'ung (pour vray) l'autre n'est pas égal :  
L'ung est bon fruict, et l'autre reagal,  
Poison mortelle :  
L'ung est d'esprit, l'autre est gros animal :  
L'ung parle en bien, l'autre tousjours dict mal,  
Sa langue est telle.

De l'ung reçoy tourment dur et rebelle :  
De l'autre j'ay consolation belle,  
Dieu scait combien.  
Brief, amytié n'a point peine éternelle :  
Aprés le mal j'ay rencontré en elle  
Singulier bien.

O toy mon cuer ! bien heureux je te tien

D'avoir treuvé un tel serviteur tien ,  
 Qui te conforte.

Et à bon droict je me complains très bien ,  
 Que je ne l'ay plustost retenu mien ,  
 Congnu sa sorte.

Las? de mon cuer luy ay fermé la porte ,  
 Pour à celuy , qui mal de moy rapporte ,  
 Mon cuer unyr.

Grant mal je feis , aussy peine j'en porte :  
 Et croy que Dieu me l'envoye ainsy forte ,  
 Pour m'en punyr.

Par ses faulx tours me suis veu advenyr  
 Un grant vouloir de ne me souvenyr  
 D'homme que vive.

Mais pour les faulx les bons ne fault bannyr ;  
 Et puis d'aymer on ne se peult tenyr ,  
 Quoi qu'on estrive.

Tel veult fuyr , qui plus près en arrive :  
 Si louë Amour , qui plus qu'à femme vive ,  
 M'a faict cest heur  
 De me montrer la malice excessive  
 D'un faulx amant , et la bonté nayfve  
 D'ung serviteur.

XIX<sup>r</sup>.

1528.

TANT est mon cuer au vostre uny et joinct,  
 Qu'impossible est que l'ennuy qui vous poinct  
 Ne sente au vif: mais si vostre constance  
 Venoit à faire à l'ennuy resistance,  
 Lors sortyriez de desolation,  
 Et j'entrerois en consolation,  
 En vous veoyant n'estre plus desolée.  
 Si n'ay-je empriz vous rendre consolée  
 En cest escript, pour seulement oster  
 Le mal que j'ay de vous veoir mal porter:  
 Plustost vouldrois certes qu'il fust permis  
 Que vostre dueil avecq le mien fust mis,  
 Aymant plus cher avoir double destresse,  
 Que d'en veoir une en ma dame et maistresse:  
 Mais le moyen plus souverain seroit,  
 Quand par vertu tel ennuy cesseroit.

<sup>1</sup> C'est une vive et pathétique exhortation, que Marot fait à la même maîtresse, pour la porter à soutenir les chagrins qu'elle recevoit de la part de ce médisant. C'est sans doute sur ce même sujet qu'a été faite l'épigramme 165.

La vertu propre en cestuy cas , c'est Force ,  
 Qui dueil abat et les tourmens efforce ,  
 Je ne dy point force de corps et bras ,  
 S'ainsy estoit , les toreaux gros et gras ,  
 Lyons puissans , éléphans monstrueux ,  
 Seroient beaucoup , plus que nous , vertueux :  
 Ce que j'entens c'est force de couraige  
 Pour soustenir d'infortune l'oraige ,  
 Et resister à survenans malheurs .

N'est-elle point parmy vos grans valeurs  
 Ceste vertu ? Si est abondamment :  
 Vueillez la doncq montrer evidemment  
 En cest ennuy . Les estoilles celestes  
 Jamaiz ne sont que de nuict manifestes :  
 Aussy constance en nous ne peult bien luire  
 Qu'autemps obscur , que douleur nous vientnuire  
 Aux grans assaults acquiert-on les honneurs ,  
 Et tant plus sont aigres les blasonneurs ,  
 Plus le constant a de loz meritoire ,  
 Si ne fault point sur eulx chercher victoire :  
 Ilz se vaincront : tant sont ilz malheureux ,  
 Faisant tomber tous les blasmes sur eulx .

Mais qui est cil , ne celle en cestuy monde ,  
 En qui douleur par faulx rapport n'abunde ?  
 Avant que nul jamaiz soit icy né ,  
 A ceste peine il est prédestiné :  
 Et tant plus est la personne excellente ,

Plus est subjecte à l'aigreur violente  
 De telz assaults. Vous doncques accomploye  
 De dons exquiz, dites je vous supplye,  
 Cuydez-vous bien fuyr les violences  
 Des mesdisans avec vos excellences?

Si vous voulez qu'on n'ait sur nous envye,  
 Ne soyez plus de vertueuse vye:  
 Ostez du corps ceste exquise beaulté,  
 Ostez du cuer ceste grant' loyaulté:  
 Ne soyez plus sur toutes estimée,  
 Ne des loyaulx serviteurs bien aymée:  
 Ayez autant de choses vitieuses,  
 Que vous avez de vertus pretieuses,  
 Lors se tairont. Ha chere et seule amye,  
 Voulez-vous estre envers Dieu endormye,  
 De recepvoir tant de graces de luy,  
 Et ne vouloir porter un seul ennuy?  
 Ennuy (pour vray) n'est pas la pire chose  
 Qui soit au cuer des personnes enclose:  
 Petit ennuy un grant ennuy appaise.  
 Brief, sans ennuy trop fade seroit l'aise:  
 Et tout ainsy que les fades vyandes  
 Avec aigreur on treuve plus fryandes;  
 Ainsy plaisir trop doulx et vigoureux,  
 Meslé d'ennuy, semble plus savoureux.

Et d'autre part, raison nous faict scavoir,  
 Qu'impossible est de non tristesse avoir,

Veu que tous ceulx qui le plus fort s'appuyent  
 Sur leursplaisyrs, de leurs plaisyrs s'ennuyent;  
 Et deviendroit fascheuse leur liesse ,  
 Si quelquefois n'entrevenoit tristesse ,  
 Laquelle enfin se perd avec le temps ,  
 Dont en aprés sont plus gays et contens.

Or si ce dueil n'abbatez par vertu ,  
 Si sera il par le temps abbattu :  
 Mais la vertu de vous croire me faict  
 Que jà le temps n'aura l'honneur du faict.  
 Le temps est bon pour les douleurs deffaire  
 De ceulx qui n'ont constance pour ce faire :  
 Mais vous , amye, avez en corps de dame  
 Un cuer viril pour vous oster de l'ame  
 Vostre douleur, mieux qu'autre creature  
 Ne que le temps , ne que mon escripture.

XX<sup>1</sup>.

1528.

EN est-il une, en ceste terre basse ,  
 Qui en tourment de tristesse me passe ,  
 Ou qui en soit autant , comme moi , pleine !

<sup>1</sup> Il y a lieu de croire que c'est ici une plainte que le poète met sous le nom de madame Marguerite , qui sans doute étoit chagrinée par le roi de Navarre

Faire se peult: mais je croy qu'à grant peine  
Se treuvera femme en lieu, ne saison,  
Qui de se plaindre ait si grande raison.

Dessoubz la grant' lumiere du soleil  
Ne treuve point le phenix son pareil:  
Et aussy peu je treuve ma pareille  
En juste dueil, qui la mort m'appareille.

Le Phenix suis des dames langoureuses  
A trop grant tort, veoyre des malheureuses:  
Et cil qui m'a tous ces maulx avancez,  
Est le phenix des hommes insensez.

Las! je me plains, non point comme Dido,  
Frappée au cuer du dard de Cupido:  
Jà ne m'orriez alleguer en mes plaintes  
Le mien amant, comme Sappho, et maintes:  
Mais mon mary, dont plus mon cuer se deult:  
Car les amans abandonner on peult,  
Et les marys c'est force qu'ilz demeurent  
(Bons, ou mauvaiz jusques à ce qu'ilz meurent.)

Non que par moy luy soit mort desirée.  
Plustot vouldrois sa pensée inspirée  
A me traicter ainsy qu'il est licite,  
Ou comme il doibt, ou comme je mérite:  
Veu que mon cuer l'ayme, l'honneur et sert,  
son époux, comme le marque Brantôme dans ses  
*Dames illustres*. C'est sur ce même sujet qu'est fait  
le rondeau LXI.

Comme il convient, et non comme il dessert.

Pas ne dessert avoir à sa commande  
 C'est en bon poinct, et ceste beaulté grande,  
 Que m'a donné nature à plein desir,  
 Pas ne mérite au chaste lict gesir  
 De celle-là, qui tant luy est feable.

Il ne fault pas qu'un euil tant agreeable  
 Luy soit riant, ne que bouche tant belle  
 En le baisant, mary, n'amy l'appelle:  
 Et neantmoins, suyvant Dieu et sa loy,  
 De mon franc vueil touts ces poinets a de moy.

Mais cest ingrat tout mal pour bien me baille:  
 Il a de moy le bon grain pour la paille,  
 Humble doulceur pour fiere cruaulté,  
 Loyalle foy pour grant' desloyaulté,  
 Et pour chagrin toute amoureuse approche,  
 Sans amolyr son cuer plus dur que roche.

Le fier lyon dessuz le chien ne met  
 Patte, ne dent, quand à lui se submet:  
 Les forts Romains, quand ilz s'humilyerent  
 Soubz Atilla, son cuer felon pleyerent:  
 Le noir Pluton à fleschir mal aysé,  
 Fut par doulceur d'Orpheus appaisé.

Tout s'amolyt par doulceur très benigne:  
 Et toutesfois la doulceur feminine,  
 Qui les doulceurs de ce monde surpassé,  
 Devant les yeulx de mon dur mary passe

Sans l'esmouvoir : et tant plus me submetz ,  
 Tant plus me sert d'estranges et durs metz :  
 Par ainsy passe en craultez inicques  
 Lyons , tyrans , et monstres Plutonicques.

Certes quand bien je pense à mon malheur ,  
 Il me souvient du champestre oyseleur<sup>1</sup> ,  
 Lequel , après que l'oyselet des champs  
 Il a sceu prendre avec faincte et doulx chants ,  
 Le tuë et plume : ou si vif le retient ,  
 Le met en caige , et en langueur le tient :  
 Ainsy ( pour vray ) fuz prinse et arrestée ,  
 Et tout ainsy , helas , je suis traictée .  
 Or si l'oyseau mauldit en son langaige<sup>2</sup> ,  
 Comme dit Meung , cil qui le tient en caige ,

<sup>1</sup> Cette pensée est imitée du roman de la Rose , lorsqu'il parle des tromperies que l'amour fait aux personnes peu expérimentées .

Tout ainsy comme l'oyseleur  
 Prend l'oysel comme cauteleur ,  
 Et l'appelle par doulx sonnetz  
 Musse dedans les buyssonnetz  
 Pour les faire à son bray venyr ,  
 Tant que prius le puisse tenyr .  
 Le fol oysel de luy s'aprime  
 Qui ne sçet respondre au sophisme  
 Qui l'a mis en déception  
 Par figure de diction .

<sup>2</sup> Voici tout ce qu'en dit Jean de Meun . Il en fait même une comparaison avec la liberté où le sexe

Pourquo y icy doncques ne me plaindray-je  
 De ce cruel , qui chascun jour rengrege  
 Mes longs ennuys? Le dueil qui est celé ,  
 Griesve trop plus que s'il est revelé.  
 Parquo y le mien donc revelé sera

aspire continuellement , lors même qu'il cherche à  
 se lier, ou après qu'il s'est mis dans les fers. Voici  
 ses vers :

Loysel du joly vert bocaige,  
 Quant i' est pris et mis en caige ,  
 Et nourry ententivement  
 Léans délicieusement ,  
 Et changeant que sera vifz  
 Du cuer gay; ce vous est adviz :  
 Si desire il les bois ramez  
 Qu'il a naturelment amez ,  
 Et vouldroit sur les branches estre.  
 Jà si bien ne le sçet on paistre ,  
 Tousjours y pense et estudyé  
 A receuvoir sa franche vye...  
 Et va par sa caige trassant  
 A grant angoisse pourchassant  
 Comment fenestre ou partuis truisse ,  
 Parquo y voler au bois s'en puisse  
 Ainsy sachiez que toutes femmes  
 Soient damoysselles ou dames ,  
 De quelconque condition ,  
 Ont naturelle intention ,  
 Qu'elles cherchoient voulontierz  
 Par quelz chemins , par quelz sentierz  
 A franchise venir pourroyent ,  
 Car tousjours avoir la voudroyent.

Mais bouche au cœur ce grand plaisir fera  
 Et à qui? las! Sera-ce mon mary?  
 Que descharger yra mon cœur marry?  
 Non certes, non: rien je n'y gaigneroye:  
 Fors qu'en mes pleurs plaisir lui donneroye.  
 Et à qui donc? Doy-je par amours faire  
 Ung serviteur, duquel, en mon affaire,  
 J'auray conseil, et qui par amytié,  
 De mes douleurs portera la moytié?  
 L'occasion le conseille et le dict:  
 Mais avecq Dieu honneur y contredit.  
 Pourtant plaideurs aux amoureuses questes,  
 Allez ailleurs presenter vos requestes:  
 Je ne seray ne serviteur n'amy<sup>1</sup>,  
 Mais tiendray foy à mon grant ennemy.  
 Doncques à qui feray ma plainte amere?  
 A vous, ma chere et honnorée mere,  
 C'est à vous seule, à qui s'offre et presente  
 Par vray debvoir la complaincte presente,  
 Et devers vous s'en vollent mes pensées

<sup>1</sup> Cependant le roman de la Rose le conseille.

Car c'est droict qu'elle s'en estrange  
 Et dye, trop m'avez meffaict,  
 Vengier me fault de ce meffaict,  
 Car puisque vous m'avez faict coulpe,  
 Je vous feray de tel pain soupe.  
 Lors sera cil en pire poinct  
 Qu'oncques ne fut, s'il l'aime point.

De grant ennuys, à grant tort offensées  
 Pour y chercher allegiance certaine.  
 Comme le cerf, qui court à la fontaine,  
 Querant remede à la soif qui le presse,  
 Nature aussy ne veult qu'ailleurs m'adresse,  
 Et si m'a dict, si pour moy, en ce monde,  
 Y a confort, qu'en vous seule il abonde.  
 S'il est en vous (las!) si m'en secourez.

S'il n'est en vous, avecques moy plourez  
 En mauldissant Fortune et ses alarmes:  
 Et en mes pleurs entremeslez vos larmes,  
 Pour arrouser la fleur qu'avez produicte,  
 Qui s'en va toute en seiche herbe reduicte:



## XXI.

## DE LA MORT D'ANNE L'HUILIER.

QUICONQUES fois, qui veulx que je confesse,  
 Que Venus est la plus belle déesse,  
 Il fault aussy que de rien tu ne doubtes,  
 Qu'elle ne soit la plus male de toutes:  
 Car quelque don, qui d'elle soit donné,  
 (Tant soit il doulx) il est environné  
 De plus de maulx que la rose d'espines:  
 Et, qui piz est, si ses fraudes vulpines  
 On sçait fuyr, ou si un chaste cœur  
 D'avantage est de sa flamme vainqueur,

Elle, soubdain, devient toute enraigée:  
 Et tout ainsy que s'on l'eust outraigée,  
 En prend vengeance. Helas! piteuse preuve  
 Toute recente à ce propos se treuve  
 D'Anne, qui fut jadis orleanicque

Le cas est tel. La déesse impudicque  
 De son brandon (qui maintes femmes dainne)  
 Jamaiz en sceut eschauffer le cœur d'Anne:  
 Dont par despit sur le corps se vengea,  
 Et pour ce faire à Vulcan se rengea:  
 Car le pouvoir de Venus est petit  
 Pour se venger selon son appetit.

A Vulcan donc son dueil elle déclare:  
 Qui tout subit, pour à Venus complaire,  
 De son chaut feu, bien aultre qu'amoureux,  
 Vint allumer par ung soir mal heureux  
 D'Anne le lict chaste et immaculé:  
 Et en dormant son beau corps à bruslé,  
 Duquel adoncq l'ame noble s'osta,  
 Et toute gaye au Ciel luy sant sauta,  
 Sans se sentyr du feu de Vulcanus,  
 Encores moins de celuy de Venus.

Or veit son ame, et le corps est pery  
 Par feu ardant. Mais, qui de son mary  
 Eust eu alors les larmes qu'espanduës  
 Il a depuis, pas ne fussent perdues,  
 Comme elles sont, car de ses yeulx sortyr  
 En feit assez pour ce feu amortyr?

---

## XXII.

DU

RICHE INFORTUNÉ JACQUES DE BAUME,

SEIGNEUR DE SEMBLANÇAY<sup>1</sup>

1527.

EN son gyron jadis me nouryssoit  
 Doulce Fortune , et tant me cheryssoit,  
 Qu'à plein souhait me faisoit delivrance

<sup>1</sup> Semblançay, sur-intendant des finances , sous Charles VIII, Louis XII, et François I<sup>er</sup>, fut arrêté en 1522, sous prétexte de péculat, et fut condamné à être pendu, ce qui fut exécuté le 12 d'août 1527. On trouve, dans les *Annales d'Aquitaine de du Bouchet*, l'arrêt de sa condamnation prononcé par des commissaires, que le chancelier Duprat son ennemi avoit choisis. C'étoit une intrigue de Louise de Savoie , duchesse d'Angoulême , mère de François I<sup>er</sup>, qui avoit détourné les deniers de l'épargne à son avantage, sur ses quittances néanmoins. Mais on eut l'adresse de les enlever à Semblançay , par le moyen du nommé Gentil , son principal commis, amoureux d'une demoiselle de madame

Des haults honneurs et grans tresors de France :  
Mais cependant sa main gauche très-orde  
Secrettement me filloit une corde,  
Qu'un de mes serfs pour saulver sa jeunesse<sup>1</sup>

d'Angoulême. Cette princesse vouloit perdre M. de Lautrec, qui alloit commander en Italie. Cet argent<sup>1</sup>, qui se montoit à cent mille écus (ou à 400 mille francs selon Sauval), étoit destiné pour payer les troupes; et madame d'Angoulême se le fit donner pour ses pensions. Le journal manuscrit de François I<sup>er</sup>, cité par Sauval en ses *Antiquités de Paris*, tom. I, page 482 et 574, en rapporte une chose assez singulière : c'est que ce ministre fut conduit de la Bastille aux Filles-Dieu, rue Saint-Denis, à Paris, comme les autres scélérats, avant que d'être pendu à Montfaucon, et que ce fut, dit-on, pour obéir à la coutume. Là on lui fit recevoir de l'eau-bénite, boire un verre de vin, manger trois morceaux de pain, et baiser un vieux crucifix de bois. Renaud de Baune, archevêque de Sens et grand aumônier de France, sous Henri IV, étoit petit-fils de Semblancay. Nous avons en manuscrit le procès de ce ministre, en deux volumes in-folio. Marot, en qualité de poète, approuve tout ce qui se fit alors. Voyez aussi Bussi Rabutin dans son discours à ses enfans, où il fait l'histoire de Semblancay.

<sup>1</sup> C'est Gentil, principal commis de Semblancay.

A mise au col de ma blanche vieillesse:  
 Et de ma mort tant laide fut la voye ,  
 Que mes enfans , lesquelz , helas ! j'avoye  
 Haults eslevez en honneur et pouvoir <sup>1</sup> ,  
 Hault eslevé au gibet m'ont peu voir.  
 Ma gloire doncq , que j'avois tant cherye ,  
 Fut avant moy devant mes yeulx perye.

Les grans thresors , en lieu de secouryr ,  
 Honteusement me menerent mouryr.

Mes serviteurs , mes amis et parens  
 N'ont peu servyr que de pleurs apparens.

J'euz , en effet , des plus grans la faveur ,  
 Où au besoing treuvay fade saveur :  
 Mesmes le roy son pere m'appela <sup>2</sup> :

qui se fit recevoir conseiller au parlement de Paris en 1554 , et ensuite président. Il fut pendu lui-même à Montfaucon , pour malversation. Du Bouchet , en ses *Annales d'Aquitaine* , fol. 281 , dit que ce fut en 1538 , et le journal de l'Estoille dit en 1543. Voyez aussi Brantôme dans ses , *Capitaines français* sur François I<sup>er</sup> .

<sup>1</sup> Un de ses fils étoit archevêque de Tours , et mourut dans ce temps-là même.

<sup>2</sup> C'est le terme dont se servoit François I<sup>er</sup> en parlant à Semblançay. Mais il faut que ce terme soit bien fatal dans la bouche de nos rois , car Charles IX le donnoit aussi à l'amiral Coligny , qu'il fit cepen-

Mais tel' faveur justice n'esbranla;  
 Car elle ayant le mien criminel vice  
 Mieulx espluché que mon passé service,  
 Prés de rigueur , loing de misericorde,  
 Me prononça honte , misere , et corde:  
 Si qu'à mon loz n'est chose demourée  
 Qu'une constance en face coulourée<sup>1</sup>,  
 Qui jusqu'au pas de mort m'accompagna ,  
 Et qui les cueurs du peuple tant gaigna ,  
 Qu'estant meslée avecques mes ans vieulx,  
 Feit larmoyer mes propres envyeux.

Certainement ma triumphante vye  
 Jadis mettoit en grant tourment envye:  
 Mais de ma mort or' doibt estre contente.  
 Je qui avois ferme entente , et attente  
 D'estre en sepulchre honorable estandu ,

dant poignarder en 1572, et puis en fit pendre le cadavre au gibet de Montfaucon. Cet usage ne fut que renouvelé des Romains , et peut-être de beaucoup d'autres ; car Néron fit mourir Corbulon, cet illustre capitaine que ce prince appeloit aussi son père ; et Commodo , empereur, en usa de même à l'égard du préfet Julien , qu'il nommoit son père.

<sup>1</sup> Voyez ci-après l'épigramme qui commence , *Lorsque Maillart juge d'enfer menoit* , 40 , où Marot marque avec quelle constance Semblançay alla au supplice.

Suis tout debout à Montfaulcon pendu,  
 Là où le vent, quand est fort et nuysible,  
 Mon corps agite, et quand il est paisible,  
 Barbe et cheveux tous blancs me faict branler,  
 Ne plus nemoins que feuilles d'arbre en l'air,  
 Mes yeulx jadis vigilans de nature,  
 De vieulx corbeaux sont devenus pasture:  
 Mon col, qui eut l'accord de chevalier<sup>1</sup>,  
 Est accolé de trop mortel collier.  
 Mon corps jadis bien logé, bien vestu,  
 Est à present de la gresle battu,  
 Lavé de pluye, et du soleil seiché<sup>2</sup>,  
 Au plus vil lieu qui peust estre cerché.

Or pour finyr les regrets douloureux  
 Partans du cœur du riche mal heureux,  
 Roys et subjects, en moy vueillez apprendre

<sup>1</sup> Il étoit chevalier de l'ordre de Saint-Michel,  
 car c'étoit le seul qui fût alors en France.

<sup>2</sup> C'est à-peu-près le portrait que Villon fait de  
 l'état où se trouvent les malheureux qui souffrent  
 la même mort que souffrit Semblançay.

La pluye nous a debuez et lavez,  
 Et le soleil desseichez et noirciz  
 Puis les corbeaux nous ont les yeux cavez,  
 Jamaiz nul temps nous ne sommes rassiz,  
 Puis ça, puis là, comme le vent varye,  
 A son plaisir sans cesse nous charye,  
 Plus becquetez d'oyseaulx que dez à couldre.

Que vault grand charge à bailler et à prendre.

En mon vivant ne fut merveille à veoir  
(Veu mon credit) si j'acquis grant avoir,  
Mais à ma mort on peult bien voir adoneques  
Ung des grands tours que fortune feist oncques.

Long-temps me feit appeller roy de Tours<sup>1</sup>,  
Mais puis qu'elle a usé de ses detours  
Sur moy, vieillard chetif et miserable,  
Priez à Dieu, ô peuple venerable,  
Que l'ame soit traictée sans esmoyn  
Mieulx que le corps: et congnoissez par moy  
Qu'or et argent, dont tous plaisyrs procedent,  
Causent douleurs, qui tous plaisyrs excedent.

---

### XXIII.

#### DE JEAN CHAUVIN, MENESTRIER.

CHAUVIN sonnant sur Seine les aubades,  
Donna tel aise aux gentilles naïades,  
Que l'ung pour tous des aquaticques dieux  
Parla ainsy : le son melodieux

<sup>1</sup> Outre de grands biens qu'il possédoit en Touraine, il avoit encore la qualité de Vicomte de Tours, que ses descendants ont portée.

De ce Chauvin, freres, nous pourroit nuire  
 Par traict de temps, et nos femmes seduire,  
 Jusqu'à les faire yssyr de la clere unde,  
 Pour habiter la terre large et ronde.

Ne feit au chant de son psalterion  
 Sortir des eaux les dauphins Arion ?  
 Ne tira pas Orpheus Eurydice  
 Hors des enfers ? Cela nous est indice,  
 Que cestuy-cy, qui mieulx que ces deux sonne,  
 Et qui tant est gracieuse personne,  
 Nous pourroit bien nos nymphes suborner.

Ces mots finyz, se prinrent à tourner  
 Ces dieux jaloux autour de la nasselle  
 Du bon Chauvin, et renversans icelle,  
 L'ont en leurs eaux plongé et suffocqué :  
 Puis chascun d'eulx des nymphes s'est mocqué,  
 En leur disant : venez, dames, venez,  
 Voicy Chauvin, que si cher vous tenez :  
 Commandez luy que danser il vous face.

Lors le baisant ainsy mort en la face,  
 Toutes sur luy de leurs yeulx espandirent  
 Nouvelles eaux, et après le rendirent  
 Dessuz la terre ez mains de ses amys,  
 Qui l'ont ensemble en sepulture mys,  
 Et d'instrumens de musicque divers  
 Au roy du ciel, et du monde univers  
 Ont rendu gloire et immortelles graces

De l'avoir mys hors des terrestres places  
 Pleines de maulx , pour le loger en lieu  
 Où plus n'endure , et plus n'offense Dieu.

\*\*\*\*\*

## XXIV<sup>1</sup>.

GENTE Danes<sup>2</sup> de Jupiter aymée ,  
 Dedans la tour d'arain bien enfermée ,  
 Puis que fortune adverse de tout bien  
 Est maintenant envyeuse du mien ,  
 Puis que de l'euil elle m'a destourné  
 Le beau present qu'elle m'avoit donné ;  
 Puis que parler à vous ne puis , et n'ose ,  
 Que puis-je faire orendroict aultre chose ,  
 Fors par escript nouvelles vous mander  
 De mon ennuy , et vous recommander

<sup>1</sup> Cette élégie regarde vraisemblablement la comtesse de Chateaubriant (Françoise de Foix, sœur des maréchaux de Lautrec et de Lescun). Elle avoit été maîtresse de François I<sup>er</sup>, que le poète désigne ici sous le nom de Jupiter. On sait les mauvais traitemens que cette dame reçut de son mari, le comte de Chateaubriant, qui la fit enfermer, et enfin la fit périr misérablement en 1557.

<sup>2</sup> Pour Danaé.

Le cuer de moy dont avez jouyssance?  
 Le cuer, sur qui nulle aultre n'a puissance,  
 Le cuer, qui fut de franchise interdict,  
 Quand prisonnier en vos mains se rendit,  
 Et de rechef prisonnier confermé.  
 Avecques vous en la tour enfermé.  
 Je vous supply par celuy dur tourment,  
 Que nous suffrons pour aymer loyaulment,  
 Qu'entre vos mains il face sa demeure  
 Jusques à tant que l'ung ou l'autre meure  
 Tandis fortune avec cours temporel  
 Se changera suyvant son naturel:  
 Et ne nous est si dure, et mal prospere,  
 Comme paisible et bonne je l'espere.  
 Parquoy, amye, or vous reconfortez  
 En ceste espoir, et constamment portez  
 L'une moytié de l'infortune forte:  
 L'autre moytié croyez que je la porte.  
 Mais où sont ceulx qui ont eu leur desir  
 En amytié, sans quelque desplaisir?  
 Il n'en est point certes, et n'en fut oncques,  
 Et n'en sera. Ne vous estonnez doncques:  
 Car j'apperçoy de loing venir le temps  
 Que nous serons plus que jamaiz contens:  
 Et que de moy serez encor servye,  
 Sans nul dangier, et en despit d'envye.

\*\*\*\*\*  
XXV.

## POUR MONSIEUR DE BARROYS

A MADEMOYSELLE DE HUBAN.

Le serviteur de vous, chere maistresse,  
 D'ung triste cuer cest escript vous adresse  
 Pour salut humble et pour vous advertyr  
 Qu'il m'est besoing d'auprés de vous partyr:  
 Mais je ne puis bien vous rendre advertye  
 Combien de dueil j'ai de la despartye:  
 Parquoy vault mieulx à vos pensers remettre  
 Ce que n'en puis par escription mettre:  
 Ce neantmoins, puis qu'à l'heure presente  
 Encre et papier devant moy se presente,  
 Compter vous vueil un debat qui m'esveille.

Toutes les fois que je dors ou sommeille,  
 Dire me vient, d'une part, mon debvoir,  
 Qu'il m'est besoing, pour long-temps ne vous veoir  
 Me remonstrant que j'ay certaine affaire  
 Que trop je laisse à poursuyvre et à faire,  
 Et que pour tost chose pressée ouvrer,  
 Laisser on doibt ce qu'on peut recouvrer.

De l'autre part desir vient contredire  
 A mon debvoir , et luy vient ainsy dire :  
 Fascheux debvoir , veulx-tu qu'ung serviteur ,  
 Qui quant à l'euil jamais ne se veit heur  
 Tel qu'à present , ores il abandonne  
 Ce bien exquiz , que vraye amour luy donne ?  
 Laissera il celle qui est pourveuë  
 De tant de dons ? laissera il la veuë  
 De ce regard de douleur accomply ,  
 Soubz le hazard d'estre mys en oubly ?  
 Ainsy desir et mon debvoir me preschent :  
 Vous advisant que tous deux tant m'empeschent  
 Que je ne sçay auquel j'obeyray :  
 Parquoy , maistresse , icy vous supplyray  
 De m'advertryr qu'il convient que je face.

Mon debvoir veult qu'eslongne vostre face ,  
 Desir me veult près de vous retenyr ,  
 Mais à nul d'eulx je ne me veulx tenyr ,  
 Et n'en feray fors cela seulement  
 Qu'ordonnera vostre commandement ,  
 Qui dessuz moy autant a de puissance  
 Que serviteurs doibvent d'obeyssance .



## XXVI.

## A UNE QUI REFUSA UN PRÉSENT.

QUAND je vous dy , sans penser mal affaire ,  
 J'ay , chere sœur , un present à vous faire ,  
 Le prendrez-vous? dès que m'eustes ouy ,  
 Dict ne me fut le contraire d'ouy :  
 Parquoy , ma sœur , si en vous l'envoyant ,  
 Y a forfaict , chascun sera croyant ,  
 Que non de moy , mais de vous vint l'offense :  
 Et pour renfort de ma juste deffense ,  
 (Sans me vanter) , ce mot bien dire j'ose ,  
 Qu'en maint bon lieu j'ay donné mainte chose ,  
 Que l'on prenoit , sans penser le donneur  
 Pretendre rien du prenant , que l'honneur .  
 Que n'avez-vous de moy ainsy pensé ?  
 Jamais me suis-je en termes advancé  
 Auprés de vous , qu'honneur , et Dieu ensemble  
 N'y fussent myz ? quelquefois , ce me semble ,  
 Je vous ay dict ( si bien vous en souvient )  
 Trés chere sœur , si service vous vient  
 De mon costé , je vous supply n'entendre  
 Que je vous veuille obliger le me rendre .  
 Brief , mes propos tenuz d'affection ,  
 Seront tesmoings de mon intention :

Vous asseurant que l'estime immuable  
 Que j'ay de vous est si grande et louable ,  
 Que rien par vous n'y peult estre augmenté ,  
 En refusant un offre présentée.

Il n'est pas dict , certes , que tous donneurs  
 Voysent cherchant, par tout, les deshonneurs;  
 Et n'est pas dict , que les dames qui prennent ,  
 Font toutes mal, et qu'en prenant mesprennent:  
 Ce nonobstant , prendre n'exaucera y  
 En mon escript , et s'y confessera y  
 Que bien souvent , quand à femme l'on donne ,  
 Le refuser est chose honneste et bonne :  
 Mais bien souvent (à dire verité )  
 Il peult tourner en incivilité.

Je scay assez que de rien n'avez faulte :  
 Je scay combien de cuer vous estes haulte :  
 Ce neantmoins (pour nourryr amytié )  
 N'est mal seant , s'abaisser de moytié .  
 Quand tout est dict , nette sans ma pensée  
 D'avoir faict cas , où soyez offensée :  
 Plustost debvrois me sentir offensé  
 Du mal , qu'avez (peut estre) en moy pensé :  
 Veu que l'offryr , dont j'ai voulu user ,  
 En cas d'honneur vault bien le refuser .  
 Et croy , de faict , que si ce n'eust esté  
 La foy que j'ay de vostre honnesteté ,  
 J'eusse pensé proceder mon default

De n'avoir faict mon present assez hault :  
 Mais Dieu me gard' d'estre si transgresseur  
 De l'amytié d'une si bonne sœur ,  
 Qui congnoistra que frere ne se treuve  
 Plus vray que moy , me mettant à l'espreuve.

\*\*\*\*\*

## XXVII.

## A UNE MAL-CONTENTE ,

D'AVOIR ESTÉ SOBREMENT LOUÉE : ET SE PLAIGNANT  
 NON SOBREMENT <sup>1</sup>.

POUR tous les biens qui sont deçà la mer ,  
 Je ne vouldrois vous , n'y aultre blasmer  
 Contre raison : en sorte qu'on peult dire  
 Que je me metz voulontierz à mesdire.

Mais si fault il que vous croyez aussy

<sup>1</sup> La Monnoye, dans ses remarques sur le *Menagiana*, tom. 2, page 197, observe que cette élégie est de Mellin de Saint-Gelais, comme on le voit par un ancien manuscrit de ce poète, où elle lui est attribuée, et que c'est une imitation des vers de l'Aretin, qui commencent par ces mots, *Per tutto l'or del mondo*, qui sont dans la seconde journée de la seconde partie de ses *Ragionamenti*.

Que je n'ay pas tant besoing, Dieu mercy,  
De vos faveurs, qu'on me feist consentyr,  
En vous louant, de flater ou mentyr.

Je laisse à ceulx faire ceste couvée,  
Qui n'ont encor' nul amye treuvée ;  
Et sont contens de prendre tout en gré,  
Pour en amours avoir quelque degré <sup>1</sup>.

Je laisse à faire à ces Italiens  
Ou Espagnolz, tombez en vos liens,  
Qui disent plus qu'oncques ilz ne penserent <sup>2</sup> :  
Pour avoir mieulx encores qu'ilz n'esperent.

Car le plus lourd de telles nations  
Entend assez vos inclinations :  
Et si sc̄ait bien que des payz estranges <sup>3</sup>,  
Il ne vient rien si peu cher que louanges.

Ceulx là diront que les rais de vos yeux

<sup>1</sup> L'édition de Saint-Gelais marque, *pour en amour treuver quelque degré*; et cela me paroît mieux.

<sup>2</sup> L'édition de Saint-Gelais met ainsi ce vers et le suivant :

Qui disent plus bien souvent qu'ilz n'entendent,  
Demandant plus souvent qu'ilz ne prétendent.

Mais ces deux vers sont mieux dans l'édition de Marottels que nous les avons laissés.

<sup>3</sup> C'est ainsi que nous avons rétabli ce vers après l'édition de Saint-Gelais, au lieu qu'il y avoit dans

Font devenir le soleil envyeux:  
Et que ce sont deux astres reluysans,  
Tout leur bonheur et malheur produysans.

En vous veoyant, ilz seront esbahyz,  
Comme Dieu mit tel bien en ce payz:  
Et benyront l'an, le ciel, et l'idée <sup>1</sup>  
D'où telle grace en terre est procedée.

Ilz vous diront que d'un riz seulement  
Vous eschauffez le plus froid élément:  
Et que les biens, dont Arabie est pleine,  
N'approchent point de vostre douce aleine.

Ilz jureront que vos mains sont d'yvoire,  
Et que la neige, au priz de vous, est noire:  
Vos blanches dents, ou plutost dyamans,  
Sont la prison des espritz des amants:

Et le coral où elles sont encloses,  
Paslit le teint des plus vermeilles roses.  
De vos cheveux, c'est moins que la raison  
De faire d'eulx à l'or comparaison.

Ilz vous diront que vostre doulx langaige  
Les cueurs humains aliene et engaige:

celle de Marot, *Et bien sçavent que des pays estranges;* mais la correction telle que nous l'avons mise s'accorde mieux avec les deux vers qui précèdent.

<sup>1</sup> L'édition de Saint-Gelais met, *Et s'enquerront du ciel et de l'idée.* Mais il n'est pas si bien dans l'édition que nous avons suivie.

Et que l'accueil de vos doulces manières  
Peult appaiser Mars entre ses banières.

Si vous touchez espinettes ou lucs,  
Vous appaisez les sujets d'Eolus.  
Et si l'aller par les champs vous delecte,  
A chascun pas croist une violette.

Brief, nostre siecle, où vous avez vescu,  
A les passez par vous seule vaincu,  
Et qui sçauroit tant de fables redire,  
Sans se fascher, ou sans mouryr de rire?  
Ilz dient tant que je croi que le tiers,  
En escrivant, fait rougyr les papiers.

Or quant à moi, je ne sçaurois avoir  
Sens, ne loisyr d'apprendre ce sçavoir,  
Ne mon esprit est d'assez bonne marque  
Pour suivre ainsy Jean de Meung, ou Pétrarque.  
Je diray bien, et ne mentiray point,  
Que soubz les draps vous estes en bon poinct:  
Et que peult estre on veoid mainte qui brague,  
Qui beaucoup près n'est point si bonne bague.

Mais de parler qu'estes chose divine  
On me diroit que je songe et devine,  
Car en ce corps faict de sucre et de miel,  
Y a des cas trop peu dignes du ciel.







